Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- [ ] Coloured covers/
  Couverture de couleur
- [x] Covers damaged/
  Couverture endommagée
- [ ] Covers restored and/or laminated/
  Couverture restaurée et/ou pelliculée
- [ ] Cover title missing/
  Le titre de couverture manque
- [ ] Coloured maps/
  Cartes géographiques en couleur
- [ ] Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
  Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- [ ] Coloured plates and/or illustrations/
  Planches et/ou illustrations en couleur
- [ ] Bound with other material/
  Relié avec d'autres documents
- [x] Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
  La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- [ ] Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
  Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- [ ] Additional comments:/
  Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- [ ] Coloured pages/
  Pages de couleur
- [x] Pages damaged/
  Pages endommagées
- [ ] Pages restored and/or laminated/
  Pages restaurées et/ou pelliculées
- [x] Pages discoloured, stained or foxed/
  Pages décolorées, tachetées ou piquées
- [x] Pages detached/
  Pages détachées
- [x] Showthrough/
  Transparence
- [ ] Quality of print varies/
  Qualité inégale de l'impression
- [ ] Includes supplementary material/
  Comprend du matériel supplémentaire
- [ ] Only edition available/
  Seule édition disponible
- [ ] Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
  Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X		12X		14X		16X		18X		20X		22X		24X		26X		28X		30X		32X
								✓														

LE R. P. ISAAC JOGUES

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

PREMIER APÔTRE DES IROQUOIS

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

LE

R. P. ISAAC JOGUES

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

PREMIER APÔTRE DES IROQUOIS

PAR

LE R. P. F. MARTIN

DE LA MÊME COMPAGNIE

Deuxième édition

PARIS

J. ALBANEL ET ED. BALTENWECK

LIBRAIRES-ÉDITEURS

7, RUE HONORÉ-CHEVALIER, 7

—

1876

Droits de traduction et de reproduction réservés.

140408

BX 4700
J564
M32
1826

AVANT-PROPOS.

Au premier moment il pourra paraître surprenant de voir publier la vie d'un modeste serviteur de Dieu, plus de deux siècles après sa mort. Le nom du P. Jogues n'est cependant pas étranger à l'histoire. L'historien de la Nouvelle-France, le P. de Charlevoix, a raconté ses travaux et surtout ses souffrances, dans quelques pages vivement senties. Il n'avait eu qu'à condenser et à grouper les longs et nombreux détails épars dans la précieuse collection des *Relations des missions de la Nouvelle-France* (1), *aux années* 1646 et 1647.

(1) Cette collection renferme 41 vol. in-8, rédigés ordinairement par le Supérieur de la mission. On en publiait un chaque année, et le dernier est de 1672. Ces Relations sont le document le plus précieux, et souvent l'unique de l'histoire du Canada pour ces époques reculées. Quelques-uns de ces volumes étaient devenus introuvables, même dans les plus grandes bibliothèques d'Europe. Par un sentiment patriotique digne de toute éloge, le

Ce travail avait été déjà fait dans des recueils biographiques (1) publiés en latin, en italien, en espagnol, etc.; mais l'étendue de ces ouvrages, et les langues dans lesquelles ils sont écrits, ne les rendaient accessibles qu'à une classe privilégiée de lecteurs.

A la fin du siècle dernier, l'abbé J. B. Forest, animé d'un légitime patriotisme, et en même temps poussé par un sentiment de piété et d'amour fraternel, entreprit d'être l'historien du P. Jogues. Comme lui Orléanais et membre de la Compagnie de Jésus jusqu'à sa suppression, il était plus à portée qu'aucun autre de recourir aux sources. Son ouvrage répondait aux désirs de la famille du ser-

Gouvernement canadien a favorisé leur réimpression complète en 1848, en 3 volumes in-8 compactes. Des écrivains protestants non suspects (Bancroft, Jared Sparks et Franc. Parkman) ont rendu un bel hommage à la valeur de ce monument. « Il n'est pas pos« sible, dit Parkman, d'exagérer la valeur et l'autorité de ces « récits. Je puis même dire qu'après l'examen le plus attentif, « je n'ai aucun doute que ces missionnaires n'écrivissent dans « une parfaite bonne foi, et que ces *Relations* ne méritent une « place honorable, comme documents authentiques et dignes de « confiance. » (*The Jes. in N. Amer.*)

(1) *Mortes illustres et gesta eorum... soc. J.* a P. Alegambe S. J. — *Varones illustres.. de la Comp. de Jes..* P. Al. de Andrade S. J. — *Soc. Jesu usque ad sanguinis et vitæ profusionem militans*, a P. M. Tanner S. J. —*Menol. di pie memorie d'alc. Relig. S. J.*, dal. P. G. Patrignani S. J. — *Glorias del 2º siglo de la C. de Jes.*, P. Jos. Cassani S. J.

viteur de Dieu et aux vœux de sa ville natale, dont il révélait une des gloires. Il était achevé lorsque éclata dans toute sa fureur la tourmente révolutionnaire. On ne pouvait pas songer à le publier. La religion était persécutée, et la vertu elle-même allait être proscrite. A la honte de l'humanité, elle trouvait au milieu de la France moins de liberté et de respect que n'en rencontra le P. Jogues lui-même chez les cruels Iroquois.

Nous avons repris ce travail en essayant de le compléter. L'auteur n'avait pas à sa disposition des documents précieux conservés encore au Canada, ou déposés dans les archives du *Gesù* à Rome. — Il y en a deux surtout qui méritent une mention spéciale. L'un est le journal autographe des Supérieurs de la mission de la Nouvelle-France, dans lequel ils relataient chaque jour ce qui pouvait intéresser leur œuvre, et même quelquefois ce qui regardait la colonie elle-même (1).

L'autre a une importance bien plus grande encore. C'est un manuscrit in-4°, intitulé *Mémoire touchant la mort et les vertus des PP. Isaac Jogues, Anne de Noüe, Jean de Brébeuf*, etc. Les 150 premières pages sont consacrées au P. Jogues. Pour

(1) Ce précieux manuscrit, propriété de l'Université-Laval à Québec, vient d'être publié dernièrement dans cette ville.

donner à ce monument un caractère tout spécial d'autorité, et le rendre au besoin capable de figurer dans un procès canonique, chaque notice et quelquefois chaque article est confirmé par une attestation autographe et sous serment du Supérieur de la mission.

La géographie et l'histoire de cette époque nous ont paru réclamer quelques détails propres à aider le lecteur pour qui ces contrées pourraient être étrangères.

Pour préparer au récit que nous allons faire, nous empruntons volontiers à un écrivain protestant de Boston (M. F. Parkman) le portrait qu'il trace des missionnaires du Canada et qui convient si bien à notre héros. Son témoignage a d'autant plus de valeur qu'au milieu de ses paroles élogieuses il ne laisse passer aucune occasion de donner cours à ses idées fausses, injustes et même calomnieuses sur la Compagnie de Jésus, et il ne peut pas échapper à la contradiction, malgré cette franche déclaration : « Aucun Ordre religieux n'a excité autant d'admiration ni autant de haine ; mais les membres qu'il a eus au Canada n'ont mérité que des éloges sans mélange. Je ne viens pas faire leur apologie, j'écris leur histoire. » (*The Jesuits in North America.*)

Voici ce portrait : « Toutes les puissances de l'enfer allaient s'opposer à ces hardis envahisseurs qui venaient les attaquer jusqu'au cœur de leur ancien empire; mais loin de s'affaiblir, le zèle de ces hommes de Dieu grandissait avec les obstacles ; ils arrivaient prêts au combat, et disposés à entrer en lutte avec l'enfer tout entier.

« Une vie isolée de toutes relations sociales, et éloignée de tout ce que l'ambition poursuit avec ardeur, puis une mort solitaire ou sous les formes les plus effrayantes, telle était la perspective du missionnaire. Leurs ennemis peuvent les taxer, s'ils veulent, de crédulité, de superstition ou d'un aveugle enthousiasme, la calomnie n'arrivera pas du moins à les convaincre d'hypocrisie et d'ambition. Ils entraient dans la carrière avec la droiture d'âme des martyrs et l'héroïsme des saints.

« On trouvera difficilement dans l'histoire de l'humanité une piété plus ardente, une abnégation de soi-même plus complète, un dévouement plus constant et plus généreux.

« Dans tous les récits de cette époque, on ne rencontre pas une ligne qui permette de soupçonner un seul de ces valeureux soldats d'avoir faibli ou chancelé un moment. Le grand mobile de toutes leurs actions était la plus grande gloire de Dieu. »

Cette vie est plus propre à intéresser la piété que la science. Elle peut cependant servir de réponse indirecte et sans réplique aux imputations calomnieuses et aux odieuses insinuations dont les missionnaires du Canada ont été l'objet de la part du janséniste Arnauld et de ses copistes, injures rajeunies de nos jours par des écrivains impies et passionnés, qui semblent tenir à honneur, quand il s'agit d'insulter à la religion et à ses ministres, de renchérir encore sur leurs devanciers (1).

Je me fais un devoir de mentionner ici la part

(1) Nous citerons, pour exemple, quelques extraits d'un article de M. Michelet dans la *Revue des deux mondes*, 15 janvier 1863. « Les Jésuites, rois du Canada, maîtres absolus des Gouverneurs, « avaient là de grands biens, une vie large, épicurienne. Ce très « agréable séjour était commode à l'Ordre, qui y envoyait d'Eu« rope ce qui l'embarrassait, parfois de saints idiots, parfois des « membres compromis. Ils n'aimaient pas qu'on vît de près les « établissements lointains qu'ils avaient au cœur du pays, qu'on « vînt se mettre entre eux et les troupeaux humains dont ils dis« posaient à leur gré.....

« Les *Relations* des Jésuites n'ont garde d'expliquer ce que « c'étaient que leurs martyrs. Ils ne l'étaient pas pour la foi, « c'étaient des martyrs politiques.

« Les Jésuites rabaissaient moins les sauvages que les Récollets. « Ils mentaient sur deux points, — sur la religion des Indiens « qu'ils donnaient pour culte du diable, — sur les conversions.... « Plus menteurs que les Récollets, ils soutenaient en opérer beau« coup, et profondes et durables..... »

active et bienveillante que M. le vicomte de Lastic Saint-Jal a prise à ce travail.

Pour nous conformer au décret d'Urbain VIII, nous déclarons que tout ce qui est raconté dans cette vie, et tous les éloges ou titres honorifiques donnés aux hommes dont elle parle, n'ont d'autre autorité que le témoignage des hommes, sans vouloir prévenir en aucune manière le jugement de l'Église.

LE

R. P. ISAAC JOGUES

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

CHAPITRE PREMIER

Naissance d'Isaac Jogues. — Éducation. — Première messe. Mission du Canada.

Le P. Jogues a été le premier apôtre des Iroquois et le premier missionnaire victime de leur cruauté. Son court apostolat de six années ne présente rien d'éclatant; mais sa double captivité chez les plus féroces des sauvages du Canada, les horribles supplices qu'il endura, et sa mort tragique offrent le plus magnifique tableau des vertus sublimes de la Religion et de l'Apostolat. Un semblable caractère révèle dans une âme les dons célestes les plus excellents, et prouve qu'elle était préparée depuis longtemps au combat.

Isaac Jogues naquit à Orléans, le 10 janvier 1607, d'une famille recommandable. Privé de son père dès

son bas âge, il trouva dans sa mère (1) la femme selon Dieu, qui a compris la mission sainte que le Seigneur lui a confiée dans l'éducation de ses enfants. A son baptême dans l'église de Saint-Hilaire, il reçut le nom d'Isaac, comme si Dieu eût voulu présager par là le sacrifice que devait en faire un jour sa pieuse mère, et celui qu'il aurait à offrir lui-même au Seigneur. Son heureuse nature se prêta admirablement aux soins qui entouraient son enfance, et chaque jour on voyait se développer en lui de rares dispositions pour la vertu. Il aimait à entendre raconter les souffrances de Jésus-Christ et celles des Saints. Ces récits excitaient en lui une vive émotion, et plus d'une fois ils firent couler ses larmes. Tout jeune encore il était accessible aux élans d'une ardente ferveur. Elle éclatait dans la prière et dans son empressement à profiter des occasions de souffrir pour son Dieu. Loin de murmurer contre ceux qui l'avertissaient de ses défauts ou qui lui infligeaient des punitions, on le voyait leur en témoigner sa reconnaissance comme d'un bienfait signalé.

En 1617, au moment où Isaac Jogues arrivait à l'âge de commencer ses études, les Jésuites ouvraient un collége à Orléans (2). Il y entra aussitôt,

(1) Françoise de Saint-Mesmin.

(2) Bien des oppositions avaient retardé la fondation de ce collége. Les premières lettres patentes données par Henri IV sont du 16 janvier 1609. L'autorité du maréchal de la Châtre, gouverneur de la ville, ne put vaincre ces obstacles. L'affaire ne fut reprise qu'en 1617, à l'aide de nouvelles lettres patentes de la Ré-

et bientôt des progrès rapides lui assurèrent sur ses condisciples une supériorité qu'il conserva toujours. Ses succès étaient le fruit d'une application constante, secondée par un jugement solide, une mémoire heureuse et beaucoup de pénétration.

Rien ne favorise le développement de l'intelligence comme les heureuses dispositions du cœur. Celui d'Isaac, si bien préparé par son excellente mère depuis sa plus tendre enfance, profita on ne peut mieux des secours que lui offrait le genre de vie suivi dans la nouvelle académie, dont la piété faisait l'âme. Comme sa science, sa vertu croissait avec les années, son assiduité et sa ferveur dans la prière, les lectures édifiantes, les entretiens solides, une tendre dévotion envers la sainte Vierge, la participation fréquente aux sacrements, tout développait en lui le sentiment et les habitudes religieuses. Isaac devint un modèle accompli de l'écolier vertueux, et les épreuves souvent critiques de cette existence de collége ne le firent jamais dévier de la ligne qu'il s'était tracée. Les œuvres de charité et de zèle, caractère ordinaire des âmes prédestinées au service de Dieu, occupaient déjà ses loisirs, et il n'était

gente du 19 mars; le 12 mai suivant, le Gouverneur et les officiers municipaux installaient les Jésuites dans une maison rue Sainte Anne; mais ceux-ci n'ouvrirent les classes qu'à la Saint-Luc, le 18 octobre, et dans un autre local situé rue de la Vieille-Monnaie. Ce n'était encore que du provisoire. Un bienfaiteur signalé, Raoul Gazille, prieur commandataire de Saint-Sanson, les introduisit, le 9 mars 1619, dans son prieuré, où il avait fait bâtir ce qui était nécessaire pour un collége.

jamais plus heureux que lorsqu'il avait pu pousser les autres à la vertu.

Isaac interrogea de bonne heure le ciel sur sa vocation; elle était l'objet fréquent de ses prières, et il se préparait d'avance à accomplir la volonté divine aussitôt qu'elle lui serait connue. La lumière de la grâce ne lui fit pas défaut; il comprit bientôt qu'il était appelé à la vie religieuse et apostolique. Ses yeux se tournèrent vers la Compagnie de Jésus, qui semblait réaliser toutes les aspirations de son cœur à ce double point de vue. Il sollicita son admission, et, dès qu'il eut reçu une réponse favorable, il voulut mettre immédiatement son projet à exécution, quoiqu'il n'eût fait encore que la rhétorique; mais il était dominé par la pensée qu'une fois résolu à se consacrer à Dieu, on ne peut jamais le faire trop tôt.

Toutefois, plein d'une respectueuse déférence pour sa mère, il ne voulut rien faire sans son consentement; il lui communiqua son dessein. Cette femme forte comprenait trop bien ses devoirs pour n'écouter que la voix d'une tendresse si facilement aveugle, quand elle n'est pas égoïste. Avant tout elle consulta les intérêts de Dieu et le bonheur de son fils. S'étant assurée de la vérité de sa vocation, elle lui laissa toute liberté de la suivre, et, à l'exemple d'Abraham, elle n'hésita pas dans son sacrifice.

Isaac avait dix-sept ans lorsqu'il entra au noviciat de la Compagnie de Jésus à Rouen, le 24 oc-

tobre 1624. Pour guider ses pas dans la carrière qu'il embrassait et être initié aux secrets de la vie intérieure qui forme l'homme spirituel et prépare l'apôtre, il trouva là un maître profondément versé dans la pratique et la connaissance des choses de Dieu. Le P. Louis Lalemant (1), religieux d'une vertu éminente, était doué d'un talent extraordinaire pour communiquer aux autres l'esprit d'abnégation et de zèle dont il était animé. N'ayant pu, malgré ses instances, obtenir d'aller porter l'Évangile chez les peuples sauvages, il s'en dédommageait en choisissant et en formant de bons ouvriers pour accomplir cette œuvre si éminemment catholique et qui avait toutes ses prédilections.

L'aptitude et les dispositions du jeune Isaac l'avaient frappé. Il ne tarda pas à reconnaître en lui une âme pleine de droiture, d'énergie et d'ardeur, un cœur capable des plus grands sacrifices et une vertu à toute épreuve. C'étaient les qualités caractéristiques du bon missionnaire. Aussi, quand la mission de la Nouvelle-France s'ouvrit aux Jésuites pour la seconde fois en 1625, il aimait à répéter à son disciple ces paroles prophétiques : « Mon frère, vous ne mourrez pas ailleurs qu'au Canada. »

Le F. Jogues pensait en effet à se consacrer à la

(1) Trois membres de cette famille sont restés célèbres dans l'histoire des missions du Canada : Charles et Jérôme son frère, et Gabriel leur neveu, qui fut mis à mort par les Iroquois en 1649.

prédication de l'Évangile dans les contrées lointaines; mais ses vœux ne le poussaient pas dans cette contrée d'Amérique très-peu connue à cette époque; il aspirait à aller sur les plages brûlantes de l'Éthiopie, où les succès de la foi réclamaient d'abondants secours. Il manifesta même ce pieux désir à ses Supérieurs, et les pria d'inscrire d'avance son nom parmi ceux qui auraient le bonheur d'être appelés à étendre de ce côté le règne de Jésus-Christ.

Son âge peu avancé laissait à ses projets le temps de se mûrir, et à lui-même tout le loisir de s'y bien préparer. Il allait entrer dans la carrière de l'étude et de l'enseignement, par laquelle, dans la Compagnie de Jésus, il faut ordinairement passer avant d'arriver au sacerdoce. Après son noviciat, il fut envoyé à la Flèche pour suivre pendant trois ans les cours de philosophie. Ce collége, dû à la munificence d'Henri IV, était alors très-florissant. Il comptait trois cents pensionnaires et près de deux mille externes.

Les jeunes Jésuites formaient une catégorie à part et ne s'occupaient que de leurs propres études. Cette demi-retraite, aussi profitable à la science qu'au recueillement religieux, était toute providentielle pour le F. Jogues. Parmi ses compagnons, il y en avait plusieurs destinés à partager un jour ses durs labeurs au Canada. C'étaient les FF. René Ménard, Charles Dumarché, Jacques Delaplace, Claude Quentin et Nicolas Adam. Là se trouvaient

aussi les FF. Julien Maunoir et Vincent Hubi, d'une vertu déjà éminente, et qui devaient jeter plus tard le plus brillant éclat par leurs travaux et leur sainteté.

Le séjour du F. Jogues à la Flèche lui avait fourni l'occasion de connaître la mission du Canada, la seule mission française en Amérique, et ce fut sans doute ce qui amena plus tard un changement dans sa destination. Le P. Masse (1) venait de quitter ce collége l'année précédente, après y être resté dix ans. Il était reparti pour la Nouvelle-France, d'où il avait été chassé par les Anglais en 1611. Pendant son séjour en Europe, il n'avait cessé de soupirer après cette mission lointaine qu'il appelait *sa Rachel*. Ses récits, restés traditionnels dans la maison, y entretenaient une vive émulation pour la conversion des âmes et la propagation de l'Évangile dans les pays infidèles.

A cette époque, la Compagnie de Jésus traversait une des phases les plus brillantes de son histoire. Rien ne manquait à l'éclat de sa prospérité sur les divers théâtres où son zèle se déployait, pas même les épreuves des persécutions les plus acharnées et les plus sanglantes. Dans les pays catholiques, la haine de l'impiété s'armait contre elle

(1) Le P. Enemond Masse avait fait partie de la mission d'Acadie en 1611 et de celle de Québec en 1625. Après avoir été chassé par les Anglais, il revint au Canada en 1633, et y mourut en 1646. Un monument pieux a été élevé à sa mémoire en 1870, sur le lieu de sa sépulture, à Sillery, près de Québec.

des plus noires calomnies, tandis que le protestantisme, en Angleterre et en Hollande, et l'idolâtrie, dans la florissante mission du Japon, essayaient de la noyer dans le sang. On voyait alors se renouveler de la part des néophytes et de leurs apôtres les plus beaux exemples d'héroïsme chrétien des premiers âges de l'Église, et la gloire de la religion grandissait, comme à son berceau, à mesure que l'enfer réveillait dans les bourreaux les mêmes instincts de rage et de cruauté qu'autrefois. Ces luttes acharnées exaltaient les courages, et les missions les plus périlleuses étaient les plus ardemment ambitionnées.

La mort du P. Spinola (1), brûlé au Japon en 1622, dont la vie offre des circonstances si émouvantes, avait singulièrement frappé le F. Jogues. Elle lui inspira, dès ce moment, un vif désir du martyre, et Dieu sembla le préparer par là aux tortures qu'il

(1) A la mort du P. Spinola, il se passa une scène touchante. De son bûcher il aperçut la mère d'un enfant qu'il avait baptisé quatre ans auparavant. Ce souvenir émut son cœur : « Où est mon petit Ignace ? s'écria-t-il. » La mère lui montra alors l'enfant, qui, comme tous les autres, s'était revêtu de ses plus beaux vêtements pour le supplice. « Le voilà, mon père, lui dit-elle, il se réjouit de mourir avec vous pour son Dieu. » Puis, s'adressant à son fils, elle ajouta avec un vif sentiment de foi : « Regarde celui qui t'a fait enfant du bon Dieu ; demande-lui sa bénédiction pour toi et pour ta mère. » Ignace se jeta à genoux, les mains jointes, et le confesseur bénit ce martyr enfant. Un cri de pitié s'échappa de toutes les bouches. Pour le comprimer, les bourreaux hâtèrent l'exécution.

Le P. Spinola a été mis au nombre des bienheureux en 1867.

aurait à supporter lui-même un jour. Il contemplait souvent une petite gravure qui représentait le généreux confesseur attaché au poteau, au milieu du bûcher, et les yeux fixés vers le ciel; il croyait l'entendre quand, au moment même de son supplice, il entonna d'une voix triomphante le psaume *Laudate, pueri, Dominum*, que ses trente compagnons continuèrent avec le même enthousiasme, jusqu'à ce que leurs voix s'éteignissent pour toujours.

Le F. Isaac porta depuis lors cette image du serviteur de Dieu sur sa poitrine, et il s'adressait à lui pour obtenir de l'imiter dans ses travaux, et de mourir comme lui pour son Dieu; mais il n'avait pas encore franchi tous les obstacles, et, plein de soumission à la volonté divine, il se contentait pour le moment d'un champ de bataille plus modeste, bien que riche en mérites et fécond en sacrifices. En 1629, les Supérieurs l'envoyèrent au collége de Rouen pour professer la sixième, et y continuer son cours d'enseignement jusqu'aux belles-lettres inclusivement.

La Providence sembla conduire le F. Isaac dans cette maison pour le mettre en rapport avec trois des principaux missionnaires du Canada, que les Anglais venaient d'en chasser à la suite de la plus inique agression. Le P. Charles Lalemant (1), premier

(1) Le P. Charles Lalemant a traversé huit fois l'Océan. Il fut le premier supérieur à Québec. Rentré définitivement en France en 1638, il fut recteur du collége de Clermont, supérieur de la

supérieur de Québec, l'illustre P. de Brébeuf(1) et le P. Masse, dont il a déjà été question, rentrèrent en France en 1629, avec la ferme espérance et un ardent désir de reprendre un jour leur œuvre. Comme rien ne permettait d'en prévoir le moment, ils reçurent chacun un poste au collége de Rouen. Ils attendirent trois ans ; mais grâce aux efforts de Champlain et à l'énergique administration de Richelieu, le Canada fut enfin restitué à la France, et ces généreux ouvriers de la vigne du Seigneur furent alors successivement rendus à leur chère mission.

Le F. Jogues fut donc à même de se rendre bien compte et des obstacles que la foi rencontrait dans cette contrée lointaine, et des rigueurs de son climat glacial, et des travaux de toute nature de cette mission naissante, regardée déjà comme l'une des plus pénibles de la Compagnie. Les difficultés et les souffrances, bien loin d'effrayer son courage, ne firent qu'exciter son ardeur ; mais il ne pouvait songer encore à la satisfaire que dans un avenir éloigné.

Pour s'en montrer plus digne, le F. Isaac se livra tout entier à ses fonctions de professeur et au

maison professe, et vice-provincial. Il mourut en 1674, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. L'estime dont il jouissait le fit mettre sur les rangs pour l'évêché du Canada.

(1) Le P. de Brébeuf est le missionnaire le plus populaire du Canada, à cause de ses vertus, de ses travaux et surtout de l'héroïsme de son dernier sacrifice. Les Iroquois lui firent souffrir un horrible supplice en 1649.

développement des jeunes enfants confiés à ses soins. En les initiant aux connaissances humaines, il s'appliquait surtout à les former à la science des saints. Il aurait voulu inspirer à tous son horreur du vice et son amour pour la vertu. Son zèle actif lui suggérait mille industries pour atteindre ce but. Il les excitait surtout à l'amour de la prière, à la fréquentation des sacrements et à une tendre dévotion envers la sainte Vierge. Sa piété envers cette auguste Reine du ciel le porta, dans une circonstance solennelle, à la choisir pour sujet d'un travail littéraire qui lui avait été confié. A la fin de l'année scolaire, un des professeurs devait, selon l'usage, lire devant le public, à la distribution des prix, quelque composition de son choix. Le F. Jogues, alors professeur d'humanités, reçut cette mission, et prit pour matière d'un petit poëme latin un fait raconté par Evagrius (1).

(1) « C'était une ancienne coutume à Constantinople, quand il restait quelques parcelles du corps très-saint de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de les donner à manger aux petits enfants qui allaient aux écoles. Ce cas s'étant présenté, le fils d'un juif, verrier de profession, se mêla à ses camarades, et son père lui ayant demandé la cause de son retard, il raconta ce qui était arrivé, et ajouta qu'il avait mangé avec les autres enfants de son âge. A ces mots, le juif, enflammé de colère, jeta son fils dans la fournaise ardente où il faisait fondre son verre. La mère, qui s'était mise à chercher son enfant et ne le trouvait pas, parcourait toute la ville en poussant des cris lamentables et en adressant à Dieu de ferventes prières. Au bout de trois jours, se tenant à la porte du l'atelier de son mari et cédant aux mouvements de sa douleur, elle appelle tout à coup son fils à grands cris. L'enfant, qui reconnaît la voix de sa mère, lui répond aussitôt du fond de la

Cette pièce tout à la gloire de la sainte Vierge et du Saint-Sacrement, fut donnée par le F. Jogues avec un vif élan de foi et d'enthousiasme. Malheureusement l'œuvre du jeune scholastique n'est pas parvenue jusqu'à nous; on sait seulement qu'elle lui attira les éloges de son nombreux auditoire. Il avait alors vingt-cinq ans.

L'heure des études théologiques était arrivée pour lui. Il fut envoyé, pour les suivre, au collége de Clermont (1), à Paris. Cependant ce travail ne l'absorbait pas entièrement; il exerçait en même temps les fonctions de surveillant auprès des pensionnaires. Ce ministère de confiance était alors dévolu à quelques étudiants en théologie dans les grands colléges de Paris, de Bourges et de la Flèche.

Le P. Buteux, un des missionnaires du Canada qui a le mieux connu le P. Jogues et qui a donné

fournaise. La mère ouvre la porte avec violence, et voit son fils debout au milieu des charbons allumés, sans qu'il en reçût aucune atteinte. Elle l'interroge pour savoir comment il a pu se conserver ainsi sain et sauf : « C'est une femme vêtue de pourpre, répond-« il, qui venait me visiter et me donnait de l'eau pour éteindre les « flammes qui m'entouraient; elle m'apportait aussi à manger « toutes les fois que j'avais faim. »

« Ce fait ayant été porté à la connaissance de Justinien, il ordonna de baptiser la mère et l'enfant, selon le désir qu'ils manifestèrent, et quant au père, qui refusa obstinément d'être chrétien, il le fit crucifier à l'entrée du bourg des Figuiers, en punition de son crime. » (*Cat.*, ch. III, 1re part., c. IV.)

(1) Ce collége devait son nom à Guillaume Duprat, évêque de Clermont, son fondateur sous Henri II. Il reçut celui de *Louis le Grand* en 1682, à l'occasion de la visite solennelle qu'y fit Louis XIV.

le plus de détails sur sa vie, dit de lui sur cette époque de ses études : « C'est à ce moment que je « le vis pour la première fois, et je m'appliquai à « le connaître. Je remarquais surtout en lui sa rare « prudence et sa ponctuelle observation des règles, « qui brillait d'autant plus dans le pensionnat où « il vivait, que dans ce milieu elle subit ordinaire- « ment quelque altération. Je n'avais pas moins « d'admiration et de respect pour son humilité. Il « la montra surtout alors par les instances qu'il « fit auprès des supérieurs, pour obtenir de laisser « la théologie sous prétexte d'incapacité, et d'être « envoyé à la Nouvelle-France. »

Isaac annonça à sa mère son changement de maison et d'occupation. « Après avoir été maître, « lui écrit-il le 10 octobre 1633, me voici redevenu « écolier. Cette fonction m'est d'autant plus agréable « qu'elle me fixe à l'étude d'une science sainte et « sacrée, qui doit me mettre plus que jamais en « état de travailler à la gloire de Dieu, en me dis- « posant à être promu aux saints ordres dans « quelques années. C'est la grâce à laquelle j'as- « pire. Puisse-t-elle m'être accordée, et donner « alors plus d'efficacité aux prières que j'adresse « au Seigneur pour toute notre maison. »

En le voyant venir à Paris, sa famille s'était réjouie dans l'espérance d'être favorisée plus facilement de sa présence. Le mariage de son frère Philippe parut même un prétexte favorable pour obtenir sa visite à Orléans, et sa mère se décida à

lui en exprimer le désir ; mais Isaac s'excusa modestement, alléguant ses études et le poste qu'il occupait auprès des élèves.

Il paraît que ses raisons ne furent pas bien accueillies, et qu'elles lui attirèrent quelques reproches auxquels son bon cœur fut sen sible. Pour abdiquer les sentiments de la nature, il savait ce qu'il devait à la loi du devoir. Le sacrifice qu'il avait fait à Dieu lui demandait la privation des fêtes bien légitimes de la famille, et il répondit à sa mère avec autant de fermeté que de tendresse : « Il ne m'est pas même venu en pensée d'en parler « aux Supérieurs. Les pressantes occupations de ma « charge ne me permettent pas de quitter la mai- « son un seul jour. Ma présence d'ailleurs à cette « cérémonie n'était pas nécessaire. Les prières « qu'on peut faire pour le succès de ces alliances, « aussi bien de loin que de près, sont toutes les « marques les plus affectueuses que je puisse vous « donner de l'intérêt que j'y prends... Je prie « mes frères et mes sœurs d'agréer les assurances « que je leur donne que celles-ci sont souvent « dirigées pour leur prospérité. Ce que je ferai « encore plus, comme je le crois, l'année qui vient, « en laquelle je pourrai avoir le bonheur d'être « promu au sacerdoce, quelque indigne que je sois « d'une pareille grâce. »

Cette lettre est du 25 avril 1635, et au commencement de 1636 le fervent religieux fut ordonné prêtre. Dieu lui ménageait en même temps une

autre faveur qu'il regardait toujours comme la couronne de celle-là. Les Supérieurs lui annoncèrent alors que ses aspirations vers les missions allaient se réaliser; il était désigné pour celle du Canada.

Une circonstance imprévue, et les besoins croissants de cette mission lointaine avaient fait avancer le départ des missionnaires. On équipait alors une flotte nombreuse pour le Canada, et il était important de ne pas laisser échapper cette occasion toujours rare à cette époque. Cette décision mettait le comble aux vœux du F. Jogues : aussi abandonna-t-il volontiers son cours de théologie, dont il n'avait encore fait que deux années, et il se prépara aussitôt à recevoir les saints ordres.

A la nouvelle de l'ordination de son fils, la mère d'Isaac fut saintement émue. Un pareil événement était pour sa foi le bonheur et la gloire de sa vie. Dans sa légitime ambition de mère, elle sollicita la faveur de recevoir la première la bénédiction sacerdotale du plus cher de ses enfants. Les Supérieurs y consentirent d'autant plus volontiers que c'était le moyen le plus favorable de disposer ce cœur chrétien et si sensible à la douloureuse épreuve d'une séparation prochaine, bien plus pénible que celle qui avait déjà été consommée.

Le 1er février 1636, le P. Jogues annonça à sa mère la nouvelle si impatiemment attendue de sa prochaine arrivée à Orléans, et il la priait « de « moyenner de toutes parts des prières, afin que

« Dieu lui donnât les grâces nécessaires pour s'ac-
« quitter d'un si saint ministère. »

Le 5 du mois, après une courte apparition dans sa famille, il s'enfermait dans le collége pour se livrer aux exercices de la retraite et se préparer plus immédiatement à monter à l'autel. Le 10, premier dimanche du Carême, était fixé pour cette belle fête. En présence de tous ses parents, de ses frères en religion et de ses nombreux amis, le nouveau prêtre offrit pour la première fois l'auguste victime. Sa pieuse mère, attendrie jusqu'aux larmes, avait le bonheur de recevoir la sainte communion des mains de son fils, et voyait enfin s'accomplir le vœu le plus ardent de son cœur.

Cependant ce cher Isaac, comme elle se plaisait à l'appeler, devait dès le lendemain lui demander un sacrifice plus pénible encore que tous ceux qu'elle avait faits jusque-là. Il avait à lui annoncer son prochain départ pour sa mission, et à lui faire des adieux qui semblaient être les derniers. Malgré les ménagements les plus délicats, il ne put empêcher la vive impression que produisit cette nouvelle inattendue sur le cœur de sa mère; ses larmes coulèrent en abondance; mais, au milieu des combats et des appréhensions si légitimes de la nature, elle écouta les leçons de la foi, et les sentiments de sa résignation chrétienne finirent par triompher. Déjà la parole du jeune apôtre devenait puissante; ce fut sa première victoire.

La flotte pour le Canada mettait à la voile vers le

commencement d'avril, et avant de s'embarquer, le P. Jogues devait suppléer à la troisième année de noviciat, qu'il ne lui serait plus possible de faire une fois dans sa mission. La Compagnie de Jésus exige en effet que ses enfants, après le travail absorbant du professorat et des études, aillent passer dans la solitude et la méditation une année entière pour retremper leurs âmes dans la ferveur et la pratique des vertus solides.

Ayant rempli tous les devoirs de la piété filiale, le P. Jogues se dirigea vers le noviciat de Rouen pour y passer le peu de temps qui lui restait, et il sut en tirer tout le parti possible. Il est des cœurs doués de si heureuses dispositions, qu'ils savent mettre tout à profit. Leur marche est si rapide dans le chemin de la vertu, que leurs progrès ne se mesurent pas à la durée de leur course.

Dès les premiers jours d'avril, le P. Jogues dut se rendre à Dieppe, où la flotte se préparait à lever l'ancre. Avant de quitter Rouen, il écrivit un mot de consolation à sa mère. Cette lettre s'est égarée, mais cet excellent fils ne voulut pas s'embarquer sans lui écrire encore, et donner à ce cœur affligé un nouveau témoignage de sa piété filiale et quelques-unes de ces paroles de foi capables de relever le courage. Il lui envoya donc la lettre suivante, dont l'autographe est conservé avec un religieux respect dans la famille du serviteur de Dieu, et que nous copions littéralement :

« Madame et très-honnorée mère,

« Ce seroit manquer au premier point du devoir « d'un bon filz à l'endroict d'une bonne mère si, « estant prest de monté sur mer, je ne vous disois « le dernier adieu. Je vous escrivis de Rouen l'autre « mois par M. Tanzeau, qui s'estoit chargé de mes « lettres, que je partois de Dieppe, d'où nous es- « perons sortir vers la sepmaine sainte; mais les « vens contraires, et le temps qui n'a pas esté « propre, nous ont retenus jusques icy sans pouvoir « partir. J'espere que Dieu nous donnera un bon « et heureux voiage, tant parce que nous allons « nombre de vaisseaux ensemble, que parce que « principalement beaucoup de personnes fort agréa- « bles à Dieu prient pour nous. Taschez aussy, s'il « vous plaist, de contribuer en quelque chose par « vos prières au bon succès de notre voiage, et « principalement par une généreuse résignation de « votre volonté à la divine, accommodant vos dé- « sirs à ceux de la divine bonté qui ne peuvent estre « que très-saincts et honorables pour nous, puis- « qu'ils partent d'un cœur de père passionné de « notre bien.

« J'espère, comme je vous ay dict autresfois, que « si vous prenez cette petite affliction comme il « faut, cela sera extrêmement agréable à Dieu, pour « l'amour duquel non-seulement il faudrait donner

« un filz, mais encore touts les autres, voire notre « vie, s'il estait nécessaire. Les hommes, pour « un petit gaing, traversent les mers, endurant pour « le moins autant que nous, et nous, pour l'amour « de Dieu, nous ne ferons pas ce que les hommes « font pour les intérests de la terre !

« Adieu, madame ma mère, je vous remercie de « tant d'affection que vous m'avez tousiours témoi- « gné, et principalement dans cette dernière en- « treveue. Dieu nous rassemble dans son saint Pa- « radis, si nous ne nous revoyons sur terre !

« Mes très-humbles recommandations, s'il vous « plaist, à MM. mes frères et mesdames mes sœurs, « aux prières desquels se recommande de cœur et « d'affection, comme aux vostres,

« Madame,
« Vostre bien humble filz
et obéissant serviteur en N.-S.,
« ISAAC JOGUES.

« De Dieppe, ce 6 avril 1636.

« *P. S.* Nous partirons demain, s'il plaist à Dieu, « c'est à dire le deuxième dimanche d'après Pasques « ou, au plus tard, lundi matin. Nos vaisseaux sont « déjà en rade. Mes affectueuses excuses si je n'escris à M. Houdelin. »

Ce langage plein de tendresse, de résignation et d'énergie, dénote un cœur préparé au combat et déjà exercé à tous les genres de sacrifices. Sa vertu va jeter encore plus d'éclat sur le théâtre où le Seigneur lui prépare des épreuves dignes de son courage.

CHAPITRE II

Le Canada. — Mission huronne. — Maladie des missionnaires. Guérison.

La colonie du Canada ne comptait alors que quelques années d'existence, et elle était encore, pour ainsi dire, au berceau; cependant la découverte de ces contrées datait de plus de cent ans.

Jaloux des conquêtes de l'Espagne et de l'Angleterre en Amérique, François Ier avait voulu que le drapeau de la France y flottât aussi quelque part. Le Florentin Verazani, chargé de cette mission, ne fit que se montrer sur ces côtes, et ne recueillit de ses voyages, qui lui coûtèrent la vie, que la gloire de donner à ces contrées le nom de *Nouvelle-France*.

Dix ans après, François Ier ordonna une nouvelle tentative, et l'illustre Malouin Jacques Cartier planta la croix sur ce sol et en prit possession au nom de son roi. Il poussa ses découvertes bien

avant dans le fleuve Saint-Laurent, ainsi nommé par lui, et il entra en relation avec les naturels du pays.

Malgré quatre voyages successifs et quelques essais de colonisation, il ne put laisser dans ces contrées aucun établissement durable. La rigueur des hivers ne fut pas l'un des moindres obstacles qu'il eut à vaincre.

La mort de cet intrépide marin, et les malheurs qui frappèrent alors la France, suspendirent pour un temps ces expéditions lointaines.

Plus heureux ou plutôt mieux servi par les circonstances et par les hommes, Henri IV put enfin réaliser une partie des projets de son devancier. En 1604, il commença un établissement en Acadie, et en 1608, il envoya Champlain jeter les fondements de Québec.

L'inique invasion des Anglais en 1628 ruina toutes ces entreprises. Ils s'emparèrent de la colonie naissante, et renvoyèrent les missionnaires en Europe.

Le Canada fut rendu à la France en 1632, et Champlain, regardé à juste titre comme le père de cette colonie, fut chargé de la relever de ses ruines. A l'héroïsme dans la guerre, au dévouement pour la religion et pour la patrie, il joignait une constance que rien ne rebute et une force d'âme que rien n'abat.

Préoccupé des besoins spirituels de ce pays nouveau, il y avait envoyé quelques missionnaires

Récollets dès 1615; mais, en 1625, ceux-ci appelèrent les Jésuites pour partager leurs travaux.

L'année 1636 fut marquée par le renfort considérable qu'allait recevoir la mission du Canada. Cinq Pères Jésuites et un frère coadjuteur firent route avec le nouveau gouverneur, le chevalier de Monmagny, qui succédait à Champlain, mort l'année précédente. Ces missionnaires étaient les PP. Pierre Chastelain, Charles Garnier (1), Nicolas Adam, Paul Ragueneau (2), Isaac Jogues et le F. Cauvet.

La flotte, composée de huit vaisseaux sous les ordres de Duplessis-Bochard, avait levé l'ancre le 8 avril, et, après deux mois d'uue heureuse traversée, elle entra dans le golfe Saint-Laurent.

Le vaisseau que montait le P. Jogues s'arrêta un moment à l'île Saint-Louis de Miscou, à l'entrée de la baie des Chaleurs, où, depuis deux ans, une mission avait été établie sous le nom de Saint-Charles, et il n'aborda à Québec que le 2 juillet.

Cette ville n'était encore qu'un poste bien peu important; quelques maisons commençaient cependant à se grouper sur le sommet du cap, sous la protection du canon du fort que Champlain y

(1) Le P. Charles Garnier était Parisien, et d'une rare vertu. Il ne passa que treize ans au Canada, mais toujours dans la mission huronne. Il fut tué par les Iroquois au moment où il courait au secours de ses néophytes, que ces barbares égorgaient. Il n'avait que quarante-quatre ans.

(2) Le P. Paul Ragueneau resta vingt-six ans au Canada, et y fut supérieur pendant vingt ans. Il mourut à Paris en 1680, à soixante-treize ans.

avait bâti. Tout près de là étaient la petite résidence des missionnaires, et la chapelle de Notre-Dame de Recouvrance, premier sanctuaire de la haute ville, et pieux monument de la dévotion des colons fondateurs envers la Mère de Dieu. La maison principale des missionnaires était à Notre-Dame des Anges (1), à deux kilomètres plus loin.

Le P. Jogues rendit compte à sa mère de son voyage dans la lettre suivante, au moment où il allait s'embarquer pour monter chez les Hurons :

« Madame ma mère,

« Enfin il a plu à Notre-Seigneur de me faire abor-
« der à la terre de la Nouvelle-France, à laquelle
« j'aspirais depuis tant d'années. Nous partîmes de
« Dieppe le 8 avril, huit vaisseaux de compagnie,
« et nous sommes arrivés huit semaines après notre
« départ. Je débarquai dans une île appelée Mis-
« cou, où il y a deux de nos Pères (2) occupés à

(1) *N.-D. des Anges* sur les bords de la rivière Lairet, près de Québec, rappelle un souvenir bien plus ancien que la résidence des Pères Jésuites. C'est là qu'en 1535 le grand explorateur du Canada, Jacques Cartier, éleva un petit fort pour passer l'hiver avec ses hardis marins. Avant de quitter ces rives, où une partie de sa troupe fut décimée par le scorbut, et où il se vit forcé d'abandonner un de ses vaisseaux, il planta une grande croix avec un écusson aux armes de France, et l'inscription : *Franciscus primus, Dei gratia Francorum rex, regnat* « François I[er], roi de France, règne. »

(2) Les Pères Dumarché et Turgis. L'île de Miscou reçut des Français le nom de *Saint-Louis ;* mais on y fonda en 1635 une

« rendre service aux Français qui y ont une habita-
« tion, et à entamer la conversion des sauvages qui
« s'y rencontrent. Après avoir passé quinze jours
« avec eux, je montai dans un autre vaisseau qui
« me mena à Tadoussac (1); c'est le lieu où s'arrêtent
« les navires, tandis que les barques et autres moin-
« dres vaisseaux montent le long du grand fleuve
« Saint-Laurent jusqu'à Québec, habitation française
« qui s'augmente chaque jour. J'y arrivai le 2 juil-
« let, jour de la Visitation de Notre-Dame.

« Je me suis toujours si bien porté sur mer et sur
« terre, grâce à Dieu, que j'ai causé de l'étonnement
« à tout le monde, n'étant pas chose ordinaire de
« faire de si longues traversées sans éprouver le
« moindre mal d'estomac ni le moindre dégoût.
« Les ornements pour la messe m'ont été d'une
« grande utilité, car je l'ai dite tous les jours que le
« temps a été favorable, bonheur dont j'aurais été
« privé si notre famille ne me les avait procurés;
« ça été une grande consolation pour moi, et une
« faveur que nos Pères n'ont pas eue les années
« précédentes. L'équipage en a profité ; sans cela
« les quatre-vingts personnes qui étaient sur notre

mission qui reçut le nom de *Saint-Charles*. Le scorbut la détruisit presque à sa naissance. Le P. Turgis, son fondateur, mourut lui-même victime du fléau en 1637. Il n'avait que trente ans.

(1) D'après Lescarbot ce nom était sauvage. Plus tard les Montagnais l'appelaient *Sadilége* (*Relation*, 1646). La station des vaisseaux était à l'entrée du Saguenay, qui se jette là dans le Saint-Laurent.

« vaisseau eussent été deux mois sans assister au « saint sacrifice, au lieu que, moyennant la faculté « que j'ai eue de célébrer, ils se sont tous confessés « et ont tous communié à la Pentecôte, à l'Ascen- « sion et à la Fête-Dieu. Dieu vous en saura gré et « à madame Houdelin, comme ayant contribué à « ce bien-là.

« Du reste, madame, tous les ans, avec la grâce « de Dieu, vous aurez de mes lettres, et j'attends « aussi des vôtres chaque année. Ce me sera tou- « jours une consolation d'apprendre de vos nou- « velles et de celles de notre famille, n'espérant pas « vous revoir en cette vie. Que Dieu, par sa grâce, « nous rassemble tous deux dans sa sainte demeure « pour le louer toute une éternité! C'est à quoi nous « devons soigneusement travailler tous tant que « nous sommes. Ménageons si bien le temps qui « nous est accordé que nous ayons fait en notre vie « ce que nous voudrions avoir fait à la mort. Et « quel contentement un jour pour une âme qui « meurt dans la satisfaction que la conscience lui « donne, d'avoir servi Dieu le moins mal qu'elle a « pu, et de s'être efforcée en tout et partout de « faire ce qui était le plus agréable à sa majesté. Je « crois que ce sont là les pensées et les raisons qui « nous ont poussés à demander avec importunité « d'être envoyés dans ces contrées, où, comme il y « a plus à souffrir, on témoigne aussi plus sincère- « ment à Dieu l'amour qu'on a pour lui.

« Si j'étais capable de vous donner un bon avis,

« ou que vous en eussiez besoin, je vous conseille-
« rais de vous adresser à quelque saint directeur,
« à qui vous donnassiez la conduite de votre âme,
« et qui vous engageât à fréquenter plus assidû-
« ment les sacrements. La dévotion à laquelle vous
« vous êtes plue doit être plus que jamais votre
« occupation. Votre âge avancé et le repos dont
« vous jouissez vous y convient.

« Je vous écris ceci séparé de vous de plus de
« mille lieues, et peut-être que, dès cette année, je
« pourrai être envoyé chez une nation qui s'appelle
« les Hurons. Elle est éloignée d'ici d'environ trois
« cents lieues. Elle annonce de grandes dispositions
« à embrasser la foi. N'importe où nous soyons,
« pourvu que nous soyons toujours dans les bras
« de la Providence et dans sa sainte grâce, c'est le
« le souhait que fait tous les jours à l'autel pour
« vous et pour notre famille celui etc.

« Des Trois-Rivières (1), ce 20 août 1636.

« P. S. Je viens de recevoir l'ordre de me dis-
« poser à partir dans trois ou quatre jours pour
« aller chez les Hurons. »

A l'occasion de la première messe qu'il dit au Canada, le P. Jogues écrivit à sa mère ces touchantes paroles : — « Je ne sais ce que c'est que

(1) Cette ville, sur le Saint-Laurent, entre Montréal et Québec, prend son nom de la rivière qui se jette près de là dans le fleuve par trois embouchures. Champlain la fonda en 1634.

« d'entrer en Paradis; mais je sais bien qu'en ce « monde il est malaisé de trouver une joie plus ex« cessive et surabondante que celle que j'ai sentie « entrant en Nouvelle-France, et y disant la pre« mière messe, le jour de la Visitation. Je vous as« sure que ce fut bien vraiment le jour de la visita« tion par la bonté de Dieu et de Notre-Dame. Il « me sembla que c'était Noël pour moi, et que j'al« lais renaître en une vie toute nouvelle et une vie « de Dieu. »

Qui ne verrait dans ces lettres le cœur du meilleur des fils, n'oubliant aucun de ses devoirs envers une tendre mère, et alliant au plus haut degré l'amour de la famille à l'amour de Dieu? Ce sentiment n'a d'égal que le zèle de l'apôtre brûlant de sauver des âmes.

A l'arrivée du P. Jogues, la mission du Canada comptait dix-huit prêtres et six frères coadjuteurs. Ils occupaient six stations, sur une ligne de plus de seize cents kilomètres, depuis l'île du Cap-Breton jusqu'aux bords du lac Huron. Ils étaient deux au Cap-Breton, deux à Saint-Louis de Miscou, deux à Québec, cinq à Notre-Dame des Anges, deux à Trois-Rivières, et cinq chez les Hurons.

Cette dernière mission allait surtout profiter du renfort venu de France. C'était sur son avenir que les Français comptaient le plus pour ouvrir les immenses contrées de l'ouest et à la religion et au commerce. Il y avait donc un double intérêt à s'attacher cette nation et à la civili-

ser par la prédication de l'Évangile. Elle occupait sur la côte orientale du lac qui porte son nom, et que Champlain avait d'abord appelé *Mer douce*, un territoire peu étendu, mais favorable à son genre de vie consacré au commerce, à la chasse, à la pêche et un peu à la culture. Divisés en vingt villages, les Hurons formaient en 1635 une population de trente à trente-cinq mille âmes. La foi commençait à jeter au milieu d'eux quelques racines ; mais ses progrès étaient lents, et ne s'achetaient qu'au prix des plus dures fatigues, de dangers et de privations de tout genre.

Le départ précipité du P. Jogues pour le pays des Hurons (1) fut provoqué par une circonstance fortuite. Pendant qu'il était à Trois-Rivières, attendant une occasion favorable, arriva un convoi de jeunes indigènes que le P. de Brébeuf était parvenu à réunir, et qu'il envoyait à Québec pour s'y faire instruire et devenir plus tard les soutiens et les propagateurs de la foi dans leur pays. Le P. Daniel (2) et le P. Davost accompagnaient ces enfants. Le P. Jogues eut le bonheur d'assister au débarquement, et d'avoir sous les yeux un de ces détails de la vie apostolique dont il ambitionnait de partager les travaux.

Le canot du P. Daniel devançait les autres. « A sa

(1) V. l'appendice A.

(2) Le P. A. Daniel, de Dieppe, alla en Canada en 1632, et passa quinze ans dans la mission huronne, où il périt glorieusement de la main des Iroquois en 1648.

« vue, écrit le P. Le Jeune, notre cœur s'attendrit. « Ce bon Père avait la face toute gaie et joyeuse, « mais toute défaite. Il était pieds nus, l'aviron à la « main, couvert d'une méchante soutane, son bré- « viaire pendu à son cou, sa chemise pourrie sur le « dos ». Mais la charité a le secret de faire oublier bien des peines : le plus cordial accueil attendait les missionnaires et leurs néophytes, et, selon l'usage, il y eut des fêtes pour les sauvages qui les avaient conduits. Presque tous appartenaient au village d'Ossossané, le plus dévoué aux Français, et que ceux-ci avaient surnommé *la Rochelle* (1).

Après quelques jours de repos, les sauvages se disposèrent à regagner leur pays. Alors se passa une scène touchante que le P. Jogues regarda comme providentielle et qui détermina son départ.

Au milieu du festin d'adieu, quelques sauvages adressèrent aux Jésuites un touchant reproche, témoignage évident de leur affection et de leur estime. On ne leur avait pas proposé d'emmener avec eux des missionnaires, parce qu'il y avait un mois à peine que le P. Garnier et le P. Chastelain s'étaient mis en route pour leur pays : « Est-ce que les Fran- « çais ne nous aiment plus, dit un des chefs, puis- « qu'il ne vient aucun d'eux avec nous ? Ils ne veu- « lent donc pas remplacer ceux que nous avons ra- « menés, et nous faudra-t-il remonter sans robe « noire ? »

(1) Son site rappelait un peu celui de la ville de la Rochelle.

Le P. Le Jeune (1), supérieur de la mission du Canada, accéda avec empressement à cette demande, et le P. Jogues, qui ne formait pas de souhait plus ardent, fut désigné pour le voyage. Dès le lendemain il se mettait en route et s'installait dans un léger canot d'écorce.

Ce n'est pas sans une certaine émotion qu'on met pour la première fois le pied dans ces fragiles embarcations, pour s'aventurer sur les grandes eaux des fleuves rapides et des lacs immenses du Canada. Leur petite charpente est formée de lattes très-minces assujetties à leurs extrémités dans deux lisses un peu plus fortes, qui servent de bordage. On les recouvre d'écorces de bouleau de deux millimètres d'épaisseur environ. Des filaments tirés de la racine du cèdre, bois incorruptible, lient ensemble les morceaux d'écorce. Les coutures et tous les trous qui se forment sont enduits de résine. Ces canots sont de diverses dimensions. Les petits ne portent que trois hommes; les plus grands peuvent en recevoir vingt-quatre avec quinze cents kilogrammes de marchandises. Ils sont mis en mouvement avec des pagaies, et à cause de leur légèreté on peut leur imprimer une marche très-ra-

(1) Le P. Paul Le Jeune abjura le protestantisme dans sa jeunesse, et devint un des fondateurs de la mission du Canada. Il en fut le Supérieur pendant près de quinze ans, et son principal historien. Revenu en France en 1649, pour être procureur de cette mission, il y mourut en 1664, à l'âge de soixante-douze ans. Son mérite l'avait fait présenter en 1651, avec les PP. Ch. Lalemant et Paul Ragueneau, pour être évêque de Québec. (*Arch. du Gésu.*)

pide. Une fois installés, les voyageurs n'étaient plus maîtres de changer de position sans compromettre l'équilibre du petit navire.

Le P. Jogues connaissait déjà les difficultés d'un pareil voyage par les sages avis que le P. de Brébeuf avait adressés à ses frères : « Toute facile que puisse « être la traversée, disait ce modèle des mission- « naires, il y a toujours de quoi abattre bien fort « un cœur qui ne serait pas bien mortifié. La faci- « lité des sauvages n'accourcit pas les chemins, « n'applanit pas les rochers, n'éloigne pas les dan- « gers. Soyez avec qui vous voudrez, il faut vous « attendre à être trois ou quatre semaines tout au « moins par les chemins, de n'avoir pour compagnie « que des personnes que vous n'avez jamais vues, « d'être dans un canot d'écorces, dans une posture « assez incommode, sans avoir la liberté de vous « tourner de côté et d'autre, en péril cinquante « fois le jour de verser ou de briser sur les roches. « Pendant le jour le soleil vous brûle, pendant la « nuit vous êtes la proie des maringouins. Vous « montez quelquefois cinq à six sauts dans un « jour, et n'avez le soir pour tout réconfort qu'un « peu de blé cuit avec de belle eau claire, pour lit « la terre et bien souvent des roches inégales et « raboteuses : d'ordinaire point d'autres abris que « les étoiles, et tout cela dans un silence perpétuel. » (*Rel.*, 1637.)

Le P. Jogues a raconté lui-même à sa mère une partie de ce pénible voyage, dans une lettre datée

du 5 juin 1637. Elle aidera à mieux connaître ce cœur si reconnaissant envers Dieu et si zélé pour sa gloire :

« Madame ma mère,

« Comme il ne se présente chaque année qu'une « occasion de vous écrire, il ne faut pas la laisser « passer sans que je m'acquitte de mon devoir envers « une si bonne mère. Je m'assure que vous serez « bien aise de reconnaître la particulière providence « avec laquelle la divine bonté m'a conduit, depuis « qu'il m'a fait la grâce d'arriver dans ce pays des « Hurons. Je vous écrivais l'an passé au mois d'août, « au moment où j'allais me mettre en chemin. Je « partis donc de Trois-Rivières le 24 d'août, jour « de la Saint-Barthélemy. Je fus mis dans un canot « d'écorces, qui ne peut contenir que cinq ou six « personnes. Il ne serait pas aisé de vous détailler « toutes les incommodités d'un pareil voyage; mais « l'amour de Dieu qui nous appelle à ces missions, « et le désir qu'on a de contribuer en quelque chose « à la conversion de ces pauvres barbares, rend tout « cela si doux que nous ne voudrions pas changer « ces peines contre tous les contentements de la « terre. Le vivre des voyageurs est un peu de blé « d'Inde ou de Turquie, écrasé entre deux pierres « et cuit à l'eau simple sans aucun autre apprêt. « Nous couchons ou sur la terre ou sur des roches « affreuses, qui bordent ce grand fleuve, et toujours « à l'enseigne de la lune. La posture que vous tenez

« dans ce canot est fort incommode. Vous ne pouvez étendre vos jambes, tant il est petit et embarrassé. A peine osez-vous remuer, de peur de le faire chavirer dans l'eau. J'étais forcé d'y garder un profond silence, ne pouvant entendre nos sauvages, ni m'en faire entendre.

« Autre surcroît de peines et de fatigues; il se rencontre en ce voyage soixante à quatre-vingts sauts ou chutes d'eau, qui partent de si haut et avec tant d'impétuosité que, pour s'en être approché de trop près, les canots y ont été souvent engloutis. Il est vrai qu'allant contre le cours de la rivière, nous n'étions point exposés à ces inconvénients; mais nous n'en étions pas moins obligés de mettre assez fréquemment pied à terre, et de faire par les rochers et les bois des environs, des détours d'une lieue, plus ou moins chargés de tout le bagage et du canot même (1). Pour moi, non-seulement je portais mon petit paquet, mais j'aidais encore à nos sauvages, et les soulageais de mon mieux, jusqu'à ce qu'un enfant de dix à onze ans, qui était de notre caravane, venant à tomber malade, je fus contraint de le porter sur mes épaules, dans les marches occasionnées par les sauts dont j'ai parlé. »

Interrompons le récit du P. Jogues pour compléter cet épisode, sur lequel sa modestie passe trop brièvement. Cet enfant lui avait été confié au départ.

(1) C'est ce que les voyageurs appellent *faire portage*.

Malade dès le septième jour, il fut pour le missionnaire une source de fatigues inouïes; mais la vraie charité ne compte pas avec les sacrifices. La faiblesse du jeune sauvage devint bientôt telle qu'il ne pouvait plus ni marcher, ni même descendre du canot. Après avoir consenti deux ou trois fois à aider le P. Jogues, ses grossiers conducteurs lui refusèrent tout service. Il était donc seul à prendre soin de l'enfant, et à le porter lorsqu'on mettait pied à terre; mais soit à cause de son inexpérience, soit à cause de la difficulté des chemins, ce travail devenait périlleux pour tous les deux.

Plus d'une fois il avait essayé de faire partager ses appréhensions à ses conducteurs, mais inutilement; enfin ceux-ci, craignant qu'un accident ne les compromît, se décidèrent à accepter ce surcroît de fardeau, mais à la condition que, s'ils portaient le malade, le Père prendrait une partie de leur bagage, qui consistait en chaudières, fers de haches et autres objets très-lourds. La consolation de voir son petit protégé hors de danger donnait au missionnaire un redoublement de forces, et il ne se ménagea pas. Quant au malade, il se trouva mieux en arrivant chez les Nipissiriens, et une bonne nourriture lui rendit assez de forces pour terminer heureusement le voyage.

« On fit enfin si grande diligence, continue le P. « Jogues, qu'au lieu de vingt-cinq ou trente jours « que demande ordinairement ce voyage, il n'en « fallut que dix-neuf pour me rendre où étaient cinq

« de nos Pères, dont quelques-uns comptent cinq « ou six ans de résidence dans le pays. Les deux « derniers venus, le P. Ch. Garnier et le P. Chaste- « lain, n'y étaient arrivés qu'un mois devant moi.

« C'est ainsi que la Providence m'a conservé jus- « qu'à ce jour plein de force et de santé. Elle me « fait la grâce d'être content mille fois plus parmi « les inconvénients inséparables de notre situation, « que si j'étais en possession de toutes les délices « de la terre. Dieu se fait sentir avec beaucoup de « douceur; il nous protége parmi les barbares avec « tant d'amour; il nous console avec tant de ten- « dresse dans les petites afflictions que nous avons « à endurer, qu'il ne nous vient pas même dans « l'idée de regretter ce que nous avons quitté pour « lui. Rien n'approche de la satisfaction que notre « cœur goûte en donnant la connaissance du vrai « Dieu à ces infidèles. Nous en avons baptisé cette « année près de deux cent quarante, parmi lesquels « il y en a quelques-uns que j'ai lavés des eaux du « baptême, et qui sont assurément dans le paradis, « étant de petits enfants d'un an ou de deux ans.

« La vie d'un homme pourrait-elle être mieux « employée qu'à cette bonne œuvre? Que dis-je? « Tous les travaux de mille personnes ne seraient- « ils pas bien compensés par la conversion d'une « seule âme qu'on gagne à Jésus-Christ? J'ai tou- « jours une grande affection pour ce genre de vie, « et pour une profession si excellente et si conforme « à celle des Apôtres. Quand je n'aurais ici-bas qu'à

« prétendre à ce bonheur, je ferais tous les efforts « possibles pour obtenir cette grâce, que j'achète- « rais au prix de mille vies.

« Je vous conjure, madame, si ces lignes tombent « entre vos mains, par les entrailles de la charité « de Jésus-Christ, de remercier le Seigneur d'une « faveur si peu ordinaire qu'il m'a faite, et que « tant de serviteurs de Dieu, pourvus de plus belles « qualités que moi, désirent et poursuivent si chau- « dement. »

Le 11 septembre 1636, le P. Jogues abordait au village d'Ihonatiria, surnommé Saint-Joseph, où était le lieu de résidence des missionnaires. Ils accoururent tous au rivage pour souhaiter la bienvenue au voyageur.

Grande était la joie dans la cabane des missionnaires, à l'arrivée d'un nouveau frère qui venait partager leurs travaux et leurs espérances. Le P. Jogues se rappelait cette touchante et sincère invitation du P. de Brébeuf adressée aux futurs missionnaires des Hurons, et il en sentait lui-même les heureux effets : « Quand vous arriverez aux « Hurons, leur écrivait-il, vous trouverez à la vérité « des cœurs pleins de charité. Nous vous recevrons « à bras ouverts, comme un ange du paradis. Nous « aurons toutes les bonnes volontés de vous faire « du bien, mais nous sommes quasi dans l'impos- « sibilité de le faire. Nous vous recevrons dans une « si chétive cabane que je n'en trouve quasi pas en « France d'assez misérable pour pouvoir dire : Voilà

« comme vous serez logés! Tout fatigués et ha-
« rassés que vous serez, nous ne pouvons vous « donner qu'une pauvre natte, et tout au plus quel-« ques peaux pour vous servir de lit, et de plus « vous arriverez dans une saison où de misérables « petites bestioles, que nous appelons ici *touhac*, « et *puces* en bon français, vous empêcheront des « nuits entières de fermer l'œil : car elles sont dans « ces pays-ci incomparablement plus importunes « qu'en France. Les cinq ou six mois de l'hiver se « passent dans des incommodités presque conti-« nuelles, les froideurs excessives, la fumée et « l'importunité des sauvages. Nous avons une ca-« bane bâtie de simples écorces, mais si bien jointe « que nous n'avons que faire de sortir pour savoir « quel temps il fait. La fumée est bien souvent si « épaisse, si aigre et si opiniâtre que des cinq et six « jours entiers, si vous n'êtes tout à fait à l'épreuve, « c'est bien tout ce que vous pouvez faire que de con-« naître quelque chose dans votre bréviaire.... »

Le P. Ragueneau, l'historien de cette époque, nous donne ce touchant détail sur l'accueil fait au P. Jogues : « Je lui préparai de ce que nous avions « pour le recevoir; mais quel festin! une poignée « de petits poissons secs avec un peu de farine. « J'envoyai chercher quelques nouveaux épis que « nous lui fîmes rôtir à la façon du pays. Mais il « est vrai que dans son cœur, et à l'entendre, il ne « fit jamais meilleure chère. La joie qui se ressent « à ces entrevues semble être quelque image du con-

« tentement des bienheureux à leur arrivée dans le « ciel, tant elle est pleine de suavité ! (*Rel.*, 1637.)

Ce voyage pénible, qui lui servit comme de noviciat de sa vie apostolique, n'était qu'un prélude à bien d'autres épreuves. La joie de posséder un bien si ardemment désiré l'empêcha de sentir immédiatement sa fatigue; mais, le 17 septembre, il tomba malade. Le mal, peu grave d'abord, prit en peu de jours un caractère inquiétant, et bientôt le conduisit aux portes du tombeau. Il n'avait, comme ses frères, qu'une natte pour lit, et quelques tisanes de racines pour tempérer l'ardeur de la fièvre; mais la charité de ses frères, sa patience surtout et sa résignation à la volonté de Dieu soutenaient son courage. La maladie s'étendit bientôt au P. Garnier, au P. Chastelain et à deux domestiques. La cabane des missionnaires était un véritable hôpital. Les PP. de Brébeuf, Pierre Pijart et Le Mercier (1) furent seuls préservés du mal.

Écoutons ce dernier, qui avait été chargé du soin des malades, nous faire le récit touchant de ces moments d'angoisses et d'embarras : « Nous fûmes « dès lors quasi sans domestiques. François Petit-« Pré, qui restait seul, était occupé nuit et jour à « la chasse. C'était de là que nous attendions tout « notre secours après Dieu. Les premiers jours que « nous n'avions pas encore de gibier, nous n'avions

(1) Le P. Le Mercier fut deux fois Supérieur général du Canada. Rappelé en France en 1673, il fut envoyé à Cayenne en qualité Visiteur, et mourut à la Martinique en 1692.

« presque rien à donner à nos malades que du
« bouillon de pourpier sauvage avec un filet de ver-
« jus. Voilà nos premiers consommés. Nous avions
« bien une poule; mais elle ne nous pondait pas un
« œuf tous les jours, et puis qu'est-ce qu'un œuf
« pour tant de malades ? C'était un grand plaisir de
« nous voir, nous autres qui étions sains, dans l'at-
« tente de cet œuf; et encore après, fallait-il con-
« sulter à qui nous le donnerions, et voir qui en
« avait le plus besoin : pour nos malades, c'était à
« qui ne le mangerait pas.

« Le 24 septembre, le P. Jogues se trouva dans un
« tel état que nous jugeâmes qu'une saignée lui
« était tout à fait nécessaire. Il y avait deux ou
« trois jours que nous ne pouvions venir à bout
« d'arrêter le sang qui lui coulait par le nez en
« telle abondance qu'il n'était pas possible de lui
« faire prendre quelque chose, si ce n'est avec
« beaucoup de difficulté... Le tout était de trouver
« un chirurgien. Nous étions tous si habiles en ce
« métier que le malade ne savait qui lui ouvrirait
« la veine, et tous, tant que nous étions, nous n'at-
« tendions que la bénédiction du P. Supérieur pour
« prendre la lancette et faire le coup. Néanmoins
« il s'y résolut lui-même. Aussi bien avait-il déjà
« saigné un sauvage fort heureusement. Il plut à
« Dieu que cette seconde opération fût aussi favo-
« rable que la première, et que ce qui manquait à
« l'art fût suppléé avec avantage par la charité...

« La divine bonté nous combla de consolations

« pendant cette petite affliction domestique. Nous « ne fûmes jamais plus joyeux les uns et les autres. « Les malades étaient aussi contents de mourir que « de vivre, et par leur patience, piété et dévotion, « rendaient bien légères les peines que nous prenions « après eux nuit et jour. Pour nos Pères, ils jouis- « saient d'un bien qui n'est pas ordinaire en France, et « recevaient tous les matins le Saint-Sacrement de « l'autel. C'est de ce trésor qu'ils tiraient tant de « sainte résolution et tant de bons sentiments, qui « leur faisaient aimer leur position et préférer leur « pauvreté à toutes les commodités de la France (1). »

Cette maladie, qui frappa les missionnaires avant que la contagion eût envahi les villages hurons, fut providentielle sous tous les rapports. Elle leur apprit à compter avant tout sur les secours de Dieu plutôt que sur les remèdes humains; elle les rendit plus aptes à rendre service aux sauvages, lorsque ceux-ci seraient atteints à leur tour. Leurs remèdes déjà éprouvés devaient inspirer plus de confiance, et leur parole avait grandi en autorité, grâce à cette protection visible du Maître de la vie. Si la maladie ne les eût pas frappés les premiers, ce peuple ignorant et crédule les aurait certainement accusés d'être la cause de ses malheurs, et aurait exercé sur eux une injuste vengeance. C'est ainsi souvent que le bien naît du mal même, et que ce qui semble un châtiment immérité est un bienfait de la Providence.

(1) *Relat. de la Nouv.-France*, 1636.

CHAPITRE III

Guérison des missionnaires. — Langue huronne. — Épidémies. Faveurs célestes.

Alors dans toute la force de l'âge, et doué d'une constitution robuste, le P. Jogues, triompha complétement de la maladie, Dieu le réservant pour une fin plus glorieuse.

Vers le milieu d'octobre, il se sentit assez bien rétabli pour recommencer à travailler. Les autres malades reprenaient aussi peu à peu leurs forces, et tous soupiraient après le moment de se remettre à l'œuvre. Ils avaient une première préparation indispensable à faire qui s'accommodait bien avec leur état de convalescence, c'était l'étude de la langue huronne.

Après avoir été un hôpital, leur cabane se changea en école, et le P. Jogues se rangea humblement comme ses frères au nombre des élèves du

P. de Brébeuf, déjà assez habile pour instruire les autres.

La connaissance de cette langue était une des grandes difficultés de cette mission. On y a vu deux missionnaires, qui avaient donné en France des preuves incontestables de leur talent, ne pas pouvoir réussir à posséder cette langue de manière à s'en servir pour la propagation de l'Évangile. Son mécanisme, ses éléments constitutifs et sa syntaxe ont un caractère particulier. Plusieurs lettres de notre alphabet lui manquent, comme *B*, *F*, *L*, *M*, *P*, *Q*, *X*, *Y*. En revanche les Hurons donnent aux lettres *H* et *K* une articulation gutturale commune à plusieurs langues sauvages, mais inconnue aux Français, et qu'on a exprimé par *Khi*. Un grand nombre de mots ne semblent formés que de voyelles. « C'est sans « doute cette absence de labiales, dit le P. de Bré« beuf, qui est cause que les sauvages ont tous les « lèvres ouvertes de si mauvaise grâce. »

La variété des mots composés n'a pas de limites, et c'est la richesse de cette langue. Les subtantifs et les adjectifs se conjuguent, et les verbes peuvent se modifier à l'infini.

Avant l'arrivée des Français, ces peuples enfants n'avaient pas de mots pour exprimer la *religion*, la *vertu*, la *science;* et la plupart des idées métaphysiques leur étaient inconnues. Aussi les missionnaires furent-ils longtemps embarrassés pour exprimer nos mystères et en donner l'explication. Il fallait souvent une longue périphrase pour remplacer un mot.

Le P. Jogues s'appliqua avec ardeur à ce travail ingrat, et Dieu bénit ses efforts. Il se vit bientôt en état de rendre quelques services. Pour ménager ses forces, le P. de Brébeuf, l'exempta d'abord des excursions lointaines et pénibles. Il lui donna le soin de veiller au matériel, de diriger les travaux des domestiques et la culture du petit champ voisin de la cabane. Les Pères avaient déjà profité de quelques grains de froment mêlés avec d'autres provisions venues d'Europe. Cultivés avec soin, ils avaient multiplié, et on visait à obtenir, s'il était possible, une petite récolte qui, en cas de nécessité, pourrait fournir des pains d'autel. C'est ce qui arriva. En 1637 ils récoltèrent un demi-boisseau, de froment. Ils parvinrent même à faire un petit baril de vin avec le raisin sauvage qui abonde dans ces forêts vierges.

Afin de montrer aux sauvages qu'ils cherchaient à s'identifier avec eux, les missionnaires hurons avaient adopté en grande partie leur manière de vivre, pour ce qui regarde le logement et la nourriture. Le P. Jogues se pliait à tout avec la plus grande facilité. On aurait dit qu'il était depuis longtemps habitué à vivre dans un pareil milieu.

Malgré la difficulté de la position, leur règlement intérieur se rapprochait le plus possible de celui d'une communauté régulière.

Nous devons à deux ouvriers de cette mission à cette époque, des détails curieux sur les habitudes et le règlement suivis par les missionnaires hurons.

Ils nous initient à leur vie intime, et nous révèlent tout ce qu'elle exigeait de sacrifice, de privations et d'assujettissement.

« Nos habitations sont d'écorces comme celles des « sauvages, écrivait le P. Chaumonot (1), sans divi- « sion intérieure, excepté pour la chapelle. Faute de « tables et d'ustensiles de ménage, nous mangeons « par terre, et nous buvons dans des écorces d'ar- « bres. Tout l'appareil de notre cuisine et de notre « réfectoire consiste dans un grand plat d'écorce « plein de sagamité, à laquelle je ne vois rien de « semblable que la colle qui sert à tapisser les murs. « La soif ne nous gêne guère, soit parce que nous ne « nous servons jamais de sel, soit parce que notre « nourriture est toujours très-liquide. Notre lit est « formé d'une écorce d'arbre sur laquelle nous met- « tons une couverture. Pour les draps, on n'en parle « même pas pour les malades; mais la plus grande « incommodité, c'est la fumée qui, faute de che- « minée, remplit toute la cabane et gâte tout ce « qu'on voudrait garder. Quand certains vents « soufflent, il n'est plus possible d'y tenir, à cause « de la douleur que ressentent les yeux. En hiver « nous n'avons pas la nuit d'autre lumière que

(1) Le P. Chaumonot a laissé au Canada un glorieux souvenir de zèle et de vertu. Après avoir été missionnaire chez les Hurons et chez les Iroquois, il resta pendant plus de quarante an chargé des Hurons fugitifs retirés près de Québec. On a de lui une autobiographie pleine d'intérêt. Il mourut à Québec en 1693, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, après avoir pu célébrer sa cinquantième année de prêtrise, de vie religieuse et de mission.

« celle du feu de la cabane, qui nous sert pour réciter « notre bréviaire, pour étudier la langue et pour « toute chose. Le jour nous nous servons de l'ou- « verture laissée au haut de la cabane, et qui est à « la fois cheminée et fenêtre. »

De son côté, le P. Fr. Duperron (1) nous donne, dans une lettre du 27 avril 1639, la distribution du temps pour chaque jour : « A 4 heures on sonne le « lever; suit l'oraison. A la fin d'icelle commencent « les messes jusqu'à 8 heures, pendant lesquelles « on garde le silence, — on lit son livre spirituel, — « on dit ses petites heures. A 8 heures on ouvre la « porte aux sauvages jusqu'à 4 heures du soir. « Quelques Pères vont visiter les cabanes ; à 2 heures « on sonne pour l'examen; suit le dîner, pendant « lequel on fait lecture d'un chapitre de la Bible, et « au souper on lit la *Philagie de Jésus*, du P. du « Barry. On dit le *Benedicite* et les *Grâces* en huron, « à cause des sauvages qui y sont présents.

« A 4 heures on congédie les sauvages non chré- « tiens, et nous disons tous ensemble Matines et « Laudes, à l'issue desquelles nous faisons entre

(1) Le P. François Duperron arriva en Canada en 1638, travailla douze ans chez les Hurons, et retourna en Europe après la destruction de cette mission. Revenu en Canada cinq ans après, il dut bientôt rentrer en France. Il existe de lui à Rome une lettre touchante adressée au T. R. P. Gal pour obtenir de revoir sa mission. Il l'obtint en effet en 1665, mais ce fut pour y mourir la même année.

Son frère Joseph Imbert fut comme lui missionnaire au Canada pendant dix-sept années. Il retourna en Europe en 1658.

« nous des consultes pendant trois quarts d'heure,
« touchant l'avancement et l'empêchement de la foi
« dans ces contrées. Ensuite nous conférons de la lan-
« gue jusqu'au souper, qui est à 6 heures 1/2. A 8 heu-
« res les litanies, l'examen. (*Mss. de la Bibl. Richel.*)

Aussitôt que les forces du P. Jogues furent assez bien rétablies, il prit part à la vie active et aux travaux apostoliques de ses frères. Il accompagnait dans leurs courses les missionnaires plus exercés dans la langue ; il répétait aux enfants les leçons élémentaires du catéchisme, leur enseignait les prières et administrait le baptême aux moribonds.

Cependant les besoins des âmes devenaient de plus en plus pressants. La maladie commençait à se répandre parmi les sauvages. Renfermée d'abord dans le village où habitaient les Pères, elle avait gagné les villages voisins et menaçait tout le pays. La préoccupation des missionnaires était de connaître les malades pour pouvoir les assister, et, s'il était possible, les disposer à recevoir le baptême. Ils organisèrent des visites régulières dans les villages, et établirent une espèce de service médical, qui était le moyen le plus efficace pour pénétrer dans les cabanes.

La pénurie de toutes choses dans laquelle vivaient les missionnaires était très-grande; leurs remèdes, souvent réduits à de très-minimes proportions, n'en méritaient plus le nom. Un petit paquet de séné fut distribué à plus de cinquante personnes. Les moindres petites parts passaient pour remède, et Dieu

leur donnait quelquefois un tel succès, que les sauvages ne mettaient pas en doute leur efficacité. Souvent ce n'était que deux ou trois pruneaux, cinq ou six grains de raisin, une pincée de sucre dans de l'eau, un petit morceau de citron ou d'orange, etc.

La confiance aveugle de ces âmes simples dans le succès des remèdes donna lieu à plus d'une scène plaisante. Un capitaine vint demander un jour aux missionnaires quelque chose pour soulager sa sœur qui souffrait de violents maux de tête. Il signalait surtout certain onguent qu'il avait vu appliquer récemment sur un abcès, et qui avait très-bien réussi. On essaya inutilement de lui représenter que le mal n'était pas de la même nature. Il fallut se rendre à ses instances. On lui ouvre la boîte aux onguents, et il dit aussitôt que c'était précisément là ce qu'il lui fallait. Voyant des onguents de différentes couleurs, il en prit de blanc, de rouge et de vert, et en forma un emplâtre qu'il appliqua au milieu du front de la malade. Son triomphe fut complet quand le lendemain il la trouva très-soulagée.

Cependant la contagion continuait à faire d'affreux ravages. Le village où demeuraient les missionnaires était le plus éprouvé, et ces malheurs passèrent avec raison pour un châtiment du ciel, car c'est dans ce lieu qu'ils avaient trouvé le plus d'insouciance ou même d'opposition pour la grâce de Dieu qu'ils offraient. Ce village fut tellement décimé que peu de temps après ses habitants furent

obligés de l'abandonner et de se disperser dans les villages voisins.

« Quoique nous fussions tous les jours et toute la « journée auprès des mourants, écrivait le P. Jogues « à sa mère le 7 mai 1638, pour tâcher de les « gagner à Jésus-Christ, et malgré l'air infect que « nous respirions à leurs côtés et au milieu d'eux, « il n'est pas un seul de nous qui ait été frappé. « Après cela nous serions bien ingrats si nous « ne remerciions pas le Seigneur d'une protection « aussi visible de sa part, et si nous ne mettions « pas désormais notre confiance en sa paternelle « bonté. »

Il est vrai que les missionnaires n'avaient pas attendu jusqu'à ce moment pour attirer sur eux cette faveur céleste. En union avec ses frères et tous les Français qui étaient chez les Hurons, le P. de Brébeuf, alors supérieur de la mission, avait fait un vœu solennel pour se mettre à l'abri du fléau. Les prêtres s'engageaient à dire trois messes, l'une en l'honneur de Notre-Seigneur, l'autre en l'honneur de la très-sainte Vierge, et la troisième en l'honneur de saint Joseph, patron du pays. Ceux qui n'étaient pas prêtres devaient faire trois communions et réciter quatre rosaires à la même intention.

Quoique le succès des missionnaires auprès des malades ne répondît pas à leurs désirs et à leurs efforts, ils ne travaillaient pas en vain. Ils apprenaient à mieux connaître les sauvages, et le ciel trouvait toujours à s'enrichir de quelques élus.

« Pendant la maladie, écrivait le P. Jogues à son « frère Samuel, capucin, les Pères baptisèrent plus « de douze cents personnes. Dans le bourg même « où ils étaient en butte à la malignité des habitants, « il y en eut toujours quelques-uns qui furent « curieux de suivre nos instructions ; on en a ré- « généré environ une centaine dans les eaux du « baptême, parmi lesquels vingt-deux petits en- « fants. » On vit même des villages entiers, comme ceux de Ouenrio et d'Ossosané, solliciter l'intervention des missionnaires pour obtenir l'éloignement du fléau.

Le P. Jogues fut choisi par le P. de Brébeuf pour son compagnon, quand il alla dans ce dernier village pour répondre aux vœux de ses habitants. Il fut témoin de tout ce que le zèle inspira à ce grand serviteur de Dieu, dans cette occasion qui pouvait tourner si bien à l'avantage de la foi. Il vit en détail tout le cérémonial que ces peuples emploient quand ils veulent traiter une affaire importante, et le P. de Brébeuf avait soin de s'y conformer entièrement, pour mieux disposer les esprits en faveur de sa cause. Le P. Jogues assista donc au grand conseil des capitaines et des anciens.

Déjà les principaux moteurs de la mesure, montés sur les cabanes, avaient poussé plusieurs fois le cri d'appel, et à l'heure dite la réunion se formait nombreuse et inquiète. On voulait savoir ce que la Robe-noire allait proposer, et tous les yeux étaient attachés sur sa personne.

Après la prière que le P. de Brébeuf adressa au grand Esprit, il distribua quelques morceaux de pétun, car les sauvages se croiraient incapables de délibérer si leur calumet n'était pas allumé. Puis il jeta au milieu de l'assemblée une peau d'orignal (1), deux haches et quatre-vingts grains de porcelaine. Avec les sauvages il faut toujours des présents pour appuyer une proposition.

Usant alors de toute la liberté qui lui avait été donnée, le P. de Brébeuf leur dit hautement que la foi était le seul remède à leurs maux. Il les pressa alors fortement de renoncer à toutes leurs pratiques superstitieuses, et d'implorer avec une entière confiance la miséricorde de Dieu. « Comme témoignage de votre bonne volonté et de la sincérité de vos dispositions, leur dit-il, prenez l'engagement solennel d'élever au plustôt dans votre village une chapelle au grand Esprit. » Selon l'usage, le conseil se termina par un festin. Les sauvages paraissaient tous gagnés, mais leur inconstance naturelle, et des incidents imprévus qui survinrent, firent retarder l'exécution de ce pieux projet. Les Pères étaient revenus en hâte à Ihonatiria, car il s'était levé là un nouvel orage contre les missionnaires.

Quelques sauvages venus récemment de Manhatte (2) avaient répandu dans le pays que les Euro-

(1) L'Orignal est le plus grand animal sauvage du Canada. Il a les mêmes caractères zoologiques que l'élan d'Europe.

(2) Aujourd'hui *New-York*.

péens de ces quartiers (les Hollandais) les avaient avertis du danger qu'ils couraient : « Méfiez-vous, « leur avaient-ils dit, de ces missionnaires catholi- « ques et surtout des Jésuites. Malheur au pays où « ils ont réussi à pénétrer, il est bientôt désolé et « complétement ruiné. En Europe ils n'osent plus « se montrer, et quand on peut les saisir, ils sont « aussitôt punis de mort. »

Ces esprits grossiers et crédules, toujours si faciles à impressionner quand il s'agit de leurs intérêts, furent bientôt disposés à ajouter foi aux calomnies que ne cessaient de propager la haine et le fanatisme des méchants. Ils disaient tout haut que les Robes-noires étaient les auteurs de la maladie, et qu'ils avaient dans leurs cabanes la cause de tous les maux. Selon les uns, c'étaient les tableaux et les images suspendus dans la chapelle ; selon d'autres, c'était le tabernacle placé sur l'autel, et dans lequel se gardait le corps d'un enfant tué dans les bois, et conservé avec grand soin. Tout ce qui servait aux missionnaires, leurs moindres actions étaient prises en mauvaise part. Toutes les pratiques de piété, un simple signe de croix cachait quelque mauvais dessein ou passait pour un sort jeté. La promenade des Pères de long en large, la récitation du bréviaire, et jusqu'à la girouette placée au haut d'une perche près de la cabane, tout leur paraissait mystérieux et coupable.

Les plus hardis venaient quelquefois trouver les

Pères et les pressaient avec de vives instances, et même des menaces, d'arrêter le fléau ou de leur livrer le mauvais sort, sans consentir à entendre aucune explication.

Le bras de Dieu retenait évidemment les méchants, car les missionnaires, sans aucune défense au milieu de ces hommes qui se jouaient si facilement de la vie humaine, restèrent tranquilles. On n'osa pas attenter à leur vie. C'est ce qui faisait dire au P. Jogues, en écrivant à sa mère dans ces circonstances : « Dieu a été plus puissant pour protéger ceux qui, « pour sa gloire, se jettent dans les bras de sa Providence, que les hommes n'ont été méchants « pour leur nuire. »

C'est surtout pendant les jours d'épreuves et de maladie que les sauvages idolâtres s'abandonnent à tous les genres de superstitions. Leur simplicité leur fait adopter volontiers tout ce qu'ils s'imaginent pouvoir les soulager. Leur crédulité pour leurs songes ne connaît aucune borne, et jamais sauvage n'a refusé ce qui pouvait servir à l'accomplissement d'un songe. Ils les étudiaient avec soin pour y trouver le remède à leurs maladies, et quand ils croyaient l'avoir découvert, il fallait à tout prix l'employer. Les jongleurs, très-nombreux parmi eux, étaient ordinairement les interprètes intéressés des songes.

Ceux-ci avaient en outre recours à mille pratiques superstitieuses qu'ils faisaient passer pour des re-

mèdes. Tantôt ils soufflaient avec de grands efforts sur les malades pour chasser les mauvais esprits, tantôt ils offraient des espèces de sacrifices en jetant dans le feu de petits morceaux de tabac et en adjurant les Esprits de protéger la cabane. On les voyait chercher partout le mauvais sort qu'ils supposaient la cause du mal; et quand la guérison paraissait assurée, ils étaient assez habiles pour faire croire qu'ils l'avaient enfin trouvé.

Presque toujours ils se servaient de la danse, qui est fort du goût des sauvages, et qui entre dans leurs pratiques superstitieuses. Elle était quelquefois hideusement obscène, mais le plus souvent elle n'était que grotesque. Les danseurs contrefaisaient les bossus et les boiteux de toute espèce, et se couvraient de masques en bois aux formes les plus ridicules et les plus variées. Tous les masques étaient ensuite attachés à des mannequins qu'on élevait au-dessus de la cabane. Dans leur idée, c'était un moyen de faire peur à la maladie et d'éloigner les Esprits qui font mourir.

En présence de ces grossiers égarements de l'idolâtrie, au milieu de ces résistances opiniâtres d'un grand nombre à la foi, devant ces calomnies de toute nature contre leur œuvre et le baptême, dans ces dangers de mort continuels, les missionnaires n'avaient souvent pas d'autres ressources que de gémir au pied des autels et de prier Dieu pour ces infortunés. Mais leurs cœurs zélés et ardents pour la gloire de leur Dieu souffraient bien plus de toutes

ces entraves mises à l'Évangile, que de toutes les privations que leur imposait leur séjour au milieu des sauvages.

C'est ce sentiment que le P. Jogues exprimait à sa mère en lui racontant qu'il y eut un moment où les principaux villages furent complétement fermés aux missionnaires : « Il nous fut impossible de nous « y rendre, lui écrivait-il, et nous eûmes la dou- « leur de voir mourir pour ainsi dire sous nos « yeux plus d'une centaine de malheureux qui « réclamèrent en vain notre assistance. »

Cette vie crucifiée de toute manière pouvait avec raison être regardée comme un long martyre. Après l'avoir étudiée par lui-même, le P. Jér. Lalemant ne fit pas difficulté d'écrire dans la Relation de 1639 : « J'avais d'abord douté si l'on pouvait espérer la « conversion de ces peuples sans effusion de sang. « J'avoue que depuis que je suis ici et que je vois « ce qui se passe, c'est-à-dire les combats, les atta- « ques et les assauts généraux à toute la nature, « que souffrent chaque jour les ouvriers de l'Évan- « gile, en même temps leur patience, leur courage « et leur application continuelle à poursuivre leur « but, je commence à douter si quelque autre mar- « tyre est plus nécessaire que celui-ci pour l'effet que « nous prétendons, et je ne doute point qu'il ne se « trouvât plusieurs personnes qui aimeraient mieux « recevoir tout d'un coup le tranchant d'une hache « sur la tête, que de mener des années durant la vie « qu'il faut mener ici tous les jours. »

Mais le consolateur divin, qui habitait au milieu de ses serviteurs et se donnait à eux chaque jour, soutenait leur courage. Il savait même compenser quelquefois tant de souffrances par quelqu'une des consolations ineffables de sa grâce, qui semblent un avant-goût des joies saintes du Ciel.

Le P. Jogues mérita de recevoir vers cette époque une de ces faveurs célestes. Quoique ce ne fût qu'un songe, les circonstances lui en parurent si extraordinaires et les effets si salutaires que, sur l'avis de son confesseur, il crut devoir mettre le tout par écrit. Nous devons au P. Ragueneau l'extrait suivant qu'il en a fait sur l'autographe même, et que nous traduisons du latin :

« Le 4 mai 1637, qui tombait un mardi, la veille « de l'Ascension de Notre-Seigneur Jésus-Christ, « pendant que dans l'après-dîner j'étudiais la langue « huronne avec le P. Chastelain, je me trouvai accablé de sommeil et je le priai de me permettre de « prendre un moment de repos. Il me conseilla de « me retirer à la chapelle et de me reposer un « peu devant le Saint-Sacrement, ajoutant qu'il « avait l'habitude d'en agir ainsi et toujours avec « profit pour la piété, et que, dans ce sommeil, il « avait quelquefois goûté des douceurs célestes.

« Je me levai, mais pensant que je ne pouvais « pas sans irrévérence dormir en la terrible et adorable présence de mon souverain Maître, j'allai « dans le bois voisin, tout confus de voir que d'au- « tres, même pendant leur sommeil, étaient plus

« unis à Dieu que je ne l'étais dans l'acte même de « la prière.

« A peine couché, je m'endormis et je crus alors « que je chantais les psaumes des vêpres avec les « autres Pères et nos domestiques. D'un côté était « le P. Pierre Pijart (1), très-près de la porte, et « j'étais un peu plus loin. Je ne sais qui était de « l'autre côté et dans quel ordre.

« Le P. Pijart commença le premier verset du « psaume *Verba mea auribus percipe, Domine* (2) « (Seigneur, prêtez l'oreille à mes paroles), (je ne « sais pas bien quel est son chiffre). Comme il ne « pouvait pas continuer seul, nous l'avons terminé « avec lui.

« Ce verset fini, il me semblait que je n'étais « plus dans notre cabane, mais dans un lieu que je « ne connaissais pas, quand tout à coup j'entendis « chanter les versets (j'ai oublié lesquels) qui ont « trait à la félicité des Saints et aux délices dont « ils jouissent dans le royaume des Cieux. Le chant « était si beau, et la mélodie des voix et des instru- « ments si harmonieuse, que je ne me rappelle pas « avoir entendu rien de semblable, et même il me « semble que tous les concerts même les plus par- « faits ne sont rien en comparaison. Mettre en pa-

(1) Le P. Pierre Pijart retourna en France en 1650, après quinze années de mission. Claude, son frère aîné, y vint deux ans après lui, et mourut à Québec en grande réputation de vertu, l'année 1683, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

(2) Ps. V.

« rallèle cette harmonie avec celle de la terre se-
« rait lui faire injure.

« Cependant ce concert si admirable des anges
« fit naître en moi un amour de Dieu si grand, si ar-
« dent, si embrasé, que ne pouvant plus supporter
« une telle surabondance de suavité, tout mon
« pauvre cœur semblait se fondre et se répandre
« sous le poids de cette inexplicable richesse du
« divin amour. J'éprouvai ce sentiment surtout
« quand ils chantèrent ce verset que j'ai bien re-
« tenu : *Introibimus in tabernaculum ejus, adorabi-
« mus in loco ubi steterunt pedes ejus* (Nous entrerons
« dans son temple; nous l'adorerons dans le lieu où
« il a établi sa demeure).

« Encore dans un demi-sommeil, je me mis aus-
« sitôt à penser que cela se rapportait aux paroles
« que m'avait dites le P. Chastelain.

« Je m'éveillai aussitôt, et tout disparut, mais il
« me resta dans l'âme une si grande consolation
« que son souvenir me remplit encore d'ineffables
« délices. Le fruit que j'en ai retiré, c'est, il me
« semble, de me sentir plus porté, par amour pour
« Notre-Seigneur, à soupirer après la céleste patrie
« et les joies éternelles. Heureux moment ! heure
« bien courte ! Je ne crois pas qu'elle ait duré l'es-
« pace d'un *Ave, Maria*. Si vous nous traitez ainsi
« dans l'exil, que nous donnerez-vous donc, Sei-
« gneur, dans la patrie? » (S. Augustin) (1).

(1) Mss. de 1652.

CHAPITRE IV

Nouvelles résidences. — Résidence de Sainte-Marie. — Mission dans la nation du Petun. — Voyage au saut Sainte-Marie.

La dispersion du village d'Ihonatiria, dont nous avons parlé, entraînait nécessairement le départ des missionnaires. Ils se divisèrent entre deux grands villages où ils faisaient déjà des courses régulières et où ils comptaient un noyau de fervents néophytes.

Le premier, Ossossané, que les missionnaires avaient nommé la Conception, pouvait être regardé déjà comme résidence, puisque depuis un an on y avait élevé une chapelle et une cabane pour les missionnaires. Le P. Jogues y avait fait même plusieurs excursions. « Nos pauvres sauvages, écrivait « il en 1639 à son frère Samuel, nous traitent « comme de véritables amis. Nous avons dans le « bourg d'Ossossané une cabane de treize brasses de

« long. On a bâti une chapelle toute de planches, « qui attire les yeux et l'admiration de tous les ha- « bitants. Outre les discours particuliers que nous « allons faire tous les jours dans chaque cabane, « on fait publiquement tous les dimanches le ca- « téchisme dans la nôtre, où se réunissent plu- « sieurs des anciens du pays, à la tête desquels est « une famille de chrétiens, composée de sept à huit « personnes. Ainsi Dieu apaise-t-il la tempête et « l'arrête-t-il à son gré. »

L'autre village qui devait remplacer plus particulièrement Ihonatiria, et qui reçut comme lui le nom de Saint-Joseph, était Teanaustayae. C'était un des plus considérables du pays. Ici la foi avait de chauds partisans, mais aussi des ennemis acharnés, qui étaient les grands propagateurs de toutes les calomnies contre la foi et ses apôtres. Pour obtenir un triomphe complet de l'opposition systématique que quelques mauvais sujets mettaient à l'établissement des missionnaires, le P. de Brébeuf, après s'être assuré du concours d'amis dévoués, se présenta hardiment au milieu de l'assemblée des anciens. Il plaida lui-même sa cause et la gagna.

La première messe fut dite dans ce village le 25 juin 1638. C'était dans la cabane du brave Étienne Totiri (1), que nous retrouverons plus tard compagnon de captivité et de souffrance du P. Jogues.

Ce Père fut précisément un de ceux qui allèrent

(1) Voy. l'Appendice B.

des premiers résider à ce poste. Son ministère commença heureusement par le baptême d'un prisonnier Iroquois qui allait passer par toutes les horreurs du supplice, et dès la première année, il avait déjà régénéré dans les eaux du baptême quarante-huit enfants et soixante-douze adultes.

Cependant la fondation de ces deux résidences ne répondit pas aux espérances des missionnaires ni aux besoins du pays. Ils se décidèrent, en 1639, à ne pas rester divisés, et à faire choix d'une position assez centrale, mais isolée des villages hurons, et complétement indépendante. Là ils auraient leur centre d'action, d'où ils pourraient rayonner selon les besoins dans toutes les directions. Leur isolement leur permettrait de se concerter quand ils voudraient pour les mesures à prendre dans l'intérêt de la mission, d'offrir un lieu favorable de repos à ceux dont les forces auraient trahi le courage, ou à ceux qui voudraient retremper leurs âmes dans les pieux exercices de la retraite.

Ce choix tomba sur un terrain solitaire au nord-est de la presqu'île huronne, dans la tribu des Attaronchronons, situé à peu près au centre du pays, et sur les bords d'une petite rivière (1) qui se jette près de là dans le grand lac; il était facile d'établir des relations avec toute la contrée.

Ce projet fut fortement approuvé en Europe, et le cardinal de Richelieu ne se contenta pas d'y ap-

(1) Aujourd'hui rivière Wye.

plaudir, mais il promit une somme considérable pour y établir un fort et y entretenir quelques soldats. Dans l'isolement où ils allaient se trouver, les missionnaires avaient besoin de cette protection contre les invasions si fréquentes et si imprévues des Iroquois.

L'établissement nouveau reçut le nom de *Résidence Sainte-Marie*, et on se mit immédiatement à l'œuvre. Une vaste enceinte faite de pieux serrés formait une première défense rectangulaire; une partie devait être consacrée à la culture et à un cimetière. Aux quatre angles on avait élevé une croix en signe de consécration au Seigneur.

Dans l'intérieur était construit le fort qui renfermait la maison des Français, et la chapelle. Un peu plus loin on avait dressé deux grandes cabanes destinées l'une à servir d'hôpital pour les sauvages malades, et l'autre d'hôtellerie pour les voyageurs.

Ce lieu fut bientôt très-fréquenté par les sauvages, mais surtout par les chrétiens. « L'éclat extérieur des cérémonies, dit le P. Ragueneau, la « beauté de notre chapelle, qui passe en ce pays « pour une merveille du monde, quoique ce ne soit « que pauvreté; les messes, les sermons, les vê- « pres, les processions et les saluts, qu'on fait avec « un appareil qui surmonte tout ce que jamais « ont vu les yeux de nos sauvages, leur donne une « idée de la majesté de Dieu qu'on leur dit être « honoré d'un culte mille fois plus auguste par « toute la terre. »

Les cathécumènes venaient y achever leur instruction, et les bons chrétiens s'y former aux pratiques de la piété. Les malades venaient y chercher des remèdes et y recevoir les suprêmes consolations de la foi. Quelques-uns même ne semblaient demander qu'une chose, c'était de mourir près de leurs pères, et de trouver là une terre bénite pour y reposer en paix.

Le P. Jogues prit une part active à la fondation de la résidence Sainte-Marie, et il y fut attaché dès le commencement avec la charge de diriger les travaux de l'enclos ; ce qui entraînait le soin des domestiques et des ouvriers alors au nombre de quinze. C'étaient les seuls Français qui fussent chez les Hurons. Les Gouverneurs du Canada ne permettaient à personne de s'y établir en dehors de la surveillance des missionnaires, afin de prévenir les grands désordres dont on avait eu à gémir autrefois, et dont le scandale rejaillissait encore sur la religion.

Le P. Jogues trouva en eux des cœurs simples et dociles, qui donnèrent de grands exemples de vertu et de dévouement. Il y avait surtout parmi ces domestiques une catégorie à part qui était spéciale au Canada, et qui rendit les plus grands services à la mission. On les appelait les *donnés* (1), parce qu'ils se donnaient par contrat et pour la vie au service

(1) Cette dénomination et cette classification nouvelle, faite par des religieux de la Compagnie de Jésus et pour leur service, donna lieu à des critiques et à des plaintes qui furent portées

de la mission, sans recevoir de salaire. Celle-ci profitait de leur travail et s'engageait à pourvoir à leurs besoins pour le reste de leurs jours. Ils suppléaient aux frères coadjuteurs, qu'il n'était pas possible de se procurer en assez grand nombre pour les besoins des missions ; sans être liés par des vœux, ces *donnés* formaient une classe intermédiaire entre les religieux et les domestiques. Leur nombre n'était alors que de six, mais il s'éleva jusqu'à vingt-trois en 1649.

Le soin du temporel, confié au P. Jogues, ne l'absorbait pas tellement qu'il ne pût, en même temps, partager les travaux du saint ministère avec les missionnaires attachés au même poste, qui étaient au nombre de trois. Il prenait soin des sauvages qui venaient en grand nombre le visiter, et il faisait des courses fréquentes dans quatre petits villages voisins laissés à la garde des Pères de Sainte-Marie.

En 1640, le P. Jogues reçut une mission plus difficile. Il fut envoyé avec le P. Ch. Garnier pour essayer de fonder une mission chez une nation voisine qui n'avait pas encore été visitée par les missionnaires. Longtemps ennemie des Hurons, elle venait de contracter avec eux une alliance intime.

jusqu'à Rome. On voulait voir une innovation, et l'introduction d'une espèce de tiers-ordre comme dans plusieurs Ordres religieux, mais non en usage dans la Compagnie. Le P. Jér. Lalemant rédigea en 1643 un mémoire pour justifier cette mesure, et dissiper ces craintes. Il reçut l'approbation de ses Supérieurs. (*Arch. du Gésu.*)

Déjà en communauté de langue et de mœurs, elle partageait alors les appréhensions des mêmes dangers de la part des Iroquois. Le moment semblait favorable pour leur parler de la foi.

Il s'agissait de la nation du Petun (1), ainsi nommée par les Français à cause du grand commerce qu'elle faisait de cette plante, dont elle avait comme le monopole. Elle n'était qu'à quarante-huit kilomètres environ des Hurons, dans les montagnes situées au sud-ouest, qu'on nomme aujourd'hui Montagnes Bleues.

Dans ce pays sans route ouverte et sans moyens de transport, le voyage en hiver ne pouvait se faire facilement qu'à pied et en raquettes (2). Alors les nombreux cours d'eau ne pouvaient plus arrêter, et il y avait plus de chance de ne pas rencontrer l'Iroquois.

Soit crainte des ennemis, soit inquiétude sur les résultats d'une pareille entreprise, les guides firent faux bond aux deux missionnaires au moment du départ. Il ne restait à ceux-ci pour se diriger que de vagues indications qui rendaient leur marche tout à fait incertaine ; mais les âmes héroïques aiment à voir tous les moyens humains leur manquer, afin de s'abandonner plus généreusement entre les bras de la divine Providence. C'est ce que firent ces hommes de Dieu.

(1) Le F. Sagard Récollet, les appelle les *Petuneux* ou *nation petuneuse*. Leur nom sauvage est *Tionnontateronons*.

(2) Les raquettes s'attachent solidement sous la chaussure, et empêchent d'enfoncer dans la neige. Leur nom est emprunté à l'instrument du jeu de volant, à cause de quelque ressemblance dans la forme et la structure, mais non dans la dimension.

Ils partirent donc à la garde de Dieu, et sous la conduite de leurs saints Anges. A moitié route ils s'égarèrent, et se virent forcés de s'arrêter pour passer la nuit au milieu des bois. Ils avaient appris des sauvages à enlever la neige dans le lieu où ils voulaient placer leur lit de branches de sapin, et à former autour d'eux un petit parapet pour se protéger contre le vent. Afin de ne pas geler, ils allumèrent un grand feu et s'abandonnèrent alors au sommeil.

Le lendemain, nos voyageurs marchèrent encore longtemps à l'aventure, n'ayant pour toute nourriture qu'un petit morceau de pain; mais enfin ils arrivèrent épuisés, à huit heures du soir, dans le premier bourg de la nation du Petun.

Ils connaissaient les lois de l'hospitalité des sauvages, chez qui l'étranger est toujours le bienvenu, et ils entrèrent hardiment dans la première cabane venue pour y passer la nuit.

Sans le savoir, la Providence les conduisait là comme par la main pour le salut d'une pauvre âme. Le bruit de l'arrivée des Robes-noires fut bientôt connu. Quelques moments après ils voient accourir un jeune homme qui vient les chercher pour une malade de sa cabane. C'était une pauvre femme au moment de la mort. Elle n'avait plus qu'un désir, celui d'être admise à la prière des Français. Les missionnaires accourent et trouvent une âme prévenue des plus ineffables bénédictions de la grâce. Elle eut le bonheur de recevoir le baptême et mourut en paix.

Mais l'enfer ne pouvait pas voir sans frémir les triomphes qui se préparaient pour la foi. Il déchaîna aussitôt ses suppôts, et les calomnies répandues chez les Hurons pénétrèrent bientôt dans tous les villages avec un surcroît de terreur. Les deux Pères inspiraient une telle frayeur qu'ils voyaient souvent les femmes et les enfants s'enfuir à leur approche.

Un capitaine chez qui ils avaient logé, fut tout le temps dans les plus grandes appréhensions. Il ne leur cacha pas ses soupçons, et aucune explication ne pouvait les dissiper. Leurs moindres actes, même se mettre à genoux pour prier, lui semblaient des sortilèges. Il fit tout pour les forcer à partir, sans oser les chasser par respect pour les lois de l'hospitalité. Il craignait surtout que dans l'état d'exaspération des esprits, quelques sauvages ne vinssent chez lui donner la mort à ces étrangers. Car chez les sauvages on a tout droit de mort sur un sorcier, mais ils tiennent à n'en pas souiller leur cabane.

La persécution devint si active que les deux missionnaires pouvaient à peine s'arrêter deux jours dans un village. Ils entendaient quelquefois leurs hôtes s'éveiller la nuit en sursaut, et leur commander de sortir au plus vite de la cabane ; d'autres leur criaient du dehors de partir avant le jour et sans s'arrêter dans le village, sans quoi on leur fendrait la tête.

Les deux Pères avaient déjà passé quelques mois dans ces périls continuels, sans trouver possibilité

de fonder quelque chose de stable. Ils se décidèrent au retour ; mais leur travail ne fut pas stérile. Ils connaissaient les lieux, et ils avaient préparé les voies. Dès l'année suivante, le P. Ch. Garnier retourna dans ces contrées, et il réussit à y former une église florissante, qu'on nomma Mission des Apôtres, et qu'il a arrosée de son sang en 1649.

En même temps le P. Jogues, regardé déjà comme un missionnaire aguerri, recevait une autre destination importante.

En 1641, des sauvages d'origine algonquine, nommés Ottawas (1), vinrent des bords du lac Supérieur visiter des tribus algonquines qui vivaient près des Hurons, et assister à leur grande fête des morts. C'était une grande solennité pour les sauvages de cette contrée, et elle ne se renouvelait que tous les dix ou douze ans.

Parmi les missionnaires résidant chez les Hurons, quelques-uns prenaient soin de ces tribus algonquines et comptaient déjà parmi elles un bon nombre de néophytes. Ils ne manquaient pas d'accourir dans ces grands concours pour établir des relations avec les visiteurs étrangers, et ouvrir ainsi quelque nouvelle voie à l'Évangile.

Frappés de ce qu'ils entendaient dire de la prière

(1) Cette nation, que les Français appelèrent les *Sauteux* parce qu'ils s'étaient fixés dans les environs du saut Sainte-Marie, célèbre rapide qui unit le lac Supérieur au lac Huron, avait habité autrefois la grande rivière qui porte encore leur nom, et qui vient se jeter dans le Saint-Laurent devant l'île de Montréal.

des Français et de ce qu'ils voyaient de leurs yeux, les Ottawas répondirent volontiers aux avances des missionnaires, et sur leurs instances ceux-ci promirent d'aller les visiter à l'automne, au saut Sainte-Marie (1), quand ces peuples nomades s'y assemblent pour la pêche du poisson blanc.

Le P. Jogues, bien exercé dans la langue huronne, fut adjoint au P. Charles Raymbault (2), qui possédait très-bien la langue algonquine, et ils parti-

(1) Les sauvages donnaient à ce saut le nom de *Skiae*, et les premiers Français l'appelèrent *Saut de Gaston*. Il prit le nom de *Sainte-Marie* vers 1669, au moment de la fondation d'une mission sur ses rives.

(2) Le P. Raymbault était en Canada depuis 1637, mais sa constitution délicate ne put pas résister à cette vie de missionnaire. Au retour de son excursion, il descendit épuisé à Québec, sentant bien que la fin du combat était arrivée pour lui. Il y mourut le 22 octobre 1642, à l'âge de quarante-et-un ans. « Cet « homme mort à lui-même, écrit l'historien protestant Bancroft, « expira au moment où son cœur ardent formait le projet de « porter l'Évangile jusqu'aux rives de l'Océan qui sépare l'Amérique « de la Chine, et le corps de ce premier apôtre du christianisme « chez les tribus du Michigan, fut déposé dans le tombeau que la « justice de cette époque, avait élevé pour honorer la mémoire de « l'illustre Champlain. Il était martyr du climat. » C'est le premier Jésuite mort en Canada.

On raconte de lui un trait touchant de la fin de sa vie. Depuis longtemps il cherchait à attirer à la foi un chef algonquin qui montrait beaucoup de bonté aux missionnaires. Il ne le gagna qu'au dernier moment, en sorte qu'on peut dire qu'il mourut en triomphant. « Mangouch, lui dit-il d'une voix éteinte, tu vois « bien que je vais mourir. A cette heure je ne voudrais pas te « tromper. Crois-moi, je t'assure qu'il y a là-bas un feu qui brû- « lera éternellement ceux qui n'auront pas voulu croire. » Cette vérité, que le barbare avait entendue bien des fois sans en tenir compte, le frappa comme un éclair en passant par la bouche d'un mourant. Il devint fervent chrétien.

rent le 17 septembre 1641 pour le saut Sainte-Marie. Avec ces deux langues, ils pouvaient se mettre en relation avec les peuples qu'ils allaient rencontrer.

Ils avaient à parcourir dans leur petit canot d'écorce près de 400 kilomètres sur le grand lac huron, en longeant ses rives septentrionales au milieu de la forêt d'îles qui les bordent.

Près de deux mille sauvages de différentes nations les attendaient déjà, et ils leur firent le plus bienveillant accueil. Les Pères y répondirent, selon l'usage, par des présents et des festins. Le capitaine des *Sauteux* voulut quelque chose de plus. Il éleva la voix au nom de sa nation, et fit les plus vives instances pour retenir les missionnaires au milieu d'eux. « Restez avec nous, leur disait-il, nous vous « embrasserons comme frères ; nous apprendrons « de vous la prière des Français, et nous serons do« ciles à votre parole. » (*Relat*. 1641).

Ces vœux ardents et sincères ne pouvaient pas être exaucés pour le moment. Le petit nombre de missionnaires et les besoins croissants de la mission huronne ne leur permettaient pas de diviser ainsi leurs forces. Ils n'étaient allés si loin que comme de hardis explorateurs de terres nouvelles, pour en étudier le sol, en connaître les habitants, et préparer les voies aux conquêtes de la foi quand l'heure serait venue. Mais le chemin était ouvert et la première semence était jetée.

Les missionnaires ne quittèrent pas cette terre hospitalière sans y laisser une trace de leur pas-

sage et comme un signe de prise de possession au nom de la foi. Ils élevèrent une grande croix sur les bords de la rivière pour marquer la limite qu'avait atteinte la prédication de l'Évangile. Ils la tournèrent vers la vaste vallée du Mississipi, qu'on ne leur indiquait que très-vaguement, mais qu'on disait habitée par de nombreuses peuplades de nouvelles nations.

Le but était atteint. Munis de ces renseignements précieux, les deux missionnaires retournèrent avant l'hiver à la mission huronne. Le travail y était toujours abondant, mais les succès ne s'obtenaient qu'au prix de bien des épreuves et de bien des sacrifices.

Le P. Jogues reprit dans la résidence Sainte-Marie ses tranquilles et modestes occupations; mais l'heure des grands combats ne devait pas tarder à sonner pour lui. Il allait se trouver aux prises avec l'ennemi le plus redoutable et le plus acharné des Hurons et de la foi chrétienne. C'était l'Iroquois (1).

(1) Selon Charlevoix, le nom *Iroquois* fut donné à ce peuple par les Français. Il vient du mot *Hiro* ou *Hero*, qui signifie *j'ai dit*, par où ils terminaient tous leurs discours, comme les anciens Romains, et de *koué!* cri guttural plus ou moins prolongé, qu'ils faisaient alors entendre pour appuyer leur parole. Le savant George Horn a été chercher une source plus éloignée, mais bien plus hasardée. Il fait descendre ce peuple et son nom des *Ircans* d'Hérodote. (*De l'origine des Américains.*

CHAPITRE V

Les Iroquois. — Voyage du P. Jogues à Québec. — Sa captivité.

Sans être le plus nombreux(1), le peuple iroquois était le plus terrible de tous ceux que les Français connaissaient alors en Canada. Il n'avait pas la soif de s'enrichir, car cette passion n'entre pas dans le cœur d'un sauvage, mais il voulait dominer et ne supportait pas de rivaux. Depuis près d'un demi-siècle, ses entreprises, toutes couronnées de succès, l'enivraient d'orgueil. Son nom répandait au loin la terreur. Ses voisins avaient tous appris à leurs dépens à redouter sa valeur guerrière, qui n'avait d'égale que sa cruauté.

Les Hollandais de Manhatte avaient commencé depuis peu à leur distribuer des arquebuses, ce qui

(1) En 1650, la population iroquoise s'élevait à peine à vingt cinq mille âmes, et comptait environ deux mille deux cents guerriers (*Relat.* 1660).

doublait leurs forces et leur assurait la supériorité sur les autres nations.

Les Iroquois formaient une espèce de république fédérative composée de cinq cantons ou nations que les Français nommaient Agniers, Oneiouts, Onnontagués, Goïogoens et Tsonnontouans (1). Ils étaient commandés, comme tous les autres sauvages, par des chefs ou capitaines, et administrés par les grandes assemblées des anciens. Chaque canton conservait son autonomie et son indépendance dans tout ce qui regardait ses intérêts privés. Dans les causes communes ils unissaient leur action et se prêtaient un mutuel secours.

Leur position géographique favorisait leur instinct guerrier et chasseur et leurs relations extérieures. Echelonnés sur la côte méridionale du lac Ontario et sur la rivière des Mohawks, depuis Niagara jusqu'à la rivière Hudson, ils avaient à l'oues- l'accès facile sur les grands lacs du Canada et même sur le Mississipi, et à l'est ils pouvaient, avec leurs légers canots, descendre jusqu'à l'Atlantique.

Le canton des Agniers, le plus voisin de la colonie hollandaise de Renselaerswich (auj. Albany), et chez lequel nous allons voir bientôt le P. Jogues, entretenait avec ces Européens un commerce actif d'échange pour renouveler les munitions de guerre et de chasse, et pour leur fournir les riches pelleteries, objet de la grande convoitise des marchands. Mais

(1) Les Anglais les nommaient *Mohawks, Oneidas, Onondagas Cayugas* et *Senécas.*

ces relations étaient fatales aux sauvages, non-seulement à cause de la facilité qu'ils trouvaient à contenter leur passion pour les liqueurs enivrantes, mais aussi par la haine religieuse qu'on leur inspirait contre le catholicisme et ses apôtres.

Depuis quelques années les Agniers surtout avaient recommencé à faire une guerre à mort aux sauvages alliés des Français, en particulier aux Hurons et aux Algonquins, qui trafiquaient le plus avec la colonie française. Ils descendaient par le lac Champlain et la rivière Richelieu, qui a gardé longtemps leur nom, et se portaient sur les bords du grand fleuve pour surprendre et piller les convois.

A cette époque, les Français n'avaient encore que deux petites villes ou plutôt deux postes dans ces contrées lointaines : Québec et Trois-Rivières. Leur enceinte palissadée n'était défendue que par quelques soldats. Si les Iroquois avaient eu le secret de leur faiblesse, et s'ils avaient mis plus de tactique dans leurs attaques, la colonie n'eût pas résisté longtemps.

Ils semblaient d'abord n'en vouloir qu'aux sauvages et à leurs marchandises ; mais la présence d'étrangers dont ils redoutaient la domination, et leur antipathie pour des principes religieux qui contrariaient leurs instincts barbares, les poussèrent à une guerre de destruction qui s'étendit aux nouveau venus comme aux indigènes. Ils étaient en permanence sur le fleuve et sur la rivière des Ottawas. Leurs guerriers, divisés en bandes de vingt

cinquante et cent hommes, étaient distribués sur une ligne de plus de quatre cents kilomètres, et dans les positions les plus avantageuses, de manière à être maîtres de tous les passages. Ce qui échappait aux uns tombait infailliblement au pouvoir des autres.

Connaissant l'influence des Français sur les tribus qui s'étaient alliées à eux, les Iroquois ambitionnaient de s'emparer de quelque *Peau blanche* (c'est-à-dire un Français), et surtout d'une *Robe-noire*. Le P. Jogues fut leur victime.

Ce qui a été recueilli sur les terribles souffrances de sa première captivité et sur les événements qui se passèrent alors est dû au récit de chrétiens prisonniers comme lui et qui parvinrent à s'échapper, mais surtout à deux longues lettres dans lesquelles le pieux missionnaire en raconte lui-même à ses Supérieurs les principales circonstances. L'une, pleine de charme et de candeur, respire l'élégance de la plus pure latinité ; c'est un monument précieux de ses combats d'autant plus digne de foi qu'il vient de la plume d'un homme qui a toujours fui l'éclat, et dont la modestie n'a été vaincue que par l'obéissance. Pour retracer ces tristes scènes, il choisit la langue latine pour deux motifs qui montrent en même temps et son humilité et sa piété. « Je pourrai, dit-il « avec simplicité, employer plus aisément les pa- « roles mêmes de nos livres saints (1), qui furent

(1) Nous avons essayé d'indiquer les sources de ces textes, que le P. Jogues ne pouvait citer que de mémoire.

« ma plus grande consolation dans mes extrêmes « tribulations, et en même temps cette lettre sera « moins facile à répandre. »

Grâce à une pieuse adresse, des frères à qui il aimait à ouvrir son cœur dans l'épanchement de la conversation, sont parvenus à obtenir de lui bien des détails qu'il avait enveloppés du plus profond silence, et dont il semblait ignorer lui-même le mérite. C'est donc en quelque sorte lui-même qui va parler ici.

Dans les communications intérieures qu'il avait eues avec Dieu, en revenant du pays des *Sauteux*, le P. Jogues reçut une sorte de révélation de ce qui allait lui arriver. Étant prosterné la face contre terre devant le Saint-Sacrement, et demandant avec instance à Notre-Seigneur de boire le calice de ses souffrances et de travailler par là plus efficacement à la gloire de son saint nom, il entendit comme une voix qui répondait aux aspirations de son cœur : « Ta prière a été exaucée, tes vœux seront accom- « plis; arme-toi de force et de courage (1). » Ces paroles lui restèrent gravées dans la mémoire avec une certitude semblable à celle qu'inspire la foi. Elles lui furent toujours présentes au milieu de ses tourments, et elles le soutenaient. Il ne doutait pas qu'elles ne lui eussent été adressées par Celui pour qui l'avenir n'a rien de caché, et qui seul peut rendre

(1) *Exaudita est oratio tua* (Act. X. 31). — *Fiet tibi sicut a me petisti*; le texte sacré porte : *erit tibi quod petisti* (4 Reg. II. 10); *Confortare et esto robustus* (Jos. I, 6).

l'homme invincible dans des combats si au-dessus des forces de la nature.

Le P. Jérôme Lalemant (1), alors Supérieur de la mission huronne, sans savoir ce qui s'était passé entre Dieu et son serviteur, avait jeté les yeux sur lui pour une périlleuse entreprise. Il s'agissait d'un voyage à Québec pour les affaires de la mission. Tout en proposant au P. Jogues de s'en charger, il le laissa cependant libre de reculer devant le danger.

C'était alors la plus hasardeuse des expéditions, car le grand fleuve était couvert de guerriers iroquois qui semblaient animés d'un redoublement de rage. Consentir à ce voyage était s'exposer à peu près à la perte certaine de la liberté et de la vie.

L'année précédente, les Français avaient rejeté la paix que les Iroquois proposaient à des conditions inadmissibles, comme on va en juger. En février 1641, deux jeunes gens, François Marguerie et Thomas Godefroy, étant à la chasse, furent surpris par des Iroquois. Les traces de leurs raquettes sur la neige servirent de piste à leurs ennemis pour les découvrir, et ils les emmenèrent dans leur pays. Ils y furent d'abord un sujet de curiosité, et on les traita avec quelques ménagements. Des Iroquois qui avaient été prisonniers des Français les pri-

(1) Le P. Jér. Lalemant a été deux fois Supérieur général au Canada : « C'est le plus saint homme que j'aie connu, écrit la Mère Marie de l'Incarnation. Il mourut à Québec en 1673, à l'âge de quatre-vingts ans.

rent sous leur protection, et l'un d'eux, qui reconnut Marguerie pour en avoir reçu des soins, dit tout haut qu'il ne fallait pas faire mourir ces captifs. Il offrit même des présents pour leur délivrance.

On tint des conseils pour délibérer sur cette affaire, et la conclusion fut qu'on devait profiter de ces Français pour traiter de la paix. Cinq cents guerriers partent dans ce but; mais les uns se dispersent sur le grand fleuve pour continuer à piller les Hurons et les Algonquins, et les autres, au nombre de trois cent cinquante, arrivèrent près de Trois-Rivières au commencement de juin.

On vit un matin devant le fort un canot monté par un homme seul et portant un pavillon blanc en signe de paix. C'était Marguerie. Il annonça au nom des Iroquois qu'il venait traiter de la paix avec les Français, mais non avec les sauvages. En secret il prévint les Français que le but des Iroquois était de se rendre maîtres de tous nos alliés, de les exterminer et de s'emparer ainsi du pays entier.

Le Gouverneur de Québec, informé de l'événement, monta à Trois-Rivières. En attendant son arrivée, le prisonnier retourna avec les Iroquois, accompagné d'un autre Français chargé d'une abondante provision de vivres. Le P. Ragueneau, supérieur de la mission, alla dans leur camp et fut bien reçu; mais leurs intentions hostiles aux autres sauvages se manifestèrent ouvertement; et même, pendant ces préliminaires, quelques-uns de leurs cou-

reurs surprirent et massacrèrent des Algonquins.

Le Gouverneur de Montmagny arriva enfin et fut salué par une décharge d'arquebuses. Le P. Ragueneau et M. Nicolet (1) furent députés pour débattre les conditions de la paix. L'assemblée se tint dans le campement iroquois le 10 juin, av[illegible] grand appareil. Onagan, un de leurs capitai[illegible] avec beaucoup d'habileté, fit ses présents, [illegible] lit la liberté aux deux Français.

Le Gouverneur consentit à la paix, mais à la condition qu'elle comprendrait les sauvages alliés. Voyant qu'ils n'atteindraient pas leur but, les Iroquois dissimulèrent, et pendant qu'ils retardaient à donner leur réponse, ils insultèrent les Français et tirèrent même des flèches sur leur chaloupe. Le Gouverneur ordonna alors une décharge générale de son artillerie; mais les sauvages s'étaient mis à l'abri, et ils décampèrent la nuit suivante.

La guerre allait reprendre avec plus d'acharnement que jamais.

Pendant cette courte suspension d'armes, le P. de Brébeuf était descendu malade du pays des Hurons et avait échappé aux Iroquois qui le guettaient.

Le P. Jogues fut moins heureux. Il connaissait la rupture de la négociation et la haine qu'elle avait

(1) Le sieur Nicolet, d'abord simple interprète des sauvages, mérite, par les services qu'il a rendus, une place honorable dans l'histoire du Canada. Il y arriva en 1618 et périt dans les eaux en 1642. Il est le premier Français qui soit parvenu jusqu'au Mississipi, vers 1639.

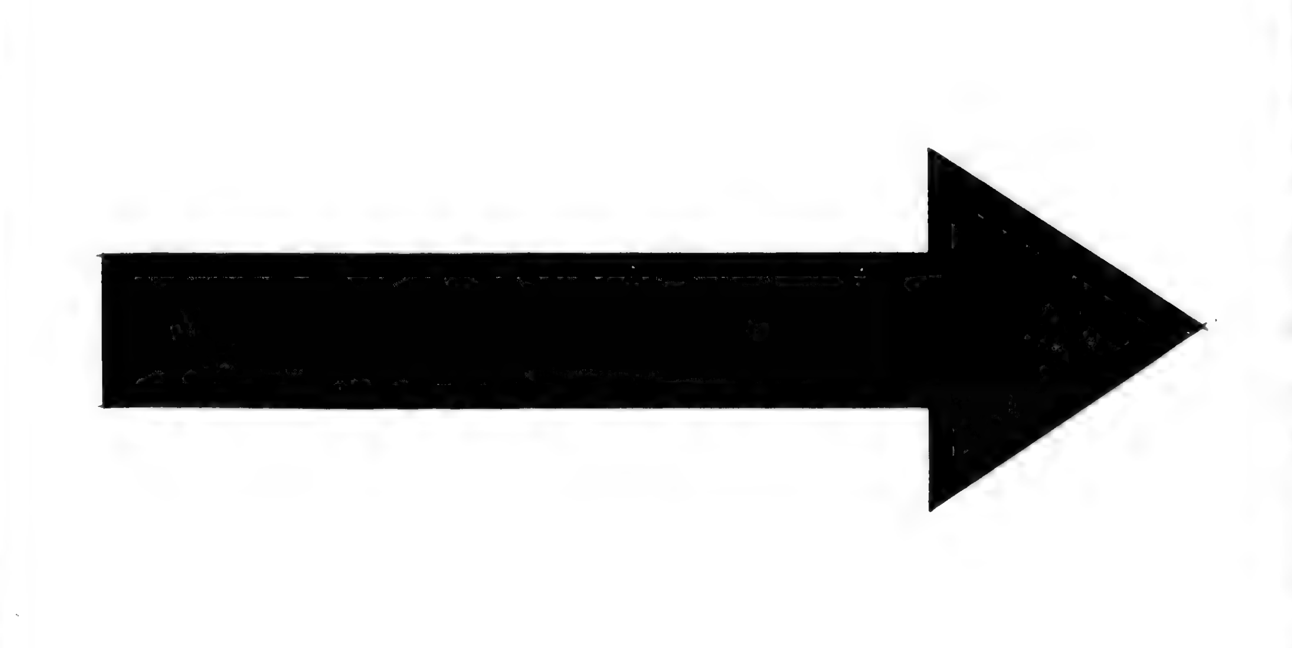
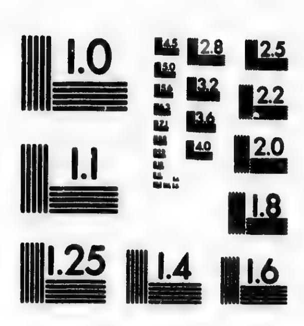


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



ravivée dans le cœur des Iroquois ; mais son sacrifice était préparé de longue main : « On ne fit que « me proposer ce voyage, dit-il, sans me le com« mander. Je m'offris d'autant plus volontiers que « la nécessité de l'entreprendre aurait jeté quel« que autre missionnaire bien meilleur que moi « dans les dangers que nous prévoyions. »

La charité et l'humilité disposaient ainsi la victime. Accoutumé à déférer aux moindres indices de la volonté de ses Supérieurs, il regarda cette proposition comme un ordre du ciel même, et il se prépara à l'exécuter par une retraite de huit jours et une confession générale.

Le 2 juin 1642, quatre canots étaient prêts dans le port de Sainte-Marie. Ils portaient de riches pelleteries qui allaient servir aux échanges des sauvages dans la colonie. Vingt guerriers, la plupart chrétiens, formaient cette expédition, qui demandait des courages à toute épreuve et des âmes d'une trempe énergique. Trois Français, avec le P. Jogues et le P. Raymbault, que sa santé obligeait à changer d'air, complétaient la caravane.

Le signal est donné, et les pagaies en mouvement font voler sur la surface des eaux ces intrépides voyageurs, emportant la bénédiction des Pères, et les vœux des parents et des amis réunis sur le rivage.

Les voyageurs furent trente-cinq jours en route avant d'atteindre Trois-Rivières. Ce trajet de mille kilomètres environ ne s'accomplit pas sans inquié-

tudes, sans fatigues et sans dangers. Mais l'ennemi ne se présenta pas. Le seul incident fâcheux du voyage fut le naufrage de deux canots en sautant un rapide. Une partie de leur bagage fut perdu.

Pendant cette longue course, le zèle du P. Jogues ne resta pas oisif. Son temps était partagé entre les soins à donner à son compagnon malade, et les exercices de piété qu'il faisait faire régulièrement à sa troupe. Soir et matin il récitait la prière à haute voix, et profitait de la situation critique dans laquelle ils se trouvaient pour leur inspirer à tous la crainte de mourir dans l'état du péché. Puis il s'occupait tantôt des néophytes, dont il nourrissait la ferveur par ses discours, et des cathécumènes, qu'il achevait d'instruire dans la doctrine chrétienne, afin de les tenir prêts à recevoir le baptême en cas de dangers.

Sans s'arrêter longtemps à Trois-Rivières, la pieuse troupe descendit promptement à Québec, terme de son voyage. Elle y fut reçue au milieu des transports de joie et d'action de grâces. Les Pères de Québec apprirent avec avidité les nouvelles des travaux et des souffrances de leurs frères, et ils se réjouissaient dans la pensée d'avoir une occasion favorable pour leur envoyer quelques secours.

La colonie de Québec fut pour ces sauvages un grand sujet d'édification. Les deux couvents des Ursulines et des Hospitalières (1) excitaient surtout

(1) Ces deux précieux établissements, soutiens de la foi en Canada et une de ses gloires, ont continué sans interruption depuis

leur admiration, ils ne pouvaient se lasser de les visiter. Tout leur paraissait merveilleux. Ce genre de dévouement, surtout dans un sexe faible et timide, restait pour eux un mystère. Leur surprise croissait encore quand on leur racontait les sacrifices que ces saintes filles avaient faits de leur famille, des douceurs de la patrie, de toutes les commodités de la vie, pour venir les consoler et les instruire, poussées par le seul amour de Dieu et par la charité qu'elles leur portaient.

La mission de Sillery, fondée pour les Algonquins, à quatre kilomètres de la ville, par le Commandeur dont elle portait le nom, était alors dans toute sa ferveur. Elle ne causa pas moins d'étonnement aux Hurons que les communautés de la ville. Ils voyaient là les merveilles qu'avait opérées la prière dans des cœurs naguère idolâtres et livrés au vice et à la superstition. Cette transformation les remplissait d'estime et d'amour pour la foi.

Les affaires des sauvages furent promptement expédiées : des haches, des chaudières, des tubes de verre, des couteaux, des alènes, des couvertures, des arquebuses, des munitions de chasse et de guerre payèrent les riches fourrures qu'ils avaient appor-

1639 jusqu'à nos jours, et dans des proportions qui ont grandi avec les besoins, leur apostolat de zèle et de charité. La duchesse d'Aiguillon, nièce de Richelieu, a fondé l'Hôtel-Dieu de Québec, en même temps que madame de la Peltrie, jeune et opulente veuve d'Alençon, y établissait les Ursulines, qui avaient à leur tête la célèbre mère Marie de l'Incarnation.

tées. Ce commerce d'échanges profitait également aux uns et aux autres et rendait le marché facile.

De son côté, le P. Jogues avait reçu des bagages et des provisions pour une somme de huit mille francs environs, destinés à la mission des Hurons (1). C'étaient surtout des vêtements, des vases sacrés, des ornements d'église et quelques livres, trésor bien précieux dans un pays dénué de tout. Il était aussi chargé de lettres pour les missionnaires.

Après dix-neuf jours passés à Québec à tout préparer pour son retour, le fervent missionnaire était pressé de se remettre en route. Il avait hâte d'aller rejoindre ses frères et de leur apporter quelques secours dans la vie de privation qu'ils menaient. Il retournait avec le même courage et la même confiance en Dieu qu'au moment de son départ.

Sa troupe avait grossi. Encouragés par le succès de la première partie du voyage, quelques Hurons restés à Québec l'année précédente résolurent de profiter de l'occasion pour retourner dans leur pays. La présence du serviteur de Dieu au milieu d'eux leur inspirait une grande confiance. Deux Français, René Goupil et Guillaume Couture, d'une rare vertu et d'un dévouement à toute épreuve, montaient en même temps chez les Hurons. Ils étaient du nombre des *donnés* de la mission, et ils méritaient que le P. Jér. Lalemant écrivît, en parlant d'eux dans la

(1) La mission comptait alors quatorze Pères Jésuites, quelques frères et d'autres Français chargés des soins temporels, en tout trente-trois personnes. (*Relat.* 1641-1642.)

Relation de 1643 : « Ces deux jeunes gens étaient « incomparables dans leur genre, et très-propres « pour ce pays-ci. »

Une jeune huronne, Thérèse Oïouhaton (1), du bourg d'Ossossaré, qui depuis deux ans était confiée aux soins des religieuses Ursulines, et qui avait admirablement profité de son éducation, fut réunie à cette troupe pour retourner dans son pays avec son oncle Joseph Téondéchoren. Il fallut toute l'autorité du P. Jogues pour la décider à s'éloigner des Ursulines, pour lesquelles elle avait le plus tendre attachement. Son amour pour la vertu lui faisait appréhender les scandales qu'elle ne manquerait pas de trouver au milieu de ses compatriotes. Mais les missionnaires fondaient de grandes espérances sur ses exemples et sur son influence dans l'intérêt de la foi. Le Seigneur avait d'autres vues sur elle. Malgré son jeune âge, sa vertu allait briller dans les épreuves et les dangers de la captivité.

Cette pieuse troupe formait en tout quarante personnes distribuées dans douze canots. L'histoire nous a conservé les noms de quelques-uns de ces généreux compagnons du P. Jogues que nous verrons jouer un si beau rôle dans les tristes scènes que nous avons à décrire. C'était Joseph Théondéchoren (2), Charles Thondatsaa (3), Étienne Totiri, un autre

(1) V. l'Appendice C.
(2) V. l'Appendice D.
(3) V. l'Appendice E.

Étienne, Théodore, Paul Ononhoraton, et surtout Eustache Ahasistari (1) avec son neveu.

Le P. Jogues quitta Québec à la fin de juillet avec ses nombreux compagnons ; c'était un événement pour la petite cité. Ses pieux habitants s'intéressaient trop aux succès de la foi pour ne pas accourir et assister à leur départ, afin de leur exprimer encore leurs vœux et leurs espérances.

La petite troupe s'arrêta un moment à Trois-Rivières, où se trouvait alors le Gouverneur, M. de Montmagny (2), pour prendre une mesure qu'on regardait comme très-importante contre les Iroquois. Sur l'ordre du cardinal ministre, il allait élever un fort à l'entrée de la rivière qui servait à ces barbares pour descendre dans la colonie. Il lui donna le nom de Richelieu (3).

Appréhendant les dangers qu'allait courir le P. Jogues avec ses Hurons, le Gouverneur voulut détacher quelques-uns de ses soldats pour leur servir d'escorte ; soit amour-propre, soit fatale sécurité, les chefs ne voulurent jamais y consentir. Un sauvage ne croit au danger que quand il est devant l'ennemi ; ils ne négligèrent cependant pas

(1) V. l'Appendice F.

(2) Les sauvages lui donnèrent le nom d'*Onnontio*, c'est-à-dire *grande montagne* (*Mons Magnus*), et ce nom est resté aux Gouverneurs qui lui ont succédé.

(3) Auj. *Sorel* ou William Henri. Ce fort Richelieu ne doit pas être confondu avec un fort du même nom, bâti par Champlain en 1634, dans l'île de Sainte-Croix, soixante kilomètres plus haut que Québec, et qui ne fut pas conservé longtemps.

de se préparer à tout événement et de redoubler leur prière pour se rendre le Ciel favorable.

Ils célébrèrent à Trois-Rivières la fête de saint Ignace en s'approchant de la sainte communion.

Le lendemain, veille de leur départ, les Hurons tinrent conseil, comme ils en ont l'usage dans les circonstances difficiles, afin de s'encourager mutuellement. On vit là tout l'empire que la foi exerçait sur leur cœur. « Y aurait-il parmi nous, dit un des « capitaines, quelqu'un qui consentirait à ne plus « croire en Dieu, quand même il se verrait brûler par « les ennemis ? Nous sommes chrétiens pour être « heureux au Ciel, et non ici-bas sur la terre. » Tous applaudirent à ce langage, et protestèrent que tels étaient aussi leurs sentiments.

Ahasistari parla le dernier, et il le fit en héros chrétien : « Mes frères, leur dit-il, si je tombe entre « les mains des Iroquois, je ne puis espérer de « vivre ; mais avant de mourir je leur demanderai « ce que les Européens ont apporté dans leur pays : « des haches, des couvertures, des chaudières, des ar-« quebuses ; et je leur dirai : Ils ne vous aiment « point ; ils vous cachent la plus précieuse des « marchandises que les Français nous donnent sans « la vendre. Ils nous ont fait connaître un Dieu qui « a tout créé, un feu éternel destiné à ceux qui l'of-« fensent, un lieu de bonheur sans fin pour ceux « qui le servent, où nos âmes et nos corps, qui « doivent ressusciter, seront dans la gloire. Je leur « dirai encore : voilà ma grande consolation. Exercez

« donc sur mon corps vos cruautés ; vous en sépare-« rez mon âme par vos supplices, mais vous n'ar-« racherez pas cette espérance de mon cœur. » Puis, adressant la parole à Charles Tsondatsaa : « Mon frère, ajouta-il, si Dieu permet que je sois pris « par les ennemis et que tu leur échappes, retourne « dans ma patrie, assemble mes parents, et dis-leur « que s'ils ont de l'attachement pour moi et encore « plus pour eux, ils embrassent la prière. Elle seule « fortifie et console. Un jour, s'ils suivent le parti de « la foi, nous serons réunis. Dieu, le maître de la vie, « est donc toute mon espérance, et en quelque lieu « que je sois, je veux vivre et mourir pour lui. »

De pareils discours nous reportent au temps où les chrétiens de la primitive Église s'encourageaient au martyre. Il est beau de retrouver dans des cœurs sauvages, encore enfants dans la foi, la même résignation, la même ferveur et la même énergie.

Le second jour d'août, nos voyageurs montèrent en canot et se mirent en route sous d'heureux auspices. Tout semblait favoriser leur navigation. Ils firent le premier jour quarante-huit kilomètres (1), et s'arrêtèrent le soir sur la rive en face des îles du lac Saint-Pierre (2), pour passer la nuit.

Le lendemain ils partirent de bonne heure, en sui-

(1) Charlevoix (*Hist. de la Nouv.-France*) met à tort la prise du P. Jogues à soixante ou soixante-quatre kilom. de Québec. Il a été trompé par une note de la Mère de l'Incarnation.

(2) Nom donné à une partie très-élargie du fleuve, un peu au-dessus de Trois-Rivières.

vant le rivage pour éviter le courant. Quelques-uns en tete tiraient leur canot à la corde, quand deux kilomètres plus haut, ils sont arrêtés tout à coup par des traces de pas d'homme fraîchement imprimées sur le sable.

Ce sont des Iroquois, disent les uns; non, ce sont des Algonquins, disent les autres. Le brave Ahasistari, dont l'expérience et la vertu inspiraient le respect, mit fin à la discussion en s'écriant : « Amis ou « ennemis, qu'importe? D'après ces vestiges, ils sont « moins nombreux que nous, qu'avons-nous à craindre? » Dans cet élan courageux, il oubliait qu'il était dans un pays ennemi, et qu'il avait tout à redouter d'hommes dont l'astuce égalait la fureur.

En effet, près de là, était en embuscade une bande de soixante-dix Iroquois, conduits par un traître, un Huron *iroquisé* (1), vil apostat qui se prévalait de sa connaissance de la route, ordinairement suivie par ses anciens compatriotes, pour les attendre en lieu sûr et les surprendre au passage. Cachés dans les joncs et les roseaux, ils guettaient leur proie. Aussitôt qu'ils la virent à leur portée, ils se lèvent en jetant des cris effroyables, et font une décharge générale de leurs arquebuses. Un Huron seul eut la

(1) On l'appelait l'homme de Mathurin, parce qu'avant d'être pris par les Iroquois et de s'associer à leur haine contre les Français, il conduisit à Québec un jeune homme de ce nom, qui avait rendu chez les Hurons les plus importants services aux missionnaires, et qui retournait en France, où il se consacra à Dieu dans l'ordre des Capucins.

main percée; mais plusieurs canots furent brisés, et ceux qui les montaient durent chercher une retraite dans le bois voisin, entraînant à leur suite une partie des Hurons avant même qu'on eût pu apprécier le danger de la situation et organiser la défense. Le désordre dans une armée est presque toujours le précurseur de la défaite, et si d'habiles chefs peuvent quelquefois en arrêter les suites, avec les sauvages c'est chose impossible.

Eustache, à la vue de l'ennemi, se jeta à genoux, et, au milieu du bruit de la fusillade, on l'entendit s'écrier : « Grand Dieu, c'est à vous seul que j'ai « recours ! »

De son côté, le P. Jogues, tout entier à son ministère apostolique, s'occupait du salut des âmes, et il fit faire une courte prière à ceux qui se préparaient à soutenir l'attaque et qui combattirent vaillamment. Son pilote, Bernard Atieronhonte, le préoccupa tout d'abord. C'était le seul de son canot qui n'eût pas reçu le baptême, quoiqu'il fût déjà depuis quelque temps au rang des catéchumènes. Il avait lui-même sollicité cette grâce avant de s'exposer aux hasards du combat, et il la reçut avec joie et recueillement, au milieu des coups de fusils et des cris de guerre qui retentissaient autour de lui. Ce fut la dernière action du père en liberté, et Dieu la bénit; car, après s'être échappé des mains des Iroquois, Bernard resta toujours un fidèle chrétien. Il racontait avec attendrissement la charité héroïque du bon missionnaire dans ce moment critique : « Je

« remercie Dieu, disait-il, d'être entré par une telle « voie dans son Église, et je n'oublierai jamais ce beau « jour. Le dévouement de mon père suffit pour con- « firmer ma foi. Qui refuserait encore de croire? Il « faut que ces hommes qui viennent nous instruire « soient bien certains des vérités qu'ils nous ensei- « gnent, et que Dieu soit la seule récompense à la- « quelle ils aspirent, puisque Ondesonk (1) s'oubliait « lui-même au moment du plus grand danger pour « ne songer qu'à moi. Il cherchait à me baptiser « plutôt qu'à se sauver; il m'aimait plus que lui- « même; il ne redoutait pas pour lui la mort « d'ici-bas; mais il craignait pour moi la mort éter- « nelle. »

Cependant une douzaine de Hurons s'étaient groupés pour tenir ferme et continuer la lutte. Ils résistaient vaillamment, lorsqu'ils virent quarante Iroquois, cachés de l'autre côté du fleuve, venir au secours des premiers. La partie devenait trop inégale; ils lâchèrent pied avec précipitation et sans ordre, abandonnèrent derrière eux quelques-uns des leurs qui combattaient encore avec acharnement.

A la tête de ceux-ci était René Goupil, ce jeune homme d'une intrépidité si admirable, mais d'une vertu plus grande encore. Il se trouva bientôt presque seul en présence de tous les ennemis. Enveloppé avec les quelques Hurons restés à ses côtés, il fut fait prisonnier avec eux.

(1) Nom huron du P. Jogues.

Le P. Jogues avait gagné le rivage, et, caché derrière les halliers et les roseaux, à une petite distance du lieu du combat, il en suivait toutes les alternatives, attendant avec résignation le dénoûment.

Dans la recherche des fuyards, les Iroquois passèrent plusieurs fois très-près de lui sans l'apercevoir.

En restant dans cette retraite il eût évité la captivité ; mais écoutons-le exprimer ce qu'éprouva son cœur lorsqu'il vit la défaite complète des Hurons et la prise des dernier guerriers : « La pensée de m'é« chapper ne put jamais entrer dans mon esprit ; « d'ailleurs j'étais nu-pieds (1). Comment fuir ? « Pouvais-je bien abandonner ce bon Français, les « autres Hurons captifs, et ceux qui allaient bien« tôt le devenir, dont plusieurs n'étaient pas encore « baptisés ?... » Il n'hésita pas, et regardant comme providentielle cette occasion de se dévouer pour le service de Dieu et le salut des pauvres Hurons captifs, il se décida à braver tous les bûchers des Iroquois plutôt que d'exposer ses néophytes aux feux de l'enfer. C'était le bon Pasteur qui consentait à mourir pour ses brebis.

Il se lève donc et appelle un des sauvages préposés à la garde des prisonniers : « Apprends, « s'écrie-t-il, que je suis un de leurs compagnons

(1) Les sauvages exigeaient qu'on entrât nu-pieds dans les canots afin de n'y introduire ni terre ni sable.

« de voyage, il est juste que je le sois de leur cap-
« tivité ; tu peux te saisir de moi, c'est de bon cœur
« que je demande à être associé à leur sort. »

L'Iroquois, craignant une embûche, n'osait pas approcher. Il ne pouvait pas croire à un dévouement aussi généreux et à un pareil témoignage de tendresse ; mais rassuré par les gestes de l'homme de Dieu et par son isolement, il se décida à avancer.
« Il me saisit par le bras, dit le P. Jogues, me mit au
« nombre de ceux que le monde nomme malheu-
« reux. J'embrassai tendrement le jeune René en lui
« disant : O mon frère, les desseins de Dieu sur
« nous sont mystérieux, *mais il est le maître. Il a fait*
« *ce qu'il a jugé le meilleur ; il a accompli sa volonté ;*
« *que son nom soit béni à jamais !* (*Dominus est... quod*
« *bonum est in oculis suis hoc fecit* (1). *Sicut ipsi pla-*
« *cuit ita factum est... sit nomen ejus benedictum in*
« *sæcula* (2). »

Ce jeune homme se jette aussitôt à ses pieds, se confesse et offre à Dieu son sacrifice. Profitant d'un reste de liberté, le missionnaire achève de disposer les cathécumènes et leur donne le baptême. Cette occupation et l'administration des autres sacrements ne cessaient pas ; car à chaque instant on amenait des fuyards. Quelle consolation pour ces infortunés de retrouver leur Père au milieu d'eux ! la captivité,

(1) Le texte porte : *quod bonum est in oculis suis faciat.* (I, *Reg.* VIII, 18).
(2) Job. I, 21.

les tourments et la mort semblaient n'avoir plus rien d'effrayant.

La perte de ce convoi, qui portait de quoi pourvoir aux besoins de la mission huronne pour une année entière, était irréparable. Les missionnaires se voyaient ainsi dénués des choses les plus indispensables pour les premières nécessités de la vie. « Mais Dieu nous console, écrivait dans cette cir-« constance un de ces ouvriers apostoliques, par « l'avancement du spirituel, qui est le seul attrait « qui nous amène ici. La foi fait un progrès nota-« ble parmi nos Hurons.

« Si cette flotte des chrétiens hurons et des ca-« thécumènes fût arrivée saine et sauve, comme « nous l'attendions, la conversion du pays semblait « presque infaillible. Ce sont des secrets que nous « ne verrons que dans l'éternité. Croiriez-vous bien « cependant que nous n'avons jamais pris plus de « courage, tant pour le spirituel que pour le tempo-« rel, que depuis la prise du P. Jogues et de nos « Hurons? Je vois de plus grandes dispositions que « jamais à la conversion totale de ces peuples. »

CHAPITRE VI

Souffrances et résignation du missionnaire. — Supplice de trois Hurons. — Mort courageuse et chrétienne.

Le capitaine Eustache, après avoir combattu le dernier, se fraya un passage au milieu des ennemis et s'enfonça dans l'épaisseur du bois. Mais voyant que le missionnaire ne le suivait pas, il se reprocha sa fuite et ne put se résoudre à s'en séparer pour toujours. Se rappelant sa promesse de ne l'abandonner jamais, il préféra se livrer à ses bourreaux plutôt que de la violer. Il revint donc pour le chercher, mais il ne le trouva qu'en partageant ses fers. Il imitait, sans le savoir, le noble dévouement de son guide et de son modèle. « O mon Père, s'écria-« t-il en se jetant dans ses bras, je t'avais juré que « je vivrais et mourrais près de toi, nous voilà en-« core ensemble ! » Le missionnaire le serra sur son cœur et le couvrit de ses larmes. « Je ne sais, écrit

« le P. Jogues, ce que je répondis à ces touchantes « paroles, tant j'étais ému et tant mon âme était « abattue par la douleur. »

L'un des Français, Guillaume Couture, avait aussi vaillamment soutenu le premier choc des Iroquois. Mais, entraîné par les Hurons qui l'entouraient, il chercha avec eux un refuge dans la forêt voisine. Jeune et agile, il se vit bientôt hors de la portée des balles et en lieu de sûreté. Là son cœur fut déchiré par le remords. Il ne se pardonnait pas d'avoir fui loin de son père chéri, et de le laisser exposé à la rage des sauvages. Il s'arrête, incertain s'il reviendra sur ses pas ou s'il continuera à s'éloigner. La générosité l'emporte, et il se décide à voler au secours de ses frères ou à partager leur sort. Au moment où il se retourne, il se trouve en face de cinq Iroquois. L'un d'eux le met en joue; mais l'amorce seule prend feu. Guillaume tire à son tour, et étend son adversaire roide mort. C'était un capitaine. Les quatre autres se jettent sur lui avec une fureur de démons, le dépouillent de ses vêtements, le frappent de leurs bâtons, lui arrachent les ongles, écrasent avec leurs dents les extrémités de ses doigts, et transpercent avec une épée la main qui a porté le coup fatal. Ce courageux jeune homme souffrit tout avec une patience admirable. Il supporta même avec joie sa dernière blessure en souvenir des plaies de son Sauveur, ainsi qu'il l'avoua depuis au P. Jogues.

« Plût à Dieu, s'écrie ici le P. Jogues, qu'il se fût

« échappé et qu'il ne fût pas venu augmenter le « nombre des infortunés ! Dans ces circonstances, « ce n'est plus une consolation de voir des compa- « gnons partager ses douleurs, surtout lorsqu'on « les aime comme soi-même. Mais tels sont les « hommes qui, bien que séculiers et sans motif « d'intérêt terrestre, se dévouent au service de Dieu « et de la Compagnie de Jésus dans la mission hu- « ronne. »

Cependant les Iroquois garrottent leur prisonnier, et fiers d'avoir entre leurs mains un Français, ils le réunissent aux autres captifs.

« Aussitôt que je l'aperçus, dit le P. Jogues, lié « et dépouillé de tout vêtement, je ne pus me retenir, « et laissant là mes gardiens, je traversai la troupe « des ennemis qui le conduisaient. Je me jetai à son « cou en lui disant : Ah ! courage, mon cher Guil- « laume ; courage, mon cher frère ! C'est maintenant « que je vous chéris plus que jamais, puisque la di- « vine bonté vous fait la faveur de souffrir pour son « saint nom. Que ce commencement de peines et de « douleurs n'ébranle pas votre constance. Les tour- « ments seront grands, mais ils finiront bientôt, et « la gloire qui les suivra ne finira jamais. »

A ces paroles entrecoupées de sanglots, Couture répondit : « Ne craignez pas, mon Père, la bonté de « Dieu me fait trop de grâces. Je ne les mérite pas « et je mérite encore moins la constance que je sens « dans mon intérieur. J'espère que celui qui me la « donne la continuera. (Mss. du P. Buteux.)

Les sauvages témoins de ces transports de charité furent stupéfaits, et ils se sentirent au premier moment touchés de compassion; mais, ne pouvant croire à des sentiments si étrangers aux leurs, ils se figurèrent que le missionnaire félicitait ce jeune homme d'avoir donné la mort à un de leurs chefs. Ils se jettent donc aussi sur l'homme de Dieu, le dépouillent de ses vêtements, à l'exception de sa chemise, et déchargent sur tout son corps une grêle de coups de poing, de bâton et de massue. Le P. Jogues tombe à terre à demi mort. Il reprenait haleine lorsque deux jeunes Iroquois, qui ne s'étaient pas trouvé là pour frapper avec les autres, s'approchent de lui, comme deux bêtes fauves, arrachent ses ongles avec leurs dents et mâchent l'extrémité des deux index, jusqu'à ce qu'ils en eussent tiré les os.

Le bon René Goupil fut traité avec la même cruauté. Les sauvages se vengeaient sur les Français du traité de paix repoussé l'année précédente; mais ces actes de férocité n'étaient que le prélude de ceux qui allaient suivre.

Lorsque tous les coureurs qui avaient poursuivi les fuyards furent réunis, la bande entière se hâta de traverser le fleuve avec les prisonniers jusqu'à l'entrée de la rivière des Iroquois (1). Là ils étaient plus en sûreté, et ils s'arrêtèrent pour parta-

(1) Aujourd'hui *rivière de Richelieu*, *rivière de Sorel* ou *rivière de Chambly*. Elle sort du lac Champlain et se jette dans le Saint-Laurent.

ger le butin. Il était assez considérable. Outre ce que chaque Français apportait pour lui-même, il y avait vingt paquets remplis d'objets d'église, de vêtements, de livres et autres choses pour les missionnaires. Ce trésor si précieux pour la mission n'était pas d'une grande utilité pour des sauvages; mais ces objets avaient pour eux l'attrait piquant de la nouveauté, et ils étaient fiers de les avoir enlevés à des Français. En s'appropriant ces richesses, ils ne cessaient de pousser des cris de joie, et toute leur attention était concentrée sur leur trésor. Ce partage fut un moment de trêve pour les prisonniers, et le Père Jogues en profita pour les consoler, les fortifier et leur prodiguer les secours de la religion; ils restaient vingt-trois.

Avant de s'éloigner de ce rivage, les Iroquois, selon leur coutume, gravèrent sur les arbres l'histoire de cet événement important. A l'aide d'un genre de lignes grossières et hiéroglyphiques, ils faisaient connaître leur victoire, le nombre et la qualité de leurs captifs. Il était facile de distinguer le P. Jogues parmi les autres. Les chrétiens qui découvrirent peu après ce triste monument voulurent en perpétuer et en sanctifier le souvenir. Ils élevèrent une croix en ce lieu. Il était juste que le signe de la rédemption marquât aussi la route de ces héros de la foi.

Après avoir distribué leur butin, les Iroquois se préparaient à entrer dans leurs canots avec leurs prisonniers pour gagner leur pays.

Au moment de l'embarquement, Ondouterraon, vieillard de quatre-vingts ans que le missionnaire venait de baptiser, leur dit : « A mon âge on ne va « pas visiter des pays étrangers, et on ne s'habitue « pas à une existence nouvelle. Si vous voulez me « faire périr, pourquoi ne me donnez-vous pas « ici la mort? » Il ne l'attendit pas longtemps, et un coup de casse-tête l'assomma au même instant.

Les Iroquois se mirent enfin en route, et après avoir remonté la rivière qui porte leur nom, ils entrèrent dans le lac Champlain (1), qu'il fallait parcourir dans toute sa longueur. Ce voyage fut pour les prisonniers une occasion de nouvelles tortures.

Ils passaient souvent des jours entiers sans nourriture, et les nuits sans sommeil. La faim la cha-

(1) Ce lac doit son nom à l'illustre Champlain, qui en fit la découverte en 1609 et défit les Iroquois sur ses rives. Certains sauvages l'appelaient *Patawabouque*, c'est-à-dire *alternation d'eau et de terre*, par allusion au grand nombre d'îles ou de pointes qui s'y trouvent; d'autres *Canadieri-guarunte*, c'est-à-dire *les lèvres* ou *la porte du pays*. En effet, c'est le chemin qui conduit du bassin où coule l'Hudson à celui qu'arrose le Saint-Laurent. Il a porté aussi plus tard le nom de *lac Corlar*, en mémoire du Gouverneur de la petite ville de Corlar, aujourd'hui Schenectady. En 1665, ce Gouverneur, dont le vrai nom est Arendt-Van-Curler, avait sauvé une troupe de guerriers canadiens de la fureur des Iroquois qui voulaient les massacrer. Il périt dans les eaux de ce lac en venant visiter le Gouverneur français. Le lac Champlain a plus de cent kilomètres de longueur, de Saint-Jean à Witehall. Sa largeur varie de un à treize kilomètres. Les événements de la guerre franco-anglaise, avant la conquête du Canada, et ceux de la guerre anglo-américaine ont rendu célèbres plusieurs points de ses rivages.

leur, les plaies purulentes rongées déjà par les vers et laissées à découvert, les cruelles piqûres d'une nuée de maringouins, rendaient leur position horrible. Quelquefois liés au fond des canots ou attachés à des piquets, ils ne pouvaient prendre un instant de repos, leurs farouches geôliers, les jeunes gens surtout, se glissaient souvent près d'eux et s'amusaient à irriter et à envenimer les plaies des doigts ou des parties les plus sensibles du corps, en y enfonçant leurs ongles longs et aigus, ou en les piquant avec des alènes. Ils se plaisaient surtout à tourmenter l'homme de Dieu et à lui arracher la barbe et les cheveux. A ses souffrances si cruelles s'ajoutaient dans son cœur des douleurs peut-être plus poignantes. « Mon cœur souffrait bien plus en-« core, écrit le P. Jogues, quand je contemplais « cette troupe de chrétiens parmi lesquels je voyais « cinq anciens néophytes et les principaux sou-« tiens de l'Église naissante des Hurons. Une ou « deux fois, je l'avouerai avec simplicité, je ne pus « retenir mes larmes. J'étais affligé de leur sort et « de celui de mes compagnons, et l'avenir me rem-« plissait d'inquiétude. Je voyais en effet les Iroquois « mettre une barrière au progrès de la foi chez un « grand nombre d'autres peuples, à moins d'une « intervention toute spéciale de la divine Provi-« dence. »

L'unique consolation du P. Jogues, au milieu de tant d'afflictions était de voir les heureuses dispositions de ses compagnons et de pouvoir les sou-

tenir par ses charitables conseils : ils en avaient besoin, car ils n'étaient qu'au début de leurs épreuves.

Le huitième jour du voyage, ils rencontrèrent deux Iroquois avant-coureurs, qui leur annoncèrent qu'à une journée de là étaient campés, dans une île, deux cents Iroquois en marche pour la guerre. Nos voyageurs hâtèrent le pas pour les rejoindre, et les captifs purent dès lors prévoir qu'ils allaient subir de nouveaux tourments. C'est en effet un préjugé chez les sauvages qu'il faut préluder à la guerre par la cruauté, et que le mauvais traitement fait aux prisonniers est la mesure du succès. Les faits vont tristement confirmer toute la puissance de cette idée fanatique.

A la vue du convoi des prisonniers, les sauvages poussent des cris de joie et commencent par remercier le soleil, qu'ils regardent comme le dieu de la guerre, d'avoir fait tomber leurs ennemis entre les mains de leurs compatriotes, et, en signe d'allégresse, ils font une décharge générale de leurs arquebuses. Un théâtre fut promptement dressé sur un coteau voisin, et chacun coupa dans le bois, selon sa fantaisie, des bâtons ou des épines pour les recevoir dignement.

Avant de débarquer et de s'avancer entre la double haie formée par les bourreaux depuis le rivage jusqu'au théâtre, les victimes furent dépouillées de leurs vêtements.

Le missionnaire fut débarqué le dernier, pour que

sa marche plus lente et son isolement permissent de le frapper plus à loisir.

Laissons le P. Jogues nous raconter lui-même cette horrible scène : « Ils nous accablèrent de tant « de coups que je tombai à terre sous leur nombre « et leur cruauté, au milieu du chemin pierreux « qui conduisait à la colline. Je crus que j'allais « mourir dans cet affreux traitement. Aussi, soit « par faiblesse, soit par lâcheté, je ne me relevai « pas.

« Dieu seul, pour l'amour et la gloire de qui il « est doux et honorable de souffrir ainsi, sait pen- « dant combien de temps et avec quelle bar- « barie ils me frappèrent.

« Une cruelle compassion les fit s'arrêter, afin de « pouvoir m'amener vivant dans leur pays. Ils me « portèrent sur le théâtre, à moitié mort et tout en- « sanglanté. Quand ils me virent reprendre un peu « mes sens, ils me firent descendre pour m'accabler « d'injures, d'invectives, et d'une grêle de coups « sur la tête, sur le dos et sur tout le corps.

« Je ne finirais pas si je voulais raconter tout ce « que nous eûmes à souffrir, nous autres Français. « Ils me brûlèrent un doigt et en broyèrent un « autre avec les dents. Ceux qui l'avaient déjà été « furent tordus avec violence, de telle sorte qu'après « leur guérison, ils sont restés horriblement dif- « formes. Le sort de mes compagnons ne fut pas « meilleur.

« Dieu nous fit bien voir qu'il prenait soin de

« nous et qu'il voulait non nous décourager, mais « nous éprouver. En effet, un de ces sauvages insa- « tiable de sang et de cruauté, vint à moi, qui me « tenais à peine sur mes jambes, et me saisissant « le nez d'une main, il se prépara à le couper avec un « grand couteau qu'il avait dans l'autre. Que faire? « Persuadé que j'allais être bientôt brûlé à petit feu, « j'attends le coup immobile, me contentant de « pousser intérieurement un cri vers le ciel; mais « une force secrète l'arrête et lui fait lâcher prise. « Environ un quart d'heure après, il revient encore « à moi, comme s'il avait rougi de sa faiblesse et « de sa lâcheté, et se met en devoir d'exécuter son « dessein. Il se sent de nouveau repoussé par une « force invisible, et se retire. S'il eût passé outre, « j'aurais été mis à mort immédiatement. Les sau- « vages ne laissent pas longtemps la vie à ceux qui « sont ainsi défigurés. (Mss. 1652.)

En racontant au P. Buteux cet épisode de son supplice, l'homme de Dieu ajouta que loin de s'étonner du projet de ce barbare, il lui parut comme l'instrument de la justice et de la miséricorde divine, et qu'il dit à Dieu du fond de son cœur : « Seigneur, prenez non-seulement le nez, mais la « tête. »

Le plus maltraité parmi les Hurons fut le brave et fervent Eustache. Ses bourreaux lui coupèrent les deux pouces, et par la plaie de la main gauche ils enfoncèrent jusqu'au coude un bâton très-aigu. Il souffrit ce traitement en vrai héros chré-

tien ; mais le P. Jogues, qui avait été comme insensible à ses propres douleurs, ne put retenir ses larmes à la vue des douleurs de son enfant.

Le fier néophyte s'en aperçut, et s'adressant à ses ennemis : « Ne croyez pas, leur dit-il, que ces « pleurs viennent de faiblesse, non. Ce n'est pas « le manque de courage qui les fait couler, c'est « son amour et son affection pour moi. Dans ses « propres douleurs, vous ne l'avez pas vu pleu- « rer. »

« Il est vrai, repartit le missionnaire attendri, « que tes souffrances me sont plus sensibles que « les miennes ; et malgré mes blessures, mon corps « est moins affligé que mon cœur. Courage, mon « pauvre frère, n'oublie pas qu'il y a une autre vie ; « Dieu qui voit tout, nous récompensera un jour « de ce que nous aurons enduré pour lui. — Je « m'en souviens très-bien, répondit Eustache, et je « tiendrai ferme jusqu'à la mort. » Et le disciple, digne du maître, fut un prodige de patience, de résignation et de constance.

Les sauvages ne passèrent qu'une nuit dans cette île. Ils reprenaient leur route le lendemain matin, les uns vers le Saint-Laurent, les autres vers les cantons iroquois. Ceux-ci rencontrèrent encore d'autres guerriers en marche contre les Français, et les infortunés prisonniers avaient toujours à payer le tribut du sang aux nouveau venus.

Le convoi lugubre et sanglant continua sa route sur le lac jusqu'à la pointe de Ticondéroga, aujour-

d'hui Carillon (1), où les sauvages ne manquaient jamais de faire une station.

Ici les sauvages mettent pied à terre pour ramasser quelques pierres à fusil très-nombreuses sur le rivage, et satisfaire à une de leurs pratiques superstitieuses, qui consistait à jeter dans le lac quelques morceaux de tabac. Ils étaient en effet dans la persuasion qu'à cette pointe habitait sous l'eau une nation d'hommes invisibles, qui préparaient ces pierres et les plaçaient là pour les voyageurs, à condition qu'on leur donnerait du tabac. Si l'offrande était mesquine, ils se fâchaient, soulevaient les flots et causaient des naufrages. Ce malheur arrivait assez souvent en ce lieu quand les vents étaient violents, et c'est là sans doute l'origine de cette fabuleuse croyance qui rappelle les traditions de l'antiquité païenne.

Le P. Jogues ne pouvait que gémir pour une aussi aveugle crédulité. Il ne savait pas assez la langue de ces peuples pour pouvoir les désabuser; mais il fit des vœux pour que la lumière de la foi vînt dissiper d'aussi épaisses ténèbres.

Nos Iroquois atteignirent en un jour la pointe sud du lac George; c'était le 10 août. Il restait quatre jours de marche par terre pour arriver au premier village iroquois. Une chaleur excessive et le triste état des prisonniers leur rendirent ce trajet très-pénible. On leur fit porter une grande partie

(1) Une glorieuse victoire de Montcalm a rendu ce nom célèbre.

des bagages. Sans souci de sa faiblesse et de sa fatigue, le gardien du P. Jogues mit une partie de son fardeau sur ses épaules meurtries et sanglantes. « Cependant, ajoute le P. Jogues avec un ad- « mirable sentiment de charité et d'humilité, je fus un « peu ménagé, soit à cause de ma faiblesse, soit à « cause du peu de cas que j'en paraissais faire (tant « j'avais d'orgueil jusque dans la captivité et en pré- « sence de la mort !). »

Ce qui augmentait la fatigue de cette marche, c'était la privation complète de nourriture, toutes les provisions étant épuisées. Les voyageurs étaient réduits à quelques fruits sauvages cueillis dans les bois.

Le second jour, les prisonniers espérèrent enfin recevoir quelque soulagement. Ils virent allumer les feux dans le lieu où l'on cabanait, et préparer les chaudières. Ils crurent qu'un chasseur avait rapporté du gibier et qu'on allait le faire cuire. Vaine attente! Pour tromper leur faim, les sauvages se contentaient d'avaler copieusement de l'eau tiède. Il fallut encore se coucher sans souper, et partir le lendemain à jeun.

La faim faisait doubler le pas aux sauvages, mais les Français, épuisés par leurs douleurs, ralentissaient le pas malgré eux. A l'entrée de la nuit, étant en arrière seul avec René Goupil, à une assez grande distance, le P. Jogues lui conseilla de se cacher dans les bois et de se soustraire à ses bourreaux. « Et vous, mon père, que ferez-vous? dit le pieux

« jeune homme. — Pour moi, lui répondit le mis-
« sionnaire, je ne le puis, je souffrirai tout plutôt que « d'abandonner, à l'approche de la mort, ceux que « je puis au moins consoler et nourrir du sang de « mon Sauveur par les sacrements de l'Église. — « Laissez-moi donc alors mourir avec vous, mon « père! repartit le pieux René, car je ne puis non « plus me séparer de vous. »

Un jeune sauvage les voyant avancer si lentement, vint à eux, et leur reprochant leur lenteur, leur ordonna d'ôter leurs culottes sous le prétexte qu'elles gênaient leur marche. Il fallut continuer le voyage en chemise, avec un mauvais caleçon.

Le convoi arriva bientôt à une petite rivière nommée Oiogue, c'est-à-dire belle rivière, qu'il fallait traverser. Les eaux n'étaient pas très-rapides, mais elles étaient assez profondes. Les sauvages s'y jetèrent à l'envi. Ils forcèrent aussi le P. Jogues à y entrer, sans s'informer s'il pouvait la passer seul. Heureusement il savait nager, sans cela il aurait infailliblement péri (1).

Avant de suivre le P. Jogues chez les Agniers, que les Hollandais appelaient *Maquois* et les Anglais *Mohawks*, il est bon de connaître leur position géographique et leurs villages. Ce canton était le premier des cantons iroquois à l'est. Au nord il touchait à la colonie française, et au sud à celle des Hollandais.

(1) Mss. du P. Buteux.

Leurs villages occupaient la rive droite de la rivière des Mohawks. Trois d'entre eux sont connus, mais il est fait quelquefois mention d'un quatrième dont la position est difficile à déterminer. L'altération et le changement de leurs noms jettent souvent de la confusion dans l'histoire.

Le premier de ces villages à l'est était à quarante ou quarante-huit kilomètres de Renselaerswich (auj. Albany). Il se nommait *Ossérion*, *Ossernenon* ou *Oneougiouré* et enfin la *Sainte-Trinité*, toujours d'après le P. Jogues. Il deviendra plus tard *Cahniaga*, *Gandawague*, *Caaghawaga*, ou même *Anié*, et enfin *Saint-Pierre* en 1674. — Il avait deux enceintes de palissades et comptait environ vingt-quatre grandes cabanes, ce qui suppose environ six cents habitants.

Le second village, à quatre ou huit kilomètres plus haut, était *Andagaron* ou *Gandagaro*.

Le troisième et le plus grand, seize kilomètres plus haut, était *Tionnontoguen* ou *Tionnontego*. Il devint plus tard *Sainte-Marie*.

Enfin, après treize jours(1) de marche, la veille de l'Assomption de la très-sainte Vierge, à trois heures après midi, nos voyageurs arrivaient sur les bords de la seconde rivière, à un kilomètre du premier village, nommé Ossernenon.

(1) Le P. Bressani dans son texte italien, et le P. Alegambe (*Mortes illustres*, p. 622.) mettent *dix-huit jours*. Le P. Charlevoix dit *quatre semaines*; mais le contexte du récit du P. Jogues suffit pour relever cette erreur, qui ne se trouve d'ailleurs ni dans la Relation 1646-47, ni dans le précieux manuscrit de 1652.

Le signal d'usage, donné de loin avec les grandes conques marines percées à leur extrémité, avait été compris, et toute la population s'était portée sur la rive pour recevoir les prisonniers. Tous, hommes, femmes, jeunes gens, enfants, étaient armés de bâtons ou de baguettes de fer qui servaient aux arquebuses.

« J'avais toujours pensé, dit le missionnaire, que « le jour de cette grande joie du ciel serait pour nous « un jour de douleurs, et j'en remerciais mon Sau- « veur Jésus, car les joies du ciel ne s'achètent que « par la participation à ses souffrances. » En effet les prisonniers furent accueillis par une grêle de coups, et comme une tête chauve est un objet odieux pour ces barbares, celle du P. Jogues lui attira une part plus abondante de cruautés. Ses chairs furent tailladées ou déchiquetées jusqu'aux os avec les ongles.

En les apercevant, un Huron, ancien captif qui avait reçu la liberté, leur cria : « Français, vous « êtes perdus; il n'y a pas d'espérance pour vous. « Disposez-vous à la mort, les bûchers sont prêts, « vous serez brûlés. » C'était par un sentiment bien naturel de compassion pour ses compatriotes et ses anciens alliés, qu'il les prévenait ainsi du sort qui les attendait.

Quelques Iroquois semblèrent même s'apitoyer sur leur sort, en les voyant tout couverts de sang. Tout dur qu'il était, le sauvage maître du Père s'approcha de lui et lui dit, en essuyant le sang de son visage : « Mon frère, dans quel triste état tu es ! »

Cette compassion feinte ou réelle fut un soulagement pour le captif, qui la reçut comme un bienfait du ciel.

Cependant, après avoir traversé la rivière et avant de gravir la colline sur laquelle le village était élevé, les sauvages s'arrêtèrent un moment pour remercier le soleil de leur heureux voyage et de leur riche proie. Puis ils organisèrent cette marche à la fois lugubre et triomphale.

En tête des prisonniers marchait Couture, comme le plus criminel, pour avoir tué un chef de distinction. Après lui venaient les Hurons, à égale distance les uns des autres, et au milieu d'eux était Goupil. Le père Jogues marchait le dernier.

Des Iroquois s'étaient répandus dans les rangs pour ralentir le pas des prisonniers et donner aux bourreaux, qui formaient la haie, tout le loisir de frapper à leur aise.

Un des capitaines harangua alors la jeunesse et l'exhorta à bien saluer les captifs ; c'était une des expressions ironiquement cruelles en usage pour le barbare accueil des prisonniers.

« A la vue de ces appareils qui rappelaient la Pas-
« sion, nous dit le P. Jogues, nous nous souvînmes
« de ce passage de saint Augustin : Celui qui fuit les
« rangs de ceux qui souffrent ne mérite pas de com-
« pter au nombre des enfants, *qui eximit se à numero*
« *flagellatorum eximit se à numero filiorum.* Nous
« nous offrîmes donc d'un grand cœur à la bonté pa-
« ternelle de Dieu, comme des victimes immolées à

« son bon plaisir et à sa colère amoureuse pour le « salut de ces peuples. »

Au signal donné, la colonne s'ébranle dans ce chemin étroit du Paradis, comme l'appelle le saint missionnaire. En même temps tous les bras se lèvent et s'agitent, et une grêle de coups tombe sur les victimes. Le P. Jogues croit voir son Sauveur dans le supplice de la flagellation, et il se disait en empruntant les paroles de David : « *Les pécheurs ont frappé longtemps et cruellement sur mes épaules comme le forgeron sur le fer.* » (*Ps.* CXXVIII, 3.)

Le bon René, horriblement défiguré, brisé et noyé dans son sang, tomba épuisé. Dans sa figure il ne lui restait de blanc que les yeux. Il n'eut pas la force de monter sur l'échafaud, il fallut l'y porter. « Dans cet état, ajoute le P. Jogues, il était d'autant « plus beau à nos yeux qu'il ressemblait à celui de « qui il est écrit : *Putavimus eum quasi leprosum,* « *percussum à Deo; non est ei species neque decor* « (Nous l'avons regardé comme un lépreux frappé « de Dieu en qui il n'y a plus ni beauté, ni éclat). (*Is.* LIII, 4.)

Le P. Jogues eut encore quelque chose de plus à souffrir. Une boule de fer d'un kilogramme, attachée au bout d'une corde, fut lancée avec force et l'atteignit au milieu des reins. Il fut renversé sur le coup comme mort; mais, reprenant bientôt haleine, et recueillant toutes ses forces, il se releva courageusement et gagna l'échafaud.

Lorsque les prisonniers furent tous arrivés sur ce

théâtre d'horreur qui devait être pour eux un théâtre de gloire, ils eurent un moment de répit; mais il ne fut pas long, et un capitaine éleva encore la voix pour inviter la jeunesse à *caresser* les Français. « Ce « sont des traîtres, poursuivit-il, ils ont manqué à « leurs promesses; ils ont tué les Iroquois. »

Alors monte sur le théâtre un homme armé d'un long bâton, et il en décharge avec sang-froid trois grands coups sur le dos des Français, et voyant que le missionnaire avait encore deux ongles entiers, il les lui arrache avec les dents. Puis les sauvages, s'armant de leurs couteaux, s'élancent pour couper les doigts des captifs ou leur enlever des lambeaux de chair; et comme leur cruauté se mesure sur l'importance de la victime, ils traitèrent le missionnaire en capitaine, en le maltraitant plus que les autres. Le respect dont il était entouré par ses compagnons lui valait cet honneur.

Peu après un vieillard, célèbre magicien du pays et ennemi acharné des Français, monta sur le théâtre, suivi d'une femme algonquine chrétienne nommée Jeanne, captive depuis peu de mois, et lui ordonna de couper le pouce gauche du P. Jogues. « Car « c'est lui que je hais le plus », ajouta-t-il. Trois fois la pauvre femme recula d'horreur; enfin, menacée de perdre la vie, elle obéit. D'une main tremblante et le cœur serré, elle détacha ou plutôt scia à sa racine le pouce désigné, et le jeta à terre. L'homme de Dieu ne poussa pas un soupir. « Je ramassai ce « membre coupé, dit-il, et je vous le présentai, ô

« Dieu vivant et véritable, en mémoire des sacri-
« fices que depuis sept ans j'avais offerts sur l'autel
« de votre Église, et comme une expiation du man-
« quement d'amour et de respect que j'avais eu en
« touchant votre saint corps. » Mais Couture l'ayant aperçu s'empressa de l'avertir que, si les Iroquois le voyaient, ils étaient capables de le forcer à manger son pouce tout sanglant; il se hâta de le jeter loin de lui.

« Je bénis le Seigneur, ajoute ici le P. Jogues, de
« ce qu'il a bien voulu me laisser le pouce droit,
« afin que par cette lettre je puisse prier mes RR.
« PP. et mes FF. d'offrir pour nous leurs saints
« sacrifices, leurs prières, leurs bonnes œuvres et
« leurs oraisons dans la sainte Église de Dieu, à la-
« quelle nous sommes devenus chers par deux titres
« nouveaux, puisqu'elle prie souvent pour les af-
« fligés et les captifs. »

René Goupil subit le même supplice. Avec une écaille d'huître on lui coupa le pouce droit à la première phalange, et pendant cette cruelle opération, on ne l'entendit que répéter à haute voix les noms sacrés de Jésus, de Marie et de Joseph.

De ces plaies le sang coulait comme de deux fontaines, et la mort aurait suivi bientôt. Mais un sauvage s'en aperçut, et, soit par pitié, soit plutôt désir de prolonger le spectacle avec la vie des victimes, il monta sur l'échafaud, étancha les blessures, et, déchirant un morceau de la chemise du missionnaire, enveloppa son pouce et celui de René. Ce

simple appareil suffit, et Dieu permit qu'il suppléât au meilleur pansement. Pendant que le Père recevait ces soins, une femme vint lui enlever les souliers et les mauvais bas qu'on lui avait laissés jusque-là.

Le soir venu, on fit descendre les prisonniers et on les conduisit dans une cabane pour passer la nuit. De leur côté, les sauvages se retirèrent pour prendre un peu de repos, après avoir donné à leurs victimes quelques épis de blé d'Inde rôtis et un peu d'eau blanchie avec de la farine. C'était peu de chose après un si long jeûne et un pareil épuisement de forces, mais c'était assez pour leur prolonger la vie, et assurer par conséquent à leurs bourreaux le cruel plaisir de pouvoir recommencer le supplice.

Loin d'être un moment de repos pour les captifs, la nuit fut l'occasion de nouvelles tortures. Ils la passèrent étendus à terre, et liés par les mains et les pieds à quatre pieux plantés en terre. Dans cette posture ils ne pouvaient se donner aucun mouvement, et cependant ils se virent bientôt assaillis par de nombreux insectes et par la vermine que la malpropreté des sauvages attire et entretient dans leurs cases.

Un tourment plus douloureux encore fut celui que leur firent subir alors les petits enfants sauvages. On les laissait s'approcher des prisonniers et faire avec eux comme leur apprentissage de cruauté. Ils ne s'en acquittaient malheureusement que trop

bien. Ils s'amusaient à enfoncer des poinçons dans les chairs molles, à raviver les plaies pour faire couler le sang, ou bien ils mettaient sur le corps des captifs des charbons ardents et des cendres brûlantes, et prenaient un cruel plaisir à voir les efforts impuissants de leurs victimes pour s'en débarrasser.

Fiers de leur victoire, les vainqueurs mirent leur orgueil à montrer leurs trophées dans les autres villages agniers.

Ils conduisirent d'abord leurs prisonniers dans le village voisin nommé Andagaron, à sept à huit kilomètres de distance. Dans le chemin, l'homme de Dieu eut à subir une nouvelle humiliation. Voici comme il la raconte : « Mon gardien craignant « sans doute de ne pas pouvoir se saisir plus tard « de ma chemise, me l'enleva. Il me laissait par- « tir dans cet état de nudité, n'ayant plus sur moi « qu'un vieux et mauvais caleçon. Quand je me vis « dans cet état, je n'eus pas peur de lui dire : Pour- « quoi donc, mon frère, me dépouilles-tu ainsi, « toi qui possèdes déjà tout mon bagage ?

« Le barbare eut pitié de moi, et me donna une « grosse toile qui servait à envelopper mes paquets. « J'en avais assez pour me couvrir les épaules et « une partie du dos, mais mes plaies déjà ulcérées « ne me permirent pas de supporter ce rude et « grossier tissu. Le soleil était si ardent que pen- « dant la route ma peau fut brûlée comme dans un « four, et celle du cou et des bras tomba bientôt « toute desséchée. »

La réception des prisonniers dans ce village ressembla à celle qu'ils avaient déjà eue, et quoique selon l'usage ils ne passent pas plus de deux fois par la bastonnade, non-seulement elle ne leur fut pas épargnée, mais on y ajouta un raffinement de cruauté. Comme la foule était moins nombreuse, les bourreaux pouvaient mieux ajuster leurs coups. Ils s'appliquaient surtout à frapper sur le devant des jambes, et ils les couvrirent de meurtrissures en causant de cuisantes douleurs.

Les prisonniers restèrent deux nuits et deux jours dans ce village, le jour sur le théâtre, en butte à tous les genres d'insultes, d'injures et de mauvais traitements, et la nuit dans une cabane, à la merci des enfants.

Écoutons le P. Jogues nous raconter, avec une aimable candeur, les sentiments qui occupèrent alors son âme, et qui nous le peignent si bien dans son rôle d'apôtre et de martyr : « Mon âme se trouva « alors dans les plus grandes angoisses. Je voyais « nos ennemis monter sur le théâtre, couper les « doigts de mes compagnons, serrer leurs poignets « avec des cordes, mais avec tant de violence qu'ils « tombaient en défaillance. Je ressentais les maux « de tous, et j'étais aussi affligé que pouvait l'être « un père très-tendre, témoin des douleurs de ses « propres enfants. A l'exception de quelques anciens « chrétiens, je les avais engendrés tous à Jésus- « Christ par le baptême.

« Malgré mes douleurs, le Seigneur me donnait

« assez de force pour consoler les Français et les « Hurons, qui souffraient avec moi. Dans la route « comme sur le théâtre, je les exhortais tantôt en « particulier, tantôt en commun, à souffrir avec ré- « signation et confiance ces supplices, dont ils *se-* « *raient un jour abondamment récompensés* (1), e à « ne pas oublier qu'il *faut passer par bien des tribula* « *tions pour entrer dans le royaume des Cieux* (2). Je « leur disais que pour eux le temps prédit par le « Seigneur était arrivé : *Vous serez affligés et vous* « *pleurerez ; le monde au contraire se réjouira. Mais* « *votre tristesse se changera en joie* (3). J'ajoutais en- « core : *La femme en travail souffre parce que l'heure* « *est venue ; mais quand elle est délivrée, la joie d'avoir* « *un enfant lui fait oublier toutes ses douleurs* (4). « Ainsi croyez fermement qu'après ces quelques « jours de souffrances, vous goûterez une joie éter- « nelle.

« Assurément c'était pour moi un grand et juste « sujet de consolations de les voir si bien préparés, « surtout les vieux chrétiens, Joseph, Eustache et « les deux autres (5). Théodore s'était échappé le « jour où nous arrivâmes au premier village; mais « comme une balle lui avait brisé l'épaule dans le

(1) Hebr. x, 35.
(2) Act. xiv, 21.
(3) Joan. xvi, 20.
(4) Joan. xvi, 21.
(5) Joseph Teondechoren, Eustache Ahasistari, Charles Tsondatsaa et Etienne Totiri.

« combat, il mourut en cherchant à atteindre la co-
« lonie française. »

Les prisonniers furent conduits ensuite à Tionnontoguen, troisième village agnier, à seize kilomètres environ d'Andagaron. On leur fit le même accueil que dans les autres villages, mais avec un peu moins de cruauté.

En montant sur le théâtre où on devait les donner en spectacle, le P. Jogues fit une rencontre bien sensible pour son cœur. Il y trouva quatre nouveaux prisonniers hurons déjà préparés pour le supplice.

Ces malheureux étaient destinés à la mort, mais ils étaient païens. Le serviteur de Dieu fut touché de leur état, et voulut au moins essayer de soulager leurs âmes. Il s'approcha d'eux, et n'eut pas de peine à gagner leur cœur par l'intérêt qu'il prit à leur sort. Ils le voyaient oublier ses propres souffrances pour s'occuper des leurs. Sur le seuil de leur éternité, ils ne refusèrent pas d'entendre parler d'espérance.

Quand le missionnaire les vit disposés à entendre la bonne parole, il se hâta de les instruire des principales vérités de la foi, et il put presque aussitôt donner le baptême à deux d'entre eux avec quelques gouttes d'eau, restées à la suite de la pluie sur les feuilles des épis de blé d'Inde qu'on leur avait servis pour nourriture.

Les deux autres, condamnés à périr dans le quatrième village, furent régénérés dans les eaux sacrées en traversant un ruisseau qui y conduisait.

Ces consolations de la foi que Dieu donnait au

cœur d'apôtre de son serviteur, soutenaient son courage. Il allait en avoir besoin sur ce nouveau théâtre de douleur. La température avait changé, et à des pluies abondantes avait succédé un air froid et vif qui fit beaucoup souffrir les prisonniers dans l'état de nudité où ils étaient. Les plaies devenaient bien plus sensibles.

Le bon Guillaume Couture n'avait encore perdu aucun de ses doigts. Un sauvage se chargea de réparer cet oubli; avec un morceau de coquillage en guise de couteau, il lui scia la moitié de l'index droit, et comme il ne pouvait pas couper le nerf trop dur et trop glissant, il le lui arracha en tirant avec une telle violence que le bras enfla prodigieusement jusqu'au coude.

Le supplice de la nuit, confié à la jeunesse, fut un des plus cruels. « Nos bourreaux, ajoute le « P. Jogues avec humilité, nous ordonnèrent « d'abord de chanter, comme c'est l'usage des pri- « sonniers. Nous nous mîmes à *chanter les cantiques « du Seigneur sur une terre étrangère* (1). Pouvions- « nous chanter autre chose? Au chant succéda le « supplice... Avec des cordes faites d'écorces d'ar- « bre, ils me suspendirent par les bras à deux po- « teaux dressés au milieu de la cabane. Je m'at- « tendais à être brûlé; car c'est la posture qu'ils « donnent ordinairement à leurs victimes.

« Pour me convaincre que si j'avais pu souffrir

(1) Ps. CXXXVI, 4.

« jusque-là avec un peu de courage et de patience, « je le devais non à ma propre vertu, mais à celui « qui *donne la force aux âmes faibles* (1), le Seigneur « m'abandonna pour ainsi dire à moi-même dans « ce nouveau tourment. Je poussai des gémisse- « ments (car *je me glorifierai volontiers dans mes in- « firmités, afin que la vertu de Jésus-Christ habite en « moi*) (2), et l'excès de mes douleurs me fit con- « jurer mes bourreaux de relâcher un peu mes liens. « Mais Dieu permettait avec raison que plus mes « instances étaient vives, plus ils s'efforçassent de « les resserrer. Après un quart d'heure de souf- « france, ils coupèrent mes liens ; sans cela je se- « rais mort. Je vous remercie, ô mon Seigneur « Jésus, de ce que vous avez bien voulu m'appren- « dre par cette petite épreuve combien vous avez « dû souffrir sur la croix, lorsque votre très-saint « corps était suspendu non par des cordes, mais par « des clous enfoncés cruellement dans vos pieds et « dans vos mains. »

Le P. Jogues dut le soulagement qu'il venait de recevoir à un sauvage étranger, témoin par hasard de cette cruelle scène. Celui-ci se sentit touché de compassion à la vue de tant de souffrances, et sans rien dire il s'approche de la victime et coupe ses liens. Personne n'osa s'y opposer. Cet acte courageux de charité ne resta pas sans récompense,

(1) Is. XL, 29.
(2) II Cor., XII, 9.

comme nous le verrons. Dieu, qui bénit le plus léger service rendu au plus petit des siens, ne laissera pas dans l'oubli ce que l'on fait pour ses plus fidèles serviteurs et surtout pour ses apôtres.

Après deux jours passés dans ce village, les prisonniers furent ramenés à Andagaron, où l'on devait enfin prononcer sur leur sort. Ils étaient ainsi, depuis sept jours (1), traînés de village en village et de théâtre en théâtre. Ils apprirent ici qu'ils allaient périr ce jour là-même par le feu.

« Quoique cette mort eût quelque chose d'horrible, ajoute ici le P. Jogues, la pensée de la volonté de Dieu et l'espérance d'une vie meilleure et exempte de péché, en adoucissaient les rigueurs. Je parlai donc pour la dernière fois à mes compagnons français et hurons, et je les exhortai à persévérer jusqu'à la fin, en se rappelant au milieu des douleurs de l'âme et du corps, celui qui a été *en butte à une si grande contradiction de la part des pécheurs armés contre lui, afin qu'ils ne perdent pas courage et qu'ils ne se laissent pas aller à l'abattement* (2). Demain nous serons réunis dans le sein de Dieu pour régner éternellement. »

Le P. Jogues fortifiait ainsi les prisonniers par sa parole, mais aussi par la grâce des sacrements. Il les avait habitués à recevoir souvent l'absolution,

(1) Ce chiffre est donné par le P. Jogues lui-même. Charlevoix s'est mépris en lui substituant *sept semaines* (*Hist. de la Nouv.-France*, I, p. 238).

(2) Hébr. XII, 3.

et à nourrir fréquemment leurs âmes par de pieuses aspirations vers le ciel.

Dans la crainte de se voir séparés les uns des autres, il était convenu avec eux d'un signe conventionnel pour exprimer le désir de l'absolution. Ils devaient mettre la main sur la poitrine et lever les yeux vers le ciel.

Cependant les anciens du village étaient inquiets à cause de la résolution prise par les guerriers. Ils exigèrent qu'on ne précipitât rien, au moins par rapport aux Français, dans l'espérance que cette réserve rendrait les soldats de la colonie moins ardents à poursuivre les guerriers iroquois.

La première sentence finit par être révoquée, du moins en partie. Trois Hurons seulement furent condamnés à perdre la vie, Eustache à Tionnontogen, Paul à Ossernénon, et Etienne, dont nous ne connaissons pas le nom sauvage, à Andagaron, où ils étaient alors.

Eustache fut admirable de résignation et de courage. On appliqua le feu à presque toutes les parties de son corps, et on lui coupa la gorge avec un couteau. Ici le P. Jogues ajoute avec un souvenir classique qui rappelle le professeur d'humanités : « Tandis que les sauvages condamnés à mourir, se « livrent ordinairement aux plus violents transports « de fureur contre leurs bourreaux, et crient jusqu'au « dernier soupir : *Exoriare aliquis nostris ex ossibus* « *ultor* (Que de mes cendres il renaisse un vengeur,) « (*Ené*. IV, 625), Eustache, au contraire, animé de l'es-

« prit du christianisme, conjura les Hurons témoins « de sa mort de n'être pas arrêtés par cette considé- « ration pour traiter de la paix avec les Agniers ses « persécuteurs et ses meurtriers. C'était mourir en « pardonnant. »

Avec lui périt son neveu, admirable jeune homme qui, après son baptême, répétait sans cesse : « Je serai heureux au ciel. » Il avait promis à son oncle en partant qu'il ne l'abandonnerait jamais, même dans les plus grands dangers. Il ne pouvait pas être plus fidèle à sa parole (1).

Paul Ononchoraton périt d'un coup de hache, mais après avoir passé par le supplice du feu sans avoir donné un signe de faiblesse. Ce jeune homme, âgé seulement de vingt-cinq ans, fut admirable par sa constance et son énergie. Les pensées de la foi et de l'espérance chrétienne soutenaient seules son courage et lui faisaient mépriser la mort.

Les Iroquois recherchaient de préférence pour leurs victimes les caractères de cette trempe. Ce n'était pas seulement pour épuiser ainsi peu à peu les forces de leurs ennemis, mais aussi pour piquer l'émulation de la jeunesse et lui montrer comment doit mourir un guerrier.

Le bon néophyte Paul avait donné au P. Jogues, pendant son supplice, un touchant témoignage d'affection et d'héroïque dévouement, que le serviteur de Dieu a consigné en ces termes dans sa relation :

(1) *Relation* 1644.

« Quand les Iroquois s'approchaient de moi pour « m'arracher les ongles ou me faire endurer quel- « que autre supplice, Paul s'offrait à eux et les con- « jurait de m'épargner et d'exercer plutôt sur lui « leurs cruautés. Que Dieu le récompense au cen- « tuple et avec usure pour cette admirable *charité* « *qui le portait à offrir sa vie pour ses amis* (1) et « pour ceux qui l'*avaient engendré dans la capti-* « *vité* (2). »

La mort du troisième prisonnier fut aussi sainte et aussi courageuse que celle de ses frères. Mais plus heureux qu'eux il eut l'avantage d'avoir près de lui jusqu'à la fin le P. Jogues, qui lui suggérait les pensées de la foi et ravivait son courage.

Tels étaient ces hommes transformés par la religion. Ils venaient à peine de se dépouiller de leurs mœurs grossières, de leurs préjugés idolâtriques, et de naître à la foi, que déjà ils étaient capables d'en devenir les héros. Ce beau triomphe auquel il avait prit une part si active fut pour le P. Jogues une occasion de rendre de vives actions de grâces à Dieu. Pour lui, privé de la grâce du martyre objet de tous ses vœux, il se vit réduit à un cruel esclavage dont il était impossible de prévoir le terme. Mais cette nouvelle condition va faire briller avec un bien vif éclat la vertu du serviteur de Dieu.

(1) Joan. xv, 13.
(2) Philém. 10.

CHAPITRE VII

Esclavage du P. Jogues. — Intervention des Hollandais. — Nouveaux dangers. — Meurtre de René Goupil. — Songes consolants.

Le soir du grand conseil où fut décidé le sort des prisonniers, les Iroquois conduisirent Guillaume Couture, qui avait conservé assez de vigueur pour marcher, jusqu'à Tionnontogen, le bourg le plus éloigné.

Lorsque ces peuples laissent la vie à un prisonnier, ils le donnent à une famille dont un membre a péri à la guerre, afin qu'il tienne sa place, et il est entièrement à la disposition du chef, qui a sur lui droit de vie et de mort. Aucun autre n'oserait le frapper dans l'enceinte du village.

Le P. Jogues et René Goupil, qui paraissaient beaucoup plus faibles, restèrent dans le premier village, où demeuraient ceux qui les avaient pris. Ils allaient mener la vie d'esclave.

Après une abstinence si longue, après des veilles si pénibles et si multipliées, après tant de coups et de blessures, et surtout après tant de peines intérieures si poignantes, les deux pauvres mutilés ressentirent à loisir leurs douleurs et tombèrent dans un état d'épuisement complet. Ils pouvaient à peine se tenir debout et se traîner péniblement. Leurs mains n'étant qu'une plaie, ils ne pouvaient s'en servir, et il fallait les nourrir comme des enfants. Pour se refaire ils n'eurent qu'un peu de farine de maïs, et parfois un peu de citrouille à demi cuite; pour lit une écorce, pour couverture une mauvaise peau de cerf puante de graisse et remplie de toute sorte de vermine. Leurs blessures restées sans pansement et à l'air étaient irritées par les piqûres des insectes, qui les dévoraient jour et nuit, et dont ils ne pouvaient se défendre. La patience fut leur médecin, et quelques femmes, qui les prirent en pitié, leur donnèrent des soins. Elles les pansèrent à leur manière, et en lavant souvent leurs plaies à l'eau fraîche, elles arrêtèrent et calmèrent l'inflammation. Cependant plus affaibli que le Père, et souffrant de violentes douleurs de tête, par suite des coups qu'il avait reçus, René dépérissait à vue d'œil. Les sauvages s'en aperçurent; ils donnèrent alors à leurs captifs une nourriture un peu plus substantielle, c'était simplement du poisson et de la viande desséchés et réduits en poudre, qu'ils mêlaient à la bouillie. Ce petit soulagement les rendit à la santé.

Les capitaines et les anciens s'occupaient de leur

sort. Les uns ouvrirent l'avis de les renvoyer à Trois-Rivières pour arrêter une guerre dont les désastres éclaircissaient chaque jour les rangs de leurs guerriers. Ce projet fut sur le point d'être exécuté, et déjà ceux qui devaient les conduire étaient désignés.

A la même époque, les Hollandais de Renselaerswich, qui n'étaient qu'à quarante kilomètres environ de ce village, ayant appris la captivité de plusieurs Français, voulurent intervenir, et ils sollicitèrent leur délivrance. La veille de la Nativité de la sainte Vierge, le 7 septembre, le capitaine du fort, Arendt-van-Curler, l'interprète Jean Labatie et Jacob Jansen d'Amsterdam, allèrent en ambassade au village d'Andagaron, et entrèrent en négociation; ils firent des offres importantes et la promesse plus séduisante d'une somme de deux cents piastres : tout fut inutile. Les Iroquois ne voulant ni mécontenter des voisins et des alliés, ni avoir l'air de céder à leurs instances, feignirent de n'avoir pas bien compris leur discours, et ne parlèrent que d'un échange de prisonniers qui allait être consommé sous peu de jours avec les Français.

C'était leur intention, sans doute, mais un événement imprévu y mit obstacle et ralluma toute la haine et la fureur des Iroquois contre les Français. Le parti exalté l'avait emporté dans un dernier conseil, et, à l'issue de cette assemblée tumultueuse, c'en était fait des captifs si on les eût rencontrés. La Providence avait permis qu'ils fussent alors à se

promener dans la campagne, en s'entretenant des choses de Dieu. On les chercha vainement et, le premier accès de fureur passé, les esprits se calmèrent; le danger était éloigné encore une fois.

Le changement survenu dans les dispositions des Iroquois avait eu pour cause la nouvelle de l'échec que venait de subir une bande de leurs guerriers. C'étaient précisément ceux que les prisonniers avaient rencontrés sur le lac Champlain, et qui les avaient *salués* d'une manière si cruelle. Poursuivant leur route, ils s'étaient avancés jusqu'au fort Richelieu, que les Français étaient alors à bâtir sur le rivage, à l'embouchure de la rivière des Iroquois.

Ces sauvages avaient cru le moment favorable pour renverser cette barière. Leur nombre, qui montait à trois cents guerriers (1), leur inspirait une pleine confiance. Ils s'attendaient à écraser cette poignée de soldats et à profiter de cette surprise pour culbuter les travaux commencés.

Il y avait sept jours seulement que le premier coup de hache avait été frappé dans cette forêt vierge, et déjà la palissade de l'enceinte était dressée et pouvait servir d'abri aux travailleurs. La religion était venue en même temps bénir le sol, et le missionnaire qui suivait l'expédition, y avait célébré la messe le 20 août, fête de saint Bernard.

(1) Charlevoix dit sept cents, mais la *Relation* (année 1641-42) ne parle que de trois cents hommes. Les deux cents guerriers que le P. Jogues avait trouvés en chemin avaient reçu du renfort.

Cachés d'abord dans le voisinage, les Iroquois se divisèrent en trois bandes, et à un signal donné ils sortirent du bois en poussant leur cri de guerre et en se précipitant sur les travailleurs.

Ce jour-là, heureusement, M. de Montmagny était venu avec trois barques armées pour surveiller et diriger les travaux. Du haut de son brigantin, ayant aperçu les barbares et deviné leur plan, il se jette aussitôt dans un canot et arrive au fort avant l'ennemi. En un instant la petite garnison est sous les armes, et, sous la conduite du commandant Durocher, elle accourt à la palissade et prend son poste de défense. L'action s'engage immédiatement sur différents points (1).

Un capitaine iroquois se distinguait au milieu de ses guerriers par sa haute taille, la variété de couleurs qui couvrait sa figure, et la peau de cerf teinte en rouge qui lui servait de casque. Il se battait avec acharnement à la tête de sa troupe, et son exemple électrisait ses compagnons. Tout à coup il est atteint par une balle qui le renverse sans vie. Presque en même temps deux autres sauvages sont frappés à mort et un bon nombre blessés. C'en était assez pour démonter les assaillants. Quelques-uns recu-

(1) Il faut réduire à sa juste valeur la force armée de la colonie. Elle était bien peu de chose, quinze soldats formaient alors la garnison de Québec, et coûtaient au trésor 12,180 livres. Trois-Rivières en avait soixante-dix, et Montréal autant. Un arrêt du Conseil d'État du 5 mars 1648 porte qu'on enverra trente hommes et un capitaine chez les Hurons. C'étaient en tout cent cinq soldats pour tout le Canada ! (Mss. Bibl. du Louvre).

lent et entraînent bientôt leurs compagnons. Ils fuient tous précipitamment et dans le plus grand désordre. Audacieux pour un coup de main, les sauvages sont faciles à déconcerter, et leur énergie s'évanouit bientôt devant une vive résistance.

Les Français eurent aussi quelques pertes à déplorer. Un caporal nommé Deslauriers fut tué, et le sieur Martial, secrétaire du gouverneur, qui voulut aussi payer de sa personne, fut blessé.

Après cet échec, les sauvages rentrèrent dans leurs foyers, humiliés et la rage dans le cœur. En apprenant que les prisonniers français sont encore vivants, ils veulent à tout prix venger dans leur sang l'affront qu'ils ont subi, et se dédommager ainsi par cette victoire facile. La divine Providence déjoua, comme nous avons vu, ces projets criminels.

Le P. Jogues et son compagnon rentrèrent alors dans la condition ordinaire des captifs, situation critique où leur vie ne tenait toujours qu'à un fil. Sous le moindre prétexte, le premier venu pouvait leur donner la mort, pourvu que ce ne fût pas dans l'enceinte du village. C'est ce qui arriva quelque temps après pour le bon René Goupil.

Au milieu même de sa captivité, ce pieux jeune homme aurait voulu voir Dieu glorifié par tous ceux qui l'entouraient. Ne pouvant s'adresser à ses maîtres dont il ignorait la langue et dont il savait bien que ses leçons exciteraient la fureur, il s'approchait des petits enfants et leur apprenait à faire le signe de la croix.

Un vieillard, qui épiait ses démarches, l'aperçut traçant ce signe sur le front de son petit-fils, âgé de trois ou quatre ans, et prenant même la main de l'enfant pour lui apprendre à le former lui-même. Cette vue réveilla en lui toute sa haine et ses idées superstitieuses. Il appelle un de ses neveux et lui dit : « Va ! tue ce chien de Français. Les Hollan-« dais nous ont appris que ces signes qu'il a faits « sur mon petit-fils ne valent rien. Je crains qu'il « ne lui en arrive quelque malheur. »

Cette commission barbare n'était malheureusement que trop en harmonie avec les sentiments et les dispositions de ce jeune homme. Il ne respirait que vengeance, surtout depuis qu'il avait appris qu'un de ses parents avait été tué à l'attaque du fort Richelieu.

Il s'agissait pour lui de trouver la victime à l'écart et hors du village. L'occasion ne tarda pas à se présenter.

Plein de sinistres pressentiments, le P. Jogues s'efforçait d'entretenir dans son disciple, ainsi qu'en lui-même, des dispositions de résignation à la volonté de Dieu, pour être toujours prêt au sacrifice. Quand ils n'étaient pas en prières, c'était là le sujet ordinaire de leurs conversations.

Un soir que le missionnaire et son disciple se promenaient dans un bois près du village, ils virent venir à eux le neveu du vieillard avec un autre jeune homme. Ceux-ci leur intimèrent de rentrer de suite dans leur cabane « J'eus quelque pressentiment, « racont le eP. Jogues, de ce qui devait arrver, et

« je dis à Goupil : Mon cher frère, recommandons-
« nous à Notre-Seigneur et à notre bonne Mère la
« très-sainte Vierge. Ces gens-là ont quelque mau-
« vais dessein, à ce que je crois. » — « Nous nous
« étions offerts à Notre-Seigneur peu auparavant
« avec beaucoup d'affection, le suppliant de rece-
« voir nos vies et notre sang, et de les unir à sa vie
« et à son sang pour le salut de ces pauvres peu-
« ples ! » (Mss. du P. Jogues.)

Les deux prisonniers prennent aussitôt la direction du village, en récitant pieusement leur chapelet. Ils avaient déjà récité quatre dizaines quand, arrivés près de la porte, et toujours suivis par les deux Iroquois, un de ceux-ci tirant une hache qu'il tenait cachée sous son vêtement, en déchargea un coup violent sur la tête du pauvre René. Il tomba demi-mort la face contre terre, en prononçant le très-saint nom de Jésus. « Heureusement, ajoute « le P. Jogues, nous nous étions souvent donné « l'avis de sanctifier à notre mort notre dernière « parole, en prononçant ce nom très-saint afin de « gagner les indulgences. »

En voyant tomber son compagnon, le P. Jogues se retourne, et apercevant la hache sanglante entre les mains du meurtrier, il se jette à genoux, ôte son bonnet, et attend le même sort en offrant à Dieu son sacrifice. Mais le sauvage lui dit qu'il n'avait rien à craindre. Il ne pouvait rien lui faire parce qu'il appartenait à une autre famille.

Trompé dans son attente, malgré ses désirs, le

P. Jogues se relève, et n'écoutant que sa douleur et sa tendresse, il se jette « sur son cher René », ainsi qu'il l'appelle, lui donne une dernière absolution comme il faisait tous les deux jours, l'inonde de ses larmes et le presse contre son cœur. Il perdait en lui son fils spirituel, son frère, le compagnon de ses travaux et de ses souffrances, l'unique consolation de sa captivité. Il ne voyait plus autour de lui qu'un affreux isolement.

« Ce fut le 29 septembre 1642, dit le P. Jogues, « que cet ange en innocence et ce martyr de Jésus-« Christ fut immolé à l'âge de trente-cinq ans, à « celui qui avait donné sa vie pour le racheter. Il « avait consacré son âme et son cœur à Dieu, sa « main et son existence au service des pauvres sau-« vages. »

Les deux meurtriers arrachèrent le missionnaire de dessus le corps de leur victime, qu'ils frappèrent de deux coups de hache dans la crainte qu'elle ne respirât encore.

Le P. Jogues fut renvoyé à la famille à qui il appartenait. Le reste du jour et le lendemain il ne voulut pas sortir, s'attendant sans cesse à un sort semblable à celui de René. Il savait en effet que cette famille avait aussi perdu un des siens à la guerre.

Loin de le maltraiter, son maître lui donna même un témoignage d'intérêt. Il l'examina à son retour, pour s'assurer si les traces de sang qu'il portait n'indiquaient pas quelques blessures. Il lui mit

même la main sur le cœur pour voir quelle impression il éprouvait. Sentant qu'il était calme et ne battait pas plus vite qu'à l'ordinaire : « Ne sors plus « de la bourgade, lui dit-il, sans être accompagné « de l'un d'entre nous. Il y a de jeunes étourdis « qui ont formé le projet de t'assommer. Prends « donc garde. »

Ce ne fut pas le seul avertissement que reçut le serviteur de Dieu du danger qu'il courait. Quelques-uns le lui disaient ouvertement. Un sauvage vint même lui demander les souliers qu'il avait, en ajoutant que bientôt il n'en aurait plus besoin. Le Père le comprit, et lui donna sa chaussure en souriant.

Cependant le surlendemain du meurtre de Goupil, le P. Jogues ne put résister au désir de savoir ce qu'était devenu son cadavre, afin de pouvoir lui donner une sépulture convenable. Il partit donc pour le chercher au péril même de sa vie. Car on voyait rôder un peu partout des jeunes gens armés, qui semblaient machiner quelques mauvais desseins.

Un vieillard chez qui le missionnaire avait demeuré le rencontra à la sortie du village, et connaissant son projet, il voulut le dissuader : « Où vas-tu ? « Tu n'as pas d'esprit; on te cherche pour t'ôter « la vie, et tu cours après un corps mort déjà à « moitié pourri. Ne vois-tu pas ces jeunes gens là-« bas, qui t'attendent pour te tuer ? »

Ce danger ne l'arrêta pas : « Je ne craignais rien, « ajoute ici le serviteur de Dieu; car la vie avec de « telles angoisses était un vrai tourment, et au con-

« traire la mort, dans un pareil acte de charité, *était* « *un véritable gain* (Phil. I, 21). »

Il continua donc sa route, mais le vieillard avertit un bon Algonquin qui était incorporé à la nation iroquoise, de suivre le missionnaire et de le protéger.

Ils firent donc ensemble les recherches et finirent par trouver le cadavre. Après le meurtre il avait été abandonné aux enfants, qui l'avaient dépouillé et traîné la corde au cou dans le torrent qui coule au pied du village. Les chiens lui avaient déjà déchiré les côtés. Le triste état de ce corps arracha des larmes au P. Jogues et réveilla de douloureuses pensées. Il se contenta pour le moment de le placer dans un endroit profond du torrent, et de le cacher sous des pierres, pour le soustraire à l'avidité des animaux et pour le retenir aussi contre le courant. Il voulait revenir le lendemain avec une bêche, et l'enterrer en secret.

A son retour à la cabane, le P. Jogues rencontre deux jeunes gens qui le pressèrent de les accompagner à un village voisin. Il était facile de pénétrer leur sinistre projet : « Je ne m'appartiens pas, ré« pondit humblement le saint homme. Demandez à « mon maître, et, s'il y consent, je suis prêt à vous « suivre. » Cet esprit d'obéissance le sauva, car son maître refusa obstinément de le laisser partir.

Le P. Jogues voulait retourner le lendemain pour rendre les derniers devoirs aux restes de René ; mais pour le soustraire aux projets perfides de quelques hommes méchants, ses maîtres l'envoyèrent d'un

autre côté travailler à leur champ. Cependant le jour suivant il put aller de bon matin à la recherche de son précieux dépôt. Écoutons-le raconter cet acte de piété fraternelle où se révèle toute la sensibilité de sa belle âme : « J'allai à l'endroit où j'avais placé « ce corps. Je gravis la colline au pied de laquelle « coule le torrent; j'en descends. Je parcours la « forêt qui est de l'autre côté, mes recherches sont « inutiles. Malgré la hauteur des eaux, qui m'arri- « vaient jusqu'à la ceinture, parce qu'il avait plu « toute la nuit, et malgré le froid (nous étions au « 1er octobre), je sondai avec mon bâton et avec « mes pieds pour m'assurer si le courant ne l'avait « pas entraîné plus loin. Je demandai à tous les « sauvages que je voyais s'ils savaient ce qu'il était « devenu ; mais comme ils sont très-menteurs et « qu'ils répondent toujours dans le sens affirmatif, « sans égard pour la vérité, ils me dirent que les « eaux l'avaient charrié dans la rivière voisine; ce qui « était faux. Que de soupirs je poussai alors! com- « bien je versai de larmes qui se mêlaient aux eaux « du torrent pendant que je vous adressais, ô mon « Dieu, le chant des psaumes en usage dans la « sainte Église pour l'office des morts!

Cette sollicitude était inutile. Deux jeunes gens avaient vu le P. Jogues cacher le cadavre de René. Ils étaient allés en secret l'enlever et le porter dans un bois voisin.

« Après la fonte des neiges, dit le P. Jogues, je « me transportai au lieu qu'on m'indiqua et je re-

« cueillis quelques ossements à demi rongés, restes « des chiens, des loups et des corbeaux, et en par- « ticulier une tête brisée en plusieurs endroits. Je « baisai avec respect ces saintes reliques, et je les « cachai en terre, afin qu'un jour, si telle est la vo- « lonté de Dieu, j'en puisse enrichir une terre sainte « et chrétienne. Il mérite le nom de martyr non- « seulement parce qu'il a été tué par les ennemis « de Dieu et de son Église, et dans l'emploi d'une « ardente charité à l'endroit du prochain, mais par- « ticulièrement parce qu'il a été tué pour les prières « et nommément pour la sainte Croix (1). »

Les deux premiers mois de la captivité du P. Jogues se passèrent ainsi dans des craintes et des dangers de mort presque continuels, et il admirait comme la divine Providence, malgré la ruse et la haine de ses ennemis, déjouait leurs projets criminels. Il en cite plusieurs traits remarquables. Un sauvage à moitié idiot voulut avoir un morceau de la couverture qui lui servait de vêtement le jour et de couverture la nuit : « Je te le donnerais volontiers, « dit le missionnaire ; mais tu sais que cela ne me « suffit pas pour me garantir du froid, et que je « serais dans un état de nudité auquel nous ne « sommes pas accoutumés. Cependant fais comme « tu voudras. »

Cette réponse si modérée blessa ce méchant homme, et il prit ce refus pour un signe de mépris.

(1) V. l'Appendice G.

Il sortit furieux, bien résolu de se venger de ce « chien » de Français, comme il l'appelait. Il confia son ressentiment à son frère, et le fit se charger facilement de son projet de vengeance. Ils avaient fait rentrer le père dans la cabane à une heure commode, et avec l'assentiment de son maître; c'est là que l'exécution devait avoir lieu. Ils voulaient la confier au meurtrier de René, comme à un homme d'expérience. On courut le chercher, mais ce fut en vain. Il ne fut pas possible de le rencontrer, et le projet échoua.

Ils voulurent renouer le complot pour le lendemain. Ils se trouvaient en présence même du P. Jogues, que l'on ne croyait pas assez habile dans la langue pour comprendre la conversation : « Je faisais « semblant, ajoute ici le missionnaire, de ne rien en- « tendre des projets que l'on formait contre moi. Je « *gardais le silence, comme un homme muet*. En sorte « que j'étais *devenu semblable à un homme qui n'en-* « *tend pas, et qui ne peut rien répondre. J'ai mis mon* « *espérance en vous, Seigneur* (1). J'aimais à me « rappeler la douceur de celui qui se *laissa con-* « *duire à la boucherie comme un agneau* (2) Et je « voulais marcher à la mort en priant Dieu de ne « *pas frapper mes ennemis, mais de les disperser selon* « *la vérité de sa parole* (3). »

(1) Ps. LIII, 7.
(2) Ps. XXXVIII, 14.
(3) Is. LII, 7.

En effet, le lendemain, deux femmes furent chargées de le conduire dans un champ voisin, sous le prétexte d'en rapporter quelque chose, mais c'était pour le livrer à son meurtrier, qui était déjà à son poste. Elles portaient avec elles des citrouilles, des épis de blé d'Inde et d'autres présents, qui devaient être le prix de sa mort.

En apercevant de loin l'assassin de René, le P. Jogues se recommanda à Dieu pour la dernière fois, et s'avança résolument, comme pour aller au-devant de son sacrifice. Mais Dieu voulait encore cette fois se contenter de la préparation de son cœur; pour lui, dans son humilité, il attribua à ses péchés la privation de cette couronne. Le sauvage passa près de lui sans lui faire aucun mal, et comme honteux de l'action qu'il voulait faire.

Dans cette situation si précaire et au milieu de ces alarmes de chaque jour, le P. Jogues ne pouvait se résoudre à étudier la langue iroquoise. Il croyait ce travail inutile. Il partageait son temps entre son devoir d'esclave, chargé de pourvoir à tous les besoins de la cabane, et celui d'apôtre, pour soutenir et encourager les pauvres Hurons compagnons de sa captivité, et enfin ses exercices de piété, la prière et la lecture.

Voici comme il raconte ses pieuses industries pour nourrir sa ferveur : « J'évitais les lieux fréquentés, « et je cherchais la solitude. Là je conjurais le *Sei-* « *gneur de ne pas refuser de parler à son serviteur* (1),

(1) Ps. CXVIII, 35.

« et de lui *accorder la force dans les épreuves* (1), si « *j'ai été un prodige pour plusieurs* (2), je le dois uni« quement à Dieu qui m'a merveilleusement sou« tenu, et qui, par un effet de son infinie bonté, a « souvent relevé mon courage abattu. Je recourais « aux saintes Écritures, mon unique ressource *dans « les tribulations qui m'ont environné* (3). Je les véné« rais, et je voulais mourir en m'en servant.

« De tous les livres que nous portions aux Hu« rons, je n'avais sauvé que l'épître de saint Paul « aux Hébreux, commentée par M. Antoine Godeau, « évêque de Grasse. Je portais toujours ce livre sur « moi, ainsi qu'une image de saint Bruno, le très « illustre fondateur des Chartreux, à laquelle étaient « attachées des indulgences, et enfin une petite « croix de bois que j'avais faite comme j'avais pu. « Je voulais que partout où je recevrais la mort, « toujours si présente à mes regards, elle me trou« vât prêt, appuyé sur l'Écriture sainte, qui avait « toujours été ma grande consolation, muni des « grâces et des indulgences de la très-sainte Église « ma mère, que j'avais toujours aimée, mais alors « plus que jamais, et enfin armé de la croix de mon « Sauveur. »

Le pieux missionnaire eut le bonheur de retrouver plus tard le livre de l'Imitation de Jésus-Christ et le petit office de la très-sainte Vierge. Il put

(1) Ps. XIII.
(2) Ps. LXX.
(3) Ps. XXXI.

ainsi enrichir son petit bagage spirituel. Ce fut là toute sa ressource pour suppléer au défaut du bréviaire et à la privation du saint sacrifice de la messe.

Mais Dieu n'abandonnait pas son serviteur au milieu de ses angoisses, et plus d'une fois il soulagea abondamment son cœur par des songes pieux que celui-ci regardait avec reconnaissance comme des effets directs de la bonté divine. Nous traduisons du latin un de ces rêves mystérieux qui contribuèrent tant à relever son courage et à ranimer sa confiance. Il ne consentit que par obéissance à en faire le récit, qu'il appelait avec humilité des rêveries. Les paroles de l'Écriture sainte, qui coulent de sa plume comme de source, lui donnent un nouveau charme. Sa mémoire servait toujours admirablement son cœur.

« J'étais sorti de notre bourgade comme de coutume, dit-il, pour gémir plus librement devant « vous, ô mon Dieu, pour vous offrir ma prière et « pour *mettre sous vos yeux mes tribulations* (1).

« A mon retour, je trouvai tout métamorphosé. « Les pieux qui forment l'enceinte me parurent « changés en tours, en créneaux et en murailles « magnifiques. Je ne voyais cependant rien de nou« veau dans ces constructions, mais c'était une ville « ancienne et déjà vénérable par son antiquité.

« Comme j'hésitais à croire que ce fût là notre « bourg, quelques Iroquois de ma connaissance

(1) Ps. LV, 9.

« m'assurèrent que c'était bien lui. Rempli d'éton-
« nement, j'approchais, et après avoir passé la pre-
« mière porte, je vis sur le montant droit de la
« seconde, ces deux lettres gravées en majuscules
« L. N., et la figure d'un agneau immolé.

« Ma surprise fut grande, et je ne pouvais com-
« prendre comment des barbares sans aucune idée
« de notre écriture avaient pu graver ces carac-
« tères. Pendant que je cherchais à me rendre
« compte de ce problème, je vis au-dessus de ces



« signes un ruban flottant avec des paroles qui leur
« correspondaient et qui les expliquaient :

« *Qu'ils glorifient son nom* (1).

« En même temps mon âme fut comme inondée
« d'une grande lumière qui me fit voir clairement
« que le nom de Dieu est loué surtout par ceux
« qui s'efforcent dans leurs tribulations d'imiter la
« douceur de celui qui *n'avait pas dit une parole à*

(1) Ps. CXLIX, 3.

« *ceux qui le dépouillaient*, et qui *s'est laissé conduire* « *à la mort comme un agneau* (1).

« Encouragé par cette vision, je passe la seconde « porte, bâtie en belles pierres carrées et taillées. Elle « formait un portique voûté, vaste et magnifique. « J'aperçois au milieu, mais de l'autre côté de la « route, un corps de garde plein d'arquebuses, de « flèches, et *de toutes les armes des braves* (2). Je ne « voyais aucun soldat; mais je crois que, selon « l'usage, je devais saluer le poste en signe de « respect.

« Comme je me découvrais en me tournant vers « lui, une sentinelle placée de mon côté me cria « de m'arrêter. Or, soit parce que j'avais la tête tour- « née, soit parce que la nouveauté de ce que je « voyais absorbait entièrement mon attention, je « n'avais rien vu ni rien entendu.

« La sentinelle cria une seconde fois, et plus haut : « — Halte-là, vous dis-je. — Alors revenant de ma « distraction, je m'arrêtai. — Est-ce ainsi, me dit « le soldat, que vous obéissez à la garde placée de- « vant le palais du Roi, et qu'il faut vous avertir deux « fois? Je vais vous conduire de suite à notre juge « et notre commandant (j'entendis ces deux titres, « qui indiquaient un magistrat et un officier), « afin que votre insolence soit punie comme elle le « mérite. — Je vous assure, mon très-cher ami, lui

(1) Is. LIII, 7.
(2) Cant. IV, 4.

« dis-je, que je me suis arrêté aussitôt que je vous « ai entendu. — Peu satisfait de mon excuse, il me « conduisit au juge.

« La porte du palais était du côté où je me trouvais, mais un peu plus loin que le corps de garde. « J'entrai : ce palais me parut ressembler à ces « salles qu'en Europe on appelle *les chambres dorées*, « où se rend la justice, ou plutôt à ces salles qu'on « appelle *chapitres*, dans les plus anciens et les plus « célèbres monastères. Tout était d'une grande ma« gnificence.

« Je vis dans cette salle un vénérable vieillard plein de dignité, semblable *à l'ancien des jours* (1). « Son vêtement était d'écarlate et d'une grande « beauté. Il n'était point assis sur son siége, mais il « se promenait d'un air plein de bonté, et rendait la « justice au peuple. Il y avait là une foule nombreuse « de personnes de toute condition, comme on le voit « en Europe. Je reconnus quelques personnes qui « me demandèrent des nouvelles des Hurons. Je « me dis en moi-même : Voilà qui est bon. Ils me « connaissent et savent que je n'ai rien fait pour « être conduit au tribunal. Je serai traité avec plus « d'indulgence.

« Cependant, après avoir entendu le rapport du « soldat, le juge, sans m'interroger, prit une verge « dans un faisceau qui ressemblait à ceux que les « licteurs portaient devant les consuls romains, et

(1) Dan. VII, 9.

« il m'en frappa rudement et longtemps, d'abord « sur les épaules, puis sur le cou et enfin sur la tête, « en me causant de très-vives douleurs. Encore qu'il « ne se servit que d'une main, je crois que j'ai au« tant souffert qu'à mon entrée dans la première « bourgade des Iroquois, lorsque toute la jeunesse « du pays, sortie à notre rencontre, nous reçut si « cruellement à coups de bâton. Je ne poussai pas « une plainte; je ne fis pas entendre un gémisse« ment. Je recevais tous ces coups en souffrant; « je les supportais avec résignation et humilité.

« Alors mon juge, paraissant comme frappé d'ad« miration pour ma patience, rejeta sa verge et « m'embrassa avec une grande tendresse. Ma dou« leur fut calmée, et je me sentis rempli d'une con« solation ineffable et toute divine. Dans l'ivresse « de cette joie céleste, je baisai la main qui m'avait « frappé, et dans une espèce de ravissement, je m'é« criai : *Virga tua, Domine mi rex, et baculus tuus* « *ipsa me consolata sunt. Votre verge et votre bâton,* « *ô mon Seigneur et mon roi, m'ont consolé* (1).

« Aussitôt après il me reconduisit à la porte et « me laissa sur le seuil.

« A mon réveil, après avoir bien réfléchi sur ce « que j'avais vu, je ne pus hésiter à attribuer à « Dieu toutes ces choses extraordinaires, non-seule« ment à cause de l'admirable et si juste enchaîne« ment qu'elles avaient entre elles, quoique je

(1) Ps. XXII, 4.

« n'eusse pensé à rien de semblable auparavant,
« mais surtout à cause de l'ardent amour dont je
« sentis mon cœur embrasé quand mon juge m'em-
« brassa et que je m'écriai : *Virga tua*. Après bien
« des mois, ce souvenir seul me faisait verser des
« torrents de larmes de la plus douce consolation.

Chas
Co
son
La

Le
cessé
un t
toute
L'hiv
priva
genr
vages
lui se
la fin
plus
pour
dans
et un
bas s

CHAPITRE VIII

Chasse d'hiver. — Jeûnes du P. Jogues. — Son oratoire. — Consolation céleste. — Retour au village. — Changement à son égard. — Étude de l'iroquois. Il parle du vrai Dieu. — La pêche. — Nouveaux dangers. — Supplice des prisonniers.

Les tentatives homicides contre le missionnaire cessèrent peu à peu; les esprits se calmèrent pour un temps et il lui fut permis de vivre en paix, sans toutefois voir adoucir les rigueurs de sa captivité. L'hiver devint pour lui un surcroît de fatigues et de privations; c'était l'époque de la chasse aux cerfs, genre d'exercice qui ne peut plaire qu'à des sauvages. Le P. Jogues fut attaché à une famille pour lui servir de domestique, et il partit avec elle vers la fin d'octobre. Le temps était rude, et il y avait plus de cent vingt kilomètres à parcourir à pied pour arriver au rendez-vous. Sa garde-robe était dans un triste état; elle consistait en une chemise et un caleçon usés, sa chaussure était percée, et ses bas si mauvais que ses jambes étaient presque à nu.

Ses pieds furent bientôt ensanglantés par les pierres tranchantes, les roseaux aigus, les cailloux et les halliers; mais tout ce qu'il avait souffert en route n'était rien en comparaison de ce qui lui était réservé pendant la chasse.

Comme on le croyait incapable de chasser, on lui donna le travail réservé aux femmes, c'est-à-dire d'aller couper et d'apporter le bois pour entretenir le feu de la cabane. Le gibier fut d'abord abondant, et la viande était à peu près l'unique nourriture des chasseurs; ce régime était salutaire au P. Jogues et il reprenait des forces peu à peu; mais bientôt il y renonça, ayant remarqué les pratiques idolâtriques de ses maîtres. En effet, aussitôt que la bête avait été abattue, on prenait une partie de l'animal, ordinairement le morceau le plus estimé, et un des anciens de la troupe l'élevant en l'air, l'offrait au démon de la chasse en disant : « Génie Aireskoï, voici les « viandes que nous t'offrons; fais-en un festin, « mange-les, et montre-nous où sont les cerfs. »

Après avoir entendu cette invocation idolâtrique, le P. Jogues résolut de ne plus toucher à cette viande, et il disait aux sauvages : « Je ne me nourrirai jamais « d'une chair offerte au démon ». Il se contenta dès lors d'un peu de sagamité (1) et de quelques épis grillés, et encore en avait-il rarement, parce que dans l'abondance de viande, les chasseurs méprisaient leur farine de blé d'Inde : « Souvent, a-t-il ra-

(1) La sagamité était une sorte de bouillie faite de blé d'Incd écrasé grossièrement entre deux pierres.

conté, je rentrais le soir à la cabane sans avoir rien mangé de la journée, et je trouvais mes Égyptiens gloutonnement *accroupis autour de leurs chaudières pleines de viandes fumantes* (1), et quoiqu'il y eût d'excellentes raisons pour me permettre d'y prendre part, jamais, grâce à Dieu, je n'ai manqué à ma résolution. Je disais à Dieu, quand j'étais pressé par la faim : « *Replebimur bonis domûs tuæ* (2), *satiabor* « *cum apparuerit gloria tua* (3). Oui, *nous serons un* « *jour remplis des biens de votre maison; je serai* « *rassasié lorsque je verrai votre gloire*, et que vous « comblerez les désirs de votre serviteur dans la « cité sainte de votre Jérusalem céleste. »

L'abstinence que le P. Jogues s'imposait passa bientôt, aux yeux malveillants des sauvages, pour un signe de mépris de leur divinité, et ils lui attribuèrent dans la suite le peu de succès de leur chasse. Les sentiments de compassion qu'ils avaient eus d'abord se changèrent en aversion et en haine. Ils semblèrent ne le souffrir qu'avec peine. Son travail pour se perfectionner dans la langue iroquoise fut forcément interrompu. Ils ne voulaient plus lui donner aucune explication ni répondre à ses questions. Ils ne voulaient même plus l'écouter quand il essayait de leur raconter, ce qui lui avait si souvent réussi, les histoires de la création, de la chute d'Adam, du déluge, du jugement dernier, de l'enfer.

(1) Exode XVI. 3.
(2) Ps. XIV, 5.
(3) Ps. XVI, 15.

Ce ne fut pas la seule occasion où la superstition crédule de ce peuple ignorant exposa le P. Jogues à de graves dangers. Un Iroquois malade crut apprendre par un songe que, pour obtenir sa guérison, il fallait recourir à certaines danses et cérémonies. Il s'imagina même que la participation du missionnaire était nécessaire, et il voulait qu'il y assistât, son livre de prières à la main. Or un songe est chose tellement sacrée aux yeux des sauvages, surtout lorsqu'il s'agit de la santé, qu'il était inouï qu'on eût refusé de concourir à son accomplissement. Toutes les nations du nord de l'Amérique étaient esclaves de ce préjugé.

Les parents du malade vont donc trouver le P. Jogues et lui annoncent que sa guérison est entre ses mains : « Tu n'as qu'à faire, lui dirent-ils, ce « qu'il a vu en songe, et il est sauvé. C'est chose « facile pour toi ; tu pries comme cela tous les jours ; « sa santé rendue sera pour toi une véritable gloire. » Le Père sourit et essaye de leur faire sentir la vanité de leur remède. Ils insistent ; il refuse. De nouveaux députés reviennent et lui représentent qu'il y a cruauté à laisser ainsi souffrir et mourir un homme, quand on peut si aisément lui porter secours. Tout fut inutile ; le missionnaire ne pouvait pas prendre part à leurs folles erreurs et surtout les encourager.

Ces sauvages résolurent alors de l'emmener de force, et chargèrent de la commission quelques jeunes gens vigoureux. Mais ayant connu leur dessein, le P. Jogues parvint à s'échapper de leurs mains et

à s'enfuir dans la forêt. Son agilité était encore telle qu'ils ne purent l'atteindre. Devant une résolution aussi énergique, ceux-ci comprirent l'inutilité de leurs instances et cessèrent de le tourmenter à ce sujet.

La vie du missionnaire se passait ainsi dans un travail pénible, dans des privations de toute nature et dans des tracasseries continuelles. Il se vit même obligé de ne pas prier devant ses maîtres, ils l'accusaient d'invoquer alors les esprits qui leur étaient hostiles. Il évitait aussi de se mettre à genoux devant eux, car cette posture tout à fait en dehors de leurs usages leur paraissait suspecte.

L'hiver vint bientôt ajouter ses rigueurs à cette vie de souffrance. La neige était abondante et tout le sol glacé. Un vieux morceau de peau trop court et en mauvais état le garantissait mal contre le froid. Les sauvages avaient cependant une grande provision de pelleteries pour leur commerce, mais ils ne songeaient pas à lui en donner. Il lui arriva quelquefois dans la nuit de tirer à lui quelqu'une de ces peaux pour se réchauffer, mais quand les sauvages s'en apercevaient, ils la lui arrachaient avec de grossiers reproches. Il était continuellement transi de froid, et sa peau finit par se gercer et se couvrir de plaies.

A cet état de souffrances extérieures vinrent se joindre bientôt des angoisses et des peines extérieures beaucoup plus sensibles encore, et qui jetèrent le serviteur de Dieu dans un très-grand

abattement. Il *voyait*, disait-il, *partout autour* de lui *les périls de l'enfer* (*Ps.* CXIV, 3). *Au dehors* il trouvait *des combats*, et *intérieurement des craintes.* (II Cor. VII, 5).

Écoutons-le nous faire le tableau de ce qui se passait alors dans son âme et des remèdes qu'il trouvait dans sa foi : « Je pensais, écrit-il, à mon cher com-« pagnon, dont le sang m'avait couvert il y avait « peu de temps, et j'entendais dire que le bon Guil-« laume avait aussi fini sa vie dans les tourments « les plus cruels et que c'était le sort qui m'atten-« dait à mon retour au village. Alors me revenait « le souvenir de ma vie passée, si infidèle à Dieu et « souillée de tant de fautes. Je gémissais de me « voir *mourir au milieu de ma course* (1), comme « rejeté par le Seigneur, privé des sacrements de « l'Église, et sans aucune bonne œuvre pour obte-« nir miséricorde de mon juge.

« Ainsi préoccupé et du désir de vivre et de la « crainte de mourir, je poussais de tristes soupirs, « et je disais à mon Dieu : Quand finiront mes mi-« sères et mes douleurs ? Quand *jetterez-vous les « yeux sur ma détresse et ma tribulation ?* Quand me « *rendrez-vous le calme après la tempête ?* Quand « *changerez-vous mes larmes en transports de joie et « en bonheur* (2)? »

Puis il ajoute avec un vif sentiment d'humilité et de confiance : « *J'aurais péri si le Seigneur*

(1) Is. XXXVIII, 10.
(2) Is. XLIII, 24.

« *n'eût abrégé* ces *mauvais jours* (1), j'avais recours « à mon soutien et à mon refuge ordinaire, les « saintes Écritures, dont j'avais retenu quelques « passages. Elles m'apprenaient *à voir en Dieu sa* « *bonté*, et me rappelaient que, quoique privé des « consolations de la piété, *le juste vivait de la foi* (2).

« J'étudiais avec soin ces paroles; je suivais le « *cours de leurs eaux* pour *tâcher d'étancher ma soif* « *si prolongée* (3). Je *méditais jour et nuit la loi de* « *Dieu* (4), et si elle n'avait *pas été l'objet de mes ré-* « *flexions, j'aurais peut-être péri dans mon infor-* « *tune* (5), et mon âme aurait été *engloutie dans ces* « *eaux débordées* (6).

« Mais *Dieu soit béni de ne m'avoir pas livré à la* « *dent de mes ennemis* dont *l'heure semblait arrivée,* « *ainsi que celle de la puissance des ténèbres* (7). *Mes* « *maux étaient devenus si excessifs que la vie m'était* « *à charge* (8). Cependant je répétais avec Job, « mais dans un autre sens : *Quand Dieu ne me* « *ferait* pas *mourir, j'espérerais toujours en lui* (9). »

Dans cet état de souffrances extérieures et de désolations intérieures, toute la consolation du

(1) Marc, XIII, 20.
(2) Hébr. X, 38.
(3) Ps. CVI, 33.
(4) Ps. I.
(5) Ps. CXII, 3, 92.
(6) Ps. CXXIII.
(7) Luc, XX.
(8) II Cor. I, 8.
(9) Job, XIII, 15

P. Jogues était de se retirer dans le petit oratoire champêtre qu'il s'était construit dans la forêt, à une petite distance de la cabane. Il s'y rendait aussitôt après avoir accompli son devoir d'esclave et pourvu à la provision de bois pour la journée, et là, sans feu, sans autre abri que quelques branches de sapin pour se protéger contre le vent, il restait des heures entières à genoux sur la neige, pour s'entretenir avec son Dieu, au pied d'une grande croix qu'il avait taillée dans l'écorce d'un arbre. Là il méditait, il priait, il lisait le livre de l'Imitation de Jésus-Christ, et il s'excitait à une sainte ferveur en pensant qu'il était presque seul à aimer et à honorer le vrai Dieu dans ces vastes contrées.

Il fit plus encore. En bon religieux, il tâchait de suivre de son mieux tous les exercices de piété de la vie de communauté, et comme c'était précisément l'époque où, selon l'usage, il faisait tous les ans sa retraite spirituelle, il consacra un certain nombre de jours à se livrer à ces saints exercices.

Cependant les sauvages avaient remarqué ses absences fréquentes et prolongées. Habitués à prendre en mauvaise part tout ce qu'il faisait, ils l'épièrent, et le suivirent afin de s'assurer s'il ne se livrait pas à quelque sortilége pour leur nuire. Ils le laissèrent tranquille quand ils virent qu'il ne s'occupait que de la prière; mais les jeunes gens s'amusèrent à aller le distraire ou à l'effrayer. Ils s'approchaient de lui, la hache levée, comme pour le frapper, ou ils lançaient des flèches qui tombaient à ses côtés

Tantôt ils poussaient de grands cris derrière lui, comme pour avertir d'un grand danger, tantôt ils faisaient tomber près de lui des arbres qui le menaçaient dans leur chute.

Mais rien ne pouvait détourner le serviteur de Dieu de ses entretiens intimes avec le ciel. Il retrempait son courage, et il avait l'expérience que le Seigneur semblait choisir ce lieu de préférence pour le combler de ses faveurs. Nous empruntons à une de ses notes écrites en latin sur sa captivité le récit de quelques-unes de ces grâces qui furent pour lui une source de tant de consolations. « Étant dans ce « lieu, dit-il, que j'avais choisi pour ma retraite, je « crus me trouver dans la compagnie de plusieurs « de nos Pères que j'avais connus pendant leur vie « et dont j'avais beaucoup estimé la vertu et le mé- « rite. Il ne me reste le souvenir distinct que du « P. Jacques Bertrix, du P. Étienne Binet, et un « peu du P. Pierre Coton. Je les priai de toute l'ar- « deur de mon âme de me recommander à la Croix, « afin qu'elle me reçoive comme le disciple de celui « qu'elle avait porté, et qu'elle ne repousse pas un « *citoyen de la Croix* (ce motif ne m'était encore « jamais venu à l'esprit, même dans mes médita- « tions). Je suis né en effet dans une ville (1) dont « l'église cathédrale est dédiée à la sainte Croix.

« Une autre fois, dans la même solitude, je « me crus, pendant mon sommeil transporté dans

(1) Orléans.

« ma ville natale, au cloître de Sainte-Croix. Là, « étant entré dans le magasin d'un libraire de ma « connaissance, je lui demande s'il n'avait pas quelque « livre édifiant. Il me répond qu'il en avait un qu'il « estimait beaucoup, la *Vie des hommes illustres* ».

« Je conçois aussitôt un vif désir de le voir, ne « demandant à l'emprunter que pour quelques « jours, et promettant de le rapporter aussitôt après « l'avoir lu dans ma chambre avec deux ou trois « excellents amis. Le libraire faisait des difficultés, « à cause du prix qu'il attachait à ce livre. Pendant « ce temps-là, les personnes présentes s'entretenaient « sur les tribulations et les infortunes, et chacun « racontait ce qu'il avait souffert. J'eus la hardiesse « de dire moi-même que j'avais souffert quelque « chose pour la cause de Dieu, mais ne voyant pas « venir le livre que je désirais tant, je priai un des « commis d'aller le chercher pour me l'apporter. « Celui-ci, comme à l'insu de son maître, va le « prendre et me le donne.

« A peine fut-il entre mes mains que j'entendis « une voix me dire distinctement : Ce livre contient « la vie des hommes illustres par leur piété et forts « à la guerre (1). Je me sentis pénétré de cette « pensée que ce n'est *que par beaucoup de tribulations que* nous *devons entrer dans le royaume des cieux* (2). En sortant, plein de joie, avec mon

(1) Illustres pietate viros et fortia bello
Pectora... (VIRG.)

(2) Act., XIX, 21.

« livre, je vis tout le magasin rempli de croix, et je « dis que je reviendrais, car je voulais en acheter « un grand nombre et de différentes espèces. »

Un autre jour, dans le même lieu, comme il était plus accablé que de coutume sous le poids de ses souffrances, et du mépris dont il était l'objet de la part des sauvages, et des remords de sa conscience et des angoisses de son âme, il eut le songe suivant : « J'entendis distinctement une voix qui me repro- « chait mes perplexités, et me recommandait de ne « *voir en Dieu que sa bonté* (1), et de *me jeter* à *l'aveu-* « *gle* (2) *dans son sein*. C'était aussi les paroles de saint « Bernard écrivant à ses religieux : « Servez le Sei- « gneur avec ce sentiment d'amour qui chasse la « crainte et ne considère même pas le mérite. » Ces « deux avis, continue le P. Jogues, étaient pour moi, « car je me laissais aller à une crainte excessive, mais « servile et non filiale. Je manquais de confiance « en Dieu. Je me désolais de me voir traîné au ju- « gement presque au milieu de ma course, et sans « être précédé d'aucune bonne œuvre, tandis que « j'aurais dû m'attrister pour le grand nombre de « mes infidélités envers Dieu.

« L'effet de ces paroles fut de relever mon cou- « rage et de me remplir d'un tel amour pour Dieu, « que, dans mon transport, avant même de m'éveil- « ler, j'ajoutai ces paroles du même saint Bernard :

(1) Sap. I. 1.
(2) 1 Pet. V. 7.

« Ce n'est pas sans raison qu'il nous demande « notre vie, celui qui le premier nous a donné la « sienne. »

Ces pieuses pensées dilatèrent tellement mon cœur, que quand il fut question de revenir au village, où je m'attendais à trouver la mort, je me mis en route plein de joie.

Ce retour ne tarda pas. Le serviteur de Dieu le provoqua lui-même quand il vit que ses maîtres ne semblaient le souffrir qu'avec peine. Il savait bien qu'au village sa charité et son zèle ne manqueraient pas d'occasion de s'exercer. Il demanda donc à accompagner quelques sauvages qui allaient partir, et ses maîtres y consentirent volontiers, autant pour se débarrasser de lui que pour profiter de son voyage et envoyer à leurs amis une bonne provision de viandes boucanées.

Le P. Jogues se soumit sans mot dire à ces exigences, et partit chargé comme une bête de somme. Mais si ce voyage de huit jours à pied, au milieu des neiges du mois de janvier et avec un pareil fardeau, fut pénible pour la nature, il ne fut pas sans dédommagement pour le cœur de l'apôtre.

Dans cette troupe de voyageurs se trouvait une femme, portant sur le dos un lourd paquet et en même temps un petit enfant. Ils furent arrêtés par un torrent profond et rapide et la rigueur de la saison ne permettait pas de le traverser à la nage. Heureusement que près de là était un pont improvisé, comme en savaient faire les sauvages. Il con-

sistait en un pin énorme qu'ils avaient abattu et fait tomber adroitement en travers d'une rive à l'autre. Les sauvages franchirent intrépidement cette étroite passerelle, mais la pauvre femme, embarrassée par son double fardeau et effrayée du mouvement d'oscillation de ce pont branlant, perdit l'équilibre et tomba à l'eau. A ce moment, la corde qui retenait sa charge sur ses épaules et qui, selon l'usage était appuyée sur son front, glissa dans son cou, et paralysait tous ses mouvements en menaçant de l'étouffer.

Le P. Jogues la suivait de près. A la vue de sa chute et du danger qu'elle court, il n'hésite pas un moment, et sans calculer ce qu'il avait à craindre pour lui-même, il se précipite dans les eaux. Grâce à son adresse et à son courage, il a le bonheur de l'atteindre et de ramener au rivage et la mère et l'enfant. Il était temps. Celui-ci était déjà à moitié suffoqué. Le missionnaire se hâta de le régénérer dans les eaux du baptême, et deux jours après ce petit ange allait au ciel prier pour son libérateur.

Un autre des compagnons de voyage du missionnaire était, sans que celui-ci le reconnût, le vieillard qui avait provoqué la mort du bon René. Chemin faisant, il fut sans doute gagné par la vertu de l'homme de Dieu, et il se montra sensible à son sort. Il l'invita un jour à partager sa nourriture; mais quand il le vit, avant de commencer son repas, faire le signe de la croix et prier Dieu, il lui dit avec empressement : « Ne fais pas cela ! Les Hollandais nous ont

« dit que ce signe ne valait rien, et nous haïssons « cette action-là comme eux. Elle a été cause de la « mort de ton compagnon, et elle t'attirera le même « sort. — N'importe, répondit avec fermeté le mis- « sionnaire, je ne cesserai pas de la faire, puisque « l'Auteur de la vie l'approuve. Advienne que pour- « ra. Je suis prêt à mourir. »

Cette résolution et cette franche liberté fermèrent la bouche à ce sauvage, et loin de paraître blessé de ce langage, il continua envers le P. Jogues les mêmes attentions de sa charité. Une des gloires de la vertu, c'est de triomphér même de ses ennemis.

Le premier soin du P. Jogues après son arrivée au village et l'accomplissement de la commission qu'il avait reçue, fut de chercher les moyens de se procurer quelques vêtements non-seulement pour remédier à la rigueur du froid, mais même pour pourvoir aux règles de la décence. Il n'en trouva pas d'autres que de jouer le rôle de pauvre de Jésus-Christ. Il alla mendier de cabane en cabane quelque chose pour se couvrir. Presque partout il ne recevait que des injures ou des railleries. Cependant un sauvage lui jeta un vieux haillon; mais un Hollandais qui se trouvait en ce moment chez les Iroquois pour son commerce, admirant tant de vertu, et touché de tant de souffrance, lui procura un vêtement convenable.

Le dénûment du serviteur de Dieu lui était d'autant plus sensible qu'il voyait chaque jour les sau-

vages affublés de la manière la plus grotesque de tout ce qu'ils avaient pu trouver d'étoffe et de vêtements dans les bagages destinés à la mission huronne. Les ornements sacrés n'avaient pas été plus épargnés que les autres, et cette profanation affligeait profondément son cœur. Il vit un sauvage qui, avec deux voiles destinés à couvrir le calice à la sainte messe, s'était fait des mitasses, sorte de bas qui enveloppe la jambe depuis le genou jusqu'à l'orteil, et que les sauvages aiment à orner avec soin.

Le repos du P. Jogues au village ne fut pas de longue durée. Ceux qui avaient reçu par son moyen un présent de la part des chasseurs, voulurent se piquer de reconnaissance, et ne virent rien de mieux à faire que de leur renvoyer le porteur avec une riche provision de blé d'Inde.

Il était dur pour cet homme épuisé de souffrances et de privations, de recommencer ce long voyage et de se replacer dans une situation dont il connaissait tout l'embarras. Mais le P. Jogues ne voyait qu'avec les yeux de la foi sa condition d'esclave, et sans aucun égard aux répugnances de la nature, il se mit en devoir d'obéir. A la pesanteur du fardeau trop peu proportionné à ses forces vint se joindre la difficulté du chemin que le verglas avait rendu impraticable. Il partit donc, mais il glissait à chaque pas et il tomba bien des fois, en avançant très-peu. Après d'inutiles efforts, il vit qu'il n'atteindrait jamais son terme, et il se décida à revenir.

Loin de lui tenir compte de sa bonne volonté et de la difficulté de la route, les sauvages l'accueillirent en l'accablant d'injures et de railleries. Ils le traitèrent « de paresseux, de bon à rien, de mal bâti ». Ils lui reprochaient jusqu'à la pauvre nourriture qu'on lui donnait. Le serviteur de Dieu recevait tout sans mot dire, avec humilité et résignation.

Il se soumit bien plus volontiers encore lorsque les sauvages, pour utiliser sa présence, lui donnèrent une mission dont ils cherchaient depuis longtemps à se débarrasser. Ils lui confièrent le soin d'un pau vre malade dont tout le corps n'était qu'une plaie. L'odeur infecte qu'il exhalait et le dégoût qu'il inspirait éloignaient de lui tout le monde. C'était assez pour en faire un objet cher à l'homme de Dieu, et son sacrifice était d'autant plus méritoire qu'il reconnut dans cet homme celui qui l'avait accueilli si inhumainement à l'entrée de la première bourgade iroquoise, et lui avait arraché les ongles. Ce fut un motif de plus pour le P. Jogues de s'attacher à lui et de montrer par ses services ce que peut la charité chrétienne.

Cependant, au retour de la chasse, les habitants de la cabane à qui appartenait le P. Jogues le rappelèrent près d'eux pour profiter de son travail. Leurs dispositions s'étaient un peu modifiées à son égard. La mère de son hôte, qu'il appelait sa tante, lui portait surtout intérêt. Elle commençait à admirer et à respecter une vertu inconnue jusque-là chez

ces barbares. Peu à peu les autres sauvages finirent par le laisser vivre en paix, soit qu'ils fussent fatigués de cette persécution prolongée, soit que plutôt, vaincus par une patience si héroïque, ils eussent fini par l'estimer.

Aussitôt que le P. Jogues vit que le calme se rétablissait autour de lui et que ses maîtres n'étaient plus aussi exigeants pour le travail, il reprit son rôle de missionnaire. Son premier besoin était de bien posséder la langue de ce peuple. Elle lui donnerait le moyen d'utiliser sa présence au milieu d'eux, et elle le mettrait à même de pouvoir devenir un jour leur apôtre. Il s'y appliqua avec une grande ardeur, et, comme la cabane de ses maîtres était un lieu de rendez-vous où se traitaient les affaires publiques, non-seulement celles de la bourgade, mais aussi celles de toute la nation, il trouvait occasion de parler de la foi et de la doctrine de l'Évangile à tous les anciens du pays. On l'accablait de questions sur le soleil, sur la lune, sur la figure qu'on aperçoit sur son disque, sur l'étendue de la terre, la grandeur de l'Océan, le flux et le reflux de ses eaux, etc. On voulait savoir si dans quelque endroit le ciel ne touchait pas à la terre, si le ciel était une voûte solide, et les questions se succédaient sans fin.

Le missionnaire s'efforçait d'y répondre en se mettant à leur portée, et ses explications excitaient étrangement leur admiration. Il les entendait dire : « Comme nous aurions perdu en tuant ce prison-

« nier, ainsi que nous avons souvent été sur le « point de le faire! » Ces entretiens fournissaient au serviteur de Dieu l'occasion de les élever par degrés de créatures à la connaissance du créateur, et de renverser leurs absurdes traditions qui attribuaient l'origine du monde à une tortue. Peu à peu il s'enhardit à leur dire que non-seulement le soleil n'était pas un dieu et n'était doué ni d'esprit ni de vie, mais que si sa beauté les avait éblouis et séduits, ils devaient comprendre que Celui qui en était le créateur et le maître devait être bien plus magnifique encore. Il leur faisait voir que leur Aireskoï n'était qu'un démon et le père du mensonge, en se donnant pour l'auteur et le conservateur de la vie et de tous les biens.

Si la foi ne demandait à l'homme que la conviction de l'esprit, le triomphe du P. Jogues eût été facile et complet. Mais il trouvait pour obstacles les chaînes puissantes des passions et des habitudes superstitieuses, et l'aversion souveraine des sauvages pour tout ce qui leur était étranger. Ils lui donnaient facilement raison, mais quand il s'agissait d'adopter ses enseignements, ils se contentaient souvent de lui dire : « Tout cela est bon pour « vous qui habitez au delà du grand lac (Océan); « mais ce n'est pas pour nous. »

Le démon, qui avait régné jusque-là en maître sans rival dans ces vastes contrées, se voyait attaqué comme dans son dernier boulevard, et multipliait ses efforts pour empêcher les conquêtes de la foi.

Cependant, malgré sa condition d'esclave, le P. Jogues n'exerçait pas sans fruit son ministère d'apôtre. Le Seigneur, roi de ces peuples comme de ceux de toute la terre, choisissait déjà parmi eux ses élus, non-seulement parmi les enfants que le serviteur de Dieu baptisa en grand nombre en danger de mort, mais aussi parmi les adultes, dont plusieurs se rendirent dociles à la voix de la grâce et sollicitèrent le sacrement de la régénération, et surtout parmi les malades qui voyaient s'approcher l'heure suprême, ou même parmi les malheureuses victimes de la guerre, condamnées à passer par les horreurs du supplice.

Ces soins ne suffisaient pas au zèle du P. Jogues. Profitant d'une certaine liberté que ses maîtres lui laissaient, il allait visiter dans les bourgs voisins les captifs hurons chrétiens qui, semblables aux Israélites fidèles, ne fléchissaient pas le genou devant Baal. Il les consolait et les soutenait par ses pieux conseils et la fréquentation du sacrement de pénitence. Combien de fois il eut occasion de bénir Dieu en voyant les heureux fruits qu'avait déjà produits la prédication de l'Évangile ! Il trouvait des cœurs chrétiens à peine depuis quelques jours, et cependant d'une pureté admirable, d'une constance inébranlable et d'une résignation héroïque à la volonté de Dieu.

Après deux mois passés dans ces pieux exercices, le P. Jogues dut se mettre de nouveau en campagne. C'était l'époque de la pêche. Il partit

avec sa « tante », et deux autres sauvages. Son service était le même qu'à la chasse; mais il fut traité avec beaucoup plus de douceur. Les voyageurs s'arrêtèrent sur les bords d'un petit lac (1), à quatre journées de marche seulement.

On ne prenait là que de très-petits poissons, ordinairement en très-grande abondance. C'était la provision pour l'été. Ils en prirent peu, aussi les gardaient-ils avec soin après les avoir vidés et exposés à la fumée. Ils n'employaient pour leur nourriture que les intestins qu'ils avaient retirés, et c'était tout l'assaisonnement qu'on ajoutait à la sagamité. Mais le P. Jogues était déjà fait à ces sortes de ragoûts, et il ajoute avec simplicité en les décrivant : « L'habitude, la faim et le manque de toutes choses « rendent sinon agréable du moins tolérable, ce qui « semble souvent révoltant pour la nature. »

Cette retraite hors des bourgades et loin du tumulte des Iroquois avait toujours son charme pour le serviteur de Dieu. Elle lui donnait le temps et la facilité de vivre dans une plus grande union avec Dieu. « Combien de fois, écrit-il, je me suis arrêté « dans ces lieux déserts et sur le bord des eaux, « comme les Israélites *sur la rive des fleuves de Babylone*, et *j'ai versé des larmes au souvenir de Sion* (2), « non-seulement de cette Sion triomphante dans « les cieux, mais aussi de cette Jérusalem de la

(1) Sans doute le lac *Saratoga*.
(2) Ps. CXXXVI, 1.

« terre, où Dieu est connu et loué! Combien de « fois, sur cette *terre étrangère, j'ai chanté les can- « tiques du Seigneur* (1), et les montagnes et les « forêts retentissaient des louanges de leur créa- « teur, qu'elles n'avaient jamais entendues! Com- « bien de fois j'ai gravé le nom de Jésus sur les « arbres élevés de ces forêts séculaires, pour faire « trembler les esprits infernaux! Combien de fois « j'ai formé sur eux, en découpant leur écorce, la « sainte croix de mon Sauveur, afin que sa vue mît « le démon en fuite, et que par elle, ô mon Sei- « gneur et mon Roi, vous pussiez *régner au milieu « de vos ennemis* (2), des ennemis de votre croix, « les hérétiques, les païens habitants de ces con- « trées, et les démons qui en sont depuis longtemps « les maîtres!

« Je bénissais Dieu, continue-t-il, de ce qu'il eût « permis ma présence dans cette solitude, précisé- « ment à l'époque où l'Église rappelle à ses enfants « les souffrances de leur Sauveur. Je pouvais plus « à loisir repasser dans ma mémoire toutes les cir- « constances de sa passion, ses amertumes et son « fiel, et *sécher de douleur à ce souvenir.* »

Ainsi que dans sa première solitude, il s'était créé dans la forêt un petit oratoire de branches, au pied d'un arbre énorme sur lequel il avait tracé une image de la croix, et aussitôt après son travail d'esclave,

(1) Ib.
(2) Ps. CIV, 2.

il se retirait là pour s'entretenir avec son Dieu : « Mais, ajoute le pieux missionnaire, on ne me lais- « sera pas longtemps jouir de ce saint repos. J'avais « déjà passé trop de jours sans mes angoisses ordi- « naires. »

En effet, un messager venait d'arriver du village pour avertir la bande des pêcheurs qu'on avait vu des Algonquins rôder dans les environs, et qu'ils devaient rentrer au plus vite pour échapper au danger. Cette alarme n'était qu'une feinte inventée pour faire revenir le missionnaire au village, où tout était préparé pour sa mort.

Les bruits les plus sinistres circulaient sur une bande de dix guerriers iroquois, partis déjà depuis longtemps, et dont on n'avait plus entendu parler. Une nation voisine les donnait comme victimes de la cruauté de leurs ennemis, et cette nouvelle fut confirmée par un prisonnier tombé récemment entre les mains des Iroquois. Ils l'immolèrent aussitôt aux mânes d'un des jeunes guerriers dont on déplorait la perte, et qui était fils du maître de la cabane du P. Jogues; mais cette victime ne paraissait pas assez noble aux yeux du père désolé; il voulut sacrifier aussi le missionnaire.

C'en était fait de lui, et le jour de la mort de son Sauveur eût été aussi pour lui le dernier, si Dieu, qui l'avait déjà bien des fois conduit aux portes du trépas pour l'en retirer miraculeusement, n'eût permis qu'on apprît à temps que les guerriers revenaient avec vingt-deux captifs abénaquis, et

qu'ils n'étaient plus qu'à une journée de la bourgade.

Il ne fut plus question du missionnaire, et, à l'arrivée des vainqueurs, ce ne fut que fêtes et réjouissances. Cinq des prisonniers furent destinés aux plus horribles supplices, et les femmes et les enfants furent réservés pour l'esclavage. Ces tristes victimes devinrent aussitôt l'objet du zèle ardent du missionnaire. Il ne savait que quelques mots de leur langue, mais l'un des prisonniers parlait le huron, et lui servit d'interprète. Il s'empressa de les instruire, et il put leur conférer le baptême avant leur exécution, qui eut lieu pendant les fêtes de Pâques.

Ce hideux spectacle se renouvela encore à la Pentecôte. On amena trois jeunes femmes et quelques enfants; car les hommes avaient été tués dans le combat. Ces infortunées, dépouillées de leurs vêtements, furent mutilées et accablées de coups à l'entrée du village. L'une d'elles fut même, contrairement à l'usage, brûlée sur tout le corps et jetée ensuite dans un vaste bûcher. Elle était instruite dans la foi, et le Père attendait une occasion pour la baptiser. La voyant sur le point d'expirer, il courut à elle comme pour lui porter à boire au milieu des flammes, et il versa sur sa tête l'eau sainte, qui la purifia et lui assura la félicité éternelle.

Le P. Jogues fut témoin, dans cette circonstance, de pratiques idolâtriques d'un genre nouveau pour lui, et d'une cruauté inouïe. Chaque fois qu'on ap-

pliquait le feu sur le corps de cette malheureuse femme, l'un des anciens élevait la voix et s'écriait : « Aireskoï, nous t'offrons cette victime que nous « brûlons en ton honneur. Rassasie-toi de sa chair, « et rends-nous toujours victorieux de nos enne- « mis. » Son corps coupé en morceaux fut envoyé dans différents villages et dévoré.

Ce sanglant holocauste était, paraît-il, aux yeux des Iroquois, une réparation due à leur Dieu, et l'accomplissement d'un vœu. Ils avaient cru reconnaître qu'il était mécontent de ce que depuis six mois ils n'avaient pas mangé de chair humaine, et dans le sacrifice solennel de deux ours qu'ils firent en son honneur, le Père Jogues les entendit, non sans frémir, proférer ces paroles : « Tu nous punis avec « justice, Aireskoï, car il y a longtemps que nous « ne nous sommes pas nourris de nos prisonniers. « Nous t'avons offensé en nous bornant à leur don- « ner la mort; mais s'il en tombe entre nos mains, « nous te promettons de les traiter comme nous « allons faire de ces deux animaux. »

Ces tristes scènes se renouvelèrent plusieurs fois à cette époque sous les yeux du P. Jogues, et plongèrent son âme dans une profonde affliction. Mais, dans l'espérance de se rendre utile à ces infortunées victimes, il restait assister à leur supplice, et ne négligeait rien pour les soutenir et les encourager par les pensées de la foi.

Voici avec quel sentiment profond d'humilité il se regardait comme la cause de tous ces malheurs :

« Je ressentais alors, écrit-il, le châtiment que mé-
« ritaient mes péchés, et que Dieu avait annoncé à
« son peuple en disant : *Les solennités de vos néoménies
« et vos fêtes seront changées en jours de deuil et d'af-
« flictions* (Amos VIII, 10). En effet, aux fêtes de
« Pâques, de la Pentecôte et de la Nativité de saint
« Jean-Baptiste, je me suis vu accablé de nouvelles
« douleurs. *Infortuné que je suis! suis-je donc né pour
« voir le malheur de mon peuple*? (I Marc II, 7.) Au
« milieu de ces poignantes angoisses intérieures et
« de bien d'autres, *mon âme se consume dans la dou-
« leur et mes jours dans les gémissements*. (Ps XXX., 10.)
« *Le Seigneur m'a frappé à cause de mes iniquités, et
« il a fait dessécher mon âme comme l'araignée.*
« (Ps. XXXVIII, 12.) *Il m'a rassasié d'amertume et
« abreuvé d'absinthe. Le consolateur qui pouvait me
« soulager s'est éloigné de moi* (Jér., III, 15); mais au
« milieu tous ces maux nous triomphons, et avec
« la grâce de Dieu *nous triompherons par la force
« de celui qui nous a aimés* (Rom., VIII, 37), *et dans
« l'attente de celui qui doit venir et qui ne tardera
« pas* (Hébr., X, 37) *jusqu'à ce qu'arrive mon heure
« comme celle du mercenaire* (Job, VII,) *ou que mon
« changement s'accomplisse* (Job, XIV, 14). »

CHAPITRE IX

Démarches du chevalier de Montmagny pour délivrer le P. Jogues. — Lettres du P. Jogues. — Sa résignation. — Voyage. — Rencontre imprévue. — Consolations.

Pendant longtemps on eut à Québec les inquiétudes les plus sérieuses sur le sort du P. Jogues. Le bruit de sa mort s'était répandu, et il parvint jusqu'en France, où il excita la plus vive impression. Il fut pleuré de sa famille et de ses confrères, jaloux pourtant de son bonheur et de sa gloire.

La nouvelle qu'il vivait encore fut portée à Québec par un Huron compagnon de sa captivité, Joseph Téondéchoren, dont nous avons déjà parlé. Ce bon chrétien avait suivi ses maîtres dans une excursion qu'ils faisaient sur les bords du Saint-Laurent. Là il parvint à tromper leur vigilance, et il s'échappa de leurs mains. Après bien des fatigues et des dangers, il arriva enfin à Trois-Rivières.

Le chevalier de Montmagny, qui désirait avoir des

informations sur ce qui se passait chez les Iroquois et surtout sur le P. Jogues, manda le fugitif près de lui.

Le récit détaillé et attendrissant des épreuves subies par l'homme de Dieu, et des périls qui le menaçaient encore à chaque instant, ému [illegible] autant plus le Gouverneur qu'il se sentait impuiss[illegible] y porter remède. Les secours qu'il attenda[illegible]nce n'étaient pas arrivés, et il craignait qu'un [illegible] de vigueur contre des ennemis si audacieux, loin de les intimider, s'ils n'étaient pas abattus, ne les exaspérât encore davantage et ne fît hâter la mort de tous les prisonniers. Il voulait à tout prix conserver la vie d'un missionnaire dont la vertu et l'expérience pouvaient lui être si utiles pour gagner ces barbares. Il chercha donc une occasion favorable de traiter avec prudence une affaire si délicate, et l'ayant rencontrée peu de temps après, il la saisit, mais sans succès.

Le 19 octobre 1642, un Sokoquiois (1), très-considéré dans sa nation, avait été pris par les Algonquins, près de Trois-Rivières. Ils le condamnèrent à passer par toutes les horreurs du supplice. Déjà on lui avait arraché les ongles et coupé deux doigts; un de ses pieds avait été percé avec un bâton aigu, et tout son corps avait été labouré avec des alènes. Quatre jeunes gens lui avait lié les poignets avec une corde à nœud coulant, et ils la tirèrent

(1) Nation sauvage de la Nouvelle-Angleterre.

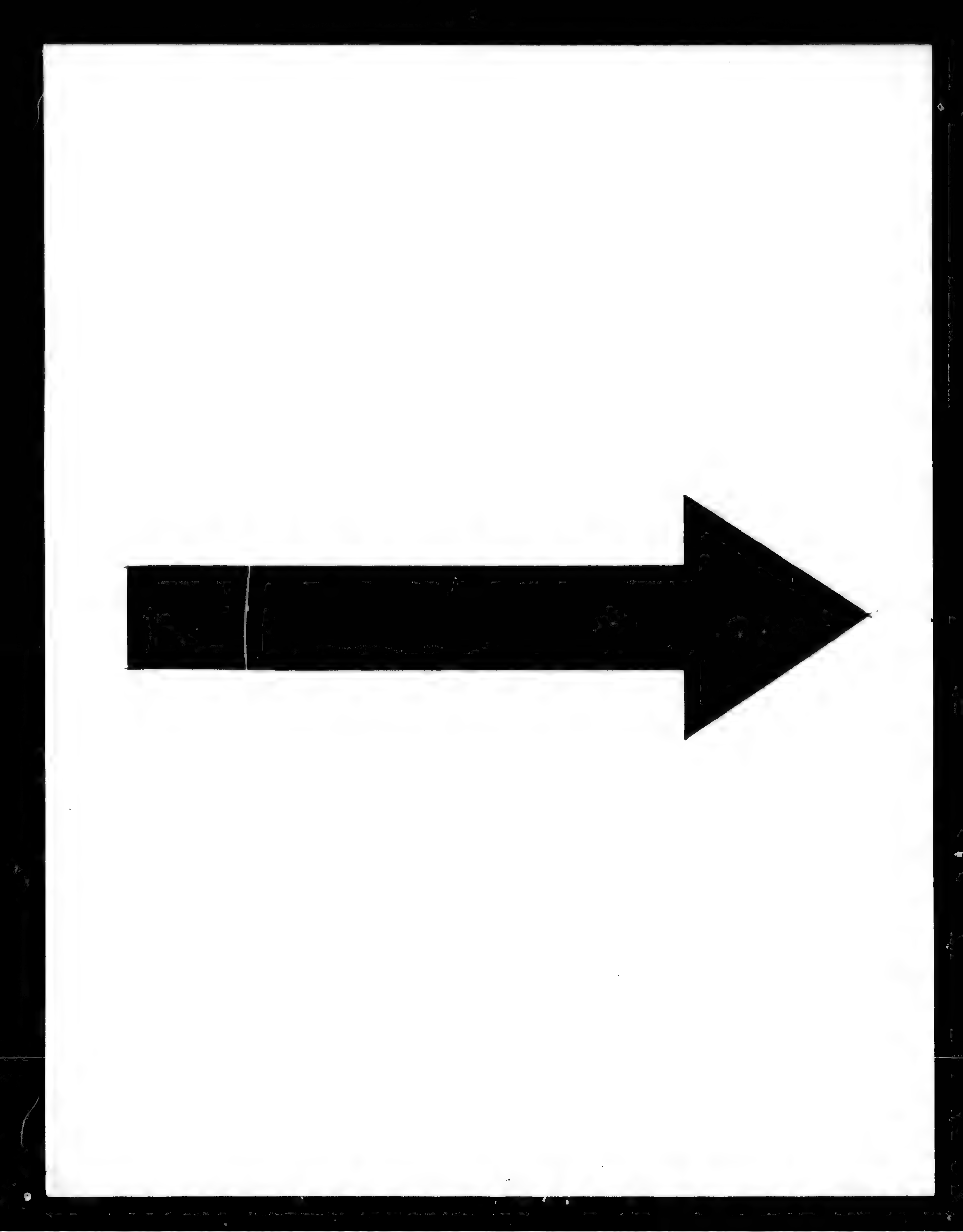
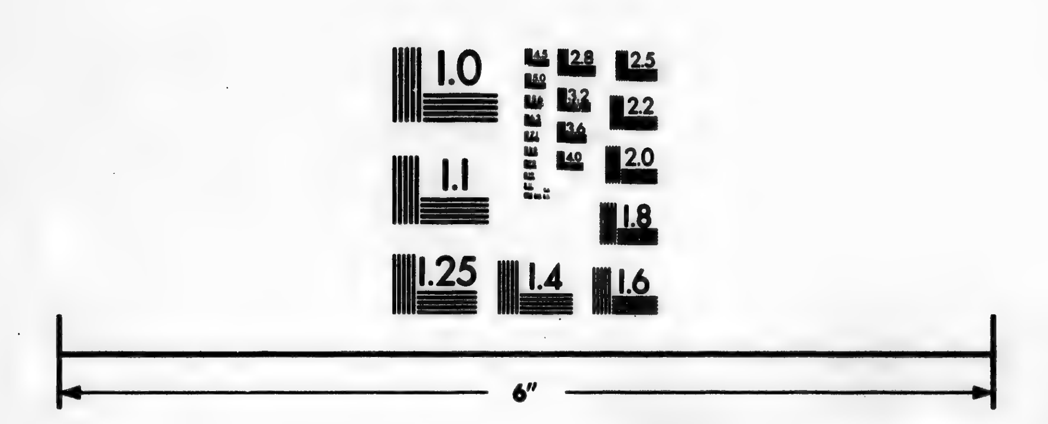


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503


2.8
3.2
2.5
2.2
2.0
1.8
1.0

avec tant de cruauté que les chairs furent coupées jusqu'à l'os. La douleur fut telle que, malgré son impassibilité apparente, le patient tomba évanoui et ne revint à la vie que lorsqu'on lui eût jeté de l'eau froide à la figure.

Aussitôt que le Gouverneur apprit l'arrivée du prisonnier à Sillery, il accourut dans la pensée de l'arracher au trépas. Indépendamment du motif d'humanité et de religion qui le portait à intervenir pour empêcher cet acte de cruelle barbarie, il en avait un autre aussi digne de son cœur que de sa foi. Par le moyen de ce prisonnier, dont la nation était alliée à celle des Iroquois, il espérait obtenir la délivrance du missionnaire, dont toute la colonie et les sauvages eux-mêmes déploraient le triste sort. Le chevalier de Montmagny demanda donc et obtint la liberté du captif.

Les religieuses hospitalières reçurent ce malheureux dans leur maison de Sillery. Ses blessures étaient horribles; les vers et la putréfaction en faisaient un objet de dégoût et de pitié; mais le mal ne résista pas aux soins maternels d'une industrieuse charité.

Quand le malade, guéri de ses blessures, fut en état de se mettre en route, on le combla de présents, et pour tout témoignage de reconnaissance, on le pria de faire intervenir les capitaines de sa nation auprès des Iroquois leurs alliés, afin d'en obtenir le renvoi du P. Jogues.

Après avoir vu la mort de si près, le Sokoquiois

retourna plein de joie dans son pays, et raconta par tout les bontés et les libéralités dont il avait été comblé. L'éloge d'Onoutio, le grand capitaine des Français, et celui des Robes-noires ne tarissait pas dans sa bouche, et ceux qui l'entendaient partagèrent bientôt sa gratitude. Car tout grossiers qu'ils étaient, ces peuples épousaient avec ardeur les intérêts d'un de leurs membres, quand il fallait reconnaître un bienfait qu'il avait reçu, comme lorsqu'il s'agissait de venger une injure.

Les Sokoquiois le prouvèrent. Ils se crurent tous débiteurs envers les généreux bienfaiteurs de leur compatriote, et ils se mirent aussitôt en devoir de seconder ses désirs. Une ambassade solennelle alla au mois d'avril demander aux Iroquois la délivrance du P. Jogues, et elle offrit les présents d'usage pour donner plus de poids à ses paroles.

Les Iroquois reçurent les députés avec le cérémonial ordinaire dans une assemblée publique. L'orateur étranger exposa longuement le sujet de son message et les titres des Français à leur amitié. Son éloquence naturelle lui fournit les motifs les plus propres à émouvoir, et il termina en disant : « Mes concitoyens ne croient rien faire de trop pour « obliger des cœurs généreux, et, comme ils savent « quelle estime les Français ont pour Ondesonk, « voici un collier de plusieurs milliers de grains de « porcelaines pour couper ses liens. » Après s'être ainsi exprimé, il tira une lettre du Gouverneur de Québec, qu'il mit solennellement entre les mains

du P. Jogues avec de grandes démonstrations de respect et d'affection.

Le lendemain, les anciens des Agniers se réunirent pour délibérer et faire connaître leur réponse. On ne l'attendit pas longtemps, et elle fut digne de la réputation de perfidie et d'astuce qui leur était si bien acquise. Ils accceptèrent les présents et promirent la liberté du prisonnier; mais ils voulaient, disaient-ils, se réserver à eux-mêmes l'honneur de reconduire le P. Jogues dans la colonie française, ce qu'ils ne pouvaient faire pour le moment. Ces paroles n'étaient qu'une nouvelle fourberie. Elles furent oubliées aussitôt après le départ de l'ambassade.

La démonstration des Sokoquiois en faveur du P. Jogues ne fut cependant pas sans effet. Elle releva beaucoup aux yeux des Iroquois le mérite du missionnaire, et on commença à le traiter avec plus d'égard.

Si les dangers publics semblaient conjurés, le P. Jogues n'était pas encore à l'abri des vengeances ou des haines privées. Il vit entrer un jour dans sa cabane un homme à moitié fou, qui se jeta sur lui et lui déchargea sur la tête deux coups de massue. Le missionnaire fut renversé, et si on n'avait pas arrêté le bras de l'assassin prêt à frapper encore, c'en était fait de sa vie. Quant au coupable, il se retira tranquillement sans avoir à subir ni châtiment ni reproche.

Toute la satisfaction que reçut le serviteur de

Dieu fut dans les larmes de sa tante, dont le dévouement et l'affection semblaient croître chaque jour, et qui gémissait d'être impuissante à le protéger. Quand elle pouvait prévoir les dangers, elle se hâtait de le prévenir et de lui donner le moyen de les éviter; mais dans l'appréhension où elle était de quelque surprise fatale, et voyant qu'il n'était plus question de réaliser les promesses faites aux Sokoquiois, elle finit par lui donner le conseil de s'évader, seul moyen de se soustraire à une si affreuse captivité et d'échapper à une mort presque certaine.

Cependant ce n'était pas sa délivrance qui préoccupait le P. Jogues; il mettait au-dessus d'elle les intérêts de la religion et de sa patrie, et il va donner un beau témoignage de ces héroïques sentiments.

Ayant appris que l'on tentait de nouvelles démarches pour le sauver, il voulut ne rien laisser ignorer de ses dispositions, et n'écoutant que son patriotisme, il se décida à écrire au Gouverneur du Canada et à lui suggérer des mesures qui pouvaient devenir fatales pour lui, mais qui étaient très-avantageuses pour la colonie. La Providence lui ménagea une occasion favorable pour faire arriver sa lettre sur les bords du Saint-Laurent.

Pendant l'été, une troupe de guerriers de son village se préparait à faire une excursion sur les bords du grand fleuve, pour tendre des embûches aux Français et à leurs alliés, et un d'eux se chargea du message. Selon l'usage de ces peuples, il devait

mettre cette lettre au haut d'un bâton fendu, qu'il planterait dans un lieu par où passent ordinairement les voyageurs. Quel que fût son motif, il voulut faire quelque chose de plus. Il s'approcha du fort Richelieu.

En effet, le 15 août 1643, les soldats du fort aperçurent sur le fleuve un sauvage qui s'avançait seul vers eux. Avant de le laisser approcher, ils s'informent de sa nation et du but de sa démarche : « Je suis Iroquois, leur dit-il, et je viens vous apporter la parole « de la Robe-noire, Ondesonk. » A cette nouvelle on lui laisse libre accès, et il remet en effet une lettre du missionnaire adressée au chevalier de Montmagny.

Il voulait se retirer quand le commandant du poste le força d'attendre quelque temps, afin de donner au Gouverneur la facilité de profiter de cette occasion pour répondre au missionnaire. Puis on tira un coup de canon pour annoncer que le message était accompli. Effrayés de ce signal qu'ils prirent pour une attaque, les Iroquois s'enfuirent précipitamment et abandonnèrent leur compagnon. Ce fut, comme nous le verrons, la cause d'une recrudescence de haine contre le P. Jogues.

Sa lettre au Gouverneur était écrite partie en latin, partie en français et partie en huron, afin de la rendre inintelligible, si elle tombait entre des mains ennemies. En voici le texte d'après la copie restaurée conservée aux archives du *Gésu* à Rome.

« Du village des Iroquois, le 30 juin 1643

« MONSEIGNEUR,

« Voici la quatrième (1) lettre que j'écris depuis « que je suis retenu captif au milieu des Iroquois. « Le temps et le papier me manquent également, et « m'empêchent de répéter ici ce que j'ai dit ailleurs « avec plus de détails.

« Nous vivons encore. Henri, fait prisonnier par « les Iroquois auprès de Montréal, la veille de la « fête de saint Jean-Baptiste, a été amené au milieu « de nous. En effet, il n'a pas été frappé de coups « de bâton à son entrée au village, et on ne lui a « pas coupé les doigts comme à nous. Il est vivant, « lui et les Hurons qui ont été amenés avec lui.

« Craignez sans cesse et partout les embûches de « ces hommes, car des bandes de guerriers quittent « chaque jour le village pour aller à la guerre, et il « n'est pas à croire que le fleuve (2) soit débarrassé « de ces sauvages avant la fin de l'automne.

« Ils sont ici au nombre de sept cents, possèdent « trois cents fusils dont ils se servent avec une grande « adresse, et connaissent plusieurs chemins pour arri- « ver à la station de Trois-Rivières. Le fort Richelieu

(1) Les trois autres lettres dont parle le P. Jogues n'arrivèrent pas à leur adresse.

(2) Le Saint-Laurent.

« arrête bien un peu, mais n'empêche pas tout à fait « encore leurs excursions.

« Si les Iroquois avaient su que le prisonnier « sokoquiois avait dû aux Français d'être arraché des « mains des Algonquins, ils auraient épargné, à ce « qu'ils disent, les Français qu'ils ont pris et tués « auprès de Montréal. Mais on était déjà au milieu « de l'hiver quand cette nouvelle parvint à leur con- « naissance.

« Cependant une nouvelle bande vient de se « mettre en campagne. Le chef est celui-là même « qui commandait l'expédition dans laquelle nous « fûmes faits prisonniers. Ils n'en veulent pas moins « aux Français qu'aux Algonquins.

« Ne tenez, je vous prie, aucun compte de ma « personne, et qu'aucune considération ayant rap- « port à moi ne vous empêche de prendre toutes « les mesures qui vous paraîtront plus propres à « procurer la plus grande gloire de Dieu.

« Voici, autant que je peux le deviner, le dessein « des Iroquois : prendre tous les Hurons, s'il leur « est possible; faire périr les chefs avec une grande « partie de la nation, et former avec les autres un « seul peuple et un seul pays.

« Je verse des larmes sur le sort de ces malheu- « reux, dont la plupart sont déjà chrétiens, les « autres catéchumènes et parfaitement disposés à « recevoir le baptême.

« Quand donc pourra-t-on apporter quelques re-

« mèdes à tant de maux? Peut-être quand il n'y aura « plus de prisonniers à faire.

« J'ai avec moi une Relation (1) écrite par nos « Pères des choses qui se sont passées chez les Hu- « rons, et des lettres écrites par ces mêmes Pères. « Les Iroquois les ont enlevées aux Hurons et me « les ont remises.

« Plusieurs fois les Hollandais ont essayé de nous « délivrer, mais toujours inutilement. Ils renou- « vellent encore à présent leurs tentatives; mais ce « sera comme je pense avec un même résultat.

« Je forme la résolution, de jour en jour plus « arrêtée, de rester ici aussi longtemps qu'il plaît à « Notre-Seigneur, et ne pas chercher à conquérir « ma liberté, quand même il s'en offrirait des occa- « sions. Je ne veux pas priver les Français, les Hu- « rons et les Algonquins des secours qu'ils reçoi- « vent de mon ministère. Ici j'ai administré le bap- « tême dont plusieurs se sont déjà envoyés au ciel.

« Ma seule consolation au milieu de mes souf- « frances, c'est de penser à la très-sainte volonté « de Dieu à laquelle je soumets bien volontiers la « mienne.

« Je prie Votre Excellence de bien vouloir faire « dire des prières, et célèbrer des messes pour nous

(1) C'était la Relation annuelle de la mission des Hurons pour 1642. Elle fut enlevée par les Iroquois à un convoi de Hurons qui la portaient à Québec.

« tous, et en particulier pour celui qui est en Notre-
« Seigneur,

« Monsieur,

« Son très-humble et très-obéissant serviteur,

« ISAAC JOGUES,

« De la Compagnie de Jésus. »

En insérant cette lettre dans la Relation des missions de 1644, le P. Vimont, supérieur au Canada, ajoute avec une sainte admiration : « Il y a là « plus de suc que de paroles. La tissure est excel-« lente, quoique la main qui a formé ces caractères « soit toute déchirée. Son style est plus sublime « que celui qui sort des plus pompeuses écoles de « rhétorique... Encore que ces paroles nous aient « tiré les larmes des yeux, elles n'ont pas laissé « d'augmenter la joie de nos cœurs. Il y en a qui « lui portent plus envie que compassion. »

A cette lettre, beau moment du zèle ardent et de l'héroïque patriotisme du serviteur de Dieu, nous devons joindre comme complément la fin de celle d'où nous avons extrait une partie des détails de sa captivité, et qu'il écrivit à son Provincial en France, le 5 août 1643. Il était alors en passage avec ses maîtres au poste hollandais de Renselaerswich, nommé aussi fort Orange.

« Quoique bien probablement je puisse prendre « la fuite si je le veux, soit par la colonie des Euro-« péens ou même par le moyen des autres sauvages

« nos voisins, cependant je suis bien résolu, avec la « grâce de Dieu, de vivre et de mourir sur cette « croix où *le Seigneur m'a attaché avec lui* (1). Autre- « ment qui pourrait consoler et absoudre les captifs « français? Qui rappellera aux Hurons chrétiens « leurs devoirs? Qui instruira les nouveaux pri- « sonniers, fortifiera dans les tourments et bapti- « sera les moribonds? Qui pourvoira au salut des « enfants moribonds et à l'instruction des autres?

« Ce n'est certainement que par une permission « toute particulière de la bonté de Dieu que je suis « tombé entre les mains de ces sauvages, tandis que « leur haine pour la religion, et la guerre cruelle « qu'ils faisaient aux autres sauvages et aux Français « à cause d'eux, fermaient l'entrée de la foi dans « ces contrées. Et c'est encore un effet de sa vo- « lonté que ces Iroquois m'aient, comme malgré « eux, conservé la vie jusqu'à présent afin que, tout « indigne que j'en sois, je puisse instruire, éclairer « dans la foi et baptiser tous ceux qui étaient pré- « destinés à la gloire.

« Depuis ma captivité, j'ai régénéré dans les eaux « sacrées, soixante-dix personnes, enfants, jeunes « gens et vieillards de cinq nations et de langues « différentes, pour que *chaque tribu, chaque lan-* « *gue, chaque peuple soit représenté devant l'Agneau* (2).

« *Voilà pourquoi je fléchis chaque jour le genou de-*

(1) Gal. II, 19.
(2) Apoc. VII, 9.

« *vant le Seigneur et le Père de mon Seigneur* (1),
« pour que, si sa gloire le demande, il fasse éva-
« nouir les projets des Européens et des sauvages
« qui songent ou à m'arracher à mon exil, ou à me
« rendre à mes frères. Plusieurs en effet ont parlé
« de ma délivrance, et les Hollandais chez qui je
« vous écris, ont fait des offres généreuses, et en
« font encore pour ma rançon et celle de mes com-
« pagnons. Je les ai visités deux fois, et ils m'ont
« toujours reçu avec bonté. Ils ne négligent rien
« pour obtenir notre rachat. Ils vont même jusqu'à
« combler de présents les sauvages chez qui je vis,
« pour qu'ils me traitent avec douceur.

« Je conjure donc Votre Révérence de vouloir
« bien me regarder toujours comme son enfant,
« quelque indigne que j'en sois. Sauvage par le
« vêtement et la manière de vivre, et vivant, à cause
« de l'agitation, comme loin de mon Dieu, je veux
« cependant mourir, comme j'ai toujours vécu, en-
« fant de la Sainte Église romaine, et membre de la
« Compagnie de Jésus.

« Demandez pour moi à Dieu dans vos saints sa-
« crifices que, puisque j'ai abusé jusqu'à présent de
« tant de grâces qu'il m'a données et qui auraient
« pu m'élever à une sainteté éminente, je profite au
« moins de cette dernière occasion qui m'est offerte.
« Votre bonté ne refusera pas cette faveur à la
« prière de votre enfant.

(1) Eph. III, 14.

« La vie que je mène est bien triste, et toutes les « vertus y sont en danger : la foi dans les épaisses té« nèbres de l'infidélité, — l'espérance dans des épreu« ves si longues et si dures, — la charité au mi« lieu d'une si grande corruption, et loin de tous « les sacrements de l'Église. Si la chasteté ne trouve « pas ici les dangers des délices de ce monde, elle a « celui du mélange et de la familiarité des deux « sexes; celui de la liberté absolue laissée à chacun « de tout dire et de tout faire, et surtout celui des « nudités continuelles. Malgré soi on voit souvent ici « ce que l'on cacherait ailleurs, non-seulement aux « regards des curieux, mais même de qui que ce soit.

« C'est pourquoi je demande souvent à Dieu *de « ne pas me laisser sans secours au milieu des morts* (1), « et de faire en sorte que, malgré toutes les impu« retés, et le culte idolâtrique rendu au démon, « dont je suis témoin, isolé et sans défense, *mon « cœur devienne pur devant les commandements* (2), « afin que lorsque le bon Pasteur *rassemblera les « tribus dispersées d'Israël* (3), *il nous retire du milieu « des nations pour bénir son saint nom. Fiat, fiat!* (4). « Permettez-moi de prier Votre Révérence de sa« luer tous mes RR. PP. et mes très-chers frè« res, que je chéris et que je respecte tous en

(1) Ps. LXXXVII, 6.
(2) Ps. CXVIII, 117.
(3) Ps. CXLIII, 2.
(4) Ps. CVI.

« Notre-Seigneur, et de me recommander à leurs « prières.

« Votre très-humble serviteur et fils en Jésus-« Christ

« ISAAC JOGUES, S. J.

« A la colonie de Rensselaerswich, dans la Nouvelle-Belgique, le 5 août 1643. »

La répugnance que le P. Jogues manifestait pour voir finir sa captivité n'avait pas d'autre mobile que le désir de procurer plus efficacement la gloire de Dieu. Mais quand il vit l'impossibilité de continuer son œuvre de zèle et de charité, il ne fit pas difficulté de profiter des circonstances que lui ménagea la divine Providence, pour s'échapper des mains de ses bourreaux. C'est ce qui allait bientôt arriver; cependant Dieu lui ménageait auparavant une de ces rencontres qui font éclater la bonté du Seigneur pour ses élus, et qui sont pour ses apôtres la plus douce des récompenses ici-bas.

Une bande de capitaines Iroquois avait été députée au nom de leur nation pour aller visiter une petite nation voisine, qu'ils regardaient comme tributaire de la leur, et dont ils attendaient quelques secours. Le maître du P. Jogues était du voyage, et il amena avec lui son captif. La distance à parcourir était de près de trois cents kilomètres. Le trajet fut très-pénible; partis comme de coutume sans provisions, les sauvages, contre leur attente, ne trouvèrent pas de gibier sur la route, et ils n'eurent à manger que

de misérables fruits très-insipides qu'ils rencontrèrent dans les bois.

Le but des Iroquois, en conduisant le Père avec eux, était de faire parade de leur puissance sur les autres peuples, et même sur les Européens; mais le Seigneur avait d'autres desseins. Il allait récompenser un acte de charité.

En arrivant dans la bourgade étrangère, le P. Jogues s'empressa de visiter les cabanes pour baptiser les enfants moribonds, et instruire les malades qu'il trouverait disposés. Quelle fut sa surprise, en entrant dans une des premières cabanes qu'il rencontra, d'entendre un jeune homme couché à terre, et brisé par la souffrance, l'appeler par son nom! « Ne me reconnais-tu pas, Ondesonk, lui dit le « moribond? te souviens-tu du service que je te « rendis au pays des Iroquois, et qui te fit tant de « bien? — Je ne me rappelle pas t'avoir jamais vu, « répondit le Père; mais n'importe, je te remercie « puisque tu m'as fait du bien. Qu'as-tu donc fait « pour moi? — C'était, dit le jeune homme, dans « la troisième bourgade des Agniers, lorsque tu ne « pouvais plus te soutenir et que tes douleurs « étaient excessives; te souviens-tu qu'un sauvage « s'avança et coupa tes liens? — Oui certes, reprit « le missionnaire, j'ai béni bien des fois le Seigneur « de lui avoir inspiré cet acte de charité. Je ne l'ai « jamais rencontré depuis et je serais heureux de « le voir, et, si je le pouvais, de lui témoigner toute « ma reconnaissance.

« — C'est moi-même, repartit le malade. »

A ces mots, le Père se jette à son cou, l'embrasse tendrement et l'inonde de ses larmes de reconnaissance et de compassion : « Que je suis affligé, lui « dit-il, de te retrouver dans ce pitoyable état ! que « ne puis-je te secourir et te soulager ! Sans te con- « naître, j'ai souvent prié pour toi le Maître de la « vie. Tu vois mon extrême pauvreté ; cependant « je veux te donner un bien plus grand encore que « celui que tu m'as fait. »

Le sauvage écoute avec étonnement. Alors le missionnaire lui parle de Dieu créateur et rémunérateur, de Jésus-Christ et de ses souffrances, de l'éternité et de ses récompenses. Pendant son discours Dieu agissait intérieurement sur ce cœur bien disposé, et bientôt, comme l'Eunuque des actes des Apôtres, le malade demande : « Que faut-il donc « faire pour plaire au Maître de la vie ? — Croire « en lui, dit le missionnaire, et en son Fils unique, « mort pour nous, et recevoir le baptême. »

L'âme du néophyte s'ouvrit à la lumière, et le ministre de Jésus-Christ eut la consolation de l'instruire et de recevoir des témoignages de sa foi. Il le fit chrétien, et, les progrès du mal augmentant rapidement, il le vit bientôt s'envoler au ciel, sans regret et plein d'espérance. C'est ainsi que Dieu récompensa au centuple celui qui avait eu compassion de son serviteur.

CHAPITRE X

Départ pour la pêche. — Fureur des Iroquois. — On veut le brûler. — Il est sauvé par un capitaine hollandais. — Arrivée à Manhatte. — Départ pour la France.

L'heure de la délivrance approchait; le P. Jogues suivait de nouveau ses maîtres à la pêche sur les bords de l'Hudson, à une trentaine de kilomètres de Renselaerswich. Ce fut cette excursion providentielle qui lui fournit le moyen de s'évader. Écoutons-le raconter lui-même en détail sa fuite, dans une lettre (1) qu'il écrivit de ce poste hollandais, sous la date du 30 août 1643, au R. P. Charles Lalemant :

« Je partis le propre jour de la fête de notre « bienheureux Père saint Ignace de la bourgade « où j'étais captif, pour suivre et accompagner quel « ques Iroquois qui s'en allaient premièrement en

(1) Relation de 1643 p. 75.

« traite (1), puis en pêcherie. Ayant fait leur petit « trafic, ils s'arrêtèrent à sept ou huit lieues au-des- « sous d'une colonie hollandaise (2) placée sur une « rivière où nous faisions notre pêche.

« Comme nous dressions des embûches aux pois- « sons, arriva le bruit qu'une escouade d'Iroquois « retournée de la chasse aux Hurons, en avait tué « cinq ou six sur la place, et amené quatre prison- « niers, dont deux étaient déjà brûlés dans notre « bourgade avec des cruautés extraordinaires.

« A cette nouvelle, mon cœur fut transpercé « d'une douleur très-amère et très-sensible de ce « que je n'avais pas vu, ni consolé, ni baptisé ces « pauvres victimes ; si bien qu'appréhendant qu'il « n'arrivât quelque chose de semblable en mon ab- « sence, je dis à la bonne vieille femme qui pour « son âge et pour le soin qu'elle avait de moi, et « pour la compassion qu'elle me portait, m'appelait « son neveu, et moi je l'appelais ma tante : « Ma « tante, je voudrais bien retourner en notre cabane ; « je m'ennuie beaucoup ici. »

« Ce n'était pas que j'attendisse plus de douceur « et moins de peine en notre bourgade, où je souf- « frais un martyre continuel, étant contraint de voir « de mes yeux les horribles cruautés qui s'y exer- « cent; mais mon cœur ne pouvait souffrir la mort

(1) Nom donné au commerce d'échange de pelleteries. On appelait *traiteurs* les Européens qui s'y livraient.

(2) Renselaerswich.

« d'aucun homme sans que je lui procurasse le bap-
« tême.

« Cette bonne femme me dit : « Va-t'en donc, mon « neveu, puisque tu t'ennuies ici. Prends de quoi « manger en chemin. »

« Je m'embarquai dans le premier canot qui « remontait à la bourgade, toujours conduit et « toujours accompagné des Iroquois.

« Arrivé que nous fûmes en l'habitation des Hol- « landais, par où il nous fallait passer, j'apprends « que toute notre bourgade est animée contre les « Français, et qu'on n'attendait plus que mon retour « pour nous brûler. Voici le sujet de cette nouvelle : « entre plusieurs bandes d'Iroquois qui étaient allées « en guerre contre les Français, contre les Algon- « quins et contre les Hurons, il s'en trouva une qui « prit la résolution d'aller à l'entour de Richelieu, « pour épier les Français et les sauvages leurs « alliés.

« Un certain Huron de cette bande, pris par les « Iroquois, et habitué parmi eux, me vint demander « des lettres pour les porter aux Français, espérant « peut-être en surprendre quelques-uns par cette « amorce. Mais comme je ne doutais pas que nos « Français ne fussent sur leurs gardes, et que je « croyais d'ailleurs qu'il était important que je « leur donnasse quelques avis des desseins, des « armes et des déloyautés de nos ennemis, je trou « vai moyen d'avoir un bout de papier pour leur « écrire, les Hollandais me faisant cette charité.

« Je connaissais fort bien les dangers où je m'ex-
« posais. Je n'ignorais pas que s'il arrivait quelque
« disgrâce à ces guerriers, on m'en ferait respon-
« sable, et on en accuserait mes lettres. Je pré-
« voyais ma mort, mais elle me semblait douce et
« agréable, employée pour le bien public, et pour
« la consolation de nos Français et des pauvres
« sauvages, qui écoutent la parole de Notre-Sei
« gneur. Mon cœur ne fut saisi d'aucune crainte à la
« vue de tout ce qui en pourrait arriver, puisqu'il y
« allait de la gloire de Dieu.

« Je donnai donc ma lettre à ce jeune guerrier
« qui ne retourna pas. L'histoire que ses camarades
« ont rapportée, dit qu'il la porta au fort Richelieu,
« et qu'aussitôt que les Français l'eurent vue ils tirè-
« rent le canon sur eux, ce qui les épouvanta tel-
« lement que la plupart s'enfuirent tout nus, qu'ils
« abandonnèrent l'un de leurs canots, dans lequel
« il y avait trois arquebuses, de la poudre et du
« plomb et quelque autre bagage.

« Pour redoublement de malheur, une troupe
revenant d'auprès de Montréal, où ils avaient
« dressé des embûches aux Français, disait qu'on
« avait tué un de leurs hommes et blessé deux autres.

« Chacun me faisait coupable de ces mauvaises
« rencontres. Ils étaient comme forcenés de rage,
« m'attendant avec impatience. J'écoutais tous ces
« bruits, m'offrant sans réserve à Notre-Seigneur
« et me remettant en tout et pour tout en sa très-
« sainte volonté.

« Le capitaine de l'habitation des Hollandais où « nous étions, n'ignorant pas les mauvais desseins « de ces barbares, et sachant d'ailleurs que M. le « chevalier de Montmagny avait empêché les sau- « vages de la Nouvelle-France de venir tuer les « Hollandais, m'ouvrit les moyens de me sauver. « Voilà, me dit-il, un vaisseau à l'ancre (1) qui par- « tira dans peu de jours, jetez-vous dedans secrè- « tement. Il s'en va, premièrement à la Virginie, et « de là il vous portera à Bordeaux ou à la Rochelle « où il doit aborder.

« L'ayant remercié avec beaucoup de respect de sa « courtoisie, je lui dis que les Iroquois, se doutant « bien qu'on aurait favorisé ma retraite, pourraient « causer quelques dommages à ses gens. « Non, « non, répondit-il, ne craignez rien, l'occasion est « belle; embarquez-vous; jamais vous ne trouve- « rez de voie plus assurée pour vous sauver. »

« Mon cœur demeura perplexe à ces paroles, dou- « tant s'il n'était point à propos pour la plus grande « gloire de Notre-Seigneur que je m'expose au « danger du feu et à la furie de ces barbares, pour « aider au salut de quelques âmes. Je lui dis donc : « Monsieur, l'affaire me semble de telle importance « que je ne puis vous répondre sur-le-champ; don- « nez-moi, s'il vous plaît, la nuit pour y penser. Je

(1) L'ordre de délivrer le P. Jogues avait été envoyé à tous les commandants de la Nouvelle-Belgique par les États-Généraux de Hollande, à qui la Reine régente de France l'avait fait demander de la manière la plus pressante.

« me recommanderai à Notre-Seigneur, j'examine-
« rai les raisons de part et d'autre, et demain matin
« je vous dirai ma dernière résolution. »

« M'ayant accordé ma demande avec étonnement,
« je passai la nuit en prières, suppliant beaucoup
« Notre-Seigneur qu'il ne me laissât pas prendre
« de conclusion de moi-même, qu'il me donnât
« lumière pour connaître sa sainte volonté, qu'en
« tout et partout je la voulais suivre, jusqu'à être
« brûlé à petit feu.

« Les raisons qui pouvaient me retenir dans ce
« pays étaient la considération des Français et des
« sauvages. Je sentais de l'amour pour eux et un
« grand désir de les assister, si bien que j'avais résolu
« de passer le reste de mes jours dans cette captivité
« pour leur salut. Mais je voyais la face des affaires
« toute changée.

« Premièrement, pour ce qui regardait nos trois
« Français amenés captifs dans le pays aussi bien que
« moi, l'un d'eux, René Goupil, avait déjà été mas-
« sacré à mes pieds. Ce jeune homme avait la pureté
« d'un ange.

« Henri, qu'on avait pris à Montréal, s'était enfui
« dans les bois. Comme il regardait les cruautés exer-
« cées sur deux pauvres Hurons rôtis à petit feu,
« quelques Iroquois lui dirent qu'on lui ferait le
« même traitement et à moi aussi, quand je serais
« de retour. Ces menaces le firent résoudre de se
« jeter plutôt dans le danger de mourir de faim dans
« les bois ou d'être dévoré par les bêtes sauvages, que

« d'endurer les tourments que ces demi-démons fai-
« saient souffrir. Il y avait déjà sept jours qu'il ne pa-
« raissait plus.

« Quant à Guillaume Couture, je ne voyais quasi
« plus de moyens de l'aider ; car on l'avait mis en une
« bourgade éloignée de celle où j'étais, et les sauvages
« l'occupaient tellement de çà de là, que je ne le pou-
« vais plus rencontrer. Ajoutez que lui-même m'avait
« tenu ce discours : « Mon père, tâchez de vous sau-
« ver; sitôt que je ne vous verrai plus, je trouverai
« les moyens de m'évader. Vous savez bien que je
« ne demeure dans cette captivité que pour l'amour
« de vous; faites donc vos efforts pour vous sau-
« ver, car je ne puis penser à ma liberté et à ma
« vie que lorsque je vous verrai en sûreté. » De
« plus, ce bon jeune homme avait été donné à un
« vieillard qui m'assura qu'il le laisserait aller en
« paix, si je pouvais obtenir ma délivrance; si bien
« que je ne voyais plus de raison qui m'obligeât de
« rester pour les Français.

« Pour les sauvages, j'étais dans l'impossibilité
« et hors d'espérance de les pouvoir instruire ; car
« tout le pays était tellement animé contre moi, que
« je ne trouverais plus aucune ouverture pour leur
« parler ou pour les gagner. Les Algonquins et les
« Hurons étaient contraints de s'éloigner de moi
« comme d'une victime destinée au feu, de peur de
« participer à la haine et à la rage que me portaient
« les Iroquois. Je voyais d'ailleurs que j'avais quel-
« que connaissance de leur langue, que je con-

« naissais leur pays et leurs forces, que je pouvais « peut-être mieux procurer leur salut par d'autres « voies qu'en restant parmi eux. Il me venait à « l'esprit que tous ces avantages mourraient avec « moi si je ne me sauvais. Ces misérables avaient « si peu d'envie de me délivrer qu'ils commirent « une perfidie contre le droit et les coutumes de « toutes les nations, en acceptant les présents des « Sokoquiois sans me mettre en liberté, déloyauté « sans exemple parmi ces peuples; car ils gardent « pour inviolable cette loi que quiconque touche ou « accepte le présent qu'on lui fait, doit exécuter ce « qu'on lui demande par ce présent. C'est pourquoi, « quand ils ne veulent pas accorder ce qu'on désire, « ils renvoient le présent ou en font d'autres à sa « place.

« Mais pour revenir à mon propos, ayant balancé « devant Dieu, avec tout le dégagement qui m'était « possible, les raisons qui me portaient à rester « parmi ces barbares ou à les quitter, j'ai cru que « Notre-Seigneur aurait plus agréable que je prisse « l'occasion de me sauver.

« Le jour étant venu, j'allai saluer M. le Gou- « verneur, et lui déclarai les pensées que j'avais « prises devant Dieu. Il mande les principaux du « navire, leur signifie ses intentions, les exhorte à « me recevoir, à me tenir caché, en un mot à me « repasser en Europe. Ils répondirent que, si je « peux mettre une fois le pied dans leur vaisseau, « je suis en assurance, et que je n'en sortirai point

« que je ne sois à Bordeaux ou à la Rochelle.
« Soit donc, me dit le Gouverneur, retournez-vous-« en avec les sauvages, et sur le soir ou dans la « nuit, dérobez-vous doucement et tirez vers la « rivière; vous y trouverez un petit bateau que je « ferai tenir tout prêt pour vous porter secrètement « au navire.
« Après mes très-humbles actions de grâce à tous « ces messieurs, je m'éloignai des Hollandais pour « mieux cacher mon dessein. Vers le soir je me « retirai avec dix ou douze Iroquois dans une « grange (1) où nous passâmes la nuit.
« Avant de me coucher, je sortis pour voir par « quel endroit je pourrais plus facilement m'échap-« per. Les chiens du Hollandais étant pour lors dé-« tachés accourent à moi. Un d'eux, grand et puis-« sant, se jette sur ma jambe que j'avais nue, et « me blesse notablement (2).
« Je rentre au plus tôt dans la grange. Les Iro-« quois la ferment fortement et viennent se coucher « auprès de moi, et surtout un d'eux qui avait quel-« que charge de me surveiller.
« Me voyant serré de si près, et la grange bien « fermée et entourée de chiens qui m'accuseraient

(1) Cette grange, de près de trente-trois mètres de long, appartenait à un Hollandais marié à une Iroquoise. L'une des extrémités servait de logement à cette famille. Les animaux domestiques occupaient l'autre; le milieu qui était vide fut laissé aux compagnons du P. Jogues. (*Mss. du P. Buteux.*)

(2) Le fermier s'étant levé au bruit, vint avec une chandelle

« si je prétendais sortir, je crus quasi que je ne « pourrais m'évader. Je me plaignais doucement à « mon Dieu de ce que, m'ayant donné la pensée de « me sauver, il en bouchait les voies et les chemins. « *Concluserat vias meas lapidibus quadris, et in loco* « *spatioso pedes meos* (1).

« Je passai encore cette autre nuit sans dormir. « Le jour s'approchant, j'entendis les coqs chanter. « Bientôt après un valet du laboureur hollandais « qui nous avait hébergés dans sa grange, y étant « entré par je ne sais quelle porte, je l'abordai dou- « cement et lui fis signe (car je n'entendais pas son « flamand) qu'il empêchât les chiens de japper. Il « sort incontinent, et moi après, ayant pris aupara- « vant tout mon meuble qui consistait dans un « petit office de la Vierge, un petit Gerson (2), et « une croix de bois que je m'étais faite, pour con- « server la mémoire des souffrances de mon Sau- « veur.

« Etant hors de la grange, sans avoir fait aucun « bruit ni éveillé mes gardes, je passe par-dessus « une barrière qui formait l'enclos de la maison, et « je cours droit à la rivière, où était le navire. C'est « tout le service que put me rendre ma jambe bles-

examiner cette plaie. Emu de compassion, il essaya de la panser et pour tout remède il y appliqua du poil de chien (*Ibid.*)

(1) [illegible] texte porte : *Conclusit vias meas lapidibus quadris* (Thren, [illegible]) et *statuisti in loco spatioso pedes meos* (Ps. XXX, 10).

(2) L'Imitation de Jésus-Christ.

« blessée, car il y avait bien un bon quart de lieue « de chemin à faire. Je trouvai le bateau, comme « on me l'avait dit; mais la mer s'étant retirée, il « était à sec. Je le pousse pour le mettre à l'eau; « n'en pouvant venir à bout par sa pesanteur, je « crie au navire qu'on m'amène l'esquif pour me « passer. — Point de nouvelles : je ne sais si on « m'entendait; quoi qu'il en soit, personne ne pa- « rut.

« Le jour cependant commençait à découvrir aux « Iroquois le larcin que je faisais de moi-même. Je « craignais qu'ils ne me surprissent dans ce délit « innocent. Lassé de crier, je retourne au bateau. « Je prie Dieu d'augmenter mes forces; je fais si « bien, le tournant bout pour bout et le pousse si « fortement, que je le mets à l'eau. L'ayant fait « flotter, je me jette dedans, et m'en vais tout seul « au navire, où j'abordai sans être découvert d'au- « cun Iroquois.

« On me loge aussitôt à fond de cale, et pour me « cacher on met un grand coffre sur l'écoutille. Je « fus deux jours et deux nuits dans le ventre de ce « vaisseau, avec une telle incommodité que je pen- « sai étouffer et mourir de puanteur. Je me souvins « alors du pauvre Jonas, et je priai Notre-Seigneur « *ne fugerem a facie Domini* (1) (que je ne me cachasse « point de devant sa face), et que je ne m'éloignasse « pas de ses volontés; mais au contraire *infatuaret*

(1) Jon. I, 3.

« *omnia consilia quæ non essent ad suam gloriam*, je « le priais de renverser tous les conseils qui ne tendraient point à sa gloire, et de m'arrêter dans le « pays de ces infidèles, s'il n'approuvait pas ma « retraite et ma fuite.

« La seconde nuit de ma prison volontaire, le « ministre (1) des Hollandais vint me dire que les « Iroquois avaient fait bien du bruit, et que les « Hollandais habitants du pays avaient peur qu'ils « ne missent le feu à leurs maisons, ou qu'ils ne « tuassent leurs bestiaux. Ils ont raison de le crain« dre, puisqu'ils les ont armés de bonnes arque« buses. A celà je répondis, *si propter me orta est* « *tempestas*, *projice me in mare* (2) (si la tempête « s'est élevée à mon occasion, je suis prêt à l'apaiser « en perdant la vie), je n'avais jamais eu la volonté « de me sauver au préjudice du moindre homme « de l'habitation.

« Enfin il me fallut sortir de ma caverne. Tous « les nautoniers s'en formalisaient, disant qu'on m'a« vait donné parole d'assurance au cas que je pusse

(1) Le nom de ce bienfaiteur du P. Jogues mérite d'être conservé. Il se nommait Jean Mégapolensis, et fut le premier ministre de ce lieu. Il venait de Hollande avec sa femme et ses quatre enfants, et les Etats-Généraux fixèrent une somme pour son entretien. Cette circonstance d'un Jésuite sauvé par un ministre protestant n'est pas un des moins curieux épisodes de cette histoire. On lui doit une notice courte, mais intéressante sur les Agniers.

(2) Ce texte sacré porte : *Tollite me et mittite in mare, quoniam propter me tempestas hæc grandis venit super vos*. (Jon. I, 32.)

« mettre le pied dans le navire, et qu'on m'en reti-
« rait au moment qu'il faudrait m'y amener, si je
« n'y étais pas; — que je m'étais mis en danger de
« la vie en me sauvant sur leur parole; — qu'il la
« fallait tenir, quoi qu'il en coûtât.

« Je priai qu'on me laissât sortir, puisque le capi-
« taine qui m'avait ouvert le chemin de la fuite, me
« demandait. Je le fus trouver dans sa maison, où
« il me tint caché. Ces allées et ces venues s'étant
« faites la nuit, je n'étais point encore découvert.

« J'aurais bien pu alléguer quelques raisons en
« toutes ces rencontres; mais ce n'était pas à moi
« à parler en ma propre cause, mais bien à suivre
« les ordres d'autrui que je subissais de bon cœur.

« Enfin le capitaine me dit qu'il fallait douce-
« ment céder à la tempête, et attendre que les es-
« prits des sauvages fussent adoucis, et que tout le
« monde était de cet avis. Me voilà donc prisonnier
« volontaire dans sa maison, d'où je vous écris la
« présente.

« Que si vous me demandez mes pensées dans
« toutes ces rencontres, je vous dirai 1° que ce
« navire qui m'avait voulu sauver la vie, est parti
« sans moi.

« 2° Si Notre-Seigneur ne me protége d'une façon
« quasi miraculeuse, les sauvages qui vont et vien-
« nent ici à tous moments, me découvriront, et si
« jamais ils se persuadent que je ne sois point parti,
« il faudra de nécessité me remettre entre leurs
« mains. Or s'ils avaient une telle rage contre moi

« avant ma fuite, quel traitement me feront-ils, « me voyant retombé en leur pouvoir ? Je ne mour« rai point d'une mort commune. Le feu, la rage « et la cruauté qu'ils inventent, m'arracheront la vie. « Dieu soit béni pour jamais ! Nous sommes inces« samment dans le sein de sa divine et toujours ado« rable Providence. *Vestri capilli capitis numerati sunt; « nolite timere; multis passeribus meliores estis vos... « Unus non cadet super terram sine Patre vestro* (1) « (Les cheveux de votre tête sont comptés. Ne crai« gnez pas : vous êtes plus précieux que beaucoup « d'oiseaux... et cependant il n'en tombe aucun à « terre sans la volonté de votre Père). Celui qui a « soin des petits oiseaux de l'air ne vous met pas « en oubli.

« Il y a déjà douze jours que je suis caché, il « est bien difficile qu'un mauvais jour ne vienne « jusqu'à moi.

« 8° Vous voyez les grands besoins que nous « avons de vos prières, et des saints sacrifices de « tous nos Pères. Procurez-vous cette aumône par« tout, afin que Dieu me rende propre et bien « disposé pour l'aimer, qu'il me rende fort et cou« rageux pour souffrir et pour endurer, et qu'il « me donne une généreuse constance pour persé« vérer en son amour et en son service ; c'est ce « que je souhaiterais uniquement, avec un petit « Nouveau Testament d'Europe. »

(1) Matth. x, 30.

« Priez pour ces pauvres nations qui s'entre-brû-
« lent et s'entre-mangent, afin qu'elles viennent
« enfin à la connaissance de leur Créateur, pour lui
« rendre le tribut de leur amour. *Memor sum vestri*
« *in vinculis meis*. Je ne vous oublie pas; la captivité
« ne peut enchaîner ma mémoire.

« Je suis de cœur et d'affection, etc. »

Pendant que le commandant de Renselaerswich cherchait à apaiser les sauvages qui, au nombre de dix ou douze, ne pouvaient pas lui inspirer de craintes sérieuses, il vit arriver au milieu de septembre une députation venant d'Agnier pour traiter cette affaire. Les villages s'étaient émus à la nouvelle de la fuite du serviteur de Dieu. On savait que les Hollandais en étaient complices, et on voulait les en rendre responsables.

Les députés choisis parmi les principaux chefs arrivaient les armes à la main, bien déterminés à obtenir le prisonnier de gré ou de force. Tout semblait désespéré, mais le commandant du fort ne se laissa point intimider par les menaces, et resta inébranlable dans son refus.

Les clameurs redoublèrent, et, après plusieurs entrevues tumultueuses, on allait en venir aux mains lorsque le brave capitaine hollandais, s'avançant hardiment vers le chef des députés, lui dit d'un ton décidé : « Le Français que vous cher-
« chez est sous ma sauvegarde, je ne puis l'aban-
« donner. En vous le livrant, je manquerais à l'hon-

« neur et à l'humanité. Vous devriez être heureux « vous-mêmes d'avoir une raison de vous justifier « aux yeux de vos compatriotes, et de leur épargner « un crime. Vous estimez notre nation : eh bien ! « sachez qu'il y a des droits de protection que des « nations alliées doivent respecter. Vouloir les bra- « ver sans ménagement, c'est s'exposer à des rup- « tures capables d'entraîner des guerres sanglantes « et interminables. Le parti que j'ai pris est adopté « par tous les Hollandais ; vous les aimez assez, je « pense, pour déférer à leurs vœux ; mais pour vous « donner pleine satisfaction, voici de l'or pour la « rançon de votre prisonnier. » Et il offrit en même temps trois cents livres.

A ce discours prononcé avec ce ton d'autorité que des circonstances critiques inspirent à un cœur généreux, le chef iroquois, ébloui à la vue de l'argent, consentit à un accommodement, et partit avec sa troupe.

Quoique racheté, le P. Jogues n'en était pas plus libre. On craignait les suites d'une paix traitée avec précipitation, et on attendait impatiemment une nouvelle occasion pour l'Europe.

Le commandant confia alors son hôte aux soins d'un vieillard hollandais, fidèle, mais dur, avare et sans pitié. Celui-ci le logea dans un vrai galetas, où la faim, la soif, la chaleur et la crainte des Iroquois lui firent endurer un supplice de tous les instants ; mais le serviteur de Dieu s'abandonna

encore là entre les mains de la Providence, comme l'enfant dans les bras de sa mère.

Ce gardien, vivandier de l'habitation, n'avait ni égards ni soins pour le missionnaire. Il lui montait de l'eau tous les quinze jours dans un baquet qui servait à faire la lessive. Les chaleurs du mois d'août et la malpropreté du vase corrompaient l'eau, et ce breuvage dégoûtant causait au pauvre reclus de violentes douleurs d'estomac. Sa nourriture était si mesquine qu'elle suffisait à peine à le soutenir. Un peu de pain noir et du beurre rance, de la citrouille fricassée, jamais de viande, tel était son ordinaire, contrairement aux instructions du commandant, qui lui envoyait de temps en temps un plat de sa table, et qui recommandait de pourvoir à tout ce qui lui était nécessaire; mais on ne tenait pas compte de ses ordres.

Cette séquestration presque complète dura six semaines, que le P. Jogues passa en entretiens avec Dieu et les saints. Le ministre protestant venait cependant quelquefois le voir. Un jour il lui demanda comment il était traité, et s'il ne manquait de rien. Celui-ci, qui s'était tu jusque-là, et qui eût encore gardé le silence s'il n'eût été interrogé, répondit qu'on lui apportait peu de chose. « Je m'en doutais, reprit le pasteur; ce vieillard est un avare fieffé, et il retient ce qu'on vous envoie. » C'était la vérité. Le commandant en ayant été averti, fit porter au P. Jogues du pain et de la viande, qui

furent à l'avenir remis sans passer par les mains infidèles du gardien.

Un tourment plus douloureux que l'abstinence mit en péril l'existence du P. Jogues. Pendant qu'il était sur le vaisseau, on avait appliqué sur sa jambe blessée un emplâtre d'onguent pour la teigne. La plaie s'était envenimée et la gangrène se manifestait déjà lorsque le chirurgien de l'habitation fut appelé et parvint à arrêter les progrès du mal.

Indépendamment de ces souffrances physiques, le pauvre Père était dans des transes continuelles et ne pouvait sortir de sa cachette, les Iroquois rôdant sans cesse dans la cour du fort et y passant souvent la nuit. Il a raconté lui-même dans une de ses lettres qu'il ne comprenait pas comment ces barbares ne l'avaient pas aperçu cent fois pour une. Le grenier était divisé en deux par une cloison en planches minces et si mal ajustées, qu'il y avait plus d'un doigt de distance entre chacune d'elles. D'un côté il était facile de voir tout ce qui était dans l'autre; et c'était là son logement. Or le cantinier conservait dans le premier réduit une partie des marchandises de la traite, et les provisions qu'il vendait. Les Iroquois y venaient constamment pendant le jour, et n'étaient séparés de leur prisonnier que par l'épaisseur d'une latte. Le Père se cachait alors derrière des futailles vides, et y restait quelquefois trois et quatre heures de suite, accroupi et sans mouvement, « position qui lui donnait la géhenne et tor-

ture », craignant d'être trahi par le moindre bruit et d'être découvert par ses implacables ennemis.

Après cette longue épreuve à laquelle la divine Providence avait voulu soumettre encore la vertu de son serviteur, l'heure de la délivrance arriva au moment où il s'y attendait le moins.

Le Gouverneur de la Nouvelle-Hollande demeurait à New-Amsterdam (aujourd'hui New-York), dans l'île de Manhatte (1), à cent quatre-vingts kilomètres plus bas que Renselaerswich. C'était alors Guillaume Kieft, cinquième directeur général de cette colonie naissante, dont il avait pris le gouvernement le 28 mars 1638. Ayant appris la triste position du missionnaire et les périls qui l'entouraient, il ordonna au commandant de le lui envoyer par le premier navire, avec toutes les précautions que suggérait la prudence.

Précisément il y avait alors dans le port un bâtiment qui devait descendre la rivière le lendemain. Les préparatifs ne furent pas longs. Le ministre et quelques-uns des principaux habitants accompagnèrent le P. Jogues, qui s'embarqua secrètement et reçut de ses compagnons de voyage de grands témoignages de sympathie et de bienveillance. La traversée dura six jours. Le pasteur Mégapolensis fut d'une bonté constante à son égard, et voulut donner, en son honneur, une petite fête à l'équipage, pour célébrer son heureuse délivrance. « No-

(1) Voyez l'Appendice, p. 89.

tamment, raconte le héros de l'aventure, à la rencontre d'une île à laquelle il voulut qu'on donnât mon nom. Au bruit des canons et des bouteilles, chacun témoigna son amour à sa façon. »

Le ministre ne négligeait rien de ce qui pouvait exciter dans les cœurs une joie pure et franche, et le P. Jogues, qu'il appelle un homme *très-instruit*, se prêtait avec complaisance à ces touchantes démonstrations d'amitié. Chacun admirait son aimable modestie, autant que son humilité.

Le Gouverneur de Manhatte lui fit le plus honorable accueil, l'admit à sa table, et le fit asseoir à côté du pasteur. Il pourvut aussi à ses premiers besoins, et lui fit donner des vêtements convenables en échange de ses haillons sordides et à moitié sauvages.

La présence d'un confesseur de la foi catholique et d'un Jésuite, au milieu d'une population protestante, excita une vive curiosité. On accourait pour le voir, et tous manifestaient un véritable attendrissement au récit des tourments qu'il avait supportés. Quelques-uns lui demandaient comment le récompenseraient Messieurs de la Compagnie de la Nouvelle-France (1); car ils se figuraient qu'il avait été

(1) La *Compagnie de la Nouvelle-France*, qui avait été fondée en 1627 sous le nom de *Compagnie des cent associés*, était une création de Richelieu. Elle remplaçait dans tous leurs droits et leurs obligations les compagnies de marchands qui avaient eu jusque-là le monopole de tout le commerce du Canada et qui s'étaient plus occupés de leurs intérêts que de ceux de la colonie.

ainsi traité à l'occasion de leur commerce. Le Père les détrompa et leur expliqua la sainteté du ministère apostolique : « Aucune pensée d'intérêt terrestre et « périssable, leur disait-il, ne m'a fait quitter mon « pays ; je n'ai ambitionné qu'un seul bien, même « en m'exposant aux dangers dans lesquels je suis « tombé, celui d'annoncer l'Évangile à ceux qui ne « le connaissaient pas. »

Un jeune homme, au service d'un marchand du pays, le rencontrant un jour, courut à lui, se jeta à ses pieds, prit ses mains mutilées et les couvrit de baisers. Il criait, les yeux baignés de larmes : « Martyr de Jésus-Christ ! Martyr de Jésus-Christ ! » Le missionnaire, confus et touché, l'embrassa tendrement. Il aurait voulu se soustraire à ces démonstrations qui blessaient son humilité. Il demanda à son admirateur s'il était calviniste : « Non, répondit celui-ci en s'exprimant de son mieux, je suis Polonais et luthérien. » Il ne fut pas possible au P. Jogues de rendre aucun service spirituel à cette âme si bien disposée; il ne pouvait se faire comprendre.

Son embarras fut aussi grand avec une femme d'origine portugaise. En entrant dans une maison près du fort, il avait été agréablement surpris de voir sur la cheminée deux images, l'une de la sainte Vierge, l'autre de saint Louis de Gonzague ; il interroge et apprend que la maîtresse du logis était la femme du porte-enseigne et qu'elle était catholique.

Malheureusement elle ne savait aucune des langues que parlait le P. Jogues.

Il trouva plus de consolation dans ses rapports avec un bon catholique irlandais, qui arriva sur ces entrefaites des côtes de la Virginie. A la nouvelle de la présence d'un prêtre catholique, il n'eut rien de plus pressé que de manifester au serviteur de Dieu tout l'intérêt qu'il prenait à son sort, et de profiter de son ministère pour approcher des sacrements. C'est par lui que le P. Jogues apprit les progrès de la foi dans cette colonie anglaise des bords de Chesapeake. Fondée depuis peu d'années par un lord catholique qui fuyait sa patrie pour jouir de la liberté religieuse et vivre en paix dans sa foi, elle prit le nom de Maryland, en l'honneur de la reine Henriette-Marie. Deux Jésuites, le P. André Witz (1) et le frère John Altham, avaient accompagné les nouveaux colons « pour les aider spirituellement et travailler à la « conversion des sauvages. »

Cependant le P. Jogues attendait toujours une occasion favorable pour pouvoir se mettre en route pour l'Europe. Il en trouva une au mois de novembre, et le Gouverneur hollandais lui offrit volontiers d'en profiter. C'était un petit bâtiment de cinquante tonneaux expédié, en toute hâte au gouvernement hollandais pour l'instruire des graves événements qui venaient de se passer, et qui pouvaient

(1) Après douze années de travaux dans cette colonie, une révolution protestante le força à revenir en Europe en 1645, et il y mourut en 1656 à l'âge de soixante-dix-sept ans.

compromettre sérieusement l'avenir de la colonie.

Une troupe de soixante colons bien armés s'était chargée de se rendre justice pour venger la mort d'un Hollandais qu'un sauvage dans l'ivresse avait percé d'une flèche. Ils allèrent surprendre une bande de sauvages de cette nation retirés dans une petite île, et en massacrèrent quatre-vingts. Ce fut le signal d'une guerre sanglante.

Ces sauvages usèrent de représailles, et causèrent d'énormes dégâts dans la colonie. On résolut alors de les écraser. Ils furent poursuivis avec tant d'acharnement que plus de seize cents trouvèrent la mort dans le combat; les autres conclurent la paix. Mais ce résultat devint plus fatal qu'avantageux aux Hollandais. Ils sentirent bientôt qu'ils s'étaient aliéné l'esprit des indigènes et qu'ils avaient perdu leur confiance.

Il était important de communiquer au plus tôt ces nouvelles aux États.

Habitué à voir en tout l'action de la Providence, le P. Jogues remercia Dieu de l'occasion qu'il lui offrait, et muni d'une lettre de recommandation du Gouverneur, il s'embarqua pour l'Europe le 5 novembre; mais toutes les précautions prises pour faciliter ce voyage ne purent pas le mettre à l'abri de nouveaux ennuis et de nouvelles souffrances que le Seigneur semblait faire naître sans cesse sous ses pas pour donner un plus grand éclat à sa vertu.

CHAPITRE XI

Traversée pénible. — Le P. Jogues en Bretagne. — Touchante hospitalité. — Collége de Rennes. — Arrivée à Paris. — Parole du Souverain Pontife. — Retour au Canada. — Séjour à Montréal. — Délivrance de Couture.

Le voyage du P. Jogues fut très-pénible. Passager sans argent, prêtre catholique, espèce d'esclave mis en liberté sans cautionnement, enfin Jésuite, c'étaient autant de titres qui le faisaient regarder de mauvais œil et comme une surcharge par un équipage calviniste, grossier et intolérant.

Le tillac et quelques cordages lui servaient de chambre et de lit. Lorsque la mer était trop houleuse, il n'avait pour retraite que le fond de cale, qu'il partageait avec des chats nombreux et une cargaison qui exhalait une horrible puanteur. Réduit à la ration des derniers matelots, exposé à l'humidité et à la rigueur de la saison avec des vêtements très-légers, à peine remis de ses fatigues, de ses priva-

tions et de ses blessures, enfin exposé, dans un bâtiment d'aussi petite dimension, à sentir la moindre agitation des flots, il continuait sa vie de sacrifices et de dangers.

Il en trouva même de nouveaux en approchant de l'Europe. Un coup de vent très-violent accueillit les voyageurs à l'entrée de la Manche. Ils se virent forcés de rechercher un refuge dans un port d'Angleterre, et ils se dirigèrent vers Falmouth (1), sur les côtes de Cornouailles, qui tenait encore pour l'infortuné Charles Ier. En même temps deux navires du Parlement (2), en croisière dans ces parages, donnèrent la chasse à ce bâtiment pour l'empêcher d'aborder, mais il put leur échapper et entrer dans ce port où il jeta l'ancre à la fin de décembre 1643.

Pour se délasser un peu des fatigues de la traversée, tout l'équipage alla passer la première nuit à terre. Le P. Jogues resta seul avec un matelot chargé de la garde du navire.

Au milieu de la nuit, il fut abordé sans bruit par des voleurs qui venaient pour le piller. Ils étaient persuadés qu'on ne venait pas de si loin sans apporter de grandes richesses. Ils furent déçus malgré leurs recherches et leurs menaces. Ils allèrent même jusqu'à mettre le pistolet sur la gorge du serviteur

(1) Ce port très-important est le *Cenonis ostium* de Ptolémée.

(2) Le Parlement, fanatisé par Cromwel, ne reconnaissait plus l'autorité du roi, et faisait la guerre à tous ceux qui lui restaient fidèles. C'était le commencement de la rébellion qui devait se consommer par un régicide (1649).

de Dieu, mais sans le maltraiter. Ils se contentèrent de lui enlever son chapeau, et de faire main basse sur tout le bagage des Hollandais.

Dès le point du jour le P. Jogues courut avertir le capitaine de ce qui s'était passé, et pendant qu'on recherchait les voleurs, il fit la rencontre d'un marin français qui, en voyant un compatriote, lui offrit à déjeuner et lui donna une vieille casaque et un bonnet de matelot; mais quand il connut ses aventures, quand il sut qu'il parlait à un prêtre et à un religieux de la Compagnie de Jésus qui voulait rentrer en France, son cœur fut ému, et il voulut s'occuper activement de son passage.

Il eut le bonheur de rencontrer un petit bâtiment qui allait partir pour la Bretagne, et qui consentit à se charger du missionnaire.

Bien qu'ami du Français, le capitaine hollandais ne goûtait pas cette mesure, et il n'était pas disposé à se dessaisir de son passager avant le payement de la traversée. Il finit par céder aux instances qu'on lui fit, et confiant dans la promesse d'être indemnisé de ses frais à son arrivée en Hollande, il laissa le P. Jogues prendre directement la route de la France.

La veille de Noël, le saint missionnaire s'embarqua dans ce bateau chargé de houille, qui le déposa le lendemain matin sur les côtes de la basse Bretagne, près de Saint-Pol-de-Léon (1).

(1) Le P. Jogues dit qu'il aborda « entre Brest et Saint-Pol-de Léon ». Cette indication, qui comprend près de quarante kilomètre

Quelle ne fut pas sa joie de se trouver enfin sur une terre catholique ! Quels élans de reconnaissance et d'amour ne s'élevèrent pas de son cœur pour remercier Dieu de l'avoir arraché à tant de périls et de l'avoir rendu à la liberté !

Sa première pensée fut d'aller se prosterner aux pieds des autels, et de tâcher de participer à la sainte Eucharistie dont il était privé depuis plus de treize mois. Il s'avance donc vers la première chaumière qu'il aperçoit sur le rivage afin de demander le chemin de l'église.

En apprenant que ce voyageur inconnu et si pauvrement vêtu s'apprête à recevoir la sainte communion, les pieux villageois, touchés de son air vénérable et de sa misère, lui prêtèrent un chapeau et un petit manteau pour qu'il pût se présenter plus décemment à la communion. Ils l'avaient pris pour quelque pauvre catholique irlandais qui fuyait la persécution, et cette pensée ajoutant à l'intérêt que leur avait inspiré son pieux projet, ils l'avaient engagé à venir chez eux prendre un peu de nourriture, après avoir satisfait sa dévotion.

C'était le beau jour de Noël. Ces bons paysans étaient revêtus de leurs habits de fête, et se préparaient à aller aux offices de la solennité. Ils se firent un bonheur de conduire le nouveau venu à l'église :

de côtes, nous laisse malheureusement dans l'incertitude sur le lieu de son débarquement ; mais les cinq jours de marche qu'il eut encore à faire à cheval pour arriver à Rennes permettent de supposer qu'il devait être rapproché de Saint-Pol-de-Léon.

grande était la joie du serviteur de Dieu de se voir entouré de ces populations bretonnes si profondément catholiques, mais elle le fut bien plus encore quand il lui fut donné d'approcher des sacrements de pénitence et d'eucharistie, et d'assister au saint sacrifice de la messe. Il se rappelait alors avec une vive reconnaissance les longs jours de sa cruelle captivité et cet isolement prolongé au milieu des barbares païens ou des hérétiques : « En ce moment, « disait-il plus tard, il me semblait que je commen« çais à revivre et à goûter toute la douceur de ma « délivrance. »

Le P. Jogues revint chez ses hôtes après l'office, afin de prendre un peu de nourriture, si nécessaire dans l'état de fatigue et d'épuisement où il était. La vue de ses mains mutilées excita la curiosité de ces bons paysans, et ils lui demandèrent avec simplicité comment lui était arrivé ce malheur. Le missionnaire leur raconta alors sa longue histoire, et ces cœurs animés d'une foi vive écoutaient avec un profond sentiment de respect et d'admiration le récit émouvant de ces longues souffrances endurées pour la religion. Ce n'était plus simplement de la compassion, mais une véritable vénération qu'ils éprouvaient en présence de l'homme de Dieu. Il a raconté lui-même combien il fut touché quand il vit les deux filles de cette pauvre famille vouloir lui témoigner selon leurs moyens leur compassion et obtenir un souvenir dans ses prières : « Elles vinrent, dit-il, « m'offrir avec tant d'humilité et de modestie leur

« aumône de quelques sous, peut-être tout leur « trésor, que mon âme en fut émue jusqu'aux « larmes. »

Cependant le P. Jogues avait promis au capitaine qui l'avait conduit en Bretagne qu'après avoir satisfait sa dévotion il retournerait au bâtiment. Il y était à peine revenu, qu'un marchand de Rennes, nommé Berson, qui était alors dans la contrée pour son commerce, se présenta aussi à bord pour traiter avec le capitaine.

Le père Jogues le remarqua, et ayant appris d'où il était, il regarda sa présence en ce lieu comme providentielle pour lui. Saisissant un moment favorable, il s'approche de Berson, et le tirant doucement par l'habit, il le conjure avec instance d'avoir pitié de lui.

A la vue d'un homme si décharné et si pauvrement vêtu, Berson le prend pour un mendiant, et lui présente un sou : celui-ci le refuse. Berson croyant qu'il en veut davantage, lui en offre deux : même refus.

Après un moment d'hésitation, et flottant entre la crainte et l'espérance, le P. Jogues se décide à se faire connaître, et il dit tout bas à Berson : « Mon « très-bon monsieur, ayez pitié de moi. Je suis un « Père jésuite. »

Aussi surpris qu'ému, Berson lui promit de lui venir en aide. En attendant qu'il eût terminé ses affaires, il le fit conduire chez un de ses amis qui demeurait dans une petite ville à seize kilomètres

de là, et le lendemain il alla l'y rejoindre (1). Il prit aussitôt des mesures pour conduire le P. Jogues au collége des Jésuites le plus voisin, celui de Rennes (2). Il regarda comme une faveur insigne de lui servir de guide.

Après cinq jours de marche, le 5 janvier 1644, le P. Jogues frappait à la porte du collége, où il allait retrouver ses frères. C'était le matin et d'assez bonne heure. A la vue d'un homme misérablement vêtu, et coiffé d'un simple bonnet, le portier fut loin de soupçonner à qui il avait affaire; mais apprenant que cet étranger voulait voir le P. Recteur pour lui donner des nouvelles du Canada, le frère portier va en donner avis aussitôt au révérend Père. Celui-ci s'habillait en ce moment pour monter à l'autel. Cédant à un sentiment de compassion autant que de curiosité, il aima mieux retarder un moment l'heure du sacrifice. Peut-être, se disait-il à lui-même, ce malheureux est-il dans une extrême nécessité; peut-être nous apporte-il quelque dépêche importante des généreux apôtres de ces rudes contrées.

(1) Le récit du P. Ducreux (*Historia canad.*, *à P. Creuxio*) que Charlevoix n'a pas adopté, offre beaucoup de confusion dans les faits qui se passèrent, soit dans le port anglais, soit sur la côte de Bretagne. Une erreur, qui n'est sans doute qu'une faute typographique, vient encore l'augmenter. On lit *littus huronicum* pour *littus britannicum*.

(2) Le collége de Rennes fut fondé en 1606. Il devint bientôt très-florissant. On y comptait 1484 élèves en 1641. Ce chiffre n'était dépassé que par celui de Clermont, à Paris, qui était de 1800, celui de Rouen qui en avait 1968, et surtout celui de la Flèche qui dépassait 2000.

Le P. Recteur se hâte donc de descendre au parloir pour voir ce voyageur qui lui présente les lettres de recommandation du Gouverneur hollandais de Manhatte. Mais sans s'arrêter à les lire, il lui adresse mille questions sur le pays d'où il vient, sur l'état des missions et surtout sur le P. Jogues. « Le con« naissez-vous ? — Très-bien, répond l'étranger. — « Nous avons appris, continue le P. Recteur, sa prise « par les Iroquois, sa captivité, ses souffrances ; mais « nous ne savons ce qu'il est devenu. Est-il mort? « est-il encore en vie ? — Il vit, il est en liberté, et « c'est lui-même qui vous parle, » lui dit le P. Jogues en tombant aux pieds de son Supérieur et en lui demandant sa bénédiction. Celui-ci l'embrasse avec tendresse, et l'introduit dans la maison, où bientôt toute la communauté accourt pour saluer l'héroïque missionnaire. On l'interroge, on le console, on se réjouit avec lui. Chacun veut baiser avec respect les cicatrices de ses mains et entendre le récit de sa touchante histoire. Heureux moment que celui où on retrouve un frère éprouvé par tant de malheurs et que l'on croyait perdu sans ressource!

Au milieu des transports de cette sainte joie, tous vont ensemble conduire au pied des autels le bon missionnaire, encore revêtu de son costume de matelot, et rendre à Dieu de justes et ferventes actions de grâces pour cette série si merveilleuse de bienfaits signalés.

Malgré les redites qu'elles contiennent, le lecteur ne verra pas sans intérêt deux lettres que le P. Jogues

écrivit en arrivant à Rennes, et où sa belle âme se montre à découvert.

L'une est adressée à un de ses amis le jour même de son arrivée.

« Enfin mes péchés m'ont rendu indigne de mou-« rir parmi les Iroquois! je vis encore, et Dieu « veuille que ce soit pour m'amender!

« Pour le moins je reconnais comme une grande « faveur de ce qu'il a voulu que j'aie enduré quelque « chose. Je dis seulement avec ressentiment : *Bonum* « *mihi quia humiliasti me, ut discam justificationes* « *tuas*. Ps. CXVIII, 76. (C'est un bonheur pour moi « que vous m'ayez humilié pour m'apprendre vos « commandements.)

« Je partis le 5 de novembre de l'habitation des « Hollandais dans une barque de 50 tonneaux, qui « me rendit à Falmouth en Angleterre, la veille de « Noël, et j'arrivai en Basse-Bretagne, entre Brest « et Saint-Pol de Léon, le propre jour de Noël, assez « tôt pour avoir le bien d'entendre la messe et faire « mes dévotions. Un honnête marchand m'ayant « rencontré, m'a amené et défrayé jusqu'à Rennes, « où je suis arrivé cejourd'hui, jour des Rois.

« Quel bonheur, après avoir demeuré si longtemps « parmi les sauvages, après avoir conversé avec des « Calvinistes, des Luthériens, des Anabaptistes et « des Puritains, de se voir parmi les serviteurs de « Dieu, dans l'Église catholique, de se voir dans la « Compagnie de Jésus! C'est une petite idée des « contentements que nous recevrons quelque jour

« au Paradis, s'il plaît à Dieu, lorsque *dispersiones* « *Israelis congregabit* » (Ps. CXLVI, 1) (Lorsqu'il rassemblera les enfants dispersés d'Israël).

« Quand est-ce que Dieu retirera sa main de des« sus nos pauvres Français et nos pauvres sauvages? « *Væ mihi! ut quid natus sum videre contritionem* « *populi mei* (1)! Mes péchés et les infidélités de ma « vie passée ont beaucoup appesanti la main de la « divine Majesté justement irritée contre nous.

« Je supplie V. R. de m'obtenir de N. S. une par« faite conversion, et que ce petit châtiment qu'il « m'a donné me serve, selon son dessein, à me « rendre meilleur. Le P. Raymbault, le P. Dole« beau (2) et le P. Davost (3) sont donc morts? Ils « étaient murs pour le Paradis, et la Nouvelle-France

(1) I, Mac. II, 7.

(2) Venu au Canada en 1640, le P. Jean Dolebeau ne quitta pas la mission de Miskou dans le golfe Saint-Laurent. La maladie l'ayant forcé à retourner en France en 1643, le vaisseau qui le portait fut pris par trois frégates ennemies. Pendant que les vainqueurs se livraient au pillage, le feu prit aux poudres et le vaisseau sauta. Tous ceux qu'il portait périrent. Plus d'un historien a confondu ce P. Dolebeau Jésuite avec le P. Dolbeau Récollet, qui alla au Canada en 1615, et revint en France en 1629.

(3) Le P. Ambroise Davost vint au Canada en 1632 avec le P. Ant. Daniel, et desservit d'abord le poste de Sainte-Anne dans l'île du Cap-Breton, à l'entrée du golfe Saint-Laurent. Nous le trouvons ensuite successivement dans la mission des Hurons, à Québec et à Montréal. Miné par le scorbut, il fallut le renvoyer en France en 1643, mais il mourut en chemin, et l'Océan lui servit de tombeau.

« a perdu en une année trois personnes qui y avaient « beaucoup travaillé.

« Je ne sais si on a reçu cette année une copie de « la *Relation* des Hurons, qui descendaient aux Fran- « çais au mois de juin, et qui me fut rendue au pays « des Iroquois avec un gros paquet de lettres que « nos Pères des Hurons envoyaient en France. Si « j'eusse cru que Dieu me voulait délivrer, je l'aurais « porté avec moi quand j'allais visiter les Hollandais. « Tout est demeuré dans la cabane où j'étais. Une « autre fois je serai plus long : en voilà assez pour « le premier jour de mon arrivée. »

« A Rennes, ce 5 de janvier 1644.

La deuxième lettre du P. Jogues était adressée au P. Charles Lalemant, alors procureur à Paris de la mission du Canada.

Rennes, le 6 janvier 1644.

M. R. P.

« *Nunc scio vere quia misit Deus Angelum suum et* « *eripuit me de manu Herodis et de omni expectatione* « *plebis Judæorum* (Act. XII, 11). (Je vois bien main- « tenant que Dieu a envoyé son Ange, qu'il m'a « soustrait aux mains d'Hérode et à toute l'attente « du peuple Juif.)

« Enfin je suis délivré ! N. S. a envoyé un de ses « Anges pour me tirer de la captivité. Les Iroquois

« s'étant rendus à l'habitation des Hollandais vers la « mi-septembre, après avoir fait beaucoup de bruit, « ont enfin reçu des présents que le capitaine qui « me tenait caché leur a fait jusqu'à la concurrence « d'environ 300 francs que je m'efforcerai de recon- « naître. Toutes choses étant pacifiées je fus en- « voyé à Manhatte, où demeure le Gouverneur de « tout le pays. Il me reçut fort humainement, il « me donna un habit, et puis me fit monter dans « une barque de charbonnier qui m'a porté en Basse- « Bretagne avec un bonnet de nuit en tête et dans « l'indigence de toutes choses, en la même façon « que vous arrivâtes à Saint-Sébastien, mais non « dégouttant d'un second naufrage (1)..... »

La mère du Père Jogues vivait encore, et on comprend les angoisses et les perplexités de son cœur maternel à la nouvelle des souffrances de son fils chéri. Il se hâta de lui écrire le lendemain de son arrivée à Rennes, mais sa lettre n'est pas arrivée jusqu'à nous.

Le P. Jogues ne resta pas longtemps à Rennes. Ses Supérieurs l'appelèrent à Paris où il était at-

(1) Le P. Jogues fait allusion aux deux naufrages du P. Ch. Lalemant. Le premier avait eu lieu dans la malheureuse tentative qu'il fit pour porter secours à ses frères du Canada en 1629. Arrêté par la tempête avant d'entrer dans le golfe Saint-Laurent, il fut jeté à la côte sud de l'île du Cap-Breton. Le P. Noyrot et le F. Malo périrent dans ce naufrage. Le second arriva sur les côtes d'Espagne à son retour en Europe cette même année.

tendu avec impatience. Partout il recevait le même accueil et excitait le même intérêt. On le regardait avec raison comme un confesseur de la foi, et sur son corps mutilé on aimait à vénérer les insignes de sa victoire.

La reine Anne d'Autriche, informée de l'arrivée du P. Jogues dont elle connaissait déjà les vertus et les labeurs, dit hautement en présence des courtisans : « On fait tous les jours des romans qui « ne sont que mensonges, en voici un qui est une « vérité, et où le merveilleux se trouve joint à l'hé- « roïsme le plus admirable. » Elle voulut voir le missionnaire, et elle fut attendrie jusqu'aux larmes en apercevant les traces à peine cicatrisées de la cruauté des Iroquois. Le sentiment qu'elle éprouva fut semblable à celui que fit éclater Constantin envers les Pères du concile de Nicée, quand il baisa avec respect les plaies de ces glorieux défenseurs de la foi.

Pendant le séjour du P. Jogues en France, on écrivit à Rome, pour obtenir du Souverain Pontife la faveur de célébrer la messe, malgré l'état de mutilation de ses mains. La réputation du serviteur de Dieu et le récit de ses combats avaient déjà pénétré dans la Ville éternelle. Le Souverain Pontife, Urbain VIII, plein d'admiration pour un courage si héroïque, répondit par ces paroles célèbres : « Il ne « serait pas juste de refuser à un martyr de Jésus- « Christ de boire le sang de Jésus-Christ. *Indignum*

« esset Christi martyrem, Christi non bibere sangui-
« nem. »

L'humble missionnaire souffrait du bruit et des honneurs dont il était l'objet. On venait par dévotion assister à sa messe; et on ne se lassait pas d'admirer son humilité, sa modestie et sa piété. Plus on s'occupait de lui, plus il semblait profondément pénétré de son néant; et loin d'aimer à parler de ses souffrances passées, c'était un supplice pour lui d'entendre les autres s'en entretenir ou d'être obligé de montrer comme une curiosité, ses doigts tronqués ou disloqués. Ses Supérieurs furent même obligés de recommander qu'on ménageât sur ce point sa délicatesse.

Un guerrier n'a pas plus d'orgueil à étaler les glorieuses blessures reçues pour la défense de la patrie, que le serviteur de Dieu ne mettait de soin à cacher les cicatrices dont son corps était couvert, et que, comme saint Paul, il pouvait appeler les stigmates de Jésus-Christ.

La répugnance du P. Jogues à se produire au dehors fut le principal motif qui le détermina à résister aux instances de sa famille, si désireuse de jouir de sa présence et de voir de plus près une vertu qui jetait tant d'éclat. Comme Xavier, son modèle, il ne voulut pas céder à ces pieux désirs. Cette consolation si légitime lui sembla ne pas s'accorder avec la carrière de sacrifices qu'il avait embrassée, et le ministère d'apôtre que lui avait confié la Provi-

dence. D'ailleurs si sa modestie souffrait déjà dans l'intérieur des maisons de son Ordre, que ne devait-elle pas redouter en se montrant dans des lieux où il était si connu ?

Ce cœur vraiment apostolique ne recueillit de tous les témoignages d'admiration, d'amitié et de vénération qui lui furent prodigués, que le besoin de retourner sur le champ de bataille où il avait déjà combattu si vaillamment. Il soupirait après sa chère mission avec laquelle il avait contracté une alliance si étroite, cimentée de son sang. L'un de ses amis et de ses confidents, qui connaissait le fond de sa pensée, disait de lui : « Il est aussi gai que s'il n'avait « rien souffert ; il est aussi zélé de retourner aux « Hurons, parmi tous les dangers, que si ces dan-« gers étaient pour lui un abri et un port. »

Ses Supérieurs ne voulurent pas s'opposer à ces saints désirs ; il s'était montré digne d'un aussi bel héritage, et son cœur entretenait toujours la douce espérance de recevoir la couronne du martyre, qu'il avait vue briller tant de fois sur sa tête.

Le P. Jogues n'avait passé que quelques mois en France, quand au printemps de 1644, il voulut profiter d'un vaisseau de la Rochelle qui partait pour le Canada, et il s'embarqua de nouveau pour sa mission.

Plus que jamais son cœur brûlait du désir de travailler à la gloire de son Dieu. Il lui semblait que les bienfaits signalés qu'il venait de recevoir le

liaient plus étroitement à son service, et lui demandaient un sacrifice de lui-même plus généreux et plus complet que jamais. La traversée lui offrit plus d'une occasion d'exercer ce zèle, et il ne les laissa pas échapper.

A peine le vaisseau qui le portait avait-il perdu de vue les côtes de France, que les marins mécontents complotèrent contre leur capitaine, et formèrent le projet de l'obliger à rentrer dans le port. Ils prétextaient le mauvais état du bâtiment, et après avoir éprouvé un coup de vent assez fort, ils ne le jugeaient pas capable de résister à une longue navigation. Ils ne voulaient pas du moins en faire l'épreuve à leurs risques et périls.

Ces murmures arrivèrent jusqu'aux oreilles du P. Jogues, et il comprit sans peine toute la portée que pouvaient avoir ces germes d'insubordination. Il n'hésita pas à intervenir, et grâce à sa prudence et à l'influence qu'exerçait déjà sa vertu, ses paroles de paix furent écoutées. Le calme se rétablit dans les esprits, et bientôt le bon ordre et l'harmonie régnèrent dans tout l'équipage. La présence du saint prêtre inspira à tous de la confiance, et parut une garantie de sécurité plus efficace que toutes les ressources de la prudence humaine. Ils eurent bientôt des preuves de cette protection toute spéciale de Dieu.

Au milieu de leur route les voyageurs furent assaillis par une horrible tempête. L'enfer semblait

avoir déchaîné toute la fureur des éléments, et le péril parut si grand aux hommes même les plus aguerris à la mer, que tous se crurent sans ressource, et poussèrent en même temps ce cri d'effroi : Nous sommes perdus!

A genoux en ce moment dans sa cabine, le P. Jogues lisait pieusement la sainte Écriture. Le bruit qu'il entendit sur le pont le tira de sa douce contemplation, et il accourut l'esprit tout occupé d'un passage du prophète Isaïe qu'il venait de lire, où Dieu reproche à son peuple ses prévarications. Il le cite à haute voix avec énergie, afin de faire pénétrer dans tous les cœurs la pensée de Dieu et de les porter à recourir à sa miséricorde.

Ces paroles produisirent leurs fruits même sur les plus endurcis. Effrayés en présence de la mort qui semblait imminente, et touchés de la grâce, ils furent les premiers à se jeter aux pieds du missionnaire pour avouer leurs fautes et implorer leur pardon. Dieu semblait attendre ce cri du repentir pour détourner les foudres de sa colère et réduire le démon à l'impuissance. La tempête se calma bientôt. Un vent favorable poussa le navire, et le conduisit enfin au rivage désiré. Vers la fin de juin, le P. Jogues put embrasser ses frères de Québec, et se réjouir avec eux et avec tous ses habitants de la conduite de la Providence à son égard.

Le serviteur de Dieu se mit aussitôt entre les mains du R. P. Vimont, supérieur de la mission,

pour reprendre sa vie apostolique. Il fut immédiatement envoyé à Ville-Marie (auj. Montréal), située sur le fleuve 240 kilomètres plus haut que Québec. Les sauvages de différentes nations commençaient à fréquenter ce lieu, et la connaissance que le P. Jogues avait de leurs langues pouvait être d'une grande utilité.

La fondation de ce poste datait à peine de deux années. Il était le plus avancé vers l'ouest, mais aussi le plus périlleux. On l'avait placé dans une délicieuse et riche contrée, sur la côte sud de l'île de Montréal. Cette île avait été visitée par Jacques Cartier en 1534, et il avait donné le nom de *Mont-royal* à la haute montagne qui s'élève sur ses rives, et qui domine la contrée, comme un roi sur ses sujets. Le hardi navigateur trouva à ses pieds le grand village sauvage d'Hochelaga, où il fut accueilli avec les plus grands honneurs.

Quand Champlain alla dans ces lieux en 1611, la population sauvage avait entièrement disparu, mais la beauté du site, la fertilité du sol, la richesse des eaux et des forêts, la facilité des relations avec tout le pays frappèrent l'habile capitaine, et il désigna ce poste comme un point à occuper aussitôt qu'on le pourrait. Il semblait entrevoir déjà l'importance qu'aurait un jour cette cité et les grands développements qu'elle prendrait. Par son commerce, ses richesses et sa population qui dépasse

aujourd'hui cent mille âmes, Montréal est devenu la ville la plus importante du Canada.

La fondation de cette ville eut un caractère exclusivement religieux. Un grand serviteur de Dieu, le vénérable M. Olier, fondateur des Sulpiciens, poussé par l'esprit de Dieu, s'associa des cœurs zélés pour former au Canada un centre actif de propagation religieuse, dans l'intérêt des sauvages habitants de ces contrées. Ils devaient exclure de leur plan tout motif d'intérêt et tout mobile humain.

L'exécution de ce projet avait été confié à un brave et vertueux gentilhomme, M. de Maisonneuve, et le 17 mai 1642, il arriva sur ce rivage avec les quarante premiers colons, tous animés du même courage et du même sentiment religieux. Ils y venaient les armes à la main, car à cette époque de la guerre la plus active des Iroquois, il fallait être prêt à manier le mousquet aussi souvent que la charrue.

Pour prise de possession ils plantèrent là le drapeau de la France et le symbole de la foi. Le P. Vimont les avait accompagnés, et dès le premier jour il offrit le saint sacrifice dans une humble chapelle d'écorce, pour consacrer à Dieu un sol sur lequel le démon avait jusque-là régné en maître.

Née sous de semblables auspices, la petite colonie s'épanouit sous l'influence salutaire de la religion, et elle en conserva toujours le caractère. La foi et la piété en formaient l'âme; la paix et l'harmonie y régnaient. C'est pour cela qu'un chroniqueur de

cette époque a pu dire avec vérité : « Si jusqu'à présent ces déserts ont été le domaine des démons, ils sont aujourd'hui habités par des anges. »

Quand le P. Jogues arriva à Ville-Marie, les cabanes d'écorce étaient devenues de solides maisons en bois. Un petit hôpital avait déjà été dressé, ainsi que la chapelle et la maison des missionnaires (1). Le serviteur de Dieu se mit aussitôt à l'œuvre auprès des sauvages voyageurs qui abordaient souvent en ce lieu, mais il travailla aussi à entretenir la ferveur de la petite colonie. Trois ans plus tard, le P. Jér. Lalemant donnera ce beau témoignage sur son séjour à ce poste. Sa mémoire y est encore vivante. « L'odeur de ses vertus récrée et conforte toujours « tous ceux qui ont eu le bonheur de le connaître « et de converser avec lui.

Les heureux commencements de Ville-Marie contrastaient étrangement avec l'agitation et l'inquiétude répandues alors dans le pays tout entier. La guerre des Iroquois avait pris un caractère alarmant d'audace et de fureur. Ils infestaient tous les chemins. Ils semblaient avoir disposé leur plan d'attaque sur une plus grande échelle que jamais, et avec un art stratégique qu'on ne s'attendait pas

(1) Les Jésuites ne furent chargés de l'administration spirituelle de cette ville naissante que pendant les quinze premières années c'est-à-dire jusqu'à l'arrivée des Sulpiciens envoyés par M. Olier, qui devinrent les seigneurs et les pasteurs de l'île entière.

à trouver chez des barbares. Leurs guerriers, divisés en dix bandes, étaient échelonnés sur toutes les routes; ils savaient prendre des positions telles qu'ils pouvaient découvrir les voyageurs à seize et vingt kilomètres de distance sans être vus eux-mêmes, et ils ne tentaient l'attaque que quand ils se croyaient les plus forts.

On ne pouvait plus voyager avec sécurité dans le pays Hurons; et les Algonquins n'osaient plus descendre à Québec.

« J'aimerais presque autant, écrivait le P. Vimont, « être assiégé par des lutins que par des Iroquois. « Les uns ne sont guère plus visibles que les autres. « Quand ils sont éloignés, on les croit à nos portes, « et lorsqu'ils se jettent sur leur proie, on s'imagine qu'ils sont dans leur pays. »

Ces difficultés avaient empêché depuis trois ans d'envoyer des secours aux missionnaires des Hurons, et le Supérieur de Québec les croyait avec raison dans un grand état de détresse. Leurs vêtements tombaient en lambeaux et leurs approvisionnements étaient épuisés. On voulut, au printemps de 1644, faire une tentative pour leur porter quelques soulagements.

Il y avait alors à Québec un jeune missionnaire, le P. Jos. Bressani, de la province de Rome, qui avait obtenu par ses instances la mission du Canada, et qui venait d'y arriver. Telle était l'idée qu'inspirait sa vertu et son courage, qu'on le jugea

digne de conduire cette expédition périlleuse. Mais son apostolat auprès des sauvages allait commencer par la captivité, et sa prédication par les souffrances.

Un jeune Français et quelques Hurons chrétiens formaient son escorte. Pour être prêts à tout événement, tous s'étaient préparés à ce voyage comme s'ils avaient dû trouver la mort en chemin. Le Gouverneur leur avait fait distribuer des arquebuses; mais la joie que leur causait ce présent, qui n'était accordé alors qu'aux seuls chrétiens, fut la cause innocente de leur perte. Leur fusillade multipliée donna l'éveil à des Iroquois embusqués sur les bords du lac Saint-Pierre.

Ceux-ci purent à loisir organiser leur surprise et tomber en force sur le convoi sans lui donner le temps de se défendre. C'est ce qui arriva. Un seul Huron périt dans l'attaque. Le P. Bressani et tous les néophytes furent faits prisonniers et condamnés à d'horribles supplices. Mais après quatre mois de captivité le missionnaire (1) fut racheté par les Hol-

(1) Comme le P. Jogues, le P. Bressani a été l'historien de ses propres souffrances. Son récit, plein d'une touchante simplicité, est inséré dans une intéressante histoire de la mission huronne, qu'il publia en italien en 1653. Elle a été reproduite en français à Montréal (Canada), en 1852. Le P. Bressani retourna au Canada en 1646, et y resta jusqu'à la destruction de la nation huronne en 1649. Rentré alors dans la province romaine, il obtint comme missionnaire des fruits abondants, dus moins encore à son éloquence qu'à sa qualité de missionnaire des sauvages, et aux glorieuses

landais de Renselaerswich et renvoyé en Europe.

La nouvelle de la prise du P. Jogues et de ses néophytes jeta la consternation dans la colonie française. Privé de tout secours d'Europe, le Gouverneur était dans l'impuissance de faire la loi aux Iroquois et de punir leur audace. C'est à peine si avec ses quelques soldats il pouvait faire suffisamment respecter les postes occupés par les Français. Heureusement les Iroquois n'avaient pas le secret de la faiblesse de la colonie.

Dans une situation si précaire, le Gouverneur de Montmagny ne voyait de ressource que dans un traité de paix avec ces cruels ennemis, mais il le voulait sans détriment pour l'honneur de la France. Par bonheur pour la colonie, un parti puissant chez les Iroquois inclinait aussi pour la paix, et ne cachait pas son désir. Ils voyaient que la guerre épuisait les forces de la nation; leurs guerriers disparaissaient peu à peu sans se renouveler, en sorte que les victoires finissaient par devenir des désastres. Ils avaient d'ailleurs en ce moment-là une guerre acharnée à soutenir contre une nation puissante du sud, et une diversion leur serait fatale.

Ces dispositions une fois connues, le Gouverneur chercha une occasion d'entrer en négociation sans

cicatrices qu'on voyait sur ses mains. La *Bibliographie universelle* (Michaud) et la *Bibliographie générale* (Didot) font deux hommes de ce missionnaire sous le nom de *Brassoni* et de *Bressani*. Le P. Patrignani (Menolog.) le nomme à tort *Bresciani*.

compromettre la dignité de la France, et il la trouva peu de temps après, à la fin de mai.

Deux guerriers iroquois avaient été faits prisonniers par les Algonquins, et, selon l'usage, ils étaient condamnés au feu. Le Gouverneur intervint, et ayant obtenu leur délivrance, il les renvoya dans leur pays comme témoignage de bienveillance, et pour les engager à pousser à la paix.

Il voulut obtenir des Hurons, qui avaient tant à souffrir de la guerre des Iroquois, une démarche semblable. Il demanda à quelques-uns de leurs guerriers la délivrance d'un prisonnier Iroquois tombé entre leurs mains, et il fit même des présents pour l'obtenir. L'orgueil des Hurons fut froissé, et la soif de la vengeance les rendait difficiles. Un des capitaines fit à cette proposition une réponse qui, dans une autre bouche que dans celle d'un sauvage, passerait pour une injure; dans la sienne elle révélait la fierté du caractère et la profondeur de la plaie que sa nation avait reçue : « Je suis homme de « guerre et non marchand : je suis venu combattre « et non trafiquer. Ma gloire n'est pas de rapporter « des présents, mais de ramener des prisonniers. « Ainsi je ne veux toucher ni à tes haches ni à tes « chaudières. Si tu as si grand désir d'avoir ce pri« sonnier, prends-le. J'ai encore assez de force « pour aller en faire un autre. Si j'y perds la vie, « on dira dans mon pays : Onontio a retenu leur

« prisonnier, et ils se sont voués à la mort pour en « avoir un autre. »

Charles, Huron chrétien, intervint dans le conflit et parla avec plus de modestie et de raison : « Ne te fâche pas, Onontio, lui dit-il; ce n'est pas « pour te désobéir que nous agissons ainsi ; mais il « y va de notre honneur et de notre vie. Nous avons « promis à nos anciens que si nous faisions quelque « prisonnier, nous le leur remettrions entre les « mains. De même que les soldats qui t'entourent « t'obéissent, ainsi faut-il que nous obéissions à ceux « qui nous commandent. Que répondrions-nous « au reproche de tout le pays, quand sachant que « nous avions fait des prisonniers, il ne verrait dans « nos mains que des haches et des chaudières ? Nous « serions condamnés comme des gens sans esprit « pour avoir décidé une affaire de cette importance, « sans l'avis des anciens. Tu veux la paix; nous « la voulons aussi, et nos anciens ne s'y opposent « pas. Si nous lâchions notre prisonnier, notre vie « pourrait être compromise. Les Iroquois sont par- « tout sur la route. Si nous les rencontrons, nous « n'aurons rien à craindre en montrant notre « prisonnier à qui nous n'avons fait aucun mal, et « que nous voulons offrir à nos anciens comme « moyen d'obtenir la paix. »

Un discours si judicieux et si mesuré était sans réplique. Le Gouverneur comprit tout l'avantage qu'il y avait à laisser aux Hurons toute l'initiative

de ces démarches. Il se contenta de les y engager fortement, et les anciens des Hurons rendirent en effet ce prisonnier à sa patrie.

Cette conduite bienveillante des Français et de leurs alliés porta ses fruits. Les Agniers voulurent aussi se piquer de générosité, et en témoignage de leurs bonnes dispositions, ils donnèrent la liberté à Guill. Couture, ce jeune Français compagnon de captivité du P. Jogues, et le renvoyèrent accompagné de trois Iroquois chargés d'entamer des négociations de paix.

L'arrivée de cette ambassade fut un événement pour la colonie. Elle aborda à Trois-Rivières le 5 de juillet 1644. Toute la population Française et sauvage était accourue sur le rivage. Kiotsaeton, que les Français surnommèrent le Crochet, était le chef de l'ambassade. Il était secondé par le capitaine Atogoüaekouan, c'est-à-dire la Grande-Cuiller. Celui-ci, dit le P. Le Jeune, était de belle taille, bien fait, hardi, éloquent, mais fourbe et railleur.

Kiotsaeton était revêtu de ses plus riches habits. Sa tête, son cou, ses poignets portaient des ornements de toute espèce aux couleurs variées. Il fit arrêter son canot tout près de terre, et avant de descendre, il se leva sur l'avant et dit à la foule : « J'ai quitté mon pays pour vous voir. On m'a dit « que je venais chercher la mort et que je ne rever- « rais plus ma patrie : je n'ai rien craint. Je me suis « volontiers exposé pour le bien de la paix, et je

« viens en toute confiance vous porter les pensées « des Iroquois. »

Le canon du fort salua l'arrivée des Iroquois. On voulait leur donner une haute idée de la puissance et de la magnificence des Français.

Cependant le héros de cette fête fut le bon Couture. On le croyait mort depuis longtemps. Chacun voulait lui manifester sa joie, et bénir avec lui le Seigneur de son heureuse délivrance. Sa captivité avait fini par devenir peu rigoureuse. « Les Iroquois « le tenaient en estime et réputation; aussi tran- « chait-il du capitaine, s'étant acquis ce crédit par « sa prudence et par sa sagesse, tant la vertu est « aimable, même parmi les barbares ! (1) »

Les négociations de la paix vont faire reparaître le P. Jogues sur la scène. Il fut appelé à Trois-Rivières pour suivre cette affaire. Sans cesser d'être apôtre, il allait devenir négociateur.

Ce sera pour lui le chemin du martyre.

(1) Lett. de la V. Mère de l'Incarn.

CHAPITRE XII

Grande assemblée à Trois-Rivières. — Traité de paix. — Le P. Jogues chez les Iroquois. — Voyage pénible. — Retour à Trois-Rivières.

Le 12 juillet 1644, une assemblée solennelle eut lieu à Trois-Rivières. Le Gouverneur général la présida sur la place du fort, ayant à ses côtés M. de Champflour, commandant de la ville, et le P. Vimont, qui tenait la place du R. P. Lalemant, Supérieur général des missions de la Nouvelle-France, retenu encore chez les Hurons. Des voiles de navire formaient une vaste tente. Une écorce de sapin, placée à une certaine distance devant le fauteuil du chevalier de Montmagny, servait de siége aux Iroquois. Les Algonquins, les Montagnais et les Attikamèques étaient derrière eux. Les Hurons mêlés aux Français formaient la haie des deux côtés.

Les Iroquois avaient planté deux perches au milieu de l'enceinte, et la corde tendue de l'une à l'autre

devait porter les dix-sept colliers de porcelaine (1), qui étaient comme leur parole.

Cette scène curieuse et animée peint au naturel les mœurs et le caractère du sauvage. Esclave des sens, il faut pour lui que tout parle aux yeux. Il revêtira toutes ses paroles d'images, et son imagination toujours en contact avec la nature lui empruntera le plus souvent ses comparaisons et ses tableaux. Le bon sens, l'éloquence et la noblesse de sentiments ne dépendent pas de l'éducation seule, et souvent on retrouve sous l'enveloppe brute de ces enfants des forêts toute l'astuce du diplomate et le pathétique de l'orateur.

Quand chacun eut pris place, Kiotsaeton se leva. On reconnaissait en lui un homme habitué à son rôle, et il le remplissait avec une dignité qui n'avait rien de sauvage; sa mémoire tenait du prodige. Il possédait son thème pour expliquer chacun des colliers, comme s'il avait eu sa leçon écrite. Les métaphores et les figures coulaient comme de

(1) La porcelaine que les sauvages nommaient *Wampum*, doit son nom à un coquillage (*Vignols* ou *Porcella*) remarquable par son poli, son éclat vitreux et transparent. On le divisait en petits fragments de différentes formes qu'on nommait *grains*, et avec ceux-ci on formait des colliers ou bandes qui servaient d'ornement et de parure, ou de gage et de sanction dans les transactions sociales. Les grains de rassade, que les Européens introduisirent dans le pays, prirent bientôt la place des coquillages, mais en empruntant leur nom.

source, jointes à des gestes et à une pantomime très-expressive.

Prenant un premier collier et s'adressant au Gouverneur, il lui dit : « Onontio, prête l'oreille à « ma voix, je suis la bouche de tout mon peuple. « Tu écoutes tous les Iroquois, entendant ma parole. « Mon cœur n'a point de mauvais sentiments, mes « intentions sont droites. Nous voulons oublier tous « nos chants de guerre et leur substituer des chan- « sons joyeuses. » Il se mit alors à chanter en marchant à grands pas et en gesticulant. Ses compagnons marquaient la mesure avec le *hé!* cadencé et fortement aspiré qu'ils tirent du fond de leur poitrine.

Kiotsaeton regardait souvent le soleil, et se pressait les bras avec les mains, comme pour en tirer la vertu guerrière, qui les avait tenus armés pendant si longtemps.

Bientôt il reprit un air composé, et continua ainsi : « Ce collier que je te présente, te remercie « d'avoir donné la vie à mon frère Tokrahenehiaron, « tu l'as retiré du feu et de la dent des Hurons ; « mais comment as-tu pu le laisser partir seul ? « Si son canot eût chaviré, qui l'eût aidé à se rele- « ver? S'il se fût noyé ou qu'il eût péri par quel- « que autre accident, tu n'aurais aucune nouvelle de « la paix, et peut-être aurais-tu rejeté sur nous une « faute dont toi seul étais coupable. »

Après avoir suspendu ce collier à la corde, il en prend un second, l'attache au bras de Couture, puis

se tournant vers le Gouverneur : « Mon père, ce collier te ramène ton sujet; mais je me suis bien « gardé de lui dire : Mon neveu, prends ce canot et « retourne à Québec; mon esprit n'aurait pas été « tranquille avant d'avoir des nouvelles certaines « de son arrivée. Mon frère, que tu nous as renvoyé, a beaucoup souffert, et a couru bien des risques. Il était seul à porter son bagage, à nager « toute la journée, et à traîner son canot dans les « rapides. Il lui fallait en même temps être toujours en garde contre les surprises. »

Une gesticulation animée accompagnait toutes ces paroles. On croyait voir un homme tantôt pousser son canot avec la perche, tantôt parer une vague ou éviter un rocher avec l'aviron. Il paraissait par moments épuisé et hors d'haleine; puis il reprenait courage, et restait quelque temps en repos. Il se mettait ensuite à marcher comme pour *faire portage*, et feignait de s'être heurté le pied contre une pierre. Alors, comme s'il se fût blessé, il s'avançait en boitant et marchait avec effort. « Encore, « s'écriait-il, si on l'eût aidé à franchir les endroits « les plus difficiles ! En vérité, mon père, je ne sais « où tu avais l'esprit de renvoyer ainsi un de tes « enfants tout seul et sans secours. Je n'ai pas « agi ainsi avec Couture; je lui ai dit : Allons, « mon neveu, suis-moi; je veux te rendre à ta famille, au péril de ma vie. »

Chaque collier avait ainsi son but particulier.

Le quatrième annonce que l'Iroquois a renoncé à toute idée de vengeance pour ses frères tués par les Algonquins le printemps précédent, et il donne à sa pensée ce tour ingénieux : « En venant ici, j'ai « passé près du théâtre du dernier combat, où ces « deux frères-ci ont été faits prisonniers. J'ai marché « le plus vite que j'ai pu, pour ne pas voir le sang de « mes compatriotes qu'ont fait couler Piescaret(1) et « les Algonquins. Comme leurs cadavres sont en- « core sans sépulture, j'ai détourné les yeux pour « empêcher ma colère de s'allumer. »

Il se met à frapper la terre et à écouter; puis il ajoute : « J'ai entendu la voix de mes ancêtres « tués autrefois par les Algonquins, ils me voyaient « porté à la vengeance; ils m'ont dit avec dou- « ceur : — Sois bon, mon petit-fils, n'écoute pas « ton ressentiment. Tu essayerais inutilement de « nous arracher à la mort. Pense aux vivants et « travaille pour eux; détourne le glaive de dessus « leur tête, et le feu qu'on prépare pour les brûler. »

Le cinquième chassait les canots ennemis.

Le sixième abaissait les rapides qui conduisent au pays des Iroquois.

Le huitième était pour faire le chemin.

Vous eussiez dit, écrit le P. Vimont, qu'il abattait des arbres, qu'il coupait des branches, qu'il écartait les bois, et qu'il mettait de la terre dans

(1) Célèbre capitaine algonquin.

les endroits creux. « Voilà, disait-il, le chemin « tout net, tout poli, tout droit. Il se baissait vers « la terre, regardant s'il n'y avait plus d'épines ou « de bois, s'il n'y avait point de butte qu'on pût « heurter en marchant. C'en est fait, ajoutait-il, « on verra la fumée de nos cabanes depuis Québec « jusqu'au fond de notre pays (1). Tous les obstacles « sont levés. »

Le dixième, plus grand et plus beau que les autres, annonçait la paix entre les Français, les Algonquins et les Agniers. Et, comme symbole de cette union, l'orateur, tout en pérorant, prend un Français et un Algonquin, et les attache ensemble par le bras avec ce collier.

Le onzième promet bonne chère : « Nous avons « beaucoup de poissons et de gibier, disait l'ora- « teur. — Nos forêts sont peuplées de cerfs, d'ori- « gnaux, de chevreuils, d'ours, de castors. Laissez « là ces puants pourceaux qui salissent vos maisons « et qui ne se nourrissent que d'ordures. »

Le douzième collier chasse tous les soupçons de perfidie qu'on leur a imputée. L'ambassadeur l'élève et l'agite en l'air comme pour dissiper et repousser les nuages : « Que partout brillent le soleil et la vé- « rité, » s'écrie-t-il !

Les treizième et quatorzième sont adressés aux Hurons : « Vous avez eu autrefois envie de faire la

(1) Il s'agit d'une distance de près de cinq cents kilomètres !

« paix ; il y a cinq ans vous aviez à la main un sac « plein de colliers et d'autres présents pour de- « mander notre amitié. Qui vous en a empêché ? « Votre sac tombera à terre; les présents seront « brisés, dispersés, et alors vous perdrez courage. « Pourquoi attendez-vous si longtemps ? »

Le quinzième présent était d'un intérêt plus piquant encore que les autres et, malgré toute l'astucieuse éloquence de Kiotsaeton, il aurait motivé l'accusation de duplicité si, dans sa position, il n'avait pas eu pour but d'atténuer, par tous les moyens, la conduite cruelle de ses compatriotes. Il s'efforçait de les justifier au sujet du P. Jogues et du P. Bressani : « Nous voulions vous les rame- « ner tous les deux, mais nous n'avons pas pu ac- « complir notre dessein. L'un s'est échappé de nos « mains malgré nous, et l'autre a voulu absolument « être remis aux Hollandais. Nous avons cédé à ses « désirs. Nous regrettons non qu'ils soient libres, « mais que nous ne sachions pas ce qu'ils sont de- « venus. Peut-être même qu'au moment où nous « parlons d'eux, ils sont engloutis dans les flots ou « victimes de quelque cruel ennemi; mais les « Agniers n'avaient pas le dessein de les faire « mourir. »

Le chef iroquois ignorait que le P. Jogues assistât à cette assemblée. Celui-ci ne put s'empêcher de sourire à son discours. « Malgré toutes ces belles « paroles, dit-il à ses voisins, le bûchers étaient

« préparés et les bourreaux attendaient. Si Dieu ne « m'avait pas arraché de leurs mains, j'aurais été « bel et bien brûlé, et je serais mort cent fois pour « une; mais laissons-le dire. »

Le dix-septième présent regardait Honateniate, l'un des deux captifs iroquois arrachés aux Algonquins et retenus comme otages par le Gouverneur, jusqu'au retour de celui qui était allé porter à ses compatriotes les premières paroles de paix. Sa vieille mere avait déjà perdu son fils aîné à la guerre, et c'est pour le remplacer que le P. Jogues lui avait été donné. Ayant appris que son second fils vivait encore, elle accourut vers Kiotsaeton avant son départ, lui donna un de ses colliers, qu'elle avait souvent porté, et avec un sentiment touchant de tendresse maternelle le pria d'en faire hommage à celui qui avait sauvé la vie de son enfant.

Au début de sa captivité, ce jeune homme avait été accablé sous le poids de la crainte et d'une tristesse mortelle. Rien ne pouvait le distraire, et il semblait en proie au plus sombre désespoir. Il apprit que le P. Jogues était à Trois-Rivières; il se rappela sa vertu, la tendresse de sa mère pour lui, et il chercha à lui parler. Aussitôt qu'il l'aperçut, les transports de sa joie la plus vive éclatèrent; on eût dit qu'il retrouvait sa famille et qu'il jouissait de la liberté. Le missionnaire le consola et fit rentrer la paix et l'espérance dans son âme.

Témoin de cette imposante réunion, un Huron,

dont les dispositions n'étaient pas favorables aux Français, chercha à inspirer de la défiance au capitaine iroquois, et à semer dans son esprit des doutes sur la loyauté de leurs intentions. Celui-ci lui répondit adroitement : « J'ai la figure peinte et « barbouillée d'un côté; de l'autre elle est propre et « nette. Du premier côté, je ne vois pas clair, de « l'autre j'ai la vue bonne. Le côté peint, c'est le « côté des Hurons; je n'y vois goutte. Le côté pro- « pre est celui des Français, j'y vois clair comme « en plein midi. » Le Huron ne répliqua pas et se retira confus.

Deux jours après, le chevalier de Montmagny fit connaître sa réponse avec le même appareil que dans la première séance, et il offrit en même temps 14 présents. Le célèbre Piescaret, la terreur des Iroquois pendant longtemps, parla pour les Algonquins, et Noël Négabamat, le fervent capitaine de Sillery, pour les Montagnais; les autres nations n'avaient pas d'orateur.

Trois coups de canon annoncèrent la fin de la séance. « C'était, dit le Gouverneur, pour chasser le « mauvais air, et pour porter en tous lieux la nou- « velle de la paix. » Il donna ensuite un grand festin aux ambassadeurs, et on prononça encore là bien des discours; car rien ne rend les sauvages loquaces et éloquents comme la bonne chère, et aucune affaire ne peut se conclure avec eux sans un festin.

Un incident mystérieux qui semblait prouver les

intentions peu sincères des Iroquois, faillit rompre les négociations (1). Après la fête publique, le capitaine Kiotsaeton demanda une entrevue particulière avec le Gouverneur, « il avait, disait-il, un pré« sent à lui faire. » Quand il fut en sa présence, il lui dit qu'il n'entendait conclure la paix qu'avec les Français et les Hurons, mais qu'il ne voulait pas y comprendre les Algonquins.

Cette ouverture imprévue mécontenta le chevalier de Montmagny, qui refusa le présent et ne consentit même pas à le voir; il déclara qu'il n'approuverait jamais cette condition.

Le capitaine iroquois fut sensible à ce refus, et le traité fut sur le point d'être rompu. On prit du temps pour réfléchir, et le Gouverneur, dans une deuxième entrevue secrète, trouva un terme moyen. Il expliqua à l'Iroquois qu'il y avait deux sortes d'Algonquins, les uns chrétiens, qui étaient comme les Français, et sans lesquels il ne ferait jamais la paix; les autres, qui étaient plus indépendants et dont les intérêts n'étaient pas si étroitement unis aux leurs, en seraient seuls exclus. Cette distinction contenta l'ambassadeur, et les Algonquins en question furent admis dans la convention. Les Agniers publièrent cette condition dans leur pays, mais les Français ne l'avouèrent pas en public.

Les heureux résultats de cette première assemblée

(1) Journ. Jés.

répandirent la joie dans la colonie et firent renaître partout l'espérance. Ce n'était cependant qu'un préliminaire de la paix. Les ambassadeurs iroquois devaient faire approuver leur conduite par les capitaines de leur nation, et revenir ensuite avec de plus amples pouvoirs.

D'un autre côté, le Gouverneur de Montmagny voulait que les nations alliées des Français, qui devaient autant qu'eux profiter des bienfaits de la paix, prissent une part active à sa conclusion. Elles furent toutes convoquées pour le mois de septembre, et on vit alors accourir à Trois-Rivières plus de quatre cents sauvages Hurons, Attikamèques, Montagnais, Sauvages de l'Ile, etc.

Quatre ambassadeurs Iroquois, toujours accompagnés de Couture, qui leur servait d'interprète, arrivèrent au rendez-vous, et alors eurent lieu de grandes assemblées auxquelles prirent part toutes les nations sauvages alliées des Français sans exception.

Tout se passa avec le plus grand ordre et la plus parfaite harmonie. Malheureusement le canton des Iroquois Agniers prenait seul part à ces négociations, et malgré les espérances qu'ils donnaient d'entraîner les autres cantons, non-seulement ceux-ci ne se lièrent pas, mais on vit alors même quelques-uns de leurs guerriers attaquer les Algonquins

et les Français près de Montréal, ou faire des excursions dans le pays des Hurons.

La paix n'en fut pas moins conclue avec les Iroquois Agniers; mais les dernières ratifications ne furent données qu'au mois de mai 1646. C'est dans une de ces réunions que pour montrer toute sa sympathie pour les Français, le fameux orateur Kiotsaeton offrit aux missionnaires un présent en porcelaine, à cause de la mort du P. de Noüe (1), qu'on trouva gelé au mois de février : « Voilà, leur « dit-il, pour réchauffer le lieu où le froid a fait geler « ce bon Père : mettez ce présent dans votre sein « pour vous distraire des pensées qui pourraient « vous attrister. »

Des chants, des danses, des festins couronnèrent ces solennelles assemblées, où l'on voyait confondus dans l'élan d'une commune joie des hommes qui s'étaient fait une guerre si acharnée. On les vit chasser ensemble et en paix dans les mêmes lieux où ils se dressaient des embûches de mort. Mais bientôt ils se dispersèrent de différents côtés, les uns pour gagner les rivages lointains du lac Huron,

(1) Le P. de Noüe mourut le 2 février 1646, à l'âge de soixante-trois ans. Il allait à pied sur le fleuve gelé, depuis Trois-Rivières jusqu'au fort Richelieu, pour les besoins spirituels de la petite garnison. Une tempête de neige lui déroba entièrement l'horizon et il s'égara. On le trouva gelé sur la côte, seize kilomètres plus loin que le fort. Il était à genoux, les mains croisées sur la poitrine, et les yeux ouverts levés vers le ciel. Il mourait martyr du devoir et de la charité.

les autres pour s'enfoncer vers le nord dans leur pays de chasse, et les Iroquois pour retourner à leurs bourgades sur la rivière des Mohawks.

Jusque-là Couture (1) avait seul porté la parole des Français chez les Iroquois, mais plutôt comme interprète que comme négociateur. Le Gouverneur comprit que pour donner une plus grande importance à ce traité, il devait confier sa conclusion à des agents d'un rang plus élevé.

On jeta les yeux sur le P. Jogues, qui pendant ces longs pourparlers pour la paix avait repris le chemin de Montréal, et y continuait ses travaux. La connaissance qu'il avait de la langue et des mœurs des Iroquois semblait le désigner d'avance pour cette commission périlleuse. Il l'avait achetée assez cher. Il allait d'ailleurs remplir là un devoir religieux autant que politique. Il ne portait pas seulement les paroles du Gouverneur français, il allait préparer les voies à l'Évangile.

La pensée de confier cet apostolat au P. Jogues préoccupait le Supérieur de la mission du Canada, depuis qu'on voyait les projets de paix avec les Iro-

(1) Couture alla jeune au Canada, et travailla d'abord dans la mission huronne. On le voit dès 1646 sur la liste des *donnés*. Dans le catalogue des emplois, il figure tantôt comme menuisier, tantôt avec la simple indication *ad multa*, preuve de l'utilité de ses services. Il fut négociateur de la paix avec les Iroquois, ce qui lui valut la fin de sa captivité. Laissé libre de rompre son contrat comme donné, il se maria et fut la souche d'une nombreuse famille. Il ne mourut qu'en 1702 à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

quois prendre une tournure favorable. La hardiesse et le danger de l'entreprise demandaient qu'elle fût traitée avec toute la prudence et la maturité possible. Nous voyons qu'au mois de janvier 1646 elle fut le sujet d'une grave consulte entre le P. Jér. Lalemant, Supérieur de la mission, et les P. Vimont, de Quen, d'Eudemare et Pierre Pijart, alors présents à Québec. Nous en trouvons le résultat consigné en ces termes dans le registre du Supérieur de Québec (*omnium consensu approbata profectio*). « Tous furent unanimes pour approuver ce départ. »

Au moment de le réaliser, le P. Lalemant fit connaître au P. Jogues la mission qu'on voulait lui confier. Nous ne savons pas en quels termes le P. Lalemant demandait au P. Jogues cet acte d'héroïque dévouement : mais nous avons le bonheur de posséder la réponse du serviteur de Dieu, aussi digne de son humilité que de son grand cœur (1).

Montréal, le 2 mai 1646.

« Celle qu'il a plu à Votre Révérence de m'écrire, « m'a trouvé dans la retraite et dans les Exercices, « que j'avais commencés au départ du canot qui « porte nos lettres. J'ai pris ce temps, parce que les « sauvages étant à la chasse nous laissent jouir d'un « plus grand silence.

(1) Relat. 1647.

« Croiriez-vous bien qu'à l'ouverture des lettres « de Votre Révérence, mon cœur a été comme saisi « de crainte au commencement, appréhendant que « ce que je souhaite et que mon esprit doit extrê- « mement estimer, n'arrivât pas La pauvre nature « qui s'est souvenue du passé a tremblé; mais Notre- « Seigneur, par sa bonté, y a mis et y mettra le « calme encore davantage. Oui, mon Père, je veux « tout ce que Notre-Seigneur veut, au péril de mille « vies. Oh! que j'aurais de regret de manquer une « si bonne occasion! Pourrais-je souffrir la pensée « qu'il a tenu à moi que quelques âmes ne fussent « sauvées! J'espère que sa bonté, qui ne m'a jamais « abandonné dans les autres rencontres, m'assis- « tera encore; Lui et moi nous sommes capables de « passer sur le ventre de toutes les difficultés qui « se pourraient opposer.

« C'est beaucoup d'être *in medio nationis pravæ* (1), « d'être seul au milieu d'une nation méchante, « sans messe, sans autel, sans confession, sans sa- « crements; mais sa sainte volonté et sa douce « disposition valent bien cela.

« Celui qui nous a conservés par sa sainte grâce « sans ces secours, pendant dix-huit ou vingt mois, « ne nous refusera pas la même faveur à nous qui « ne nous ingérons pas dans cette œuvre et qui « n'entreprenons ce voyage que pour lui plaire

(1) Phil. II, 15.

« uniquement, contre toutes les inclinations de la « nature.

« Ce que j'ai à dire de toutes ces allées et venues « d'Iroquois (1), c'est qu'on en voit peu des deux « premiers bourgs (2). Ce sont cependant ceux à « qui nous avons principalement affaire, et des- « quels étaient les derniers tués. Il n'y a presque « que ceux du dernier village (3), où était Couture, « lesquels ont fait profession, à ce qu'ils disent, de « ne pas venir en guerre de ces côtés-ci. Ce n'est « pas chez ces derniers que nous devons demeurer; « mais chez les autres qu'on ne voit pas.

« Je remercie affectueusement Votre Révérence de « ce qu'elle m'a envoyé ses préceptes hurons. Elle « joindra le reste quand il lui plaira. C'est princi- « palement des prières, des formulaires pour la con- « fession et autres *ejusdem generis*, que j'ai besoin. « Ce me sera un surcroît de lui être ce que je lui « suis déjà pour beaucoup de titres.

« Je suis redevable à Votre Révérence d'un narré « de la prise et de la mort du bon René Goupil que « je devrais déjà lui avoir envoyé. Si les porteurs

(1) Le P. Lalemant avait consulté le P. Jogues sur ces nombreuses visites des Iroquois, avant que la paix ne fût définitivement conclue. Le caractère double, capricieux et changeant de ce peuple, dont la perfidie était proverbiale, n'inspirait qu'une demi-confiance. Le P. Jogues est loin de le rassurer, mais cette incertitude n'est pas pour lui un motif de reculer.

(2) Ossernenon et Andagaron.

(3) Tionnontogen.

« me donnent loisir de l'écrire, je le joindrai à la « présente.

« Il faudrait que celui qui viendra avec moi fût « bien vertueux, capable de conduite, courageux, et « qu'il voulût endurer quelque chose pour Dieu. Il « serait à propos qu'il sût faire des canots, afin que « nous pussions aller et venir sans recourir aux « sauvages. »

Le P. Lalemant n'avait pas trop présumé du courage du Père Jogues. Il écrit à ce sujet dans la Relation de 1645 : « Celui-ci fut plus tôt prêt qu'on « ne lui en fit la proposition. Lui qui avait soutenu le « poids de la guerre, n'était pas homme à reculer « dans la paix. Il fut bien aise de sonder leur ami-« tié après avoir éprouvé la rage de leur haine. Il « n'ignorait ni l'inconstance de ces barbares, ni la « difficulté des chemins. Il voyait les dangers où il « se jetait; mais qui ne risque jamais pour Dieu, « ne sera jamais gros marchand des richesses du « ciel. »

Les ambassadeurs iroquois agréèrent ce choix, et le Gouverneur français, en y applaudissant de grand cœur, lui donna un caractère officiel, et associa le P. Jogues au négociateur laïque qu'il avait choisi, M. Bourdon, homme de bien et de dévouement ingénieur de la Colonie (1).

(1) Jean Bourdon était au Canada depuis 1634. Il jouissait d'un grande réputation de probité et d'intelligence. Il fut ingénieur

En voyant le P. Jogues s'embarquer, les Algonquins chrétiens manifestèrent leurs craintes et lui conseillèrent de ne pas parler de la foi dès le premier abord. « Il n'y a rien, lui disaient-ils, de plus « rebutant dans les commencements que cette doc« trine, qui semble exterminer tout ce que les « hommes ont de plus cher, et comme ta longue « robe prêche autant que ta bouche, il sera plus à « propos de voyager en habit plus court. »

Cet avis dicté par la prudence fut suivi. Il était juste de traiter des malades en malades, et de ménager les susceptibilités de gens prévenus et irritables. A l'exemple de l'apôtre, l'ouvrier évangélique doit être prêt à se plier aux circonstances, et à se *faire tout à tous pour les gagner tous à Jésus-Christ.*

« Quand je parle d'une mission iroquoise, dit le « P. Jér. Lalemant en annonçant en France le départ « du P. Jogues, il me semble que je parle d'un son« ge, et néanmoins c'est une vérité. C'est à bon « droit qu'on lui fait porter le nom de *Mission des « martyrs*, car outre les cruautés que ces barbares « ont déjà fait souffrir à quelques personnes amou« reuses du salut des âmes, outre les peines et les « fatigues que ceux qui sont destinés à cette mission « doivent encourir, nous pouvons dire avec vérité « qu'elle a été déjà empourprée du sang d'un martyr,

npis procureur général de la Nouvelle-France. Il s'occupa activement des découvertes sur la côte du Labrador et dans la baie des Esquimaux.

« puisque le Français qui fut tué aux pieds du P. Jo-« gues perdit sa vie pour avoir fait former le signe « de notre croyance à quelques petits enfants iro-« quois. S'il est permis de conjecturer en des choses « qui donnent de grandes apparences, il est croyable « que les desseins que nous avons contre l'empire « de Satan ne porteront point leurs fruits qu'ils ne « soient arrosés du sang de quelques autres mar-« tyrs (1). »

Toute la colonie s'était pieusement émue, au moment de l'exécution de cette grave démarche, dont les résultats intéressaient si fortement la religion et sa prospérité. On commença de suite dans toutes les églises des prières publiques pour assurer son succès.

Le P. Jogues et M. Bourdon partirent de Trois-Rivières le 16 mai, avec les quatre députés agniers qui devaient être leurs guides et leurs introducteurs, et deux Algonquins chargés par leur nation de présenter aux Iroquois des présents en son nom, pour confirmer la paix.

Malgré la chaleur, le voyage sur les eaux de la rivière des Iroquois, du lac Champlain et du lac Georges s'accomplit heureusement. C'est en traversant ce dernier lac, le 30 mai, jour de la Fête-Dieu, que le P. Jogues lui donna le nom du lac *Saint-Sa-*

(1) *Relat.* de 1646.

crement (1). Les sauvages le nommaient *Andiatarocte* (c'est-à-dire lieu où le lac se ferme).

Arrivés à l'extrémité de ce lac, les voyageurs avaient à faire la partie la plus pénible de la route, et il fallait la faire nécessairement à pied. Or, u leur petit nombre et la quantité considérable de présents qu'ils avaient apportés, on pouvait prévoir une fatigue capable d'épuiser les plus robustes. Les deux Algonquins furent les premiers effrayés. Ils se décidèrent à laisser en arrière une partie des vingt-quatre peaux d'élan dont ils s'étaient chargés, et les déposèrent sur les bords du lac, où ils les cachèrent avec soin. Pour le P. Jogues, rapporte M. Bourdon, il était infatigable. Cependant, après deux jours de marche, les guides iroquois renoncèrent à aller directement à leur village. A cause de l'épuisement de leurs compagnons, ils redoutaient le reproche de n'avoir pas ménagé suffisamment les forces de leurs nouveaux alliés. Se détournant alors vers la gauche, ils se dirigèrent vers un lieu nommé *Ossarague* (c'est-à-dire Chaussée du castor), que leurs compatriotes fréquentaient souvent à cause de

(1) Cette origine était ignorée par le géographe Spaffort, qui attribue ce nom à la pureté des eaux de ce lac. Son explication a été longtemps la seule adoptée par les auteurs anglais et américains. Le nom de *lac Georges*, dû à quelque ambitieux ou à quelque flatteur du roi d'Angleterre, a été introduit peu avant la conquête du Canada. MM. John Shea et Fr. Parkman ont demandé qu'on lui donnât le nom de *lac Jogues*.

l'abondance de la pêche. Ils espéraient trouver là du secours pour les aider à porter leurs bagages, et ils rencontrèrent en effet ce qu'ils cherchaient.

Ce détour, qui paraissait tout fortuit, était l'effet d'une protection providentielle du Seigneur sur ses élus. Le P. Jogues trouva dans ce lieu la jeune Thérèse, cette Huronne chrétienne prise en même temps que lui, et restée depuis lors captive des Iroquois. La présence du missionnaire la combla de joie. Elle s'approcha du tribunal de la pénitence, et les paroles du Père ravivèrent ses sentiments de foi et de piété. Sa confiance se ranima en apprenant tout ce qu'on faisait à Québec pour sa délivrance. « Courage, lui disait le saint prêtre, tu seras heu- « reuse au ciel, si tu persévères. »

Sa vertu ne s'était pas démentie pendant une captivité de deux années. Les leçons de ses bonnes institutrices avaient fructifié, et loin de rougir de son baptême, elle s'en glorifiait. Privée de son chapelet, elle en récitait chaque jour les prières sur ses doigts, ou en marquait les dizaines avec de petits cailloux. Elle disait quelquefois à son oncle, le sage et pieux Joseph Téondéchoren, captif comme elle pendant quelques mois, mais qui parvint à s'échapper : « Si mes Mères me voyaient avec ces méchants Iro- « quois qui ne connaissent pas Dieu, elles auraient « bien pitié de moi. » Sans la voir, les Ursulines ne l'oubliaient pas; leur amitié croissait avec ses dan-

gers, et elle ne se manifesta pas seulement par des prières, mais par bien des démarches.

Le 4 juin, nos voyageurs descendirent la rivière, et s'arrêtèrent un moment à l'habitation hollandaise de Renselaerswich, où le capitaine du fort d'Orange les accueillit avec une grande bienveillance. Le chevalier de Montmagny avait chargé le P. Jogues de lettres de remercîment et de salutations pour le Gouverneur hollandais, et le serviteur de Dieu était heureux de pouvoir lui-même témoigner sa reconnaissance à ceux qui lui avaient sauvé la vie. Les ambassadeurs partirent deux jours après (1), accompagnés de plusieurs Iroquois qui étaient là, et qui partagèrent entre eux les bagages. Enfin, le lendemain soir, la petite caravane arriva dans la bourgade iroquoise d'Oneougiouré, autrefois Osserion, à laquelle le P. Jogues donna le nom de la Sainte-Trinité.

Deux jours entiers suffirent à peine pour satisfaire la curiosité des habitants de la contrée. Ils accouraient de toutes parts pour voir les députés. Ceux qui avaient autrefois persécuté et torturé le missionnaire, faisaient semblant de ne plus s'en souvenir, et ceux qui n'avaient pas pu se défendre d'un sentiment de compassion à la vue de ses tourments et de sa résignation témoignaient leur contentement

(1) La *Relation* de 1646 dit le 16. Le contexte suffit pour relever cette erreur typographique.

et leur bonheur de le revoir dans un état si différent, et revêtu d'un titre si honorable.

Le 10 juin se tint une assemblée générale des capitaines et des anciens du pays pour la réception des ambassadeurs. Elle fut brillante et solennelle. Les présents placés, selon l'usage, devant les spectateurs nombreux, témoignaient de la magnificence du roi de France et de ses intentions pacifiques.

Le P. Jogues, chargé de porter la parole du Gouverneur et des Français, sut se plier, pour le style et les manières, aux habitudes de ce peuple. Au milieu d'un profond silence, il éleva la voix, et, après avoir exprimé la joie universelle qu'avait excitée dans la colonie la vue des députés iroquois et la nouvelle de la paix conclue entre eux, les Français, les Hurons et les Algonquins, il s'écria : « Le feu « du conseil est allumé à Trois-Rivières, il ne « s'éteindra plus. Les Français seront vos frères; « vos ennemis seront leurs ennemis, et leur bras « s'étendra pour vous défendre. Nous nous sommes « réjouis quand nous avons appris que vous aviez « jeté loin de vous les chevelures des Algonquins « et Montagnais, que les Sokoquiois ont massacrés « l'année dernière (1).

(1) Les Sokoquiois s'étaient armés contre les Algonquins, et étaient venus jusque sous les murs de Québec enlever la chevelure à quelques sauvages de cette nation. A la nouvelle des démarches qui avaient lieu pour la paix générale, ils voulurent l'empêcher

« Voici cinq mille grains pour briser les liens du « jeune Français qui est encore avec vous, et un « autre collier de cinq mille grains pour Thérèse, « afin qu'ils soient l'un et l'autre rendus à la liberté « et qu'ils arrivent promptement à Québec. »

Cette harangue fut écoutée avec la plus profonde attention et les présents acceptés avec reconnaissance. La famille du Loup, la plus considérable de

entre les Algonquins et les Iroquois. Ornés de leur trophée sanglant, ils allèrent en députation chez ces derniers. Un conseil fut convoqué, et l'orateur sokoquiois, prenant la parole, dit : « Il ya « longtemps que je vous ai entendu dire que les Algonquins étaient « vos ennemis irréconciliables, et que vous les haïssiez même au « delà du tombeau; de telle sorte que si dans l'autre vie vous pou« viez les rencontrer, votre guerre serait éternelle. Nous sommes « vos alliés; nous entrons dans vos passions et dans vos intérêts. « Voici les chevelures des Algonquins que nous avons massacrés, « c'est un présent qui doit sourire à votre cœur. Je vous donne « en même temps ce collier qui vous servira de chaîne pour en « lier comme nous, autant qu'il sera possible. » Et le Sokoquiois déposa à terre un grand collier de porcelaine.

Les Iroquois furent indignés de cette proposition. Un des capitaines répondit en rejetant ces présents : « Nous sommes surpris « de votre hardiesse ou plutôt de votre témérité. Vous nous jetez « la honte au visage. Vous nous considérez comme des fourbes. « Onontio, avec qui nous avons traité de la paix, n'est p. un en« fant. Si nous vous regardions de bon œil, il aurait raison de « dire : Les Agnieronnons n'ont pas tué nos alliés, mais bien leur « hache. Je pensais agir avec de véritables hommes, je n'ai traité « qu'avec des trompeurs. — Ce n'est pas tout, les Algonquins, ap« prenant que les chevelures de leurs frères sont dans nos cabanes, « enlèveraient celle des nôtres qui sont dans leur pays. Voilà le « fruit de votre audace. Ainsi retirez-vous, et cachez ces chevelu« res. De même que nous n'avons qu'un cœur, nous ne voulons avoir « qu'une langue. »

la nation, qui avait témoigné au P. Jogues des égards et des bontés pendant sa captivité, reçut un présent particulier.

Le missionnaire ambassadeur prit encore la parole pour les Algonquins, qui n'avaient aucune notion de la langue iroquoise. Ils étaient d'ailleurs timides, et un peu honteux d'avoir laissé derrière eux une partie de leurs présents. Il ne leur restait que dix peaux d'élans. Le P. Jogues les excusa sur la blessure de l'un des jeunes gens, sur la pesanteur du fardeau et sur la difficulté des chemins. L'assemblée se montra satisfaite, et répondit aux Algonquins par deux présents; elle en fit aussi deux pour les Hurons.

La réponse à Onontio et aux Français, qui étaient l'âme de cette négociation, fut donnée avec beaucoup de pompe et de solennité. Toutes les démonstrations de la plus sincère amitié leur furent prodiguées.

Le Français captif fut relâché; les sauvages mirent sur lui un collier de deux mille grains de porcelaine : « Voilà, dirent-ils, le lien qui le retenait. « Prends le prisonnier et sa chaîne, et fais-en ce qui « plaira à Onontio. »

Quant à Thérèse, qui était mariée, ils répondirent que la liberté lui serait rendue dans le village qu'elle habitait. « Voici un collier de quinze cents grains, « ajoutèrent-ils, pour garantie de notre parole. »

La famille du Loup fit son présent particulier;

trente-six palmes de porcelaine assuraient les Français qu'ils trouveraient toujours une demeure parmi eux; « et toi, dirent-ils au P. Jogues, tu auras « toujours chez nous une natte pour te coucher et « un feu pour te réchauffer. »

Le P. Jogues avait remarqué dans l'assemblée quelques Iroquois des autres cantons et entre autres des Onnontaguerronons. Il leur fit en public un présent de mille grains de porcelaine. « Nous vou« lons, dit-il au capitaine, aller te saluer dans ton « pays; prends ce présent pour rendre le chemin « facile, et pour que personne ne soit surpris de « notre visite. Au reste, nous avons trois chemins « pour aller chez toi : l'un par les Agnierronons, « l'autre par le grand lac que tu nommes Ontario (1), « le troisième par le pays des Hurons. »

Cette nouvelle parut surprendre les Agniers : « Il « vaut mieux, lui dit un des anciens, que tu prennes « le chemin qu'a tracé Onontio. Les autres sont « trop dangereux; tu n'y trouverais que des gens « de guerre, des hommes à figures peintes, toujours « le tomawck et la hache à la main; ils ne deman« dent qu'à tuer. Aucun chemin n'est plus sûr que « celui qui conduit ici. »

L'orateur, qui avait simplement voulu faire sentir aux Agniers qu'on pouvait se rendre indépendant

(1) Le lac Ontario a porté différents noms : *lac Saint-Louis*, *lac Frontenac*, *lac des Iroquois*, *lac Catarakoui et lac Skanadario*.

d'eux, si on voulait communiquer avec les autres cantons, continua son discours et offrit son présent. Les Onnontaguerronons l'acceptèrent et promirent de le porter aux capitaines et aux anciens de leur pays.

Les négociations de la politique n'avaient pas fait perdre de vue au missionnaire l'objet de ses désirs et le but secret de sa mission. Il administra les sacrements à plusieurs chrétiens hurons et algonquins captifs, et leur apprit à porter leur croix avec mérite. Il visita et soulagea les malades, et envoya au ciel plusieurs enfants moribonds.

Les assemblées étant terminées, les Agniers conseillèrent au P. Jogues de ne pas prolonger son séjour parmi eux. Ils pressèrent son départ, « parce « que, disaient-ils, une troupe d'Iroquois du haut « pays était partie pour dresser des embûches aux « Hurons qui allaient descendre chez les Français. « Ils doivent suivre le Saint-Laurent et remonter par « la rivière des Iroquois. Nous ne croyons pas qu'ils « te fassent de mal s'ils te rencontrent, mais nous « craignons pour les deux Algonquins qui sont avec « toi. »

Le Père manifesta son étonnement : « Comment, « dit-il, leur permettez-vous de faire la guerre dans « les limites de votre territoire ? — Nous les avons « avertis, reprirent-ils. — Quoi ! ajouta l'envoyé « français, ils méprisent donc votre parole ! Mais ne « voyez-vous pas qu'on vous impute tous les dé-

« sordres dont ils seront les auteurs ? » Ils parurent ouvrir les yeux sur l'inconséquence de leur conduite, et promirent d'y remédier en s'opposant à tout ce qui pouvait porter atteinte à leur loyauté.

Quoi qu'il en soit, les commissaires, ayant rempli leur mandat, profitèrent de l'avis et se disposèrent au retour. Ils quittèrent le bourg de la Trinité le 16 juin, et marchèrent jusqu'au lac Saint-Sacrement. Là ils firent des canots d'écorce, et le 29, jour de la fête de saint Pierre et saint Paul, ils abordèrent à Trois-Rivières, et le 3 juillet à Québec (1).

(1) Un manuscrit de l'époque, le *Diarium* des Jésuites de Québec, nous apprend que le P. Jogues avait écrit le récit détaillé de cette ambassade. Cette pièce a été perdue avec une partie des archives des Jésuites, dont le gouvernement anglais s'est emparé en 1800, à la mort du dernier membre de la Compagnie de Jésus dans le Canada.

CHAPITRE XII

Troisième voyage du P. Jogues chez les Iroquois. — Mauvais traitements. — Division parmi les Iroquois. — Meurtre du P. Jogues. — Châtiment de son meurtrier.

Le succès de son voyage inspira une nouvelle ardeur au P. Jogues. Pour continuer une œuvre qui s'ouvrait sous de si consolants auspices, il songea à aller passer l'hiver au milieu des Iroquois. Dans le désir candide de son cœur, il les voyait déjà prêter l'oreille à ses discours, se soumettre aux enseignements de son divin maître, embrasser la foi et en devenir un des glorieux triomphes, après en avoir été la plus infranchissable barrière. Il remerciait Dieu d'avoir été choisi pour être l'instrument d'une si miséricordieuse providence à leur égard, et dans cette douce espérance il souriait d'avance à la pensée du jour où il présenterait à Dieu, comme ses enfants chéris, ceux qui avaient été jusque-là ses ennemis et ses bourreaux.

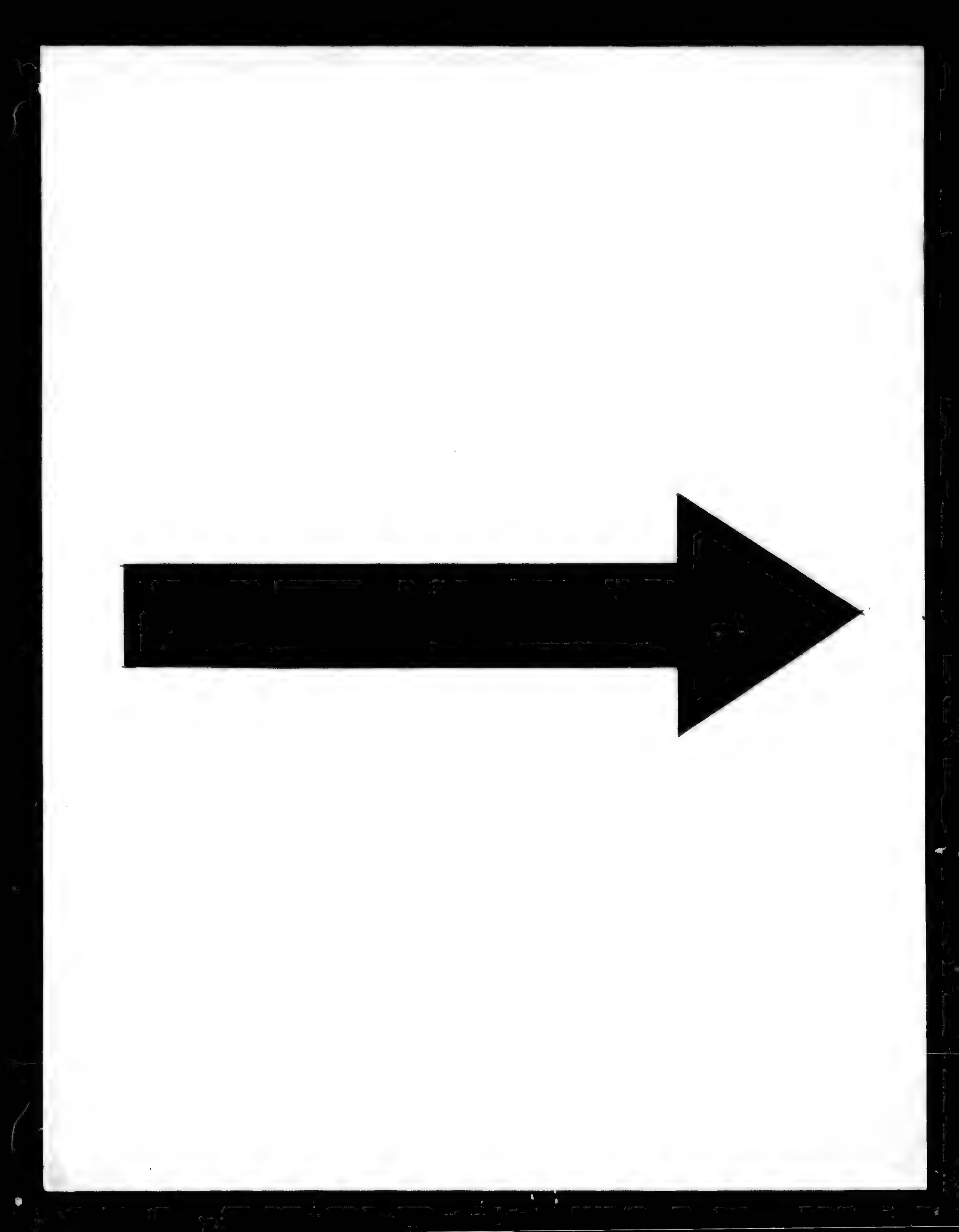
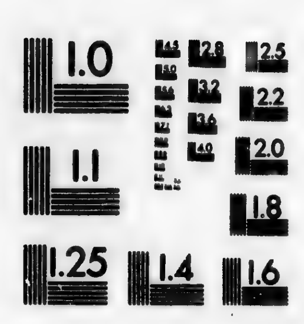


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



Mais toujours impénétrable dans ses desseins, le Seigneur allait lui demander un autre témoignage que celui de la parole; il voulait la dernière goutte de ce sang généreux qui avait déjà coulé pour sa gloire. Entré dans la voie de la croix, le ministre de Jésus-Christ n'en sortira plus, et sa grande âme ne faillira jamais. S'il n'a pas eu, comme quelques-uns de ses frères, la consolation de voir le fruit de son entreprise, il n'en bénira pas moins le nom de celui pour l'amour de qui il a travaillé. Il savait que celui qui sème et qui arrose peut mériter autant que celui qui recueille et qui moissonne.

La perspective d'un nouveau voyage du P. Jogues aux Iroquois parut d'abord peu probable. On le discuta cependant le 9 juillet, dans une consulte que le P. Lalemant tint avec les PP. Le Jeune et Vimont, et à laquelle assista le P. Jogues, qui était le plus au courant de toute l'affaire. Le succès en parut si douteux, que le projet d'hivernement fut suspendu, « à moins qu'il ne se présentât quelque occasion favorable. » En attendant, le P. Jogues fut renvoyé à Montréal continuer son ministère auprès des sauvages.

Les circonstances changèrent peu de temps après, quoique nous n'en connaissions pas la cause. Le fait est consigné dans le journal du Supérieur de Québec, sous la date du 21 du même mois. Le P. Lalemant appelle les PP. Le Jeune, Vimont et de

Quen à une *consulte d'importance*, ainsi qu'il la nomme, et la décision prise est exprimée par ces simples mots : « Arrêté l'hivernement du P. Jogues aux Iroquois. »

Cependant cette résolution ne fut pas mise immédiatement en exécution. Il y avait des préparatifs à faire et des compagnons à choisir.

Le P. Jogues ne descendit de Montréal qu'au mois d'août, et ce ne fut que le 27 septembre qu'il se mit en route pour les Iroquois. Il était accompagné d'un jeune Français, Jean De La Lande, et de quelques Hurons qui devaient prendre soin du canot et des bagages, et qui profitaient de l'occasion pour visiter leurs parents captifs.

Mais bientôt effrayés de la témérité de cette entreprise, ou rebutés des périls de la navigation et de la difficulté des chemins, ces Hurons, à l'exception d'un seul, abandonnèrent en route le missionnaire. Pour lui, il ne voyait qu'un devoir à remplir, et il avançait plein de confiance. Indépendamment du but religieux qu'il se proposait, il avait mission d'entretenir la paix si solennellement jurée, et il se promettait d'en profiter pour cultiver la semence qu'il avait déjà jetée sur cette terre ingrate.

Chez les Iroquois, les dispositions à son égard n'étaient plus les mêmes, et une grande fermentation hostile régnait dans les esprits. Aux intentions pacifiques avait succédé une violente animosité soulevée par la défiance. En voici la cause.

Au moment de quitter les Iroquois, le P. Jogues, qui nourrissait déjà la pensée et le désir de revenir, laissa chez son hôte un petit coffre, qui contenait son modeste viatique et quelques objets de piété; il le lui confiait comme gage de son retour, et pour s'éviter la peine d'un double transport.

Ce dépôt parut mystérieux à plusieurs de ces esprits ignorants et soupçonneux. Ils ne cachèrent pas leurs appréhensions. Ils voyaient là un charme secret qui devait préparer leur ruine et faire le malheur de tout le pays.

Témoin de ces fâcheuses préventions, le serviteur de Dieu crut que pour les dissiper il lui suffirait de mettre sous leurs yeux les objets de leur crainte. Il ouvrit sa malle et montra devant la foule tout ce qu'elle renfermait. Mais souvent, chez les âmes égarées, la vérité pénètre plus difficilement que le mensonge.

On parut d'abord le croire, et cependant, aussitôt après son départ, les craintes ne firent que croître et se confirmer. Les fléaux les plus redoutés semblèrent fondre alors sur le pays. Ce fut premièrement une maladie contagieuse qui fit beaucoup de victimes, et, ensuite, l'apparition de certains petits vers qui détruisirent presque entièrement la récolte. Il n'en fallait pas tant pour faire triompher la calomnie et surexciter tous les esprits. La malle, instrument du maléfice, fut jetée dans la rivière sans qu'on osât l'ouvrir, et pendant un mois avant

l'arrivée du missionnaire, les ennemis des Français et de la prière étaient parvenus à souffler partout la haine et la vengeance contre celui qu'on regardait comme l'auteur de tout le mal.

Sans connaître ces dispositions hostiles, le Père Jogues avait eu de sinistres pressentiments sur ce voyage, et il ne s'était pas dissimulé les dangers de sa mission. Avant de partir, il écrivit à un Jésuite de France, dépositaire des secrets de son cœur, et lui confia ses appréhensions. Ce précieux monument de son zèle pour la gloire de Dieu et de son amour pour la croix, prouve qu'il ne se cachait aucun des risques qu'il allait courir, et qu'il s'y exposait avec autant de sang-froid que d'obéissance et d'abnégation.

« Hélas! mon très-cher Père, quand commence-« rai-je à aimer et à servir celui qui n'a jamais com-« mencé à nous aimer? Quand commencerai-je à « me donner totalement à celui qui s'est donné à « moi sans réserve? Quoique je sois extrêmement « misérable et que j'aie fait un mauvais usage des « grâces que Notre-Seigneur m'a faites en ce pays, « je ne perds pas courage, puisqu'il prendra soin « de me rendre meilleur, me fournissant encore de « nouvelles occasions de mourir à moi-même, et « de m'unir inséparablement à lui.

« Les Iroquois sont venus faire quelques présents « à notre Gouverneur pour retirer des prisonniers « qu'il avait, et traiter de paix avec lui, au nom de

« tout le pays. Elle a été conclue, au grand contentement des Français. Elle durera tant qu'il plaira « à Notre-Seigneur.

« On juge nécessaire ici pour l'entretenir, et voir « doucement ce que l'on peut faire pour l'instruction de ces peuples, d'y envoyer quelque Père. « J'ai sujet de croire que je serai envoyé, ayant « quelque connaissance de la langue du pays. Vous « voyez comme j'ai besoin d'un secours puissant de « prières, étant au milieu de ces barbares. Il faudra « demeurer parmi eux, sans avoir presque la liberté « de prier, sans messe, sans sacrements. Il faudra « être responsable de tous les accidents entre les « Iroquois et les Français, les Algonquins et les « Hurons.

« Mais quoi ! mon espérance est en Dieu, qui n'a « que faire de nous pour l'exécution de ses desseins. « C'est à nous à tâcher de lui être fidèle et de ne pas « gâter son ouvrage par nos lâchetés. J'espère que « vous m'obtiendrez cette faveur de Notre-Seigneur, « et qu'après avoir mené une vie si tiède jusqu'à « maintenant, je commencerai à le mieux servir.

« Le cœur me dit que si j'ai le bien d'être employé dans cette mission, *ibo et non redibo* (j'irai, « mais je ne reviendrai pas); mais je serais heureux « si Notre-Seigneur voulait achever le sacrifice là où « il l'a commencé, et que le peu de sang répandu en « cette terre fût comme les arrhes de celui que je « lui donnerais de toutes les veines de mon corps

« et de mon cœur. Enfin ce peuple-là, *sponsus mihi « sanguinum est; hunc mihi despondi sanguine meo* « (Exod. IV, 25) (Il est pour moi un *époux* de *sang;* « j'ai scellé cette alliance dans mon sang) Notre « bon Maître, qui se l'est acquis par son sang, lui « ouvré, s'il lui plaît, la porte de son Évangile, « aussi à quatre autres nations ses alliées, qui sont « proche de lui !

« Adieu, mon cher Père, priez-le qu'il m'unisse « inséparablement à lui ! »

De si justes pressentiments, et l'abandon de ses compagnons presque au début du voyage, auraient dû lui ôter tout courage. Loin de là, la pensée et la vue de la mort ne le feront pas reculer, et il marchera en avant comme s'il allait à l'accomplissement de ses vœux les plus chers.

Cependant les calamités publiques avaient agi violemment sur le peuple; elles poussèrent jusqu'à la démence et à la fureur ces sauvages crédules et fa rouches. Ils virent dans les accidents naturels les effets de la duplicité et de la malveillance, et ils oublièrent leurs récentes promesses d'amitié. L'agitation allait croissant. Les plus sensés et les plus pru dents voulaient le maintien de la paix, mais la partie remuante et irascible l'emporta, et la guerre fut décidée contre les Français, les Hurons et les Algonquins, qu'on considérait comme des traîtres acharnés à la ruine des Iroquois.

Une troupe de guerriers se mit aussitôt en cam-

pagne et se dirigea vers Montréal; elle surprit deux Français dans les environs de la ville. Une autre bande marchait sur le fort Richelieu, lorsqu'elle rencontra le P. Jogues à deux journées du village. Ils se jettent sur le missionnaire et sur son compagnon, les dépouillent de leurs vêtements en les accablant d'injures, et les emmènent prisonniers. Le 19 octobre 1646, ils font leur entrée triomphale dans la bourgade d'Andagaron, où le serviteur de Dieu avait déjà passé ses treize mois de captivité (1).

Les menaces de mort retentissaient de toute part à leurs oreilles. Les coups de poing et de bâton s'y joignirent bientôt comme les tristes avant-coureurs de leur supplice. « Vous mourrez demain, « leur disait-on, mais ne craignez pas, vous ne serez « pas brûlés; vos têtes tomberont sous nos haches, « et nous les planterons sur les pieux qui entou- « rent notre village, pour les montrer longtemps à « ceux de vos frères que nous prendrons. »

Le P. Jogues essaya de leur représenter l'indignité d'une telle conduite, la confiance avec laquelle il s'était livré à eux, les invitations qu'ils lui avaient faites pour l'engager à vivre avec eux, les promesses qu'ils lui avaient solennellement jurées, la manière dont les Français en avaient usé à leur égard, leurs

(1) La *Relation* de 1668 donne à tort dix-huit mois à la captivité du P. Jogues (comme ce Père lui-même dans sa lettre du 2 mai), et elle le fait mourir à Gandaouague (l'*Osserménon* du P. Jogues).

traités, leur parole engagée, enfin les suites fâcheuses qu'attirerait la guerre; tout fut inutile, et un morne silence lui apprit qu'il parlait à des sourds.

Ce ne fut pas tout : un sauvage furieux lui enleva des morceaux de chair sur les bras et sur le dos, et les dévora en lui disant : « Voyons si cette « chair blanche est une chair de Manitou ! »

Le courage du patient ne se démentait pas. « Non, « lui répondit-il, je ne suis qu'un homme comme « vous tous; mais je ne crains ni la mort ni les tour- « ments. Pourquoi me faites-vous mourir? Je suis « venu dans votre pays pour cimenter la paix, affer- « mir la terre et vous montrer le chemin du ciel, « et vous me traitez comme une bête fauve! crai- « gnez les châtiments du maître de la vie (1). »

Cependant la division était dans la tribu. Les familles (2) du Loup et de la Tortue voulaient sauver la vie des prisonniers, et faisaient tous leurs efforts pour l'obtenir. « Tuez-nous, disaient-ils à leurs ad- « versaires, plutôt que de massacrer ainsi des per- « sonnes qui ne nous ont fait aucun mal, et qui « viennent chez nous sur la foi d'un traité; » mais la famille de l'Ours voulait absolument leur mort.

(1) Mss. du P. de Quen.

(2) Chaque nation iroquoise était composée de groupes ou de familles, qui prenaient ordinairement le nom d'un animal. A ces familles appartenait le droit de nommer un ou plusieurs capitaines, qui avaient rang dans les assemblées de la confédération, et qui conduisaient les expéditions guerrières.

La question était très-grave dans l'intérêt de la nation entière. On en référa à une grande assemblée des anciens et des capitaines qui fut convoquée à Tionnontogen, la plus considérable des bourgades des Aguiers, située seize ou vingt kilomètres plus loin. Ici le parti de la paix l'emporta. Il fut décidé que les captifs auraient la vie sauve et la liberté; mais le parti acharné à leur perte n'attendit pas les suites de cette résolution, et le crime était consommé quand les députés du conseil revinrent pour le prévenir.

Le 18 octobre, quelques Iroquois de la famille de l'Ours avaient formé en secret le criminel complot d'exécuter eux-mêmes et de leur autorité privée cet odieux attentat.

Le 18 octobre (1) au soir, ils allèrent inviter perfidement le P. Jogues à prendre son repas dans leur cabane. Habitué à voir en tout une disposition mystérieuse de la divine Providence, le serviteur de Dieu les suivit humblement. C'était l'heure de son dernier sacrifice. Mais quelque soudain que fût le coup qui le frappa, il n'était pas pour lui imprévu. Il se tenait toujours prêt à tout événement. Au moment où le P. Jogues franchissait le seuil de la cabane, on lui asséna un coup de hache qui l'éten-

(1) Charlevoix adopte à tort la date du 17 octobre. Voy. *Relat.* 1646-47. — Mss. de 1652. — Lettre du P. J. Lalemant. Archives du *Gesù*.

dit mort. Sa tête fut aussitôt tranchée et placée sur un des pieux de la palissade d'enceinte, la face tournée vers le chemin par lequel il était venu.

Le lendemain de grand matin, son compagnon (1) et le Huron qui les avait conduits eurent le même sort, et leurs corps furent jetés dans la rivière.

Cet assassinat fut blâmé publiquement par le principal capitaine des Iroquois : « Ce coup de « hache, dit-il, ne peut nous apporter que des mal- « heurs. » Mais là se bornait son droit de répression du crime.

Kiotsaéton, un des députés pour la paix en 1643, déclama hautement contre cette criminelle perfidie, et il devint même, par son franc parler, suspect au parti des méchants. Un autre Iroquois, surnommé par les Français « le Berger », voulut aussi s'opposer à cette mort. Il était poussé par la reconnaissance; car ayant été fait prisonnier par les Algonquins, il dut son salut et sa liberté à l'intervention de M. de Montmagny. Mais ses efforts pour empêcher la fin tragique du P. Jogues furent inutiles. Quand il vit le meurtrier lever la hache pour frapper, il voulut parer le coup, et fut blessé au bras.

(1) Ce jeune Français, Jean de La Lande, était né à Dieppe; il ne s'engagea dans ce périlleux voyage que par des motifs surnaturels Le désir de contribuer à la gloire de Dieu, même au péril de sa vie, l'avait poussé à solliciter la faveur d'accompagner l'intrépide missionnaire. Il trouva une couronne digne d'envie pour un cœur plein de foi.

Cet acte de charité lui attira les bénédictions célestes; il eut le bonheur de mourir chrétien et avec les sentiments de la plus tendre piété pendant un voyage qu'il fit en France (1).

La vieille femme à qui avait appartenu le P. Jogues pendant sa captivité, qui l'avait soigné, et qu'il appelait sa tante, s'opposa, elle aussi, énergiquement au meurtre que l'on méditait : « Vous me tuerez du même coup, » disait-elle. Ce fut en vain; son

(1) Cet Iroquois était tombé entre les mains d'Algonquins chrétiens alors que la religion commençait à inspirer aux sauvages plus d'humanité. En recevant solennellement ce captif dans le village de Sillery, un capitaine lui dit : « Ne crains pas de mauvais traitements; nous avons quitté nos cruelles habitudes. » Quand le Berger vit briser ses liens, il en croyait à peine ses yeux. Il était traité avec douceur lorsqu'il s'attendait à subir toutes les horreurs du supplice. Le Gouverneur, chargé de décider sur son sort, le déclara libre, loua son courage, lui dit qu'il avait pour lui de l'amitié et lui fit des présents. L'Iroquois s'écria aussitôt : « Voilà qui va bien : mon corps est délivré de la mort, « je suis exempt du feu. Onontio, tu me donnes la vie, je t'en « remercie; je ne l'oublierai jamais; tout mon pays en sera re« connaissant. La terre va être toute belle; les rivières seront « calmes et unies; la paix nous fera tous amis. Je n'ai plus d'ombre « dans les yeux. Les âmes de nos ancêtres massacrés par les Algon« quins ont disparu. Je les ai sous les pieds. Onontio, il faut « avouer que tu es bon, et que nous sommes méchants; mais « notre colère est éteinte. » Puis il se mit à chanter et à danser en cadence. Tout à coup il s'arrête, saisit une hache, l'agite et gesticule comme un homme en fureur. Enfin jetant la hache au feu, il dit : « Voilà ma fureur vaincue; je mets bas les armes, je « suis votre ami pour toujours. »

Il tint parole et resta fidèle aux Français.

frère, qui était loin de partager ses sentiments, fut même complice de cette mort, et livra la victime.

On eut encore d'autres témoignages de la division qui régnait parmi les Iroquois à la suite de cette déplorable exécution. Un capitaine, qui avait en son pouvoir un prisonnier huron, fut tellement indigné de la conduite de ses compatriotes, qu'il lui donna la liberté et le renvoya pour aller dire aux Français qu'il ne voulait pas la guerre avec eux, et que les Algonquins seuls étaient ses ennemis.

Cependant la mort du P. Jogues resta longtemps inconnue en Canada. Le bruit en avait couru, mais d'une manière un peu vague, sur le rapport de quelques femmes qui s'étaient échappées du pays des Iroquois, et sur celui du Huron qui avait été rendu à la liberté.

On put cependant bientôt la soupçonner avec raison, quand on vit de nouveau des bandes d'Iroquois infester le grand fleuve et recommencer leurs déprédations et leurs cruautés.

Une lettre de Guillaume Kieft, Gouverneur de Manhatte, adressée au chevalier de Montmagny, vint confirmer toutes les appréhensions. Quoique datéedu mois de novembre 1646, elle n'arriva qu'au mois de juin de l'année suivante.

La voici d'après le manuscrit de 1652 :

« Monsieur,

« J'avois donné response à celle de laquelle il « vous avoit plu m'honorer par le P. Jogues, dattée « du 15 de mai, et j'avoys envoyé au fort d'Orange « pour la deslivrer au dit P. de Jogues; mais n'y « estant pas retourné, comme on l'esperoit, elle « m'a été derechef renvoyée. Celle-cy sera donc pour « remercier Votre Seigneurie du souvenir qu'elle « a eu de moy, faveur dont je tascherai à me revan- « cher, s'il plait à Dieu de m'en concéder l'opportu- « nité. Au reste j'envoys celle-cy par les quartiers « du nort, soit par le moyen des Anglois ou de « Mons. d'Aunay (1) aux fins de vous advertir du « massacre que les barbares inhumains Maquois ou « Iroquois ont fait du P. Isaac de Jogues et de son « compagnon; ensemble de leur dessein qu'ils ont « de vous surprendre sous les couleurs de visite, « comme vous verrez par la lettre cy-enclose qui, en- « core qu'elle soit mal dictée et orthographiée vous « apprendra à notre grand regret les particula- « rités du tout.

« Je suis marry que le subjet de celle-cy n'est « plus agréable; mais la conséquance de l'affaire ne « m'a pas permis de me taire. Notre ministre d'en « haut (2) s'est enquis soigneusement aux princi-

(1) M. d'Aulnay de Charnisé commandait alors pour la France en Acadie.

(2) De Renselaerswich.

« paux de cette canaille de la cause de ce mal-« heureux acte; mais il n'a pu avoir d'autre réponse « d'eux, que le dict Père avait laissé le diable par-« my quelques hardes qu'il leur avoit données en « garde, qui avoit fait manger leur bled ou mays « aux vers.

« Voilà ce que je puis pour le présent escrire à « Votre Seigneurie, priant Dieu qu'il veuille garder « et les votres de cette traîtreuse nation. Vous assu-« rant que je suis votre très-humble et obéissant « serviteur.

« GUILLAUME KIEFT. »

Du fort d'Amsterdam en la Nouvelle Belgique,
ce 14 novembre 1646.

La lettre en question, écrite par Labatie, interprète hollandais, était adressée à M. Lamontagne, docteur huguenot, résidant à Manhatte, qui occupait au conseil colonial la première place après le directeur général (1); nous la donnons avec son style et son orthographe, d'après le manuscrit de 1652.

(1) La relation de 1647, que copie Charlevoix, dit que cette lettre était adressée à M. Bourdon, ancien compagnon d'ambassade du P. Jogues. Cette assertion ne s'accorde pas avec les manuscrits contemporains que nous possédons. La suscription porte le nom de M. Lamontagne, et le contexte indique que Labatie ne voyait pas de communication possible avec la colonie française.

« Loué soit Dieu, au fort d'Orange!

« Monsieur, monsieur Lamontagne.

« Monsieur, moi je n'ai voulu manquer à c'est occasion de vous faire sçavoir mon conportement. Je suis en bonne santé, Dieu mercy, priant Dieu que ainsi soit de vous et de vos enfants.

« Au rest pas beaucoup à vous dire sinon comme les Francois sont été arrivez le disseptiesme de ce présen mois au fort des Maquas, c'est pour vous faire entendre com les barbares ingrats n'ont pas attendu qui fussiont bien arrivés dans leur caban ou ils sont été despoillez tout nus sans chemise, orest ils leur bailler chacun un brayet. Le même jour de leur venue, ont-il commencé à les menasser et incontinent à grand coup de point et de baston, disant : « vous mourez demain ne vous estonné pas, mais nous ne vous brulerons pas; ayez courage : nous vous frapperons avec la hache. »

Il donne ici le récit des faits tel qu'il a été reproduit plus haut, et sa lettre se termine ainsi :

« Monsieur, je n'ai jamais pouveu sçavoir ny entendre d'aulcun sauvage pourquoy qu'il les ont tué. Au reste selon leur envie et entreprise, il s'en vont avec 3 ou 4 cen hommes pour tachez de surprendre les François, pour en faire de mesme com il ont fait des aultres, mes Dieu veut qu'il n'achef par leur

dessein. Se seroit de souhaiter que Monsieur fust adverty, mais il n'y a aucun moien que nous le puissions faire d'icy.

« Monsieur, je n'aie pas davantage à escrire, sinon je demeure votre très-humble et affectionné serviteur et ami.

« JEAN LABATIE.

« Monsieur, je vous supply mon baisemain à « Monsieur le Gouverneur.

« Ecrit au fort d'Orange, le 30me octobre 1646. »

Les Iroquois portèrent aux Hollandais le missel, le rituel, les caleçons et la soutane du P. Jogues, dans l'espérance sans doute d'en retirer quelque profit. Quand ceux-ci les blâmèrent d'avoir ainsi massacré des Français, ils se justifièrent par un mensonge aggravé par une calomnie. Ils répondirent que les Jésuites ne pensaient pas comme eux, et qu'ils avaient toujours leurs armes prêtes pour tuer les Hollandais.

Dieu n'a pas permis que les restes du serviteur de Dieu aient été recueillis et conservés à notre vénération, mais il l'a glorifié en tirant une vengeance éclatante de ses bourreaux et de ceux de ses compagnons, et par les faveurs qu'il a attachées à son nom, ainsi que nous le verrons.

Les deux jeunes gens qui avaient donné la mort

au bon René Goupil sous les yeux du missionnaire, furent bientôt atteints d'un mal inconnu dans le pays, et moururent misérablement.

La femme qui, par une lâche complaisance, avait coupé cruellement le pouce du P. Jogues, ainsi que ceux qui lui déchirèrent les doigts avec les dents pour en arracher les os, furent tués successivement peu de temps après.

La maladie épidémique qui se répandit dans le pays servit d'instrument à la justice divine, et elle fit plusieurs victimes parmi les Iroquois les plus acharnés.

L'assassin du P. Jogues méritait un châtiment plus exemplaire; mais ce châtiment fut en même temps un témoignage de grande miséricorde. Dieu semble avoir voulu montrer encore une fois toute la puissance de la prière du juste, demandant grâce pour ses persécuteurs.

En effet, le 16 octobre 1647, un jeune Français Jean Amiot (1), amenait à Sillery un Iroquois qu'il venait de faire prisonnier près de Trois-Rivières. Comme les Algonquins de cette mission avaient à venger la mort récente de quelques-uns des leurs frappés par les Iroquois, le Gouverneur consentit à un exemple, et livra le prisonnier aux sauvages

(1) Jean Amiot avait servi jeune dans la mission huronne. Il était aussi vertueux que brave. Plus d'une fois il marcha à la tête des partis qui poursuivaient les Iroquois. Il périt dans les eaux en 1648, devant Trois-Rivières, avec François Marguerie.

pour subir son supplice, avec la défense toutefois de prolonger ses tourments et de se nourrir de sa chair. Il fut obéi. Le prisonnier ne souffrit pas une heure. On lui donna le coup de grâce, et son corps fut jeté dans le fleuve.

Pendant les huit ou dix jours qui se passèrent avant ce supplice, les missionnaires entourèrent le prisonnier de leurs soins, afin de le préparer à bien mourir. Il les écouta avec docilité, et bientôt il les étonna par le témoignage éclatant de sa foi et du repentir de ses péchés.

Un double intérêt s'attachait à son sort; on venait de découvrir qu'il avait été l'assassin du serviteur de Dieu. Dans la conversation, il avait raconté longuement les persécutions et les cruels traitements que les Iroquois avaient fait subir aux Français et surtout au P. Jogues, dont il exaltait la vertu. Il parlait en témoin oculaire de la subite irritation d'une partie du village contre le missionnaire, et il déclara que sa mort n'était l'œuvre que de quelques fanatiques qui agirent contre le sentiment de l'assemblée des trois bourgades réunies.

On lui demanda le nom du meurtrier de Jean de La Lande, et il le donna aussitôt; mais quand on voulut lui faire dire le nom de celui du P. Jogues, il baissa la tête et garda le silence, comme honteux de son forfait. Reconnu d'ailleurs par le Huron qui venait d'arriver des Iroquois et qui avait connu tous ces tragiques événements, le coupable n'essaya pas

de nier son crime. Il ne semblait plus songer qu'à le détester et à l'expier.

Il fut bientôt jugé digne de recevoir le baptême, et en signe de paix et d'union avec sa victime, il reçut sur les fonts sacrés le nom d'Isaac (1).

Ces heureuses dispositions ne se démentirent pas un moment. Pendant son supplice, il ne laissa échapper aucune plainte. Sa bouche n'adressa aucune injure à ses bourreaux, et ne prononça ni bravades ni menaces, comme font ordinairement les victimes. Au milieu de ses douleurs, on l'entendait s'écrier : « Jésus ! Jésus ! » Il avait dit, peu auparavant : « Antaiok (nom sauvage du Français qui l'avait pris), est cause que je vais au ciel. J'en suis content, et je l'en remercie. »

Dieu se servait des hommes pour exercer contre lui sa justice, en même temps qu'il accordait à son âme le bienfait de ses plus mystérieuses miséricordes.

Sans doute la mort du serviteur de Dieu, que nous venons de raconter, fut le résultat immédiat de ces odieux soupçons de maléfice dont les Iroquois se croyaient victimes. Quelque futiles et ridicules qu'ils nous paraissent, ils étaient de nature à agir fortement sur des esprits ignorants et super-

(1) On lit dans le registre de la mission de Sillery, sous la date du 16 septembre, et de l'écriture même du P. Druillettes : « Baptisavi Isaacum captivum Agnonguerronon (vulgo Iroquois) « mox comburendum. »

stitieux. Quand on touche aux intérêts matériels d'un peuple grossier, qui ne connaît que la vie des sens, on est sûr de le pousser facilement aux derniers excès. Semblable à la brute, il ne connaît que la violence lorsqu'il se croit blessé; mais moins clairvoyant qu'elle, la prévention et l'ignorance l'aveuglent, et souvent alors il prend le mensonge pour la vérité, et le crime même pour un acte de vertu.

Dans ce tragique dénoûment de cette vie d'apôtre il y a quelque chose de plus lorsqu'on l'étudie à la lumière de la foi. N'est-ce pas la consommation héroïque d'une vie de sacrifice qu'on admire comme une mort de martyr?

Quand le P. Ch. Garnier, missionnaire alors chez les Hurons, et bientôt victime lui-même de la haine des Iroquois, annonça cette mort à un de ses frères en France, il ne craignit pas de lui dire : *Hi sunt martyres caritatis et obedientiæ* « Ceux-là sont martyrs de la charité et de l'obéissance. »

Le P. Jér. Lalemant, Supérieur alors des missions du Canada, s'exprime d'une manière aussi absolue dans la Relation des missions de 1647 : « Nous avons « respecté cette mort, dit-il, comme la mort d'un « martyr. Quoique nous fussions ici séparés les uns « des autres quand nous l'avons apprise, plusieurs, « sans pouvoir se consulter, n'ont pu se résoudre à « célébrer pour lui la messe des trépassés. Mais ils « ont présenté l'adorable sacrifice en actions de

« grâces des bienfaits que Dieu lui avait élargis. Les « séculiers qui l'ont connu plus particulièrement, « et les maisons religieuses, ont aussi respecté cette « mort, et se sont trouvés portés à l'invoquer plutôt « qu'à prier pour son âme.

« En effet, c'est la pensée de plusieurs hommes « doctes (et cette pensée est plus que raisonnable), « que celui-là est vraiment martyr devant Dieu, qui « rend témoignage au ciel et à la terre, et qui fait plus « d'état de la foi et de la publication de l'Évangile « que de sa propre vie, la perdant dans les dangers « où il se jette pour Jésus-Christ, protestant devant « sa face qu'il veut mourir pour le faire connaître. « Cette mort est la mort d'un martyr devant les « anges. Et c'est dans cette vue que le P. Jogues a « rendu sa vie à Jésus-Christ et pour Jésus-Christ.

« Je dis bien davantage : non-seulement il a em- « brassé les moyens de publier l'Évangile, qui l'ont « fait mourir, mais encore on peut assurer qu'il a « été tué en haine de la doctrine de Jésus-Christ.

« En effet, les Algonquins, les Hurons et ensuite « les Iroquois, à la persuasion de leurs captifs, ont « eu, et quelques-uns ont encore une haine et une « horreur extrême de notre doctrine, disant qu'elle « les fait mourir et qu'elle contient des sorts et des « charmes qui causent la destruction de leurs blés « et qui engendrent des maladies contagieuses et « populaires, dont maintenant les Iroquois com- « mencent à être affligés. C'est pour ce sujet que

« nous avons pensé être massacrés en tous les en-
« droits où nous avons été, et encore ne sommes
« nous pas de présent hors d'espérance de posséder
« un jour ce bonheur.

« Or tout ainsi qu'on reprochait jadis en la pri-
« mitive Église aux enfants de Jésus-Christ qu'ils
« causaient des malheurs partout, et qu'on en mas-
« sacrait quelques-uns pour ce sujet, de même som-
« mes-nous persécutés parce que par notre doctrine,
« qui n'est autre que celle de Jésus-Christ, nous
« dépeuplons, à ce qu'ils disent, leurs contrées, et
« c'est pour cela qu'ils ont tué le P. Jogues. On le
« peut donc tenir pour martyr devant Dieu. »

Il serait peut-être difficile de fournir des preuves authentiques pour constater juridiquement le martyre du serviteur de Dieu, c'est-à-dire pour prouver que la haine de la foi a déterminé les bourreaux à lui donner la mort; mais nous pouvons nous consoler sur le témoignage de saint Cyprien qui disait aux Thibaritains (Epist. 56) : « Vous n'êtes pas seuls, puisque
« partout où vous allez vous êtes avec Dieu. Si en
« fuyant dans la solitude, si en vous cachant dans
« les montagnes, vous êtes assassiné par les brigands
« ou dévoré par une bête féroce, ou consumé par
« la faim, la soif, le froid, ou englouti par la tem-
« pête, qu'importe le champ de bataille? Jésus-
« Christ vous contemple du haut des cieux, comme
« son soldat qui combat pour la gloire de son nom,
« et vous aurez la même récompense que celui qui

« a tout l'éclat de la lutte, car la mort obscure n'est « pas moins glorieuse que celle qui a la publicité « du triomphe. Pour la certitude du martyre, il suffit « d'avoir pour témoin celui qui éprouve et couronne « les martyrs. »

CHAPITRE XIV

Vertus du P. Jogues. — Grâces obtenues par son intercession.

Nous ne rendrions pas pleine justice aux vertus du P. Jogues si nous passions sous silence quelques traits plus intimes, qui ont échappé dans ce récit, et qui nous ont été transmis par son confident et son ami, le P. Buteux, dont les manuscrits ont heureusement échappé à la destruction. Il faut d'abord reconnaître qu'il possédait à un haut degré les heureuses qualités qui, d'après le P. de Brébeuf, devaient caractériser le missionnaire des Hurons. « Pour les convertir, dit-il, il ne faut pas tant de « science que de bonté et de vertu bien solide. Les « quatre éléments d'un homme apostolique en la « Nouvelle-France sont l'affabilité, l'humilité, la « patience et une charité généreuse. Le zèle trop « ardent brûle plus qu'il n'échauffe, et gâte tout. Il « faut une grande magnanimité et condescendance

« pour attirer peu à peu ces sauvages. Ils n'entendent « pas bien notre théologie, mais ils entendent parfaitement bien notre humilité et notre affabilité, « et se laissent gagner. » (Relation de 1636.)

HUMILITÉ ET MORTIFICATION.

Nous emprunterons volontiers au P. Buteux la belle pensée qu'il met en tête de ses notes sur les vertus du P. Jogues : « J'ai toujours cru que ce « qu'on disait et qu'on rapportait par écrit de la vie « des saints était la plus petite partie et la moins « considérable de ce qu'ils avaient fait, et qu'on ne « disait quasi rien de leur intérieur qui est néanmoins le plus bel ornement de leur vie. *Omnis « gloria filiæ regis ab in tus*, Ps. XLIV (*Toute la beauté « de la fille de Sion vient de son intérieur*). Je pen« sais que leur humilité leur faisait cacher ce qu'ils « avaient fait de plus rare à l'extérieur, comme les « miracles ou les grandes souffrances et tourments « qu'ils enduraient pour l'amour de Dieu. Je me « suis confirmé dans cette pensée l'an passé, où je « demeurai avec le P. Jogues la plus grande partie « de l'année. La solitude où nous étions et les en« tretiens familiers que j'ai eus avec lui m'ont fait « admirer sa vertu, et découvrir beaucoup de choses « que son humilité n'avait jamais manifestées, et « néanmoins je n'aurais pas encore su tout ce que « je dirai, si je ne me fusse servi du pouvoir que

« l'obéissance m'avait donné sur celui qui m'était
« cependant supérieur en tout et pour tout.

« L'humilité est une des vertus que j'ai le plus
« admirées en lui. Elle m'a empêché d'obtenir
« bien des détails sur ses souffrances et ses com-
« bats ; il n'aimait pas à en parler. Le pressant un
« jour de me dire quelque chose sur ce que Dieu
« avait fait endurer à son âme dans sa captivité, je
« ne pus tirer de lui que ces trois mots : *Dies isti*
« *mali*, ces jours étaient mauvais.

« A l'entendre, la Compagnie de Jésus n'avait
« jamais eu un membre moins capable que lui de
« servir Dieu, ni de cœur aussi ingrat et aussi in-
« fidèle à sa grâce. Il se trouvait indigne de l'habit
« qu'il portait. Quand il s'entretenait de la faveur
« que Dieu lui avait faite de souffrir pour son amour,
« il gémissait sur le peu de profit qu'il en avait re-
« tiré, et ses larmes coulaient en abondance. Une
« de ses grandes fautes, qu'il se reprochait amère-
« ment, était d'avoir eu quelque complaisance à la
« pensée de la mort comme terme de ses affreuses
« douleurs.

« Comment arracher quelques paroles un peu à
« sa louange, de la bouche d'un homme qui se ca-
« chait toujours dans l'ombre, pour couvrir les
« grâces signalées qu'il avait reçues du ciel, — qui
« était convaincu qu'il ne faisait rien de bon, et que
« ce qui venait des autres était toujours le meil-
« leur? Il m'interrogeait comme aurait fait un

« novice sur la manière de faire son oraison et son « action de grâces après la sainte messe. Il m'écrivit « peu avant son départ pour Québec qu'il voudrait « bien passer encore une année avec moi pour « s'exercer à la vertu plus solidement qu'il n'avait « fait : toutefois, ajoutait-il, j'aimerais encore mieux « retourner pour la troisième fois au pays des « Iroquois.

« Il a fallu user d'industrie pour obtenir de lui « les renseignements qu'on a pu recueillir, non « qu'il n'eût pas la soumission parfaite de l'obéis« sance, mais parce qu'il avait un sentiment si bas « de lui-même, qu'il lui semblait ne pouvoir en « parler qu'avec dédain. Il paraissait affligé et con« traint lorsqu'on lui témoignait quelque estime « pour avoir tant souffert pour Jésus-Christ, et « lorsqu'on lui demandait à voir ses mains muti« lées.

« A son retour en France, la Reine dut renouve« ler deux fois son invitation avant qu'il se décidât « à paraître devant elle. Il ne pouvait se persuader « qu'elle en eût véritablement le désir. »

Dans un moment d'épanchement avec le P. Buteux, il lui fit avec simplicité ce touchant et humble aveu : « Dieu m'a donné dès ma plus tendre jeunesse « cette pieuse affection envers ceux qui me châ« tiaient, comme je ne le méritais que trop. Étant « écolier, je prenais la férule, et quand je le pouvais, « même la main de celui qui me corrigeait, afin de

« la baiser en signe de reconnaissance affectueuse.
« Mais je le fis particulièrement aux Iroquois, où,
« après qu'on nous eut donné la vie, je ne me
« lassai pas de baiser pendant plusieurs jours con-
« sécutifs, les piliers du théâtre ou échafaud sur
« lequel nous avions enduré, et la vue de ce lieu de
« supplice m'était un sujet de consolations, d'ac-
« tions de grâce et de remercîments à Notre-Seigneur
« pour la faveur qu'il m'y avait faite. »

La dernière année de sa vie, il resta à Montréal, et, comme s'il eût pressenti l'approche de la mort, il voulut s'y préparer plus immédiatement en faisant une revue générale de sa conscience depuis ses premières années. Il apporta à cette confession, dit encore le P. Buteux qui reçut l'aveu de ses fautes, l'humilité et la candeur d'un enfant.

Il ne pouvait souffrir qu'on eût pour lui les ménagements et les attentions particulières que semblait réclamer l'état de faiblesse de sa santé. « Je ne
« manque de rien, disait-il; je ne veux pas que
« lorsque je retournerai parmi les Iroquois, ma mi-
« sérable nature tourne la tête vers ces maisons, où
« elle aura trouvé ses aises. Je n'ai besoin que des
« choses absolument nécessaires. Pourquoi me
« donnerais-je de ces adoucissements que je cher-
« cherai en vain plus tard? A Dieu ne plaise que je
« flatte les penchants de ce corps en lui accordant
« ce qu'il ne pourra pas toujours avoir! »

Sa ferveur semblait augmenter chaque jour, et sa

dévotion au très-Saint-Sacrement était le puissant moyen qu'il employait pour alimenter sa vertu. C'était devant ce Dieu caché qu'il aimait à faire ses exercices spirituels; ni la rigueur du froid, ni l'in commodité de la chaleur, ni l'importunité des insectes n'étaient capables de le détourner de ses pieuses pratiques. Il assistait à toutes les messes qui se disaient, et il gémissait encore sur sa tiédeur. Il aurait voulu compenser, disait-il, le temps pendant lequel il n'avait pu offrir ce divin sacrifice, et suppléer par anticipation à celui où il serait encore privé de ce bonheur.

Le courage du P. Jogues pour souffrir a inspiré au P. Buteux cette pieuse réflexion : « J'entreprends « ce récit, dit-il, 1° afin de faire voir aux âmes « lâches et poltronnes, telles que la mienne, comme « c'est à tort que nous fuyons les peines et les mor- « tifications sous le prétexte de santé, puisque ce « Père qui a tant enduré est aussi sain et entier « que jamais; et 2° pour donner occasion aux âmes « saintes et courageuses de louer Dieu et de le re- « mercier de ce qu'il a encore en ce temps-ci des « serviteurs et des âmes fidèles, *qui adimplent in cor- « pore suo quæ desunt passionum Christi* (qui com- « plètent dans leur corps ce qui manque aux souf- « frances de Jésus-Christ » (1).

(1) Col. I, 24.

CHARITÉ ET CHASTETÉ.

Son ardente charité envers ses frères et envers les sauvages brille déjà par ce que nous avons raconté. Jamais, au milieu de ses souffrances et des raffinements de cruauté de ses bourreaux, il ne se sentit la moindre aversion pour eux. Il éprouvait au contraire pour les Iroquois des sentiments de tendresse et de compassion; il désirait leur salut et sans cesse il priait pour eux. L'une de ses consolations était de penser qu'il avait été le premier à verser son sang pour la gloire de Dieu au milieu de cette nation infidèle, dans l'espérance que cet holocauste hâterait sa conversion.

L'aveuglement de ce peuple et son opposition à la foi affligaient profondément son âme. Il regardait les excès de sa cruauté avec la pitié compatissante d'une mère affligée à la vue de son enfant atteint de frénésie. D'autres fois il le considérait comme la verge du Seigneur, chargée de châtier ses péchés, et il se courbait avec soumission sous sa main en adorant ses jugements.

Sa chasteté, aussi angélique que sa charité, excita l'admiration des sauvages eux-mêmes. Comme une sentinelle vigilante, il était toujours armé pour la défendre. Le traitement rigoureux qu'il imposait à son corps, déjà si cruellement torturé par ces barbares, prouve bien qu'il ne l'a jamais regardé que comme

un esclave à dompter dont on a toujours à craindre la révolte.

L'état de nudité presque complète où on le laissa pendant une partie de sa captivité, fut pour son cœur une croix plus douloureuse que toutes ses autres souffrances.

Un Hollandais protestant, entrant un jour dans la cabane où il était, proféra des paroles indécentes à son adresse, et parla avec ironie de sa pudeur. Le serviteur de Dieu trouva dans son zèle des forces pour flétrir un tel langage. Il en releva si bien l'inconvenance et le crime, que les sauvages lui rendirent justice et dirent hautement que les Français n'étaient pas libertins et dissolus comme les Hollandais. Sa vertu rejaillissait ainsi sur sa nation entière.

OBÉISSANCE ET ZÈLE.

Dès son entrée en religion, le P. Jogues avait compris tout le prix de l'obéissance et le secours qu'il trouverait dans sa pratique. Naturellement timide, craintif et même pusillanime, il devenait hardi et intrépide quand il exécutait la volonté de ses Supérieurs. Ceux-ci le connaissaient si bien, que dans les circonstances difficiles ils savaient qu'ils pouvaient s'appuyer sur lui comme sur un rocher. Lorsqu'il avait entendu ce mot : « Allez », il ne connaissait plus d'obstacle, il n'apercevait

plus le danger. Avait-il au contraire une décision à prendre de lui-même, il s'arrêtait minutieusement à l'examen des plus petites difficultés, tandis qu'à la voix de ses chefs il ne considérait plus que l'exécution d'un commandement et la volonté de Dieu.

Cette disposition n'échappa pas à l'œil des sauvages. En le voyant si docile à la voix de ses maîtres et si ferme pour tout ce qui regardait la gloire de Dieu, ils lui disaient : « Vraiment, Ondesonk, « c'eût été dommage de te faire mourir, car tu fais « bien le maître quand tu le juges à propos, et l'en- « fant obéissant quand on te commande ce qui est « raisonnable. »

En effet, il était toujours prêt à obéir au dernier des sauvages dans les choses licites, quelque basses qu'elles fussent; mais aussi il savait résister aux plus puissants lorsqu'il croyait les intérêts de Dieu compromis.

C'est par ces qualités qu'il avait su conquérir de l'empire sur plusieurs d'entre eux. On l'écoutait volontiers, et on finit par le respecter. L'un des anciens, et des plus influents, regardait comme un honneur de recevoir sa visite, et lorsqu'il s'y attendait, il se préparait d'avance à l'accueillir de son mieux et à le bien traiter.

La sainte hardiesse avec laquelle il s'élevait contre des désordres qu'il espérait corriger, excitait l'admiration des plus sensés, et ils lui disaient souvent : « Tu parles trop hardiment, tu te feras tuer.

« Si, ici où tu es captif et seul de ton parti, tu nous « tiens tête, que ferais-tu donc si tu étais libre et « parmi les tiens? Tu ne parlerais certes pas en « faveur des Iroquois. » Ils ne connaissaient ni la charité ni l'intrépidité évangélique.

Dans les courses que fit le P. Jogues chez les Hollandais pendant sa captivité, ils l'invitèrent souvent à prendre un peu de ces boissons spiritueuses que les sauvages appelaient de l'*eau de feu* et dont ils faisaient un si étrange abus dans la traite; il refusa constamment d'en goûter, pour montrer à ceux-ci l'horreur qu'il éprouvait pour cette liqueur, cause d'ivrognerie, de débauches et de tant de désordres.

Pendant sa captivité il eut la consolation de baptiser plus de soixante personnes, car il ne laissait échapper aucune des occasions que lui offrait la Providence d'ouvrir aux âmes les portes du ciel.

Ses maîtres le conduisirent un jour dans une bourgade voisine pour assister à des danses et à des jeux. Il les suivit, mais avec d'autres desseins que le plaisir. A peine arrivé il se déroba à la foule et au tumulte, et il se glissa dans les cabanes pour consoler les malades et les mourants, et leur administrer le baptême. Dans l'une de ces habitations il trouva cinq petits enfants atteints de la même maladie et prêts d'expirer. Leurs parents avaient couru à la réjouissance, en sorte qu'il eut tout le loisir de remplir son ministère et de les régénérer

par le sacrement. Trois jours après, il apprit que tous s'étaient envolés au ciel.

Le zèle dont toute la vie du P. Jogues fut la constante expression, était la véritable chaîne qui le retint si longtemps captif des Iroquois. Plusieurs occasions de s'échapper s'étaient offertes à lui, mais il en repoussait toujours l'idée comme une tentation, à cause du bien qu'il trouvait à faire aux âmes. S'il finit par consentir enfin à s'évader, ce fut, comme nous l'avons vu, à cause de la crainte fondée que sa mort ne compromît les intérêts de la foi. Sa consolation était au contraire de penser qu'il pourrait peut-être un jour évangéliser ces contrées qu'il avait arrosées de son sang.

Le Seigneur lui accorda en effet cette grâce du retour, mais c'était pour consommer son sacrifice là où il l'avait si héroïquement commencé.

Le sang du martyr ne fut pas répandu en vain. Il féconda cette terre impie. Quelques années plus tard, la foi alla y planter son étendard, et on y vit fleurir toutes les vertus chrétiennes.

Un autre fruit précieux de ce magnanime sacrifice, ce fut d'augmenter l'ardeur de ses frères et d'exciter dans leur cœur une sainte émulation de zèle et de vertu. « La rage des Iroquois, écrivait « peu après le P. Jér. Lalemant, ne rendra pas inu-« tile le mystère de la croix de Jésus-Christ. Nous « serons pris, nous serons massacrés, nous serons « brûlés, passe! Le lit ne fait pas toujours la plus

« belle mort. Je ne vois ici personne baisser la tête.
« Au contraire on demande de monter aux Hurons,
« et tous protestent que les feux des Iroquois sont
« un de leurs motifs pour entreprendre un voyage
« si dangereux (1). »

La mort du serviteur de Dieu ne fut que le prélude des rudes épreuves par lesquelles allait passer l'Église naissante du Canada. Ce fut son époque la plus sanglante, mais aussi la plus glorieuse.

Enhardis par l'impunité et par le succès, les Iroquois se répandirent de tous côtés en portant partout la terreur et la destruction. Les plus éprouvés furent les Hurons et leurs missionnaires.

Dès 1647, un de leurs villages fut détruit tout entier avec tous ses habitants. Les Iroquois firent de toute la contrée une vaste ruine. Les PP. de Brébeuf, Gabriel Lalemant, Charles Garnier, Antoine Daniel, périrent de leurs mains, ainsi qu'un grand nombre de leurs néophytes. Mais ces jours d'infortune furent des jours de triomphe pour la foi; à l'école du malheur l'homme devient souvent sage. Les Hurons sollicitèrent en grand nombre le bienfait du baptême. Ils reconnaissaient dans les épreuves de l'adversité le châtiment qu'avait mérité leur longue et coupable résistance à la grâce. Dans leur résignation toute chrétienne, ils montrèrent un courage et une énergie de caractère qui seront, plus

(1) *Relat.* de 1647.

encore que leurs exploits guerriers, leur plus beau titre de gloire.

Quand les missionnaires purent enfin pénétrer dans les cantons iroquois, ils trouvèrent encore vivant le souvenir du serviteur de Dieu, et ils éprouvèrent plus d'une fois d'une manière sensible les effets de sa puissante protection.

Le P. Jacques de Lamberville, un des apôtres des Iroquois, obtint lui-même une de ces faveurs signalées, dans l'intérêt d'un Iroquois malade. Ses parents, très-attachés à leurs superstitions et renommés pour leur fanatisme, avaient eu recours à toutes les jongleries possibles pour obtenir sa guérison; mais le mal continuait à faire des progrès alarmants. Averti du danger par quelques néophytes, le missionnaire essaya inutilement de pénétrer près du malade. Dans cette extrémité, il s'adressa au P. Jogues pour faire lever les obstacles. Sa prière ne fut pas vaine. Il terminait à peine son invocation que les portes si obstinément fermées s'ouvrirent comme d'elles-mêmes. Le malade l'accueillit volontiers et se montra docile à ses enseignements. La grâce avait triomphé, les heureuses dispositions du moribond le rendirent bientôt digne du baptême. Revenu à la santé, le nouveau néophyte ne se démentit pas et se montra fidèle jusqu'à la mort (1).

(1) *Relat.* de 1677.

Les exemples et la puissance du serviteur de Dieu produisirent aussi d'heureux fruits même en France. La mère Catherine de Saint-Augustin, cette célèbre religieuse hospitalière de Québec, dont le P. Ragueneau a écrit la vie merveilleuse, lui dut sa vocation au Canada. Novice à quinze ans au couvent de Bayeux, elle avait déjà un désir ardent de se consacrer à ces missions lointaines, et ce désir était partagé par sa sœur aînée, déjà professe chez les Ursulines.

Mais leurs parents, et surtout le père, M. de Longpré, y mettait une opposition si absolue, que la sœur aînée finit par abandonner complétement son projet. Il n'en fut pas de même de Catherine.

Pour appuyer son refus, le père adressa une requête au Parlement, et de son côté Catherine intéressait le ciel en sa faveur. Elle triompha. La Relation des missions du Canada qui racontait les travaux, les souffrances et la mort du P. Jogues, venait d'arriver en France. Elle tomba entre les mains de M. de Longpré, qui la lut avec le plus vif intérêt. La nuit suivante il se trouva très-fortement pressé de céder aux instances de sa fille, en sorte qu'à son réveil il sentit son cœur tout changé. Au même moment et de la même manière son épouse, alors très-éloignée de lui, éprouva le même changement. Ce fut pour eux un avertissement du ciel; ils ne voulurent pas mériter le reproche de

s'être opposés à la volonté de Dieu, et ils donnèrent à leur fille le consentement qu'elle attendait.

Une guérison, qui tient du prodige, arriva quelques années après dans une communauté de Poitiers. On y possédait un objet pieux qui avait servi au P. Jogues. Une des religieuses, nommée Marie Prévost, lui dut la vie. A la suite de l'ouverture d'un abcès considérable, elle fut atteinte d'une fièvre maligne du plus mauvais caractère. Les douleurs devinrent aiguës et bientôt intolérables. Se rappelant alors la relique du P. Jogues, elle pria la Supérieure de l'appliquer sur sa plaie. Au premier moment la douleur augmenta considérablement, puis elle cessa tout à coup, et la malade se trouva complétement guérie.

L'année suivante, à la même époque et dans les mêmes circonstances, le mal reparut. La religieuse se souvint du bienfait qu'elle avait reçu, mais en se reprochant de n'avoir pas été assez reconnaissante envers son bienfaiteur. Elle eut de nouveau recours à lui, et elle promit de publier bien haut le prodige si elle guérissait. Sa prière fut encore exaucée, et elle obtint sa guérison immédiate. On en dressa aussitôt un acte authentique avec l'approbation de l'évêque, et il se conservait dans les archives des Jésuites à Paris (1).

(1) *Glorias del 2° siglo de la C. de Jes.*— P. Jos. Cassani. S. J.

Le
40 à
latitu
Pe
quér
laiss
remp
rable
en fa
ruine
les n
Josep
Un
rons.
de l'c
trava
être c
sur c
teur à
mérit

APPENDICE

A

(Page 29).

GÉOGRAPHIE DU PAYS DES HURONS.

Le pays des Hurons, de 28 à 32 kilomètres de longueur sur 40 à 60 en largeur, était compris entre le 40e et le 45e de latitude, et le 82e 30′ et le 83e de longitude ouest.

Pour compléter sa notion géographique, il faudrait indiquer la position des principaux villages : mais ils n'ont laissé aucune trace. Avec leurs cabanes en écorce et leurs remparts en pieux, les sauvages n'établissaient rien de durable. Un incendie ou les ravages du temps suffisaient pour en faire disparaître jusqu'aux moindres vestiges. Les seules ruines qu'on rencontre sont celles de deux forts bâtis par les missionnaires, l'un à Sainte-Marie, l'autre dans l'île Saint-Joseph.

Une seule carte ancienne fait mention des villages hurons. C'est un petit cartouche à l'angle de la grande carte de l'ouvrage du P. Ducreux (*Historia canadensis*, 1660). Ce travail que le P. de Charlevoix paraît avoir ignoré ou peut-être dédaigné, pour adopter les cartes de Bélin, si fautives sur ce point, n'a pas échappé à un savant américain, le docteur Jared Sparks de Boston. Il en a le premier relevé le mérite. Quoique tracé sans échelle et avec des altérations

de noms mal lus sans doute par le graveur, ce travail est précieux pour reconnaître les positions relatives des principaux villages. Aidé de son secours, avec les données qu'on trouve éparses dans les Relations du Canada et l'étude faite sur les lieux, nous avons essayé de déterminer la situation de quelques-uns d'entre eux.

1. *Ihonatiria* ou *Saint-Joseph* (on trouve aussi *Ihoriatiria* (*Relat.* 1640) et *Jonatari* (Charlevoix),) avait remplacé *Otouacha*, lieu de débarquement de Champlain (ce nom a bien des variantes : *Toanchen* (Sagard), *Toanche*, *Toachim* et *Teandeouiata* (P. de Brébeuf). Les Récollets le nommèrent *Saint-Nicolas*, et appelèrent son port *Saint-Joseph*.

Il était sur une pointe au bord du grand lac huron, à 12 kilomètres de Sainte-Marie, à 16 d'Ossossané, à 27 ou 28 de Teanaustayae. On voyait de là une grande île sur le lac. Ces données semblent indiquer l'entrée ouest de la baie actuelle de Penetangueschene.

2. *Ossossané*, que Champlain appelle *Caragouha* et le F. Sagard *Tequeunonkiae*, a porté aussi le nom de *Saint-Gabriel* (Sagard.) La carte de Ducreux place cette bourgade sur la côte ouest de la presqu'île huronne, et on y voit encore un petit promontoire isolé qui satisfait à toutes les données de l'histoire

3. *Teanaustayae*, *Teanosteae* (*registre de Trois-Riv.* prit le nom de *Saint-Joseph* (1638) quand le village d'Ionatiria fut dispersé. C'est là que périt le P. Daniel avec 700 Hurons (1648).

La carte de Ducreux et les données de l'histoire semblent indiquer pour sa position un lieu situé au nord du district actuel de Médonte, appelé *Irish setlement*. On y a trouvé aussi les traces d'un établissement sauvage considérable, et surtout des débris de poterie grossière.

4. *Cahiague* (Champlain) ou *Contarea* (P. de Brébeuf) fut

nommé *Saint-Jean-Baptiste;* ce village comptait 260 cabanes, c'est-à-dire près de 2000 âmes. Il était près du grand lac *Ouentaron* (auj. *lac Simcoe*) et d'un autre petit lac. C'étaient les confins du pays huron à l'est. Champlain partit de là pour aller attaquer les Iroquois dans leur pays. Sa position doit être au nord du lac Simcoe, près de la ville naissante d'Orillia.

5. *Saint-Louis* était en 1648 de formation récente, et n'a pas de nom sauvage dans les Relations. Il n'était qu'à 4 kilomètres est de Sainte-Marie, et près de l'embouchure de la petite rivière qui se jette dans la baie voisine, aujourd'hui *Hog bay.* C'est dans ce village que les PP. de Brébeuf et Gabriel Lalemant furent pris par les Iroquois en 1649, mais ils subirent la mort à 4 kilomètres de là, dans le village Saint-Ignace.

6. Il y a eu deux villages *Saint-Ignace;* l'un à 8 kilomètres est de Sainte-Marie dont nous venons de parler, l'autre (en sauvage *Taenhatentaron*) était près de la frontière des Iroquois, entre Teanaustayae et Cahiague. Nous sommes porté à croire qu'il était situé sur le vingtième lot de la dixième concession du district actuel de Médonte. On a trouvé là des traces nombreuses des sauvages, — calumets variés, — colliers de toute espèce, — fragments d'ustensiles et plus de 200 haches en fer d'origine française. Nous avons visité près de là un de ces grands tombeaux hurons, semblable à celui que le P. de Brébeuf a décrit en détail dans les Relations. C'est une grande fosse circulaire de cinq mètres environ de diamètre, dans laquelle on voit encore de nombreux ossements. Quand elle fut découverte en 1844, on y trouva des chaudières, des calumets, des colliers, des restes de pelleteries, accompagnements ordinaires de ces solennelles sépultures.

A cause des Iroquois ce village fut abandonné et transféré

plus près de Sainte-Marie en 1648, comme nous l'avons dit. C'est celui qu'indique la carte de Ducreux dans la baie appelée aujourd'hui *Sturgeon bay*.

7. *Sainte-Marie* n'était pas un village sauvage, mais une résidence pour les missionnaires et les Français. Sa position n'est pas douteuse. La carte de Ducreux, les détails donnés dans les Relations indiquaient suffisamment la rive droite d'une petite rivière, nommée aujourd'hui rivière Wye, à l'est du village actuel de Penetangueschene; mais il y a plus, ses ruines existent. On retrouve aujourd'hui le fort que les missionnaires construisirent il y a plus de deux cents ans (1639), et dont nous avons relevé le plan. Les murs en pierres ont encore plus d'un mètre au-dessus du sol. Les courtines de l'est et du nord-est, et les quatre bastions sont seuls en pierres. Les deux autres courtines étaient sans doute formées par de fortes palissades.

La base carrée qui est liée au bastion du sud portait probablement une tour d'où l'on pouvait facilement surveiller les approches.

Les traces et les dimensions du fossé qui entourait le fort, et qui pouvait recevoir les eaux de la rivière et les canots des voyageurs, sont encore aujourd'hui très-visibles. On distingue aussi très-bien trois espèces de petits ports, qui pouvaient être des abris ou des lieux de débarquement. Au sud une enceinte en forme de redan, défendue par un fossé et un parapet en terre, servait sans doute aux Hurons voyageurs pour dresser leurs cabanes.

En faisant fouiller le sol dans l'intérieur du fort, nous avons trouvé à soixante centimètres de profondeur des traces de l'incendie que les missionnaires allumèrent eux-mêmes en 1649, quand ils furent forcés de fuir avec leurs néophytes devant l'invasion iroquoise.

Le fort renfermait la chapelle, la maison des missionnaires et des Français, et les magasins de provisions; mais

en dehors, il y avait au nord un cimetière pour les sauvages chrétiens, et un petit champ destiné à la culture.

Au sud du fort, dans le redan fortifié s'élevait la grande cabane pour les pèlerins et un hospice pour les malades. Cet hôpital, ajoute le P. Jér. Lalemant, est tellement séparé de notre demeure que non-seulement les hommes et les enfants, mais les femmes y peuvent être admises.

8. L'île Saint-Joseph (en sauvage *Ahoendoe*, aujourd'hui *Charity Island*) est située au nord-est de la presqu'île huronne. Après avoir détruit Sainte-Marie sur la rivière Wye, les missionnaires construisirent un fort régulier sur la côte sud-ouest de l'île et lui donnèrent le nom de *Sainte-Marie*. Ses ruines subsistent encore au milieu de la forêt.

B

(Page 61).

ÉTIENNE TOTIRI.

Étienne Totiri est une des gloires de l'Église huronne. Sa famille habitait le bourg de Saint-Joseph de Teanaustayae, et il en était le modèle.

Il fut un des compagnons de captivité du P. Jogues; mais ayant trompé la vigilance des Iroquois, il s'échappa et revint dans son pays pour y prêcher bien haut la foi. Il était pauvre, car tout ce qu'il possédait était tombé entre les mains de l'ennemi; mais il s'en préoccupait peu, et il offrit généreusement à Dieu son sacrifice.

La première nouvelle qu'Étienne apprit à son retour fut la mort de sa mère Christine Sarihia, qu'il aimait tendrement. Il s'informa si elle avait terminé sa vie en bonne chrétienne; et ayant appris qu'elle était morte dans les

meilleurs sentiments, il joignit les mains, et levant les yeux au ciel : « Mon Dieu, dit-il, qui pourrait se plaindre? Elle « est heureuse; elle ne peut plus vous offenser. Pourvu « que moi et mes parents nous mourions tous dans la foi, « je ne puis regretter cette vie ni pour eux ni pour moi. « Mes frères, ne parlons plus de ce que j'ai perdu, mais son- « geons aux grands biens qui nous attendent dans le ciel. « Vos larmes aussi bien que les miennes se changeront en « joie, et les infidèles connaîtront sur nos visages que nous « avons la foi et l'espérance du Paradis dans le cœur. En- « trons dans la chapelle et louons Dieu. »

Étienne était déjà chrétien quand, en 1641, les missionnaires voulurent fonder une résidence dans son village. Il avait offert la moitié de sa cabane pour servir de chapelle, et la première messe y fut dite le 19 mars, jour de la fête de saint Joseph. Le sacrifice qu'il faisait était un honneur à ses yeux, et il lui valut bien des grâces du ciel. Il reçut surtout celle du courage dans la profession de sa foi; elle était raisonnée et reposait sur une instruction solide. En l'absence des missionnaires, sa femme et lui faisaient le catéchisme aux catéchumènes des deux sexes, et ils s'acquittaient à merveille de cette fonction.

Cette chapelle lui attira à diverses reprises des injures et des menaces. Les païens voulaient le forcer à en sortir pour la détruire. « Je l'abandonnerai, leur disait-il, mais « quand les Pères qui nous instruisent abandonneront eux- « mêmes la bourgade, et ce sera pour les suivre en quel- « ques lieux qu'ils aillent. Je suis plus attaché à eux qu'à « ma patrie et à tous mes parents, car ils nous portent les « paroles d'un bonheur éternel. Mon âme ne tient pas à « mon corps; un moment peut les séparer, mais jamais on « ne me ravira la foi. »

Les calomnies et la haine des infidèles de ce bourg semblèrent prendre en 1643 des proportions plus menaçantes,

parce qu'ils voyaient les principaux parmi eux se rapprocher du missionnaire et embrasser la prière. Les chrétiens firent une assemblée pour aviser aux moyens de conjurer l'orage. Étienne, comme un des premiers capitaines, la présidait. Chacun émettait son avis; mais la conclusion unanime engageait à la patience et à la résignation. A la fin, Étienne Totiri résuma les débats, et tira les conclusions dans un seul mot où se révélait sa foi : « Mes frères, dit-il, puis« que vous me regardez comme votre chef, voici la pensée « que Dieu me suggère : Ne craignons rien que le péché. »

Voyant que les missionnaires, à cause de leur petit nombre, ne pouvaient pas continuer en 1644 à évangéliser la Nation Neutre (1) où ils avaient commencé une mission, Étienne voulut y suppléer en allant la visiter avec son frère Paul; ils montrèrent un zèle admirable et obtinrent un grand succès. Leurs chapelets suspendus à leur cou, suivant l'usage des plus fervents chrétiens, attiraient les regards, provoquaient la curiosité et donnaient lieu à l'explication de notre doctrine et à l'éloge de la prière.

Le respect humain n'avait aucune prise sur cette nature énergique; en 1646, un malheureux prisonnier iroquois passa dans son village par toutes les horreurs du supplice. L'idée qu'il allait mourir infidèle excita le zèle de Joseph. Ne pouvant préserver son corps du supplice, il voulut au moins essayer de sauver son âme et il entreprit de l'instruire. Lui seul était sans torche et sans instrument meurtrier à la main. « Ne crains rien, dit-il en s'approchant de « la victime, je ne te veux que du bien. Tu vas mourir, il « est vrai : si tu veux invoquer avec moi mon Dieu, le mal

(1) La Nation Neutre devait son nom à sa position. Située entre les Iroquois et les Hurons, elle n'intervenait pas dans la guerre acharnée que ces deux peuples se faisaient; mais elle leur laissait le passage sur son territoire, sans leur permettre de s'y livrer bataille.

« tre de la vie, celui qui nous a créés et veut nous rendre « heureux, ton âme, dans l'autre monde, pourra jouir de la « félicité. Ceux qui refusent de l'honorer vont avec les dé- « mons souffrir éternellement. »

Ces paroles, prononcées avec douceur et conviction, sont pour l'infortuné comme un baume salutaire répandu sur ses souffrances. « J'ai bien entendu dire une chose semblable « aux Hurons que nous avons brûlés, dit l'Iroquois; ils se « consolaient même dans les flammes, en attendant ce grand « bonheur du ciel. Est-il donc vrai qu'il en soit ainsi ? »

Étienne s'empresse de l'instruire des principales vérités de la religion et trouve un cœur bien disposé pour la divine semence. L'Iroquois lui demande avec instance le baptême, et Étienne, malgré l'opposition des infidèles dont la rage tient à prolonger les tortures de leur victime jusqu'au delà des bornes du trépas, répand sur son front l'eau lustrale, et l'entend, jusqu'au dernier soupir, prononcer des paroles de consolation, d'espérance et d'amour.

Dans une autre circonstance on eut encore occasion d'admirer son amour pour la foi et la sainte énergie de son zèle. Des enfants, trop fidèles imitateurs de l'impiété de leurs pères, avaient lancé des pierres contre la croix du cimetière, qu'on venait de planter avec beaucoup de pompe. Ils l'avaient même couverte d'ordure.

A la nouvelle de cette profanation, le cœur d'Étienne s'émeut. Il veut obtenir une réparation, et pour cela il réunit l'assemblée des capitaines. Le soir venu, il monte sur le toit de sa cabane, et d'une voix tonnante il pousse le cri d'usage lorsqu'on aperçoit l'ennemi ou lorsque quelque grand danger menace le village. Tous les guerriers accourent les armes à la main. « Tremblez, mes frères, leur dit-il, l'en- « nemi est dans notre bourg. On profane le cimetière des « chrétiens. Dieu se vengera. Arrêtez vos enfants, autrement « vous participerez à leur crime, et la punition tombera sur

« tous. Les corps morts sont des choses sacrées et les infi-
« dèles eux-mêmes leur portent respect. On ne toucherait
« pas un aviron suspendu à un tombeau. Qu'on renverse
« ma cabane, qu'on me frappe, qu'on me tue plutôt, mais
« quand on s'attaque aux choses de Dieu, je veux, tant que
« j'aurai un reste de vie, signaler l'énormité de ce crime,
« et je vous dirai que c'est une chose terrible de prendre
« Dieu pour ennemi. »

Ces paroles produisirent leur effet. Les parents réprimèrent l'insolence et l'impiété de leurs enfants.

C

(Page 84).

THÉRÈSE OÏOUHATON.

Thérèse Oïouhaton était fille d'un fervent chrétien, Joseph Chicuatenhoua, qui reçut le premier le baptême dans le bourg de la Conception. Il devint un véritable apôtre et le pilier de la Mission qu'il soutenait avec toute l'ardeur du zèle le plus désintéressé. Les Iroquois le massacrèrent dans son champ pendant une excursion qu'ils firent en 1640 sur le territoire huron.

Son frère Téondéchoren, qui connaissait la volonté qu'il avait d'envoyer sa fille chez les Ursulines à Québec, se chargea de l'y faire conduire quelque temps après la mort de son père.

Pendant son séjour au couvent, elle observa que les religieuses se retiraient tous les ans pendant huit jours et passaient tout ce temps en silence. Elle voulut faire comme

elles; ayant remarqué dans l'enclos du couvent un bosquet plus solitaire, elle y construisit une petite cabane de branches et y allait passer des jours entiers sans proférer une parole. La curiosité des autres petites filles sauvages finit par percer le mystère de ces absences, et découvrit sa retraite dont tout le charme fut détruit.

Lorsque ses compatriotes venaient à Québec, ils ne manquaient jamais de la visiter ainsi que ses compagnes; son plaisir était de leur servir d'interprète quand ils se rendaient près des religieuses pour qu'elles leur fissent répéter le catéchisme et leurs prières. Deux d'entre eux restés pendant un hiver entier dans la ville furent surtout l'objet de ses soins. Or l'un d'eux voulut, peu de jours avant son baptême, s'amuser un peu à ses dépens et feignit d'avoir des doutes et de l'incertitude : « J'ai, dit-il, de la peine à croire tout ce que m'enseigne la Robe-noire, et puis c'est une doctrine trop sévère, il me faudrait renoncer à tous mes goûts. »

Plus indignée encore qu'attristée, Thérèse oublie son jeune âge et lui adresse de vifs reproches : « Qui est-ce qui t'a « tourné la tête? s'écrie-t-elle. A quoi penses-tu? ne vois- « tu pas que tu peux mourir à toute heure? Si tu mourais « cette nuit, tu irais avec les démons dans l'enfer; pense à « tout cela et reviens bien vite. » Le sauvage semblait persister dans son hésitation et son indifférence. L'enfant se mit à pleurer. Se sentant au bout de ses arguments, elle court à la religieuse chargée des néophytes : « Il est perdu, « lui dit-elle en sanglotant, il ne veut plus croire en Dieu « ni lui obéir. Si j'avais pu arracher la grille, je l'aurais « battu. »

La bonne Mère essaya inutilement de lui persuader que c'était un jeu et une feinte. Il fallut toute l'autorité du P. de Brébeuf, alors à Québec, pour calmer les appréhensions de cette belle âme et la consoler.

Thérèse savait lire, écrire et parler en français; ses com-

patriotes étaient émerveillés de sa science, et ravis de la voir si vertueuse. « Ces bons sauvages, dit la Mère de « l'Incarnation (1), ressemblaient à des religieux, tant ils « étaient fervents. » Son oncle retourna la chercher en 1642; il se proposait de la marier, et il espérait qu'elle ferait merveille dans son pays, tant elle était pieuse et instruite. La jeune fille voulait rester auprès de ses maîtresses auxquelles elle s'était fortement attachée, mais elle se rendit à la leçon que lui fit le P. Jogues sur l'obéissance envers les parents. Elle partit, et « nous la pourvûmes de tout ce qui était nécessaire à son mariage, par le moyen de nos amis, » écrivait la vénérable supérieure que nous avons déjà citée (2).

Thérèse fut prise par les Iroquois avec le P. Jogues. Elle fut liée avec un de ses cousins âgé de quinze ans comme elle, et emmenée avec les autres captifs. Elle fut moins maltraitée que les hommes, et échut à un jeune guerrier qui l'épousa. Tant que son oncle Joseph Téondéchoren resta auprès d'elle, il la soutint par son exemple et ses pieux discours. Après qu'il se fut évadé des mains de ses ennemis, il alla à Québec rendre compte aux Ursulines des dispositions de sa nièce : « Elle n'a pas honte de son baptême, dit- « il, elle prie Dieu publiquement et se confesse au P. Jogues « chaque fois qu'il vient dans son village. Je l'exhortais sou- « vent à persévérer dans le bien et à ne pas perdre courage. « Elle m'obéissait en tout, et je vous suis bien obligé, mes « Mères, de l'instruction chrétienne que vous lui avez don- « née. Cela n'empêche pas qu'elle ne soit fort triste d'être « réduite à vivre au milieu de nos cruels ennemis. Elle a « bien souffert du froid et des incommodités de l'hiver; elle « a été même très-malade, mais Dieu lui a rendu la santé.

(1) Lett. 25.
(2) Lett. 35.

« Je lui disais : prends patience, cette vie est courte, tes pei-
« nes finiront et tu seras bienheureuse au ciel si tu persé-
« vères.

« Elle n'a pas de chapelet et elle se sert, pour le réciter, de « ses doigts ou de petites pierres qu'elle met à terre à cha- « que *ave Maria*. Souvent elle me parlait de vous ; hélas ! « disait-elle, si les vierges me voyaient en cet état, parmi « ces méchants Iroquois qui ne connaissent pas Dieu, qu'elles « auraient pitié de moi ! »

On a vu que le Gouverneur et les Ursulines offrirent pour sa délivrance une rançon que le P. Jogues présenta aux Agniers. Son mariage fut un obstacle à sa libération ou plutôt un prétexte pour en reculer le moment, et la trahison de ces sauvages, en rendant la paix impossible pendant plusieurs années, enleva à ses amis toute espérance d'obtenir sa liberté. Elle resta donc parmi les païens ; mais elle conserva au milieu d'eux ses croyances et sa vertu.

Le P. Le Moyne la rencontra à Onnontagué en 1654, lorsqu'il allait, lui aussi, confirmer un nouveau traité de paix entre les Iroquois et les Français. Elle accourut sur son passage. C'était le seul missionnaire qu'elle eût vu depuis le P. Jogues. Afin de mieux profiter de sa présence, elle l'attira dans la maison qu'elle habitait en dehors du village. « Mon « Dieu, écrivait ce Père dans son journal, quelle douce con- « solation de rencontrer tant de foi en des cœurs sauvages « vivant dans la captivité sans autre secours que le ciel ! Dieu « fait des apôtres partout. Cette excellente femme avait avec « soi une jeune captive de quinze à seize ans, de la nation « neutre, qu'elle aimait comme sa propre fille. Elle l'avait si « bien instruite dans les mystères de la foi, et lui avait inspiré « de tels sentiments de piété dans les prières qu'elles réci- « taient ensemble dans cette sainte solitude, que j'en fus tout « surpris. — Hé ! ma sœur, lui disais-je, pourquoi ne l'as-tu « point baptisée, puisqu'elle croit comme toi, qu'elle est

« chrétienne en ses mœurs, et qu'elle veut vivre et mourir « chrétienne? — Hélas! mon frère, me répondit cette hum« ble captive, je ne croyais pas qu'il me fût permis de bapti« ser, sinon en danger de mort. Mais baptise-la maintenan « toi-même, puisque tu l'en juges digne et donne-lui mont « nom. — Ce fut le premier baptême d'adulte fait à Onnon« tagué, et nous en sommes redevables à la piété d'une Hu« ronne. La joie que j'en conçus enleva toutes mes fatigues « passées (1) ».

La consolation que Thérèse avait éprouvée de revoir une Robe-noire et d'approcher des sacrements, fut bien plus complète quand elle eut le bonheur de voir les missionnaires s'établir en 1657, d'une manière permanente, dans les cantons iroquois. Elle dut probablement à leur présence la conservation de la vie. Son mari était dur et cruel. Il lui commande un jour d'aller à une journée de chemin chercher le gibier qu'il avait abattu. C'était au-dessus de ses forces, mais désobéir provoquait la mort. Elle court au missionnaire pour se préparer au sacrifice. Fortifiée par la grâce des sacrements et les pensées de la foi, elle revient trouver son tyran et lui dit avec calme : « Tu sais que je ne suis pas ca« pable de faire ce que tu me demandes; mais me voici, « tue-moi, si tu veux. » Tant de courage et de sang-froid désarma le barbare, et il renonça à son ordre déraisonnable.

Thérèse Oïouhaton persévéra jusqu'à la fin dans les mêmes sentiments, et conserva dans son cœur généreux la semence sacrée qui y avait été jetée durant ses jeunes années; son âme puisa à cette source féconde sa force et la seule consolation qui adoucisse toutes les misères de cette vie.

(1) *Relat.* de 1654.

D

(Page 84).

JOSEPH TÉONDÉCHOREN.

Joseph Téondéchoren était le frère aîné de Joseph Chiouatenhoua, le premier Huron qui se fit chrétien dans le bourg de la Conception.

Après la mort de celui-ci en 1640, Téondéchoren repassa dans son esprit les conseils qu'il en avait reçus. Il réfléchit sur ce qu'il lui avait entendu dire de Dieu, de sa justice, de sa bonté, et se sentit complétement changé. Trois jours après les funérailles, il demanda le baptême. Il fut mis à l'épreuve; car le sachant adonné au jeu, aux superstitions et à l'impureté, on redoutait une rechute, et que sa résolution ne fût le résultat d'un moment d'entraînement plutôt que d'une conviction solide et durable. Sa conversion était cependant sincère, et sa persévérance leva tous les doutes. Il fut baptisé le 8 septembre 1640. Sa femme suivit de près son exemple, et reçut la même grâce à Pâques de l'année 1641, avec le nom de Catherine.

Après sa conversion, Joseph a raconté comment, pendant vingt ans, il avait servi d'instrument au démon. Ses mains et ses lèvres n'étaient pas d'abord à l'abri des atteintes du feu pour prendre les charbons enflammés et les cailloux brûlants; mais, après un songe, il fut doué de cette vertu. Il pouvait même enfoncer le bras nu dans une chaudière d'eau bouillante sans en ressentir aucun mal.

Il lui fallait de la résolution pour renoncer à toutes ses pratiques superstitieuses, et sa constance fut admirable dans les assauts qu'il eut à soutenir contre l'ennemi du salut et con-

tre ses suppôts. Il fit plus et devint un véritable apôtre ; sa parole était de feu.

Comme les missionnaires logeaient dans sa cabane, il s'efforça de les imiter en tout et de se conformer à leur manière de vivre. Il se levait à la même heure, consacrait le même temps à l'oraison et partageait leurs travaux. Ses amis encore païens ne comprenaient rien à sa manière de faire, et surtout à la vie sans reproche qu'il menait ; ils lui disaient : « Mais que t'ont fait les Robes-noires pour t'avoir « changé de la sorte ? — Ils m'ont arraché, répondit-il, « tout ce qui était mauvais dans mon âme. Croyez vous-« même comme il faut à la prière, et vous l'éprouverez « mieux que je ne puis vous le dire (1). »

Quand on lui rapportait quelques calomnies dont il avait été l'objet : « Attendez, disait-il, au jour du jugement, et « vous verrez ce qu'il en est. Vos méchancetés me font du « bien, car je les offre à Notre-Seigneur en satisfaction pour « mes péchés (2). »

Un si bon chrétien était digne de faire partie du convoi du P. Jogues. Au moment de quitter son pays pour descendre à Québec, il adressa ces paroles à tous les néophytes présents : « Mes frères, me voici sur mon départ ; peut-être « n'aurons-nous jamais la consolation de nous revoir ici-bas. « Je veux vous parler comme si j'étais au moment de mou-« rir. Quelque malheur qui nous arrive, souvenons-nous « que nous sommes chrétiens, que nos espérances sont au « ciel, et que la terre ne possède rien qui soit capable de « contenter une âme qui s'est donnée à Dieu. Pendant toute « l'éternité nous aurons le loisir de goûter cette vérité. Il « suffit maintenant que la foi nous la montre. Ne perdons « jamais la grâce que nous avons reçue dans le saint bap-

(1) *Relat.* de 1642.
(2) Lettre du P. Chaumonot.

« tême; voilà notre trésor. Si le démon ou l'enfer tout en-« tier s'efforce de nous le ravir, ayons plus d'ardeur pour « notre salut qu'il n'en a pour notre perdition. Veillons « nuit et jour sur nous-mêmes, et recourons à la prière « toutes les fois que nous sentons notre cœur attaqué. Esti-« mons le don de la foi, et aimons un Dieu qui nous a aimés « le premier; que tout l'effort de notre haine se porte sur « le péché. »

En terminant, il fit mettre les personnes présentes à genoux, et prononça au nom de tous une protestation de fidélité au service de Dieu (1).

Joseph fut fait prisonnier avec deux de ses frères, son fils et sa nièce, et souffrit comme les autres captifs avec un admirable courage les tourments et les injures de ses bourreaux. Il vit périr un de ses frères et son fils qui furent tués par les Iroquois. Pour se soutenir dans la captivité, il recourait à la prière et au sacrement de pénitence. Il aimait à s'entretenir souvent avec Dieu : « Je lui parlais en mon « cœur, ajoutait-il, comme si nous avions été deux à con-« verser ensemble, et ainsi je ne m'ennuyais pas. »

Sa dévotion à la sainte Vierge était très-grande; il disait son chapelet chaque jour en comptant sur ses doigts. Il le récitait souvent avec le P. Jogues, même dans les rues d'Agnier, sans que les infidèles s'en aperçussent. « Que « j'aime cette prière! disait-il plus tard, je ne me lasse ja-« mais de la réciter et d'invoquer la douce mère de mon « Dieu. » C'est à cette dévotion qu'il attribua sa délivrance des mains de ses ennemis.

Deux fois Joseph alla chez les Hollandais avec ses maîtres. Un de ces hérétiques l'ayant vu faire le signe de la croix avant son repas, l'en reprit et tourna cette pratique en ridicule. Joseph l'écouta, mais inaccessible au respect

(1) *Relat.* de 1644.

humain et ferme dans sa croyance, il ne perdit pas sa coutume, et la continua sans ostentation comme sans faiblesse.

Au printemps de 1643, les Iroquois le prirent avec eux, ainsi que son frère et un autre prisonnier, et les emmenèrent à une excursion sur le Saint-Laurent. Les trois Hurons parvinrent à s'évader pendant une nuit, gagnèrent Trois-Rivières où ils trouvèrent heuseusement le P. de Brébeuf, et retournèrent ensuite dans leur pays. Là Joseph eut plus d'une occasion de montrer ce que peuvent la fermeté et la résignation d'un vrai chrétien.

En arrivant dans son pays, il ne pouvait contenir sa joie et sa reconnaissance, et disait aux missionnaires : « Vraiment le Dieu que vous prêchez et en qui je crois est « seul le tout-puissant et le tout-bon. Il m'a conduit et « protégé depuis un an à travers mille périls, et, s'il a voulu « que mon corps ait souffert, ce n'a été que pour faire sentir à mon âme qu'il y a des joies même dans les souffrances, et que rien n'est terrible à celui qui espère en « lui. »

Ses discours aux idolâtres prouvent bien que l'Esprit-Saint rend éloquente même la langue des enfants. « Vous « ressentez de la joie de me voir délivré des cruautés des « Iroquois, disait-il à ceux qui le félicitaient, tandis que je « suis triste de vous retrouver sous la captivité des démons ; et moi-même je ne me regarde pas encore comme « entièrement en liberté tandis que je suis en ce monde « où le péché peut me jeter dans une captivité plus malheureuse encore que celle que j'ai soufferte. Les tortures « que j'ai endurées sont horribles ; que sera-ce donc d'un « feu éternel?...

« On m'a dit que plusieurs se sont réjouis à la nouvelle « de ma captivité, et qu'ils s'en prenaient au Dieu que j'adore ; — qu'ils prétendaient qu'il était sous leur pouvoir ; « — que la misère où il m'avait abandonné empêcherait

« les autres de suivre mon exemple et de servir un maître « qui n'aurait pas la puissance ou la volonté de nous rendre « heureux pour jamais, puisqu'il ne commençait pas dès « cette vie. Mes frères, je ne sais pas les desseins de Dieu « sur moi. Dans le plus fort de mes souffrances, je n'osais « lui demander ni la vie ni la mort, pensant que j'étais un « enfant ignorant quel est mon bien, et que lui, mon père « et mon souverain maître, avait plus de sagesse pour me « conduire que moi-même, et qu'il ne manquerait pas « d'amour pour moi tant que je ne manquerais pas de con« fiance en lui.

« Me voilà délivré contre mes espérances. Je ne sais si « ce n'est point vous qui en avez été la cause par l'horreur « de vos blasphèmes. Je crois que Dieu a voulu se justifier « dans ma personne, vous montrer qu'il ne m'avait pas « délaissé, et que jamais son pouvoir ni son amour ne « feront défaut à ceux qui seront à lui.

« Je ne sais pour quelle mort il me réserve; mais quel« que malheur qui me puisse arriver, ne vous en prenez « plus à lui; c'est assez qu'il vous ait confondus une fois « avant votre mort. Votre impiété ne doit pas l'obliger à « faire toujours des miracles. Si vous ne reconnaissez ni sa « bonté ni son pouvoir en cette vie, ce sera au jour du juge« ment qu'il se justifiera pour jamais. Alors ceux qui auront « le plus blasphémé contre lui seront étrangement désa« busés quand ils verront les éternelles récompenses qu'il « nous préparait alors même qu'il semblait nous abandon« ner, et qu'il n'y a plus pour les impies que des tourments « et un désespoir sans fin. »

Après son retour dans son pays, Téondéchoren fit partie d'un convoi de cent guerriers qui se rendaient à Québec. Attaqués en chemin par les Iroquois, ils éprouvèrent deux graves échecs, et perdirent plusieurs des leurs avec presque tout leur bagage et leurs marchandises.

Joseph, blessé à l'épaule, put s'échapper dans les bois; mais il resta seul pendant deux ou trois jours, privé de tout secours et perdant du sang en abondance. Épuisé de forces, et croyant qu'il allait mourir, il adressa à Dieu cette prière qu'il répéta depuis aux missionnaires : « Mon Dieu, « je continue à reconnaître que partout vous êtes mon « Dieu, autant sur ces rochers où je me vois abandonné « qu'au milieu de ma captivité, et tout mon cœur est con- « solé dans la seule pensée que vous êtes en tout lieu té- « moin de mes souffrances. Je m'étais échappé des mains « de l'ennemi pour mourir auprès de mes Pères qui m'ont « engendré dans la foi. Mais, mon Dieu, si vous me réser- « vez ce plaisir pour le ciel, soyez béni pour toujours ! Je « meurs aussi volontiers sur ces rochers que dans le pays « des Hurons, puisque, en quelque lieu que je meure, c'est « vous seul qui disposez de ma vie. »

Cependant quelques-uns de ses compagnons l'ayant rejoint, furent, quoique infidèles, tellement touchés de ses paroles qu'ils eurent pitié de lui et l'emmenèrent.

Ces épreuves ne furent pas les seules que Joseph eut à supporter, et, parmi les plus navrantes, il faut ranger la jalousie de sa seconde femme. C'étaient des reproches continuels qui dégénéraient en colère, et souvent devant le public. Au milieu d'un festin que Téondéchoren donnait un jour à ses amis, elle interpréta en mauvaise part une démarche fort innocente. Aveuglée par sa passion, elle prit ses enfants, en présence de toute l'assemblée, et les entraînant vers la porte : « Venez, leur dit-elle, allons chercher une autre « demeure. Vous n'avez plus de père; ne voyez-vous pas « qu'il vous désavoue puisqu'il ne me reconnaît plus pour « sa femme? » Elle quitta la cabane et s'enfonça dans les bois. Le bon Joseph resta impassible devant l'orage; mais sa douceur et sa constance finirent par triompher de ce caractère irascible et jaloux.

Citons à la gloire de ce bon chrétien le beau témoignage du P. Ch. Garnier, qui habita souvent sous son toit : « Ce bon jeune homme me fait honte, voyant comme il avance au service de Dieu, car il n'a de cœur, de pensées, de paroles que pour Dieu. Quelquefois, le diable lui donnant quelque mauvaise pensée, il prend promptement un tison de feu et se l'applique sur le bras ou sur la main, se disant : « Pourrais-tu souffrir le feu d'enfer ? etc. » Il me disait une fois : « Mon frère, que je te propose un doute « que j'ai. Quelquefois ayant demeuré longtemps en prière, « il me semble que Dieu prend comme possession de mon « cœur, et que je n'en ai plus que pour lui : mais je crois « que je fais quelquefois une faute, c'est qu'étant dans cet « état-là je quitte la prière pour aller travailler ou quelque« fois même pour m'aller reposer. » Il ne craint personne où il va de la gloire de Dieu. (*Lettre* de 1646.)

Lorsque les Hurons furent chassés de leur pays par les Iroquois en 1649, Téondéchoren se retira avec les missionnaires dans l'île Saint-Joseph (*Ahoendoe*), et l'année suivante il les suivit avec bon nombre de ses compatriotes pour se mettre sous la protection du fort de Québec, où il continua à édifier les Français et les sauvages par son admirable piété.

Plus de quatre mois avant sa mort, il parlait très-fréquemment de l'incertitude de la vie, comme s'il avait eu un pressentiment de son sort, et il recommandait à tous de se tenir prêts, car nous seront surpris, disait-il. Il périt en effet le 26 juin 1652, englouti dans une tempête lorsqu'il allait à Tadoussac.

E

(Page 84).

CHARLES TSONDATSAA.

Charles Tsondatsaa était le fils d'un capitaine du village d'Ossossané; cœur sensible et esprit droit, il n'avait jamais été hostile aux missionnaires ni combattu la foi. Il reçut même les Pères jésuites dans sa maison lorsqu'on les chassait de tous côtés, et, avant d'être chrétien, il permit de baptiser ses enfants. Il continuait cependant à se livrer aux jongleries et passait pour un maître très-expert : mais il n'hésita pas à faire le sacrifice de tous les instruments qui servaient à ses sortiléges, lorsqu'il se décida à se ranger parmi les catéchumènes.

Il demandait déjà le baptême depuis un an, quand le P. de Brébeuf fut obligé de faire un voyage à Québec. Par amour et par dévouement pour lui, Charles se chargea de le conduire. Il n'ambitionnait pour récompense que de se voir admis dans l'Église de Dieu.

Pendant le voyage, sa conduite fut très-édifiante : nul plus que lui n'était appliqué et fervent à la prière ni plus empressé à écouter les instructions du missionnaire. Ses heureuses dispositions le firent remarquer dès son arrivée à Québec, et le Gouverneur voulut le voir et l'entretenir. L'estime qu'il en conçut lui fit demander qu'on ne retardât pas davantage son baptême ; il s'offrit même pour être son parrain et voulut lui donner son nom. Dans l'intérêt de la religion, il fit donner à cette cérémonie un éclat inaccoutumé. Elle eut lieu à Sillery, en présence de tous les sauvages de cette mission.

Le P. de Brébeuf servit d'interprète et posa les questions

ordinaires pour obtenir du catéchumène un témoignage public de sa foi. Les réponses de Tsondatsaa, faites à haute voix et avec une ardente conviction, montrèrent le fond sincère de son âme.

Après la cérémonie, le Gouverneur embrassa le néophyte et lui fit cadeau d'une arquebuse en lui disant : « Je me « réjouis de te voir chrétien. Garde fidèlement la parole « que tu as donnée à Dieu. Le baptême te fournira des armes « contre les ennemis invisibles; prends cette arquebuse « pour repousser les ennemis visibles qui veulent extermi- « ner ta nation. Tu exhorteras tes compatriotes à imiter ton « exemple; assure-les de ma protection. »

Le capitaine des sauvages de Sillery prit ensuite la parole : « Mon frère, lui dit-il, tous les sauvages que tu vois « ici sont chrétiens. En embrassant la foi, tu deviens vrai- « ment notre frère. Nous n'avons qu'un père qui est dans les « cieux, et une mère la sainte Église. Tes amis sont nos « amis, et tes ennemis nos ennemis. Puisque Onontio t'a « donné une arme à feu, voici pour t'en servir. » Et il lui fit présent d'un sac à poudre.

L'émotion de Charles était si vive qu'il ne put que balbutier un remercîment et renouveler sa profession de foi ; mais tout en lui annonçait sa joie et son bonheur.

De retour chez les Hurons, Charles prouva bien que l'Église huronne comptait un vaillant champion de plus. invita aussitôt les capitaines et les anciens à un festin solennel pour publier sa conversion, et il leur parla ainsi : « Vous voyez un homme qui depuis qu'il vous a quittés « est devenu chrétien, et avec tant de résolution qu'il est « décidé à mourir mille fois plutôt que de renoncer à sa « religion. Mes biens, ma vie et mon courage sont à vous, « pouvu que vous n'exigiez rien de moi qui soit contre « Dieu. Je ne sais pas grand'chose; mais je m'offre d'ensei-

« gner tous ceux qui auront quelque désir de m'imiter. » Jamais il ne dévia de cette ligne de conduite.

Lorsqu'il parlait de ce qu'il avait vu à Québec, il ne tarissait pas. Trois choses surtout l'avaient ravi : le respect et l'obéissance des Français pour le Gouverneur ; la piété et le dévouement des religieuses ; la dévotion et la charité des nouveaux chrétiens de Sillery.

Les épreuves par lesquelles il passa donnèrent un nouvel éclat à sa vertu. Car il fut exposé souvent aux sarcasmes et aux persécutions de ses parents et de ses voisins. Aussitôt après son baptême, la maladie et la mort frappèrent ce qu'il avait de plus cher. Ses parents païens attribuaient ces malheurs à son changement et voulaient en faire un argument contre sa foi, mais en vain.

Charles Tsondatsaa faisait partie, comme on l'a vu, de la troupe qui accompagnait le P. Jogues, et tomba comme lui au pouvoir des Iroquois.

Il eut le bonheur de s'échapper de leurs mains; mais il avait perdu tout ce qu'il possédait. Lorsqu'il fut rentré dans son pays, il disait à ses compatriotes : « Jamais je ne suis « revenu aussi riche d'aucun voyage. Dieu m'a tout ravi en « un moment pour m'apprendre que les biens terrestres ne « sont rien et que ce n'est qu'au ciel que sont les vraies « espérances. La foi seule procure les véritables joies. « Quand, après avoir échappé à la mort, je me suis trouvé « à Trois-Rivières au milieu des Algonquins, des Monta- « gnais et des Français dont j'ignorais le langage, ils m'ont « consolé tout en parlant une langue inconnue. L'un pleurait « en me regardant avec compassion ; l'autre levait la main « en me montrant le ciel. Je les comprenais sans les enten- « dre je sentais une main invisible qui raffermissait mon « esprit et me faisait trouver du bonheur dans toutes mes « pertes. »

Charles fut toujours le modèle et le soutien de l'Église naissante des Hurons.

Un jour qu'il revenait très-fatigué d'un long voyage, il trouva toute sa cabane en émoi. La cause de ce chagrin était la maladie très-grave de sa petite nièce âgée de cinq ans. « Vous pleurez d'avance sa mort, dit-il, et moi, ce qui « m'attriste le plus c'est qu'elle n'est pas baptisée. » Il sort aussitôt et court chez les principaux chrétiens pour trouver quelqu'un qui sache la formule du sacrement. Il rencontre enfin le bon Joseph Téondéchoren et l'amène avec lui. L'enfant reçut le baptême. Charles s'adressa alors à tous ceux qui étaient présents : « Maintenant, consolons-nous, « son âme est en sûreté; elle s'envolera au ciel et priera « Dieu pour nous. Pour moi, je me tiens heureux d'avoir « déjà quatre enfants dans le Paradis ; je les invoque avec « consolation. »

Ainsi, dans toutes les occasions, cet excellent néophyte cherchait à répandre autour de lui la foi qu'il avait dans le cœur et l'espérance qui soutenait son âme.

Dans toutes leurs tentatives pour entraîner Charles dans ses égarements passés, ses anciens amis ne pouvaient rien gagner, et il leur répondait toujours qu'il craignait moins le feu que le péché. Ils résolurent de s'en assurer, et, sous les apparences d'un acte de charité, ils poussèrent la séduction jusqu'à la cruauté.

A la fin d'un jour de fatigue, ils l'invitèrent à un bain de vapeur (1), remède très en usage chez ces peuples. Une cabane est préparée, et recouverte d'écorces et de plusieurs peaux épaisses pour empêcher toute évaporation. Une petite ouverture est ménagée en dessous pour y introduire des cailloux brûlants sur lesquels on fait tomber

(1) On retrouve ces bains de vapeur sous la même forme chez [illegible] peuples de l'antiquité. Hérodote mentionne les Scythes, et Strabon les Lacédémoniens et les Lusitaniens.

quelques gouttes d'eau dont les vapeurs embrasent bientôt l'étroite enceinte. Sans soupçonner leurs perfides desseins, Charles entre dans la cabane, et on commence à l'échauffer.

La chaleur ne tarda pas à devenir excessive et un vrai tourment. Le patient crie que la chaleur est assez forte pour le remède, et que si elle augmente, il va étouffer.

L'auteur de cette ruse infernale lui dit alors que pour satisfaire à un rêve de la nuit précédente, il faut qu'il prononce trois paroles en faveur de son démon familier, afin de détourner un malheur qui le menace. « Rends-moi « ce service d'ami, ajoute-t-il, et je te délivrerai. »

Voyant qu'on veut lui arracher par la force ce qu'on ne peut pas obtenir de lui par entraînement, Charles répond courageusement : « Camarade, le feu de l'enfer est plus chaud « que celui-ci. Pour éviter l'un, je serais fou de me jeter « dans l'autre. Tu peux me faire mourir si tu veux; mais « tu n'obtiendras pas de moi une parole impie. Je n'ai pas « de langue pour commettre un péché. »

On le conjure de ne pas persévérer dans son refus et de ne pas être cruel envers un ami. « Et après tout, lui « disait-on, la contrainte où tu es sera ton excuse auprès « des Robes-noires. Tu sais bien d'ailleurs qu'ils ont des « remèdes contre tous les péchés; et puis, si tu l'aimes « mieux, nous te jurons un inviolable secret; ils n'en sau- « ront rien.

« — Mes amis, répondait le héros chrétien, je ne crains « pas les hommes, ni mes compatriotes, ni les Français, ni « les Iroquois, mais je crains Dieu, dont l'œil voit le fond « des consciences. L'espérance du pardon est bonne pour « s'exciter au repentir, mais non pour s'exciter à l'offense. »

Cependant la chaleur allait toujours croissant : « Mes « amis, leur cria Charles, l'air me manque, non le courage; « je ne respire plus, mais sachez bien que je ne céderai

« pas. » Sa voix expirante révélait sa faiblesse et annonçait sa fin prochaine.

Le principal auteur de cette cruauté, se voyant vaincu, devint furieux, et vomit mille blasphèmes contre la foi et les chrétiens. Mais ses complices ne voulant pas pousser plus loin l'épreuve, blâmèrent enfin son obstination et le forcèrent à cesser ce jeu infernal.

Quand ils découvrirent la cabane, Charles était presque sans vie. Il revint cependant à lui, et pour toute vengeance il jeta sur son bourreau un regard plein de douceur en lui disant : « Tu m'as tué, mais tu ne m'as pas fait pécher. » (*Relat.* de 1644).

Charles vécut encore assez longtemps, et continua à édifier les chrétiens et les païens eux-mêmes. Il eut la consolation de voir plus d'un de ses persécuteurs embrasser comme lui la loi de l'Évangile.

F

(Page 176).

EUSTACHE AHASISTARI.

A cause de ses antécédents et de son caractère, Ahasistari était regardé par tous ses concitoyens comme leur capitaine. Il était, en effet, dit le P. Ch. Garnier, le premier guerrier du pays. Il mérite d'être connu. « La vie de cet homme, « écrivait le P. Jér. Lalemant, n'est qu'une suite de com- « bats, et depuis son enfance ses pensées n'ont été qu'à la « guerre : aussi est-ce par là que Dieu l'a fait chrétien.

Il était du village de Teanaustayae ou Saint-Joseph. Avant

de se soumettre au joug de la foi, il avait été pendant longtemps sollicité intérieurement par le Seigneur. Il l'admirait sans la bien connaître encore. Souvent même il invoquait, mais en secret, le Dieu des chrétiens. Un attachement aveugle à ses ridicules superstitions le retenait toujours. Il paraissait si invétéré, que même après sa conversion les missionnaires doutèrent pendant quelque temps de sa sincérité. Pendant trois ans ils le tinrent à l'épreuve, sans vouloir céder à ses vives instances pour recevoir le baptême.

On voyait cependant grandir chaque jour son zèle pour la foi et son désir du baptême. Pendant l'hiver de 1641, il y eut en lui un redoublement de ferveur. On aurait dit qu'il avait comme un pressentiment de ce qui allait bientôt lui arriver.

Pour donner une plus haute idée de la foi, les missionnaires avaient introduit l'usage d'admettre quelques sauvages au baptême le jour des grandes fêtes. On les réunissait dans la chapelle de Sainte-Marie pour faire la cérémonie avec toute la solennité possible.

A l'approche de Pâques, Ahasistari se sentit intérieurement pressé de faire une nouvelle démarche pour obtenir l'objet de ses désirs. Il se rend à Sainte-Marie pour plaider lui-même sa cause auprès du Supérieur de la mission. « J'ai « la foi au fond de mon cœur, lui disait-il avec une admi- « rable franchise et une sainte ardeur, et mes actions vous « l'ont bien prouvé pendant cet hiver. Dans peu de jours je « pars pour la guerre. Si je meurs dans la mêlée, où ira « mon âme, sans le baptême? Si vous voyiez dans mon cœur « aussi clair que le Maître de la vie, je serais déjà chrétien, « et la crainte des flammes de l'enfer ne me suivrait pas « au moment où je vais braver la mort. Je ne puis pas « me baptiser moi-même; je ne puis que vous déclarer sin- « cèrement mon désir. Après cela, si mon âme brûle dans « les enfers, vous en serez cause; mais quelque chose que

« vous fassiez, je prierai toujours Dieu puisque je le connais,
« et peut-être qu'il me fera miséricorde ; car vous enseignez
« qu'il est meilleur que vous.

« — Mais comment te sont venues, reprit le mission-
« naire, les premières pensées de la foi ?

« — Avant même que vous fussiez dans le pays, dit le Hu-
« ron, j'avais échappé à mille périls dans lesquels mes
« compagnons tombaient sous mes yeux. Je voyais bien que
« ce n'était pas à moi que je devais de m'être tiré de ces
« dangers. Il me venait en pensée que quelque génie plus
« puissant qui m'était inconnu, était venu à mon secours.
« J'avais la conviction que nos croyances n'étaient que des
« sottises, mais je n'en savais pas davantage. Aussitôt que
« j'ai entendu parler du Dieu que vous prêchez, et de ce
« que Jésus-Christ a fait sur la terre, je l'ai reconnu pour
« celui qui m'a conservé, et j'ai pris la résolution de l'ho-
« norer toute ma vie. Quand je vais en guerre, je me re-
« commande à lui et le soir et le matin. C'est à lui que je
« dois toutes mes victoires. C'est en lui que je crois, et je
« vous demande le baptême afin qu'après ma mort il ait
« pitié de moi. »

Une déclaration aussi franche et aussi énergique émut les missionnaires jusqu'aux larmes. Il n'était pas possible de mettre de nouveaux retards à de si ardents désirs.

Le samedi saint, la chapelle de Sainte-Marie avait revêtu ses habits de fêtes. Les chrétiens étaient accourus en grand nombre. Ahasistari et plusieurs de ses compatriotes recevaient ensemble le caractère des enfants de l'Église. On lui donna le nom d'Eustache.

L'année suivante, quand notre nouveau chrétien apprit la périlleuse mission confiée au P. Jogues, il fut des premiers à s'offrir pour lui tenir compagnie, prêt à le défendre en cas d'attaque, et à mourir avec lui. Ses vœux furent exaucés.

G
(Page 127).

LE MARTYRE DE RENÉ GOUPIL PAR LES IROQUOIS.

(D'après l'autographe du P. Isaac Jogues.)

René Goupil estoit angevin quy en la fleur de son asge demanda avec presse d'estre receu en notre novitiat de Paris, où il demeura quelques moys avec beaucoup d'édification. Ses indispositions corporelles luy ayant osté le bonheur de se consacrer en la sainte religion, comme il en avait de grands désirs, lorsqu'il se porta mieux, il se transporta en la Nouvelle-France pour y servir la Compagnie, puisqu'il n'avait pas eu le bien de s'y donner dans l'ancienne. Et pour ne rien faire de son chef, quoyqu'il fust pleinement maistre de ses actions, il se soubmit totalement à la conduite du Supérieur de la mission, qui l'employa deux années entières aux plus vils offices de la maison, desquels il s'acquitta avec beaucoup d'humilité et de charité. On luy donna aussy le soin de panser les malades et les blessés de l'hospital, ce qu'il fit avec autant d'adresse, estant bien intelligent en la chirurgie, que d'affection et d'amour, regardant continuellement N. S. en leur personne. Il laissa une sy douce odeur de sa bonté et de ses autres vertus en ce lieu, que sa mémoire y est encore en bénédiction.

Comme nous descendismes des Hurons en juillet 1642, nous le demandasmes au R. P. Vimont pour l'emmener avec nous, parce que les Hurons avaient grand besoin d'un chirurgien. Il nous l'accorda.

Il ne se peult dire la joye que receut ce bon jeune homme quand le Supérieur luy dict qu'il se préparast pour le

voyage. Il savait bien néanmoins les grands dangers qu'il y avait sur les rivières. Il savait comme les Iroquois estoient enragés contre les François : néanmoins cela ne fut pas capable qu'au moindre signe de la volonté de celuy auquel il s'estoit remis volontairement de tout ce qui le touchoit, il ne se mist en chemin pour aller aux Trois-Rivières.

Nous en partismes le 1er d'aoust, le lendemain de la feste de N. B. P. (Notre Bienheureux Père). Le 2e nous rencontrasmes les ennemis, lesquels, divisés en deux bandes, nous attendoient avec l'avantage que peult avoir un grand nombre de gents choisis, par dessus un petit de toutes sortes qui combattent à terre, contre d'autres qui sont sur l'eau en divers canots d'écorces.

Presque tous les Hurons s'estant enfuis dans les bois, et nous ayant laissés, nous fusmes pris. Ce fut là où sa vertu parut beaucoup ; car dès qu'il se vit pris : « O mon Père, ce me dit-il, Dieu soit bény ; il l'a permis, il l'a voulu ; sa sainte volonté soit faite ! je l'aime, je la veux, je la chéris, et je l'embrasse de toute l'estendue de mon cœur. » Ce pendant que les ennemis poursuivaient les fuyards, je le confessé et luy donné l'absolution, ne sachant pas ce qui nous devoit arriver ensuitte de nostre prise. Les ennemis estant retournés de la chasse, se jettèrent sur nous, comme des chiens enragés, à belles dents nous arrachant les ongles, nous escrasant les doigts, ce qu'il enduroit avec beaucoup de patience et de courage, non obstant la douleur de ses playes. La présence de son esprit dans un sy funeste accident parut en ce principalement qu'il m'aidoit en ce qu'il pouvoit en l'instruction des Hurons prisonniers qui n'estoient pas chrestiens. Comme je les instruisois séparément et comme ils se trouvoient, il me fist prendre garde qu'un pauvre vieillard, nommé Ondouterraon, pourroit bien estre de ceux qu'on feroit mourir sur la place, leur coustume estant d'en sacrifier tousjours quelqu'un à la chaleur de leur rage.

Je l'instruisis à loisir pendant que les ennemis estoient attentifs à la distribution du pillage de douze canots, dont une partie estoit chargés de nécessités de nos Pères des Hurons. Le butin estant partagé, ils tuèrent ce pauvre vieillard, au mesme moment presque que je venois de luy donner une nouvelle naissance par les eaux salutaires du saint baptême. Nous eusmes encore cette consolation durant le chemin que nous fismes allant au pays ennemy d'estre ensemble, où je fus tesmoing de beaucoup de vertus.

Durant le chemin il estoit tousjours occupé dans Dieu. Les paroles et les discours qu'il tenoit estoient toutes dans une soubmission aux ordres de la D. Providence et une acceptation volontaire de la mort que Dieu lui envoiroit. Il se donnoit à luy en holocauste pour estre réduit en cendres par les feux des Iroquois que la main de ce bon Père allumeroit. Il cherchoit le moyen de luy plaire en tout et partout. Un jour, il me dict, ce fut après nostre prise estant encore dans le chemin : Mon Père, Dieu m'a tousjours donné de grands désirs de me consacrer à son service par les vœux de la religion en sa sainte Compagnie. Mes péchés m'ont rendu indigne de cette grâce jusqu'à cette heure. J'espère néanmoins que N. S. aura pour agréable l'offrande que je luy veux faire maintenant, et faire en la façon la meilleure que je pourray, les vœux de la Compagnie en la présence de mon Dieu et devant vous ! Luy ayant accordé, il les fit avec beaucoup de dévotion.

Tout blessé qu'il estoit, il pansoit les autres blessés, tant des ennemis quy dans la meslée avoient reçu quelque coup que des prisonniers mesmes. Il ouvrit la veine à un Iroquois malade, et tout cela avec autant de charité que s'il l'eust faict à des personnes fort amies.

Son humilité et l'obéissance qu'il rendoit à ceux quy l'avoient pris, me confondoit. Les Iroquois quy nous menoient tous deux dans leur canot, me dirent que j'eusse à

prendre un aviron et nager. Je n'en voulus rien faire estant superbe jusque dans la mort. Ils s'adressèrent à luy quelque temps après, et tout incontinent il se mit à nager, et comme ces barbares par son exemple me vouloient induire à en faire autant, luy s'estant aperçu de cela me demanda pardon.

Je lui fournis quelquefois durant le chemin la pensée de s'enfuir, comme la liberté qu'on nous donnoit luy en fournissoit assez l'occasion, car pour moi je ne pouvois pas laisser là nos Français et 24 ou 25 prisonniers hurons. Il ne voulut jamais le faire, se remettant en tout à la volonté de Notre Sauveur quy ne luy donnoit point de pensée de le faire.

Dans le lac, nous rencontrasmes 200 Iroquois quy vinrent à Richelieu lorsqu'on commençoit à bastir le fort. Ils nous chargèrent de coups, nous mirent tout en sang et nous firent expérimenter la rage de ceux qui sont possédés par le démon. Il endura tous ces outrages et ces cruautés avec grande patience et charité à l'endroit de ceux qui le maltraitoient.

A l'abord du premier bourg, où nous fusmes si cruellement maltraités, il fist paroistre une patience et une douceur tout extraordinaires. Estant tombé sous la gresle de coups de baston et de verges de fer dont on nous chargeoit, et ne se pouvant relever, il fut apporté comme demi mort sur l'eschafaud où nous estions desja au milieu du bourg, mais dans un estat sy pitoyable qu'il eust faict pitié à la cruauté mesme. Il estoit tout meurtri de coups, et dans le visage on ne lui voyoit que le blanc des yeux. Mais il estoit d'autant plus beau aux yeux des anges, qu'il estoit défiguré et semblable à celuy duquel il est dit : *Vidimus eum quasi leprosum, et non erat ei species neque decor* (1).

(1) Is., LIII, 2-4. Le texte sacré porte : *Putavimus eum quasi*

A peine avoit-il prins un peu d'haleine aussy bien que nous, qu'on luy vint donner trois coups sur les espaules, d'un gros baston, comme on nous avoit faict auparavant. Quand on m'eust coupé le poulce comme au plus apparent, on s'adressa à luy, et luy coupa-t-on le poulce droit à la première jointure, disant incessamment pendant ce tourment : *Jésus ! Marie ! Joseph !*

Durant six jours que nous fusmes exposés à tous ceux quy nous vouloient faire quelque mal, il fit paroistre une douceur admirable. Il eust toute la poitrine bruslée par les charbons et cendres chaudes que les jeunes garçons nous jetoient sur le corps la nuict, estant liés à plate terre. La nature me fournissoit plus d'adresse qu'à luy pour esquiver une partie de ces peines.

Après qu'on nous eut donné la vie, au mesme temps qu'un peu auparavant on nous avoit adverty de nous préparer pour estre bruslé, il tomba malade avec de grandes incommodités partout, et nommément pour le vivre auquel il n'estoit pas accoutumé. C'est là où on pourroit dire plus véritablement : *Non cibus utilis ægro* (1) (La nourriture ne profite pas à un malade). Je ne le pouvois soulager estant aussy malade, et n'ayant aucun de mes doigts sain et entier.

Mais je me presse pour venir à sa mort, à laquelle il n'y a rien manqué pour la faire d'un martyr.

Après six semaines que nous eusmes esté dans le pays, comme la confusion se fut mise dans les conseils des Iroquois, dont une partie vouloit bien qu'on nous remenast, nous perdismes l'espérance que je n'avois guère grande de reveoir cette année là les Trois-Rivières. Nous nous consolions

leprosum... Non est species et neque decor « Nous l'avons regardé comme un lépreux... Il n'a plus ni forme, ni beauté. »

(1) Ovide, *III Trist. Eleg. III.*

donc l'un l'autre dans la disposition divine et nous nous apprestions à tout ce qu'elle ordonneroit de nous. Il n'avoit pas tant de vue du danger dans lequel nous estions. Je le voyois mieux que luy, ce quy me faisoit souvent luy dire que nous nous tinssions prest.

Un jour que dans les peines de notre esprit, nous estions sortis hors du bourg pour prier plus doucement et avec moins de bruict, deux jeunes hommes vinrent après nous nous dire que nous eussions à retourner à la maison. J'eus quelque pressentiment de ce quy devoit arriver, et luy dis : « Mon très-cher frère, recommandons-nous à Notre-Seigneur et à Notre bonne Mère, la Très-Sainte Vierge ; ces gens ont quelque mauvais dessein, comme je pense. » Nous nous estions offerts à Notre-Seigneur peu auparavant avec beaucoup d'affection, le suppliant de recevoir nos vies et notre sang, et de les unir à sa vie et à son sang pour le salut de ces pauvres peuples.

Nous nous en retournons donc vers le bourg, récitant notre chapelet duquel nous avions déjà dict quatre dizaines. Nous estant arrestés vers la porte du bourg pour voir ce qu'on nous voudroit dire, un de ces deux Iroquois tire une hache qu'il tenoit cachée sous sa couverte, et en donne un coup sur la teste de René qui estoit devant luy. Il tomba roide la face sur terre, prononçant le saint nom de Jésus (souvent nous nous advertissions que ce saint nom fermast et notre voix et notre vie), au coup je me tourne et vois une hache toute sanglante. Je me mets à genoux pour recevoir le coup, qui me devoit joindre à mon compagnon ; mais comme ils tardoient, je me relève, je cours au moribond qui estoit tout proche auquel ils donnèrent deux autres coups de hache sur la teste, et l'achevèrent, lui ayant premièrement donné l'absolution, que je luy donnois depuis cette captivité toujours de deux jours l'un, après s'estre confessé. Ce fut le vingt-neuvième de septembre, feste de saint Michel, que cet

ange en innocence et ce martyr de J. C. donna sa vie pour celuy qui luy avoit donné la sienne. On me fit commandement de me retirer en ma cabane, où j'attendis le reste du jour et le lendemain le mesme traitement, et c'estoit bien la pensée de tous que je ne la ferois pas longue, puisque celuy-là avoit commencé.

Et en effet je fus plusieurs jours qu'on venoit pour me tuer, mais N. S. ne le permit pas par des voyes qui seroient trop longues à expliquer. Le lendemain matin je ne laissai pas de sortir, de m'enquester où on avoit jetté ce B. corps, car je le voulois enterrer à quelque prix que ce fust.

Quelques Iroquois qui avoient encore quelque envie de me conserver, me dirent : « Tu n'as pas d'esprit; tu vois qu'on « te cherche partout pour te tuer et tu sors encore. Tu « veux chercher un corps desjà demy gasté, qu'on a traisné « loing d'icy. Ne vois-tu pas cette jeunesse qui sort qui te « tuera quand tu seras hors des pieux ? » Cela ne m'arreste pas, et N. S. me donna assez de courage pour vouloir mourir dans cet office de charité.

Je vais, je cherche, et à l'aide d'un Algonquin pris autrefoys et maintenant vray Iroquois, je le trouve. Les enfants, après qu'on l'eust tué, l'avoient despouillé et traisné la corde au col dans un torrent qui passe au pied de leur bourg. Les chiens luy avoient desjà mangé une partie des reins. Je ne peus retenir mes larmes à ce spectacle. Je prins ce corps, et à l'aide de cet Algonquin, je le mis au fond de l'eau, chargé de grosses pierres afin qu'on ne le vist, faisant mon compte que je viendrois le lendemain avec un hoyau lorsqu'il n'y auroit personne, que je ferois une fosse et que je l'y mettrois. Je croiois que ce corps fust bien caché : mais peut estre quelques uns qui nous virent, principalement de la jeunesse, le retirèrent.

Le lendemain comme on me cherchoit pour me tuer, ma tante m'envoya à son champ pour esquiver, comme je pense ;

ce qui fust cause que je remis l'affaire au lendemain, jour auquel il plut toute la nuict, de sorte que ce torrent grossit extraordinairement. J'emprunte un hoyau hors de chez nous, pour mieux cacher mon dessein ; mais comme j'approche du lieu, je ne trouve plus ce B. despost. Je me mets à l'eau qui estoit desja bien froide. Je vais, je viens, je sonde avec mes pieds sy l'eau n'a point soublevé et entraisné le corps : je ne trouve rien. Combien versay-je de larmes, qui tomboient jusques dans le torrent, chantant comme je pouvois des psaumes que l'Église a coutume de réciter pour les morts. Enfin je ne trouve rien, et une femme de ma cognoissance, qui passa par là et me vit en peine, me dist lorsque je luy demandé sy elle ne savoit point ce qu'on en avoit faict, qu'on l'avoit traisné à la rivière qui estoit un quart de lieüe de là et que je ne cognoissois pas. Cela estoit faux : la jeunesse l'avoit retiré et traisné dans un petit bois proche, où l'automne et l'hyver, les chiens, les corbeaux et les renards le mangèrent.

Le printemps comme on me dict que c'estoit là qu'on l'avoit traisné, j'y allé plusieurs foys sans rien trouver. Enfin la quatrième foys, je trouvé la teste, quelques os demy rongés que j'enterray dans le dessein de les empoter sy on me ramnoit aux Trois-Rivières, comme on en parloit. Je les baisé bien dévotement par plusieurs foys, comme les os d'un martyr de J. C.

Je luy donne ce tiltre non-seulement parce qu'il a esté tué par les ennemis de Dieu et de son Eglise et dans l'employ d'une ardente charité à l'endroict du prochain, se mettant dans le péril évident pour l'amour de Dieu, mais particulièrement parce qu'il a esté tué pour les prières et nommément pour la sainte Croix.

Il estoit dans une cabane, où il fesoit presque toujours des prières. Cela ne plaisoit guère à un vieillard superstitieux qui y estoit. Un jour voyant un petit enfant de trois ou

quatre ans de la cabane, par un excès de dévotion et d'amour à la Croix, et par une simplicité que nous autres, qui sommes plus prudents selon la chair que luy, n'eussions pas faicte, il osta son bonnet et le mit sur la teste de cet enfant et luy fit un grand signe de croix sur le corps. Ce vieillard voyant cela, commanda à un jeune homme de sa cabane, qui devoit partir pour la guerre, de le tuer, ce qu'il exécuta comme nous avons dit.

La mère même de l'enfant, dans un voyage où je me trouvé avec elle me dict que c'estoit à cause de ce signe de croix qu'il avoit esté tué, et le vieillard qui avoit faict le commandement qu'on le tuast, un jour qu'on m'appella dans la cabane pour manger, comme je faisois le signe de la croix devant, me dict : « Voilà ce que nous haïssons. Voilà pour« quoi on a tué ton compagnon, et pourquoy on te tuera. « Nos voisins les Européens (1) ne font point cela. »

Quelquefoys aussi comme je priois à genoux durant la chasse, on me disoit qu'on haïssoit ces façons de faire pour lesquelles on avoit tué l'aultre François, et que pour cette raison on me tueroit qnand je rentrerois dans le bourg. »

III

(Page 207).

Nous donnons ici en entier la curieuse description de Manhatte et de la colonie hollandaise, que le P. Jogues a écrite lui-même en 1646. Nous suivons l'autographe que M. John Gilmary Shea de New-York a donné en 1862 en *fac simile*, avec une traduction anglaise et des notes très-précieuses dont nous avons profité.

(1) Les Hollandais.

NOVUM BELGIUM (1).

1644.

La Nouvelle-Hollande que les Hollandois appellent en latin *Novum Belgium*, en leur langue *Nieuw-Nederland* c'est-à-dire *Nouveaux Pays-Bas*, est située entre la Virginie et la Nouvelle Angleterre. L'entrée de la rivière que quelques-uns appellent la rivière Nassau (1) ou la grande rivière du Nord, pour la différence d'une autre qu'ils appellent du Zud (2), quelques cartes, ce me semble, que j'ay vû nouvellement, rivière Maurice, est à 40 deg. 30 min.

Son canal est profond et capable des plus gros navires qui montent à Manhattes (3), isle qui a 7 lieues de circuit, où est un fort qui devoit servir de commencement à une ville qui se devoit faire et que l'on devoit appeler Nouveau-Amsterdam.

Ce fort qui est à la pointe de l'isle environ 5 ou 6 lieues de l'emboucheure s'appelle le fort d'Amsterdam (4). Il a 4 bastions réguliers munis de plusieurs pièces d'artillerie. Tous ces bastions et les courtines n'estoient en l'an 1643

(1) Ces trois noms donnés à cette rivière ont cédé en toute justice devant celui d'Hudson, son premier découvreur. Elle a porté aussi le nom de rivière Mauhattan, et de rivière de Montagnes. (Carte de Vanderdonck. 1636.)

(2) La Delawarre, ainsi nommée par Lord de la Warre, gouverneur de la Virginie.

(3) Cette île a 13 milles de long sur 1/4 de mille à 2 milles de large. En 1626, sa valeur territoriale était de 1,400 fr., et en 1860 de 1,600 millions! Le nom de *Manhatte* est sauvage, et signifie « *le lieu où on s'enivre* ». Les Iroquois l'appelaient *Ganono*, et les Hurons *Aanondou*.

(4) Ce fort, élevé en 1626, tombait en ruine en 1633, et fut alors rebâti plus solidement.

que de terasses qui la pluspart etoient tout éboulées et par lesquelles on entroit dans le fort de tous les endroits; il n'y avait point de fossez, il y avait pour la garde du dit fort et d'un autre qu'ils avoient faict plus loing contre les incursions des sovage leurs ennemis 60 soldats, on commençoit à revêtir de pierre les portes et les bastions. Dans ce fort il y avait un temple (1) basti de pierre qui etoit assez capable; le logis du Gouverneur qu'ils appellent le directeur général (2) basti de brique assez gentiment, les magazins et logements des soldats.

Il peut bien y avoir en cette isle de Manhatte et aux environs quatre à cinq cens hommes de différentes sectes et nations, le directeur général me disait qu'il y avait de dix-huict sortes de langues (3). Ils sont répandus de ça et de la rivière en haut et en bas, selon que la beauté et commodité des lieux à invité un chacun à se placer; quelques artisans néantmoins qui travaillent de leur métier sont rangés soubs le fort, tous les autres étant exposez aux incursions des sauvages qui en l'an 1643, comme j'estois là avaient bien tué une quarantaine de Hollandais et brûlé beaucoup de maisons et granges pleines de bled.

La rivière qui est fort droiturière et va règlement nord et

(1) Le temple que vit le P. Jogues ne datait que de 1642. On en apercevait encore quelques ruines en 1835.

(2) Le directeur général qui montra tant de bienveillance pour le P. Jogues était William Kieft d'Amsterdam. Il fut directeur de 1638 à 1647.

(3) New-York eut dès son origine un caractère cosmopolite qu'elle a conservé jusqu'à nos jours plus qu'aucune autre cité américaine. Les Hollandais employaient des hommes de toutes les nations, et pour toute espèce de travaux. Un des premiers directeurs fut un Allemand; un marin anglais reçut deux commissions de découvrir le pays. Le nombre de dix-huit langues pourrait paraître exagéré dans une colonie de 4 à 500 personnes. Cependant les actes publics en mentionnent 14 origines différentes.

sud est large pour le moins d'une lieue devant le fort, les navires sont à l'ancre en une baye qui faict lautre costé de l'isle et elles peuvent estre défendues du fort.

Peu de temps devant que j'y arrivasse il étoit venu trois gros navires de 300 tonneaux pour charger du bled; deux avoient eu leur charge, le 3e n'avoit pu estre chargé à que les sauvages avoient brulé une partie des grains (1). Ces navires étoient partis des Indes occidentales où la Compagnie des West-indes (2) entretient d'ordinaire dix-sept vaisseaux de guerre.

Il n'y a d'exercice de religion que de la calviniste et les ordres portent de n'admettre autre personne que calviniste, neantmoins cela ne se garde pas, y ayant dans cette habitation outre les Calvinistes, Catholiques, Puritains d'Angleterre, Luthériens, Anabaptistes qu'ils appellent Mnistes.

Quand quelqu'un vient de nouveau pour habiter le pays on le monte de chevaux, vaches etc. on luy donne des vivres, il rend tout cela quand il est accommodé et pour les terres au bout de dix ans il baille à la Compagnie des West-indes la dixme des biens qu'il recueille.

Ce pays a pour bornes du costé de la Nouvelle Angleterre une rivière qu'ils appellent la Rivière Fresche (3) qui sert de borne entre eux et les anglois, neantmoins les Anglois

(1) Ces bâtiments étaient frétés pour Curaçoa. Après d'inutiles efforts auprès du Directeur Général pour faire décharger cette cargaison, les sauvages la détruisirent entièrement, et forcèrent ces navires à partir à vide.

(2) La Compagnie des West-Indies (compagnie des Indes occidentales) ne fut bien constituée et approuvée par les États généraux qu'en 1621. Sa charte donnée pour 24 ans, contient cette clause aussi ridicule que vaniteuse : « Cette Compagnie aura le « monopole du commerce en Afrique depuis le tropique du Cancer « jusqu'au Cap de Bonne-Espérance, et en Amérique depuis Terre-« Neuve sur l'Atlantique jusqu'au détroit d'Anian sur le Pacifique ! »

(3) Le Connecticut exploré par Block en 1614.

l'approchent fort deux aimans mieux avoir des teres chez ses Hollandois qui ne leur demandent rien que de dependre des Millords Anglois qui exigent des redevances et qui veullent trancher des absolus. De l'autre costé du Sud vers la Virginie elle a pour limites la Rivière qu'ils appellent du Zud, dans laquelle il y a aussi une habitation de Hollandais, mais a l'entrée des Suedois (1) y en ont une extreme bien munie de canon et de gens, on croit que ce sont marchands d'Amsterdam qui entretiennent ces Suedois fasches de ce que la Compagnie des Indes occidentales (a) à elle seule tous le commerce de ces contrées, c'est vers cette Rivière qu'on a trouvé a ce que l'on dit une mine d'or.

Voyez dans le livre du sieur De Laet, d'Anvers, la table et le discours de la Nouvelle-Belgie, comme il l'appelle quelqueffois, ou la Mappemonde : Nova Anglia, Novum Belgium et Virginia.

Il y a bien cinquante ans (2) que les Hollandais vont en ces quartiers : l'an 1615 le fort (3) fut commencé. Depuis environ vingt ans on a commencé à l'habituer, et maintenant il y a déjà quelque petit commerce de la Virginie et de la Nouvelle Angleterre.

Les premiers venus y ont trouvé des teres toutes prestes dessertées autresfois par les sauvages qui y faisoient leurs champs, ceux qui sont venus depuis ont défriché dans les bois qui sont pour l'ordinaire de chesnes. Les teres sont bonnes, la chasse des cerfs, vers l'automne, abondante. Il y a quelques logis bastys de pierre : ils font la chaux avec des

(1) Pierre Minuit de Wesel, après avoir été directeur général sous les Hollandais, alla fonder la colonie suédoise en 1638 sur la Delaware. C'était sous le règne de Christine, reine de Suède, et le 1er fort qu'on bâtit porta son nom.

(2) Les premiers voyages des Hollandais sur ces côtes datent de 1598. Hudson jeta l'ancre devant Manhatte en 1609.

(3) Il s'agit des habitations des premiers colons. Le fort proprement dit ne fut commencé qu'en 1626.

coquilles d'huistres dont il y a de grans monceaux faicts autresfois par les sauvages qui vivent en partie de cette pesche.

Le climat y est fort doux comme estant à 40, deux tiers, il y a force fruits d'Europe (1) comme pommes, poires, cerises. J'y arrivé en octobre et j'y trouvé encore quantité de pesches.

Montant le long de la rivière jusques aux 43e degré (2) vous trouvez la 2e habitation à laquelle le flux et reflux monte et ne passe pas plus avant ; les navires de 100 et six vingts y peuvent aborder.

Il y a deux choses en cette habitation qui s'appelle Renselaerswich, comme qui dirait l'habitation de Renselaers (3), qui est un riche marchand d'Amsterdam. Premièrement un meschant petit fort nommé le Fort d'Orenge, basty de pieux avec 4 ou 5 pièces de canon de Breteuil et autant de pierriers que la compagnie des West-Indes s'est réservé et qu'elle entretient, ce fort (4) était autresfois dans une isle que fait la rivière, maintenant il est en terre ferme du costé des Hiroquois un peu au-dessus de ladite Isle.

Secondement une colonie qu'y a envoyé ce Renselaers qui en est le patron. Cette colonie est composée d'environ cent personnes, qui demeurent en 25 ou 30 maisons, basties le long de la rivière, selon que chacun a trouvé la commodité. Dans la principale maison est logé celui qui est de

(1) Les importations de fruits, de graines, d'animaux de toute espèce commencèrent avec la colonie.

(2) Lisez 42° 45'.

(3) Kilian Van Rensselaer était directeur de la Compagnie des Indes occidentales. Il fit un premier traité avec les sauvages en 1630. Le deuxième en 1627 lui accordait 24 milles de largeur sur 48 milles. Ce fondateur d'Albany mourut en 1646.

(4) Ce premier fort date de 1614. Le deuxième sur le continent fut élevé en 1624.

la part du patron; le Ministre (1) a la sienne a part dans laquelle se faict le presche. Il y a aussy comme un baillif, qu'ils appellent Sénéchal, qui a soin de la justice, toutes leurs maisons ne sont que de planches, et sont couvertes de chaume. Il n'y a encor point de massonnerie, sinon dans les cheminées.

Les bois, portans beaucoup de gros pins, ils font de planches par le moyen de leurs moulins qu'ils ont a cet effect.

Ils ont trouvé quelques teres toutes prestes que les sauvages avaient autresfois préparées ou ils sement du bled et de lavoine pour la bierre et pour les chevaux dont ils ont grande quantité. Il y a peu de teres propres pour estre labourées etans pressez des costes qui sont mauvaises terres cela les oblige de s'esloigner les uns des autres et tiennent deja deux ou 3 lieues du pays.

La traitte (2) est libre a tout le monde, ce qui faict que les sauvages ont toutes choses a grand marché, un chacun des Hollandais allant au-dessus de son compagnon et se contentant pourvueu qu'il puisse gangner quelque petite chose.

Cette habitation n'est pas éloignée de plus de 20 lieues (3) des Agniehronons on y va ou par tere ou par eau, la rivière sur laquelle sont les Iroquois allant tomber en celle qui passe aux Hollandois, mais il y a beaucoup de basses rapides et un sault d'une petite demie lieue où il faut porter le canot.

(1) Dominic Jean Megapolensis arriva en 1642 et éleva l'année suivante un petit temple.

(2) Le P. Jogues veut sans doute opposer cette liberté de la traite c. à. d. du commerce des pelleteries chez les Hollandais aux restrictions et aux entraves mesquines qu'elle trouvait chez les Français du Canada. Cette liberté du commerce n'empêcha pas la Compagnie des Indes occid. de retirer de 1624 à 1635 un profit de plus de 14 millions de francs.

(3) Cette appréciation doit s'entendre de toute l'étendue du pays des Agniers. Car leur 1er village n'était qu'à 12 à 13 lieues et le dernier à 20 lieues du fort d'Orange.

Il y a plusieurs nations entre les deux habitations des Hollandois éloignées l'une de l'autre de 30 lieues d'Allemagne c'est-à-dire de 50 ou 60 lieues françoises. Les Loups (1) que les Iroquois appellent Agotsaganens sont les plus proches de l'habitation Renselaerswich ou du fort d'Orange.

Il y a déjà quelques années que la guerre (2) étant entre les Iroquois et les Loups, les Hollandois se joignirent à ces derniers contre les autres, mais 4 (3) ayant été pris et bruslés la paix se fit. Depuis quelques nations proche de la mer ayant tué quelques Hollandois de la plus éloignée habitation, les Hollandois tuèrent 150 sauvages, tant hommes que femmes, que petits enfants. Eux ayants tué à diverses reprises 40 Hollandois, bruslé beaucoup de maisons et faict un dommage estimé des le temps que jestais la de 200,000, deux cens mille livres, on leva des trouppes en la Nouvelle Angleterre; au commencement donc de l'hyver les herbes étant abbatues et quelques neiges étants sur tere on leur donne la chasse de six cens hommes, y en ayant tousjours deux cens en course et se relayant continuellement les uns des autres, de sorte qu'enfermes dans une grande isle et ne pouvants s'enfuyr lestement a cause des femmes et des enfans, il y en eut jusques a seize cens de tüés compris les femmes et enfans, ce qui obligea le reste des sauvages a faire la paix qui continue encor. Cela arriva en 1643 et 1644.

Des 3 Rivières en la Nouvelle France.

3 Augusti 1646.

(1) Les Loups étaient aussi appelés *Mohegans*. *Agotiaganens* était le nom générique des tribus voisines d'origine algonquine.

(2) Cette guerre remonte à 1626.

(3) Daniel Van Krieckbeek, commissaire au fort d'Orange et 3 de ses hommes.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

APPENDICE.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.